ORDONNANCE

DES CINQ ESPECES

DE COLONNES

SELON LA METHODE

DES ANCIENS.

Par M. PERRAULT de l'Academie Royale des Sciences, Docteur en Medecine de la Faculté de Paris.

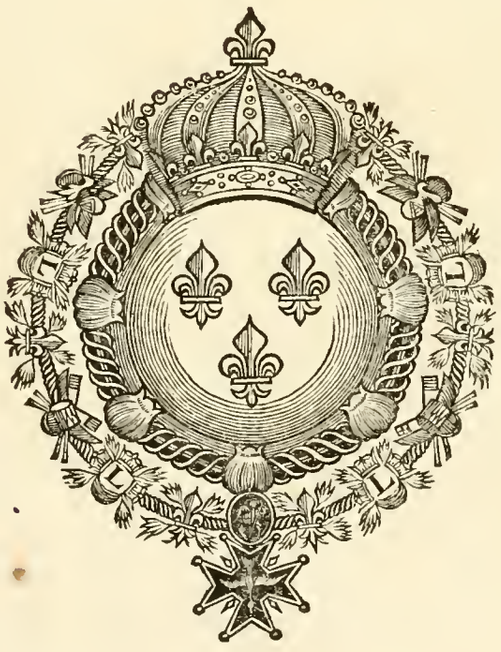

A PARIS,
Chez JEAN BAPTISTE COIGNARD Imprimeur & Libraire ordinaire du Roy, ruë S. Jacques, à la Bible d'or.

M. DC. LXXXIII.
AVEC PRIVILEGE DE SA MAJESTE'.

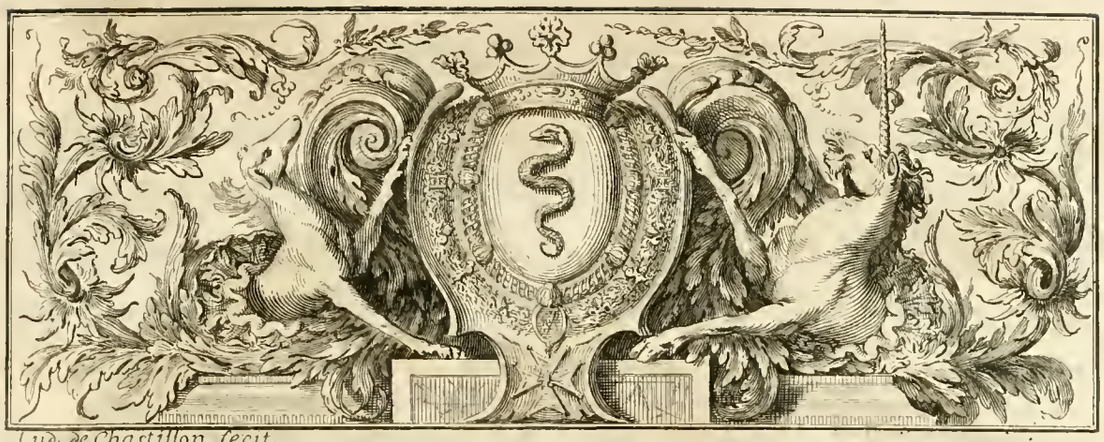

Lud. de Chastillon fecit.

A MONSEIGNEUR
COLBERT
MARQUIS DE SEIGNELAY,
BARON DE SEAUX, &c.

MINISTRE ET SECRETAIRE D'ESTAT & des Commandemens du Roy, Commandeur, & Grand Threſorier des Ordres de Sa Majeſté, Contrôleur General des Finances, Surintendant & Ordonnateur General des Baſtimens & Jardins de Sa Majeſté, Arts & Manufactures de France.

ONSEIGNEVR,

Après avoir travaillé par vos Ordres à la traduction & à l'explication de Vitruve, avec un ſuccez

que je dois principalement au jugement que Vous avez fait de cet Ouvrage, & que je n'aurois jamais osé esperer si je ne m'estois fié à ce pouvoir incroyable, que vostre conduite & vos soins ont ordinairement de faire reüssir tout ce que Vous entreprenez ; le Livre que je prens la liberté de Vous presenter aujourd'huy ayant un pareil avantage, dans le bonheur que son dessein tout hardi & tout extraordinaire qu'il est a reçû de vostre approbation, je le donne au public avec la mesme confiance. Comme c'est une espece de supplément à ce qui n'a pas esté assez particulierement traité par Vitruve, il y a apparence que les curieux du bel Art que ce Sçavant Auteur nous a enseigné, verront avec plaisir les nouveautez que ce Livre contient, & que ceux qui voudront pratiquer ses regles, trouveront une utilité considerable, dans la facilité qu'elles apportent aux choses qui avoient de coûtume de leur faire plus de peine. Car pour satisfaire aux intentions que Vous avez, de donner aux amateurs de l'Architecture tous les moyens possibles pour s'y perfectionner & se rendre capables de contribuer par des monumens éternels à la gloire de nostre invincible Monarque, ce n'estoit pas assez d'avoir tiré d'une obscurité presque impenetrable, tant de raretez renfermées dans les excellens Livres de Vitruve, d'avoir fait expliquer à cet Auteur avec une clairté qu'il n'avoit pas auparavaut, les principes & les preceptes de l'Art de bastir, & les particularitez de ces anciennes merveilles du monde qu'il nous a décrites : il falloit encore debroüiller l'embarras & la confusion où les Auteurs Modernes ont laissé la plus grande partie de ce qui

appartient

appartient aux cinq eſpeces de Colonnes, où il ne ſe trouve preſque aucune regle certaine, les Auteurs eſtant differens & ne s'accordant point ſur les proportions que doivent avoir ces belles parties, qui font tout l'ornement & toute la majeſté des grands Edifices. Mais MONSEIGNEVR *quelque difficulté que je prevoye à faire recevoir les moyens que je propoſe pour renfermer ces proportions dans des regles certaines, à cauſe de la grande eſtime que l'on a avec raiſon, pour ceux qui ſont d'une opinion contraire à la mienne, & dont les Ouvrages ſi generalement approuvez ſemblent en quelque façon s'oppoſer à mon deſſein; je ſuis neanmoins perſuadé qu'il ne paroiſtra pas tout à fait temeraire, quand on ſçaura que Vous ne l'avez pas deſaprouvé. Ie marque ces particularitez* MONSEIGNEVR *à cauſe de l'intereſt que j'ay que le public en ſoit informé, mon Livre ayant beſoin d'une autorité telle que la voſtre. Ie ne manquerois pas auſſi d'expliquer quelle eſt cette autorité, ſi comme on peut ignorer que j'ay l'avantage d'en eſtre appuyé, on pouvoit douter quel en eſt le poids. Les grandes lumieres de ce vaſte genie, qui vous rend capable de toutes ſortes de connoiſſances, ont aſſez éclaté pour faire ſçavoir depuis long-temps à tout le monde, que les choſes les plus relevées qui occupent ordinairement voſtre eſprit, ne le rempliſſent pas tellement qu'il n'y reſte aſſez de place pour de moins importantes; & l'on ne ſçauroit manquer d'eſtre perſuadé que l'Architecture cette Reine des beaux Arts, tient une des premieres places entre ceux pour qui Vous avez le plus d'inclination, ſi l'on conſidere les excellens Ouvrages achevez*

par vos ordres en un ſi grand nombre & en ſi peu de temps, avec l'admiration des intelligens, & l'extrême ſatisfaction de tous ceux qui ſont paſſionnez pour la gloire du grand Monarque ſous lequel nous vivons, & de l'heureux ſiecle où nous avons eu le bonheur de naiſtre. Mais ce qui m'oblige d'avantage à faire ſçavoir qu'un Ouvrage qui apparamment doit eſtre ſi utile, a eſté fait par voſtre ordre ; c'eſt l'eſperance que j'ay que le public qui en doit profiter m'aidera à reconnoiſtre une partie de l'obligation que je vous ay en mon particulier, d'avoir bien voulu me charger d'un travail de cette importance : n'y ayant rien au monde que je ſoûhaitte avec plus d'ardeur que de Vous pouvoir donner des marques du profond reſpect avec lequel je ſuis.

MONSEIGNEVR,

Voſtre tres-humble & tres-obeïſſant
Serviteur PERRAULT.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE : A Nos Amés & feaux Conſeillers les gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requeſtes Ordinaires de Noſtre Hoſtel, Baillifs, Senéchaux, Prevoſts, Juges, leurs Lieutenans, & tous autres nos Juſticiers & Officiers qu'il appartiendra : SALUT, Noſtre Amé JEAN BAPTISTE COIGNARD Noſtre Imprimeur & Libraire Ordinaire à Paris, Nous a fait remontrer qu'il deſireroit imprimer un Livre intitulé *Ordonnance des cinq eſpeces de Colonnes ſelon la Methode des Anciens, par le ſieur* PERRAULT *de l'Academie Royale des Sciences, Docteur en Medecine de la Faculté de Paris.* Auquel effet, il nous a tres-humblement fait ſupplier de luy accorder Nos Lettres ſur ce neceſſaires. A CES CAUSES voulant favorablement traiter ledit COIGNARD, nous luy avons permis & accordé, permettons & accordons par ces preſentes d'imprimer ou faire imprimer ledit Livre, en tels volumes, marges & caracteres, & autant de fois que bon luy ſemblera, pendant le temps de ſix années conſecutives, à commencer du jour qu'il ſera achevé d'imprimer pour la premiere fois, iceluy vendre, debiter & diſtribuer dans tout Noſtre Royaume. Faiſons défenſes à tous Libraires, Imprimeurs & autres, d'imprimer faire imprimer, vendre & debiter ledit Livre, ſoûs quelque pretexte que ce ſoit, même d'impreſſion étrangere, ou autrement ſans le conſentement de l'Expoſant, à peine de confiſcation des exemplaires contrefaits, trois mille livres d'amande, payable ſans deport par chacun des contrevenans, applicable un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel Dieu de Paris, & l'autre tiers à l'Expoſant, & de tous dépens dommages & intereſts. A la charge d'en mettre deux exemplaires en Noſtre Biblioteque, un en celle du Cabinet des Livres de Noſtre Chaſteau du Louvre, & un en celle de Noſtre tres cher & feal Chevalier le ſieur LE TELLIER, Chancelier de France, de le faire imprimer en beaux caracteres & papier, conformément à nos Reglemens, & de faire enregiſtrer ces preſentes és Regiſtres de la Communauté des Marchands Libraires de Noſtre Ville de Paris, le tout à peine de nullité des preſentes ; du contenu deſquelles Vous mandons & enjoignons faire joüir & uſer l'Expoſant, & ceux qui auront droit de luy, pleinement & paiſiblement, ceſſans & faiſans ceſſer tous troubles & empeſchemens contraires : Voulons qu'en mettant au commencement ou à la fin dudit Livre l'Extrait des preſentes, elles ſoient tenuës pour deuëment ſignifiées, & qu'aux copies d'icelles collationnées, par un de nos Amés & feaux Conſeillers, Secretaires, foy ſoit adjoutée comme à l'Original. COMMANDONS au premier noſtre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, faire pour l'execution des preſentes, tous Actes neceſſaires, ſans demander autre permiſſion.

CAR tel eſt noſtre plaiſir. DONNE' à Paris le vingt-ſixiéme jour du mois d'Octobre, l'an de grace mil ſix cens quatre-vingt deux. Et de noſtre Regne le quarantiéme. Par le Roy en ſon Conſeil. JUNQUIERES.

Regiſtré ſur le Livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris le 29. Octobre 1682. ſuivant l'Arreſt du Parlement du 8. Avril 1653, & celuy du Conſeil Privé du Roy du 27. Fevrier 1665.

C. ANGOT Sindic.

Achevé d'imprimer pour la premiere fois le premier jour de Mars 1683.

FAUTES A CORRIGER.

Page xix. *ligne* 17. n'ont rien *liſez*, n'ont rien fait.
Page xxij. *ligne* 13. impoſſible *liſez*, difficile.
Page 38. *l.* 38. la Tore *liſez*, le Tore.
Page 41. *l.* 14. trois cinquiémes ou parties à prendre. *liſez*, trois cinquiémes à prendre.
Page 46. *l.* 39. qui ſont faits par les lignes, *liſez*, qui dans un cercle ſont faits par les lignes. *l.* 41. la circonferance d'un cercle. *liſez*, la circonferance du cercle.
Page 52. *l.* 16. & chaque partie. *liſez*, & celle de chaque partie. *l.* 31. des mutules qui ſont. *liſez*, des mutules ſuivant les deſſeins qu'Alberti, Vignole, & Pyrrho Ligorio ont propoſez, comme eſtant conformes à des ouvrages fort Anciens, dont ils ont trouvé des fragmens : & parce que les mutules ſont.
Page 53. *l.* 4. & ce qui reſte. *liſez*, & donnant ce qui reſte. *l.* 9. Simaiſe Dorique; je trouve. *liſez*, Simaiſe Dorique. Je trouve.
Page 54. *on a obmis ce qui reſte de l'explication de la troiſiéme Planche.* △. Troiſiéme maniere de tailler le Fuſt de la Colonne Dorique, enſeigné par Vitruve, où au lieu de Cannelures il y avoit ſeulement des pans, ſans aucune caviré ny enfoncement.
Page 61. *l.* 34. eſtant égale dans Alberti. *liſez*, eſtant égale à l'Ecorce dans Alberti.
P. 62. *l.* 9. courbée & couverte. *liſez*, courbée & convexe.
Page 65. *l.* 2. par ces Chapiteaux. Car ſi. *liſez*, par les Chapiteaux; le Corinthien ſelon ces hauteurs empruntant quelquefois l'Entablement de l'Ordre Ionique, quelquefois du Dorique : car ſi.
Page 72. *l.* 32. des trois parties. *liſez*, les trois parties. *l.* 40. de l'Abaque. *liſez*, du Tailloir.
Page 75. *l.* 2. qui ne parle que de ſes quatre coins. *liſez*, & qui en parle comme n'eſtant qu'au nombre de quatre.
Page 80. *l.* 10. feu Monſieur Manſard. *liſez*, feu M. Manſard.
Page 89. *ligne penultiéme*, Talon ou Larmier. *liſez*, Talon du Larmier.
Page 90. *l.* 17. & grand Talon. *liſez*, & un grand Talon.
Page 92. *ligne* 11. de l'Arc, *liſez*, de l'Ecorce.
Page 95. *l.* 22. ſont differentes parce que. *liſez*, ſont differentes, les feüilles eſtant beaucoup plus larges, parce que.
Page 109. *l.* 30. des lieux convexes. *liſez*, des lieux concaves.
Page 118. *l.* 26. eſtoient ſoûtenuës. *liſez*, eſtoit ſoûtenu.
Page 122. *l.* 32. l'excellent Architecte. *liſez*, que l'excellent Architecte.

PREFACE.

PREFACE.

LES Anciens ont cru avec raiſon que les regles des proportions qui font la beauté des Edifices, ont eſté priſes ſur les proportions du corps humain, & que de meſme que la nature a formé les corps propres au travail avec une taille maſſive, & qu'elle en a donné une plus legere à ceux qui doivent avoir de l'adreſſe & de l'agilité; il y a auſſi des regles differentes dans l'art de baſtir pour les diverſes intentions que l'on a de rendre un Baſtiment plus maſſif ou plus delicat. Or ces differentes proportions accompagnées des ornemens qui leur conviennent, font les differences des Ordres d'Architecture, dans leſquels les caracteres les plus viſibles, qui les diſtinguent, dependent des ornemens, de meſme que les differences les plus eſſentielles conſiſtent dans les grandeurs que leurs parties ont à l'égard les unes des autres.

Ces differences des Ordres priſes de leurs proportions & de leurs caracteres ſans beaucoup d'exactitude & de preciſion ſont les ſeules choſes que l'Architecture ait bien determinées : Tout le reſte qui conſiſte dans les meſures preciſes de tous les membres & dans un certain contour de leurs figures, n'a point encore de regles dont tous les Architectes conviennent; chacun ayant taſché de donner à ces parties la perfection, dont elles ſont capables, principalement en ce qui depend de la proportion : en ſorte que pluſieurs bien que par des manieres differentes s'en ſont egalement approchez au jugement des intelligens : Ce qui fait voir que la beauté d'un Edifice a encore cela de commun avec celle du corps humain, qu'elle ne conſiſte pas tant dans l'exactitude d'une certaine proportion, & dans le rapport que les grandeurs des parties ont les unes aux autres, que dans la grace de la forme qui n'eſt rien autre choſe que ſon agreable modification, ſur laquelle une beauté parfaite & excellente peut eſtre fondée, ſans que cette ſorte de proportion s'y rencontre exactement

obſervée. Car de meſme qu'un viſage peut eſtre laid & beau avec une meſme proportion, puiſque le changement que l'on remarque dans ſes parties, lorſque, par exemple, le ris appetiſſe les yeux & agrandit la bouche, eſt pareil à celuy qui arrive au meſme viſage lorſqu'il pleure, ce meſme changement de proportion qui plaiſt dans l'un, eſtant deſagreable dans l'autre; & qu'au contraire deux viſages avec des proportions differentes peuvent avoir une égale beauté : on voit auſſi dans l'Architecture des ouvrages avec des proportions differentes avoir des graces pour ſe faire egalement approuver par ceux qui ſont intelligens & pourveus du bon gouſt de l'Architecture.

Mais comme il faut demeurer d'accord que bien qu'une certaine proportion ne ſoit pas abſolument neceſſaire à la beauté d'un viſage, il eſt pourtant vray qu'il y en a une de laquelle il ne peut beaucoup s'éloigner ſans perdre la perfection de ſa beauté; il y a auſſi dans l'Architecture des regles de proportion non ſeulement dans le general, telles que ſont celles par leſquelles il a eſté dit que les Ordres ſont differens les uns des autres, mais auſſi dans le détail, deſquelles on ne peut ſe départir ſans faire perdre à l'Edifice une grande partie de ſa grace & de ſon elegance : mais ces proportions ont une eſtenduë aſſez ample pour laiſſer aux Architectes la liberté d'augmenter ou de diminuer les dimenſions des parties, ſuivant les beſoins que pluſieurs occurrences peuvent faire naiſtre. C'eſt en vertu de ce privilege que les Anciens ont fait des ouvrages dont les proportions ſont ſi extraordinaires, telles que ſont les Corniches Doriques & Ioniques du Theatre de Marcellus, & celle du frontiſpice de Neron, dont la grandeur ſurpaſſe de la moitié celle qu'elles doivent avoir ſuivant les regles de Vitruve; Et c'eſt auſſi par cette meſme raiſon que tous ceux qui ont ecrit de l'Architecture, ſont contraires les uns aux autres; en ſorte qu'il ne ſe trouve point, ny dans les reſtes des Edifices des Anciens, ny parmy le grand nombre des Architectes qui ont traitté des proportions des Ordres, que deux Edifices ny deux Auteurs ſe ſoient

accordez & ayent ſuivy les meſmes regles.

Cela fait connoiſtre quel fondement peut avoir l'opinion de ceux qui croyent que les proportions qui doivent eſtre gardées dans l'Architecture ſont des choſes certaines & invariables, telles que ſont les proportions qui font la beauté & l'agrément des accords de la Muſique, leſquelles ne dependent point de nous, mais que la nature a arreſtées & eſtablies avec des preciſions exactes qui ne peuvent eſtre changées ſans choquer auſſitoſt les oreilles les moins delicates : car ſi cela eſtoit ainſi, il faudroit que les ouvrages d'Architecture, qui n'ont pas ces veritables & ces naturelles proportions qu'on pretend qu'ils ſont capables d'avoir, fuſſent condamnez d'un commun conſentement, du moins par ceux qu'une connoiſſance profonde a rendu les plus capables de ce diſcernement : Et comme on ne voit point que des Muſiciens ſoient de differens avis ſur la juſteſſe d'un accord, par la raiſon que cette juſteſſe a une beauté certaine & evidente, dont les ſens ſont aiſement & meſme neceſſairement perſuadez, les Architectes conviendroient auſſi des regles qui peuvent rendre parfaites les proportions de l'Architecture ; principalement aprés les avoir autant cherchées qu'il paroiſt qu'ils ont fait en parcourant par un grand nombre d'experiences tous les divers degrez par leſquels on peut parvenir à cette perfection ; comme il eſt aiſé de faire voir par l'exemple des differentes ſaillies qui ont eſté données au Chapiteau Dorique. Car Leon Baptiſte Alberti fait cette ſaillie ſeulement de deux minutes & demy, dont les ſoixante font le diametre de la Colonne ; Scamozzi la fait de cinq minutes ; Serlio de ſept & demy ; elle eſt de ſept trois quarts au Theatre de Marcellus, de huit dans Vignole ; dans Palladio elle eſt de neuf, dans de Lorme de dix, & au Coliſée de dix-ſept. Ainſi il y a tantoſt deux mille ans que les Architectes eſſayant & taſtant depuis deux & demy juſqu'à dix-ſept, ont eſté juſqu'à faire cette ſaillie ſept fois plus grande les uns que les autres, ſans qu'ils ayent eſté choquez par l'excez des proportions éloignées de celle

qu'on voudroit faire paſſer pour la veritable & la naturelle, ce qui auroit dû arriver s'il y avoit quelqu'une de ces proportions qui fuſt telle, & qui deuſt faire un effet pareil à celuy des choſes qui choquent ou qui plaiſent ſans qu'on ſçache pourquoy.

Or ce qui fait qu'on ne peut pas dire que les proportions de l'Architecture plaiſent à la veuë par une raiſon inconnuë, & qu'elles faſſent leur effet par elles-meſmes, ainſi que les accords de la Muſique produiſent le leur dans l'oreille, nonobſtant l'ignorance dans laquelle on eſt des raiſons des conſonnances ; c'eſt que la connoiſſance que nous avons par le moyen de l'oreille de ce qui reſulte de la proportion de deux cordes dans laquelle l'harmonie conſiſte, eſt tout à fait differente de la connoiſſance que nous avons, par le moyen de l'œil de ce qui reſulte de la proportion des parties, dont une Colonne eſt composée : car ſi l'eſprit eſt touché par l'entremiſe de l'oreille de ce qui reſulte de la proportion de deux cordes, ſans qu'il connoiſſe cette proportion, c'eſt que l'oreille n'eſt pas capable de luy donner la connoiſſance de cette proportion : mais l'œil qui eſt capable de faire connoiſtre la proportion qu'il fait aimer, ne peut faire ſentir à l'eſprit aucun effet de cette proportion, que par la connoiſſance qu'il luy donne de cette proportion ; d'où il s'enſuit que ce qui eſt agreable à l'œil, ne l'eſt point à cauſe de ſa proportion quand l'œil ne la connoiſt pas, ainſi qu'il arrive le plus ſouvent.

Pour faire que la comparaiſon de la Muſique avec l'Architecture fuſt juſte, il ne faudroit pas ſimplement conſiderer les accords qui ſont tous de nature à ne pouvoir changer, mais la maniere de s'en ſervir, laquelle eſt differente dans des Muſiciens differens, & dans les diverſes Nations, de meſme que les proportions d'Architecture le ſont dans des Auteurs, & dans des Baſtimens differens : car comme il ne ſçauroit y avoir de maniere de ſe ſervir des accords, qui ſoit neceſſairement & infailliblement meilleure qu'une autre, ny de raiſon qui puiſſe demonſtrer que

la Muſique

la Muſique de France ſoit meilleure que celle d'Italie, il n'y en a point auſſi qui puiſſe prouver qu'un chapiteau, qui a plus ou moins de ſaillie, ſoit neceſſairement & naturellement plus beau qu'un autre : Et ce n'eſt pas de meſme qu'une ſimple conſonance, où l'on peut démonſtrer qu'une corde, qui a un peu plus, ou un peu moins que la moitié de la longueur d'une autre, fait une diſſonnance inſupportable avec cette autre, à cauſe que la proportion produit naturellement & neceſſairement cet effet dans ces tons.

Il y a encore d'autres effets, que la proportion produit naturellement & par elle-meſme dans la mechanique pour le mouvement des corps qui ne doivent point non plus eſtre comparez à ceux qu'elle produit pour l'agrément, & pour le plaiſir de la veuë : car ſi une certaine grandeur d'un des bras d'une balance à l'égard de l'autre fait neceſſairement & naturellement, qu'un poids en emporte un autre, il ne s'enſuit pas qu'une certaine proportion, que les parties d'un Baſtiment ont à l'égard les unes des autres, doive produire une beauté qui faſſe un tel effet ſur l'eſprit, qu'elle l'entraîne, s'il faut ainſi dire, & l'oblige à luy donner ſon approbation, comme la proportion du bras d'une balance la fait infailliblement trébucher du coſté que le bras eſt le plus long. C'eſt là pourtant ce que diſent la plûpart des Architectes qui veulent qu'on croye que ce qui fait la beauté par exemple du Pantheon, eſt la proportion que l'épaiſſeur de ſes murs a avec le vuide du Temple, celle que ſa largeur a avec ſa hauteur, & cent autres choſes, dont on ne s'apperçoit point, ſi on ne les meſure; & par leſquelles, quand on s'en appercevroit, on ne ſeroit point aſſeuré qu'elles ne puſſent eſtre autrement ſans déplaire.

Je ne m'arreſterois pas tant ſur cette queſtion, quoyque ce ſoit un probléme, dont la reſolution eſt de la derniere importance pour l'Ouvrage que j'ay entrepris, & que je ſois aſſeuré que ceux qui voudront ſe donner la peine de l'examiner, n'y trouveront pas aſſez de difficulté, pour juger que

l'opinion que je défends, ait beſoin de beaucoup d'autres raiſons que celles que j'ay apportées, n'eſtoit que la plûpart des Architectes tiennent l'opinion contraire : Car cela fait voir qu'on ne doit point conſiderer ce Problême comme ne meritant pas d'eſtre examiné ; puiſque ſi la raiſon paroiſt eſtre d'un coſté, l'autorité des Architectes qui eſt de l'autre, doit faire balancer la choſe & la tenir dans le doute, quoy qu'à la verité il ne s'agiſſe point d'Architecture dans cette queſtion, ſi ce n'eſt à cauſe des faits particuliers & des exemples pris de l'Architecture qui ſervent à faire voir qu'il y a beaucoup de choſes, leſquelles bienque contraires au bon ſens & à la raiſon, ne laiſſent pas de plaire ; mais tous les Architectes conviennent de la verité de ces exemples.

Or quoy qu'on aime ſouvent les proportions conformes aux regles de l'Architecture, ſans ſçavoir pourquoy on les aime, il eſt pourtant vray de dire, qu'il doit y avoir quelque raiſon de cet amour, & la difficulté eſt ſeulement de ſçavoir ſi cette raiſon eſt toûjours quelque choſe de poſitif, telle qu'eſt celle des accords de la Muſique, ou ſi le plus ſouvent elle n'eſt fondée que ſur l'accoûtumance ; & ſi ce qui fait qu'un Baſtiment plaiſt à cauſe de ſes proportions, n'eſt pas la meſme choſe que ce qui fait qu'un habit à la mode plaiſt à cauſe de ſes proportions, leſquelles cependant n'ont rien de poſitivement beau, & qui doive ſe faire aimer par ſoy-meſme ; puiſque l'accoûtumance & les autres raiſons non poſitives qui les font aimer, venant à changer, on ne les aime plus, quoy qu'elles demeurent les meſmes.

Pour bien juger de cela il faut ſuppoſer qu'il y a de deux ſortes de beautez dans l'Architecture, ſçavoir celles qui ſont fondées ſur des raiſons convaincantes, & celles qui ne dépendent que de la prevention, j'appelle des beautez fondées ſur des raiſons convaincantes, celles par leſquelles les ouvrages doivent plaire à tout le monde, parce qu'il eſt aiſé d'en connoiſtre le merite & la valeur, telles que ſont la richeſſe de la matiere, la grandeur & la magnificence de l'Edifice, la juſteſſe & la propreté de

l'execution, & la ſymmetrie qui ſignifie en françois l'eſpece de Proportion qui produit une beauté evidente & remarquable : car il y a de deux ſortes de Proportions, dont l'une qui eſt difficile à apperçevoir conſiſte dans le rapport de raiſon des parties proportionnées ; tel qu'eſt celuy que les grandeurs des parties ont les unes aux autres ou avec le tout, comme d'eſtre la ſeptiéme, la quinzieme ou la vingtiéme partie du tout. L'autre Proportion qui s'appelle Symmetrie en françois, & qui conſiſte dans le rapport que les parties ont enſemble à cauſe de l'égalité & de la parité de leur nombre, de leur grandeur, de leur ſituation, & de leur ordre, eſt une choſe fort apparente, & dont on ne manque jamais d'appercevoir les deffauts, ainſi qu'il ſe voit au dedans du Pantheon, où les bandeaux de la voute ne rapportant pas aux feneſtres qui ſont au deſſous, cauſent une diſproportion, & un manque de ſymmetrie que chacun peut aiſément connoiſtre, & qui eſtant corrigé auroit produit une beauté plus viſible que n'eſt celle de la proportion qu'il y a entre l'epaiſſeur des murs comparée à la grandeur du vuide du dedans du Temple, ou aux autres proportions qui ſe rencontrent dans cet Edifice, telle qu'eſt celle du Portique qui a de largeur les trois cinquiemes du diametre de tout le Temple de dehors en dehors.

Or j'oppoſe à ces ſortes de beautez que j'appelle Poſitives & convaincantes, celles que jappelle Arbitraires, parce qu'elles dependent de la volonté qu'on a eu de donner une certaine proportion, une forme & une figure certaine aux choſes qui pourroient en avoir une autre ſans eſtre difformes, & qui ne ſont point renduës agreables par les raiſons dont tout le monde eſt capable, mais ſeulement par l'accoûtumance, & par une liaiſon que l'eſprit fait de deux choſes de differente nature : car par cette liaiſon il arrive que l'eſtime dont l'eſprit eſt prevenu pour les unes dont il connoiſt la valeur, inſinue une eſtime pour les autres dont la valeur luy eſt inconnüe, & l'engage inſenſiblement à les eſtimer egalement. Ce principe

eſt le fondement naturel de la foy, laquelle n'eſt qu'un effet de la prevention par laquelle la connoiſſance & la bonne opinion que nous avons de celuy qui nous aſſeure d'une choſe dont nous ne connoiſſons point la verité, nous diſpoſe à n'en point douter. C'eſt auſſi la prevention qui nous fait aimer les choſes de la mode, & les manieres de parler que l'uſage a eſtablies à la Cour : car l'eſtime que l'on a pour le merite & la bonne grace des perſonnes de la Cour, fait aimer leurs habits & leur maniere de parler, quoy que ces choſes d'elles-meſmes n'ayent rien de poſitivement aimable, puiſque l'on en eſt choqué quelque temps aprés, ſans qu'elles ayent ſouffert aucun changement en elles-meſmes.

Il en eſt ainſi dans l'Architecture, où il y a des choſes que la ſeule accoûtumance rend tellement agreables que l'on ne ſçauroit ſouffrir qu'elles ſoient autrement quoy qu'elles n'ayent en elles-meſmes aucune beauté qui doive infailliblement plaire & ſe faire neceſſairement approuver, telle qu'eſt la proportion que les Chapiteaux ont ordinairement avec les Colonnes : & il y en a meſme que la raiſon & le bon ſens devroient faire paroiſtre difformes & choquantes, que l'accoûtumance a rendu ſupportables, telles que ſont la ſituation des Modillons dans les Frontons, celle des Denticules ſous les Modillons, la richeſſe des ornemens de la Corniche Dorique, la ſimplicité de l'Ionique, la poſition des Colonnes qui dans les Portiques des Temples des Anciens, n'eſtoient pas à plomb, eſtant panchées vers le mur. Car toutes ces choſes qui devroient deplaire, parce qu'elles ſont contre la raiſon & le bon ſens, ont eſté premierement ſouffertes, parce qu'elles eſtoient jointes à des beautez poſitives ; & elles ſont enfin devenuës agreables, par l'accoûtumance qui a meſme eu le pouvoir de faire que ceux que l'on dit avoir le gouſt de l'Architecture ne les puiſſent ſouffrir quand elles ſont autrement.

Pour connoiſtre combien il y a de regles dans l'Architecture pour des choſes qui plaiſent, quoyque contraires

à la

à la raiſon ; il faut conſiderer que les raiſons qui devroient avoir plus de lieu dans l'Architecture pour en regler la beauté, devroient eſtre fondées, ou ſur l'imitation de la Nature, telle qu'eſt la correſpondance des parties d'une colonne avec ſon tout ; de meſme qu'il y en a une entre le corps entier de l'homme, & toutes ſes parties ; ou ſur la reſſemblance qu'un Edifice peut avoir avec les premiers Baſtimens, que la Nature a enſeignez aux hommes ; ou ſur la reſſemblance, que les Echines, les Cymaiſes, les Aſtragales & les autres membres ont avec les choſes, dont les figures de ces membres ſont priſes ; ou enfin ſur l'imitation de ce qui ſe fait dans les autres Arts, comme celle des ouvrages de la Charpenterie, ſur leſquels les Friſes, les Architraves, les Corniches, & leurs differens membres ſont formez tels que ſont les Modillons & les Mutules. Cependant ce n'eſt point de ces imitations & de ces reſſemblances que dépendent la grace & la beauté de toutes ces choſes ; car ſi cela eſtoit, elles devroient avoir plus de beauté, plus ces imitations ſeroient exactes. Or il ne ſe trouve point que les proportions & la figure, que toutes ces choſes doivent avoir pour plaire, & leſquelles ne ſçauroient eſtre changées ſans choquer le bon gouſt, ſoient priſes exactement ſur les proportions & ſur la figure des choſes qu'elles repreſentent, & qu'elles imitent. Car il eſt certain que le chapiteau, qui eſt la teſte du corps, que toute la colonne repreſente, n'a point la proportion qu'une teſte doit avoir à l'égard d'un corps ; puiſque plus un corps eſt d'une taille groſſiere, & moins a-t-il de fois la grandeur de ſa teſte, & qu'au contraire les colonnes les plus groſſieres ont le chapiteau le plus petit, & les plus greſles l'ont le plus grand à proportion de toute la colonne. Tout de meſme les colonnes ne ſont point approuvées ſuivant le gouſt le plus ordinaire, plus elles reſſemblent au tronc des arbres qui ſervoient de poteaux aux premieres cabanes, qui ont eſté baſties ; puiſqu'on aime communément à voir les colonnes enflées par le milieu, ce qui n'arrive jamais aux troncs des arbres, qui vont en diminuant

ſeulement vers le haut. Les corniches auſſi ne plairoient pas davantage, quand leurs membres repreſenteroient plus exactement la figure & la diſpoſition des pieces de charpenterie, ſur leſquelles ils ont eſté inventez : car pour cela il faudroit que les denticules fuſſent au deſſus des modillons qui repreſentent les Forces dans les corniches qui ſervent d'entablement ; & les modillons qui dans les corniches des frontons repreſentent les Pannes, devroient eſtre perpendiculaires à la ligne de la pente du fronton, de meſme que les bouts des pannes le ſont à la ligne de la pente des pignons, & non à l'entablement, ainſi qu'on les fait ordinairement ; & enfin quand les Echines reſſembleroient mieux à des chaſtaignes dans leur coque épineuſe, les cymaiſes aux ondes d'un ruiſſeau, & les aſtragales à un talon, ils n'en ſeroient pas mieux ſuivant le bon gouſt. Il faudroit encore, ſi le bon gouſt ne ſe regloit que par la raiſon, que les Corniches Ioniques fuſſent plus riches & plus ornées que les Doriques ; parce qu'il eſt raiſonnable qu'un Ordre plus delicat ait davantage d'ornemens, que celuy qui eſt plus groſſier ; & enfin on n'auroit jamais pû ſouffrir, ainſi qu'on a fait autrefois, que les colonnes fuſſent hors de leur plomb, ſi l'accoûtumance n'avoit rendu ſupportable une choſe ſi contraire à la raiſon.

L'imitation de la Nature, ny la raiſon, ny le bon ſens ne ſont donc point le fondement de ces beautez, qu'on croit voir dans la proportion, dans la diſpoſition, & dans l'arrangement des parties d'une colonne ; & il n'eſt pas poſſible de trouver d'autre cauſe de l'agrément, qu'on y trouve, que l'accoûtumance. De maniere que ceux qui les premiers ont inventé ces proportions, n'ayant gueres eu d'autre regle que leur fantaiſie, à meſure que cette fantaiſie a changé, on a introduit de nouvelles proportions qui ont auſſi plû à leur tour. Ainſi la proportion du Chapiteau Corinthien, qui a eſté trouvée belle par les Grecs, n'a pas eſté approuvée chez les Romains, les premiers luy ayant donné la hauteur ſeulement du diametre de la

colonne, & les derniers y ayant adjouſté une ſixiéme partie. Je ſçay bien que l'on peut dire, que quand les Romains ont augmenté la hauteur de ce Chapiteau, ils l'ont fait avec raiſon, parce que cette hauteur donne lieu à rendre le contour des caulicoles & des volutes plus agreable; ce qui ne ſe pouvoit faire, le chapiteau eſtant court & large. Et c'eſt par cette raiſon que l'on a fait les chapiteaux des grandes colonnes, qui ſont à la face du Louvre, encore plus hauts que ceux du Pantheon, à l'exemple de Michel-Ange, qui dans le Capitole les a encore faits plus hauts qu'ils ne ſont au Louvre. Mais cela ne fait rien voir autre choſe ſinon que le gouſt des Architectes qui ont approuvé ou approuvent encore la proportion que les Grecs donnoient à leurs chapiteaux Corinthiens, doit eſtre fondé ſur quelque autre principe que ſur celuy d'une beauté poſitive, convaincante, & aimable par elle-meſme, qui ſoit dans la choſe comme telle, c'eſt-a-dire comme ayant cette proportion; & qu'il eſt difficile de trouver une autre raiſon de ce gouſt, que la Prevention & l'accoûtumance. A la verité, cette prevention, ainſi qu'il a eſté dit, eſt fondée ſur une infinité de beautez convaincantes, poſitives & raiſonnables, leſquelles ſe rencontrant dans un ouvrage avec cette proportion, ont pû rendre l'ouvrage ſi beau, ſans que la proportion ait rien contribué à cette beauté, que l'amour raiſonnable que l'on a pour l'ouvrage entier, a fait auſſi aimer ſeparément toutes les parties qui le compoſent.

Ainſi il eſt arrivé que les premiers ouvrages d'Architecture, dans leſquels la richeſſe de la matiere, la grandeur, la magnificence & la delicateſſe du travail, la ſymmetrie, c'eſt-à-dire l'égalité & la juſte correſpondance, que des parties ont les unes aux autres, parce qu'elles conſervent un meſme ordre & une meſme ſituation, le bon ſens dans les choſes qui en ſont capables, & les autres raiſons évidentes de beauté ſe ſont rencontrées, ont paru ſi beaux, & ſe ſont fait tellement admirer & eſtimer, qu'on a jugé qu'ils devoient ſervir de regle pour les autres; & que l'on a

crû, que de meſme qu'il n'eſtoit pas poſſible de rien adjouſter, ny de rien changer à toutes ces beautez poſitives, ſans diminuer celles de tout l'Ouvrage ; on ne pouvoit pas s'imaginer auſſi que les Proportions, qui auroient pû en effet eſtre autrement, ſans nuire aux autres beautez, ne deuſſent produire un mauvais effet, ſi elles avoient eſté changées. De la meſme maniere que quand on aime paſſionnément un viſage, quoy qu'il n'ait rien de parfaitement beau que le teint, on ne laiſſe pas d'en trouver la proportion tellement agreable, que l'on ne ſçauroit croire, qu'il puſt devenir plus beau, ſi cette proportion eſtoit changée : parce que la grande beauté d'une partie faiſant aimer le tout, l'amour du tout enferme celuy des parties.

Il eſt donc vray qu'il y a des beautez poſitives dans l'Architecture, & qu'il y en a qui ne ſont qu'arbitraires, quoy qu'elles paroiſſent poſitives à cauſe de la prevention, dont il eſt bien difficile de ſe défendre. Il eſt encore vray que le bon gouſt eſt fondé ſur la connoiſſance des unes & des autres de ces beautez ; mais il eſt conſtant que la connoiſſance des beautez arbitraires eſt la plus propre à former ce que l'on appelle le gouſt, & que c'eſt elle ſeule qui diſtingue les vrais Architectes de ceux qui ne le ſont pas ; parce que pour connoiſtre la plûpart des beautez poſitives, c'eſt aſſez que d'avoir du ſens commun ; n'y ayant pas grande difficulté à juger qu'un grand Edifice de marbre taillé avec juſteſſe & propreté, eſt plus beau qu'un petit fait de pierres mal taillées, où il n'y a rien qui ſoit exactement à niveau, ny à plomb, ny à l'équerre. Et il n'eſt pas beſoin d'une grande ſuffiſance dans l'Architecture, pour ſçavoir qu'il ne faut pas que la cour d'une maiſon ſoit plus petite que les chambres, que les caves ſoient plus claires que les eſcaliers, que les colonnes ſoient plus groſſes que les piedeſtaux. Mais il n'y a point de bon ſens qui faſſe connoiſtre que les baſes des colonnes ne doivent jamais avoir ny plus ny moins de hauteur, que la moitié du diametre de la colonne ; Que les modillons & les

denticules

denticules aux frontons doivent eſtre perpendiculaires à l'horizon ; que les denticules doivent eſtre ſous les modillons ; qu'il faut que les triglyphes ſoient larges de la moitié du diametre de la colonne, & que les metopes ſoient quarrées.

Il eſt encore aiſé de concevoir que toutes ces choſes pourroient avoir d'autres proportions, ſans choquer & ſans bleſſer le ſens le plus exquis & le plus delicat, & que ce n'eſt point de meſme que le temperamment, qui, lors qu'il eſt mauvais, peut nuire, ſans que le malade ſçache les degrez des qualitez qui le compoſent : car pour eſtre choqué, ou pour recevoir du plaiſir des proportions de l'Architecture, il faut eſtre inſtruit par une longue habitude des regles que le ſeul uſage a établies, & dont le bon ſens ne ſçauroit ſuggerer la connoiſſance ; ainſi que dans les Loix Civiles il y en a qui dépendent de la volonté des Legiſlateurs, & du conſentement des Peuples, que la lumiere naturelle de l'équité ne découvre point.

Si donc en voyant des ouvrages, dont les proportions ſont differentes, les vrais Architectes, ainſi qu'il a eſté dit, n'approuvent que celles qui ſont au milieu des deux excez qui ſe trouvent dans les exemples cy-devant alleguez, il ne s'enſuit point delà que ces excez choquent le bon gouſt à cauſe de quelque difformité capable de déplaire à tout le monde par une raiſon naturelle & poſitive, & comme eſtant contre le bon ſens ; mais ſeulement comme n'eſtant pas ſelon la maniere qui a accouſtumé de plaire dans les beaux Ouvrages des Anciens, où ces proportions exceſſives ne ſe trouvent pas ordinairement ; mais dans leſquels auſſi cette maniere ne plaiſt pas tant par elle-meſme que parce qu'elle eſt jointe à d'autres beautez poſitives, naturelles & raiſonnables, leſquelles, s'il faut ainſi dire, la font aimer par compagnie.

Mais parce que cette maniere mediocre, & également éloignée des extremitez qui ſe voyent dans les exemples propoſez, a non ſeulement en effet une latitude, & qu'elle n'eſt point preciſément determinée dans ces differens

ouvrages, qui la plûpart ſont également approuvez; mais meſme qu'il n'y a point de raiſon, qui faſſe qu'elle doive avoir une preciſion ſi juſte & ſi compaſſée pour plaire; & que par conſequent il n'y a point, à proprement parler, dans l'Architecture de proportions veritables en elles-meſmes; il reſte à examiner ſi l'on en peut établir de probables, & de vray-ſemblables fondées ſur des raiſons poſitives, ſans s'éloigner beaucoup des proportions reçuës & uſitées.

Les Architectes modernes, qui ont mis par écrit les regles des cinq Ordres d'Architecture, ont traitté cette matiere en deux manieres: Les uns n'ont fait autre choſe que recuëillir dans les Ouvrages tant des Anciens que des Modernes les exemples les plus illuſtres & les plus approuvez; & comme ces Ouvrages contiennent des regles differentes, ils ſe ſont contentez de les propoſer toutes, & de les comparer enſemble, ſans gueres rien determiner ſur le choix que l'on en doit faire. Les autres ont crû que dans cette diverſité de ſentimens, où ſont les Architectes ſur les proportions qui doivent eſtre ſuivies dans tous les membres de chaque Ordre, il eſtoit permis de donner ſon jugement ſur des opinions qui ont toutes d'aſſez grands Auteurs, pour ne pouvoir fonder un mauvais chois: & ils n'ont pas meſme fait difficulté de propoſer comme une regle, leur opinion particuliere: Car on peut dire, que c'eſt ainſi qu'en ont uſé Palladio, Vignole, Scamozzi, & la plûpart des autres celebres Architectes, qui ne ſe ſont pas ſouciez, ny de ſuivre ponctuellement les Anciens, ny de s'accorder avec les Modernes.

Le deſſein de ces derniers a eſté neanmoins loüable, en ce qu'ils ont taſché d'établir des regles certaines & arreſtées qui doivent toûjours eſtre recherchées en toutes les choſes qui en ſont capables. Mais il auroit eſté à ſouhaiter, ou que quelqu'un d'entre eux euſt eu aſſez d'autorité pour faire des loix qui fuſſent inviolablement obſervées; ou que l'on puſt trouver des regles qui euſſent en elles-meſmes des veritez évidentes, ou du moins des probabilitez & des

raiſons capables de les faire preferer à toutes les autres, qui ont eſté propoſées: afin que d'une façon ou d'autre on euſt quelque choſe de fixe, de conſtant, & d'arreſté dans l'Architecture, du moins à l'égard des proportions des cinq Ordres; ce qui ne ſeroit pas fort difficile: car ces proportions ſont des choſes, ſur leſquelles il n'y a pas des études, des recherches & des découvertes à faire, comme il y en a ſur ce qui appartient à la ſolidité & à la commodité des Baſtimens, où il eſt conſtant que l'on peut inventer beaucoup de nouveautez d'une utilité tres-conſiderable; elles ne ſont point auſſi de la nature des Proportions requiſes aux Ouvrages de l'Architecture militaire, & dans la confection de toutes les machines, où les Proportions ſont de la derniere importance.

Car il eſt certain que ce n'eſt pas une choſe fort importante pour la beauté d'un Edifice, que dans l'Ordre Ionique, par exemple la hauteur du denticule de la corniche ſoit precisément égale à celle de la ſeconde face de l'Architrave; que la roſe du Chapiteau Corinthien ne deſcende point plus bas que le tailloir, & que les volutes du milieu s'élevent juſqu'au haut du rebord du tambour ou vaſe du chapiteau: car quoyque ces proportions ayent eſté obſervées par les Anciens, & preſcrites par Vitruve, elles n'ont point eſté ſuivies par les Modernes: & il n'y a point d'autre raiſon de cela, ſinon que les proportions ne ſont pas fondées ſur des raiſons poſitives & neceſſaires, ainſi qu'elles le ſont dans pluſieurs autres choſes, comme dans les Fortifications ou dans les Machines, où une ligne de défenſe, par exemple, ne ſçauroit eſtre plus longue que la portée de l'artillerie, ny un des bras d'une balance plus court que l'autre, ſans rendre ces choſes abſolument mauvaiſes, & tout-à-fait defectueuſes.

C'eſt pourquoy l'on peut conſiderer les deux manieres de traitter des proportions des cinq Ordres pratiquées & reçeuës à preſent, comme n'eſtant pas les ſeules qui peuvent eſtre miſes en uſage, & qu'il n'y a rien qui doive empeſcher d'en recevoir une troiſiéme. Et pour expliquer

par la comparaiſon que j'ay déja employée, & qui eſt fort naturelle dans le ſujet dont il s'agit, en quoy conſiſte cette troiſiéme maniere ; je diray qu'il faut ſe figurer que ceux qui ſuivent la premiere maniere, font de meſme que ſi pour preſcrire les proportions d'un beau viſage, on donnoit exactement celles des viſages d'Helene, d'Andromaque, de Lucrece, ou de Fauſtine, dans leſquels par exemple le front, le nez & l'eſpace qu'il y a depuis le nez juſqu'à l'extremité du menton, eſtoient égaux à quelques minutes prés, mais differemment dans chacun de ces viſages : & que les Architectes, qui ont ſuivi la ſeconde maniere, ont fait la meſme choſe que ſi pour donner les proportions d'un beau viſage on diſoit qu'il doit avoir dix-neuf minutes & demy depuis la racine des cheveux juſqu'au commencement du nez ; vingt minutes, & trois quarts depuis le commencement du nez juſqu'à ſon extremité, & dix-neuf minutes & trois quarts depuis l'extremité du nez juſqu'à celle du menton ; & qu'enfin la troiſiéme maniere eſt de faire ces trois eſpaces égaux, en leur donnant chacun vingt minutes.

Ainſi, pour appliquer cette comparaiſon à l'Architecture, ſi l'on demande ſuivant la premiere methode, quelles doivent eſtre les proportions, par exemple, de la hauteur de tout l'architrave à l'égard de celle de toute la friſe, on dira que dans le temple de la Fortune Virile, dans le theatre de Marcellus, & preſque par tout elles ſont égales à quelques minutes prés ; la frize ayant un peu plus de hauteur en quelques-uns de ces Edifices, & l'architrave en d'autres. Si l'on conſulte la ſeconde methode, on trouvera auſſi que ceux qui ont preſcrit des regles pour les proportions dont il s'agit, ne ſe ſont pas beaucoup éloignez de cette égalité ; mais que ç'a eſté avec des meſures differentes de celles des anciens, & que quelques-uns les ont fait égales dans un Ordre & non dans l'autre. Mais ſi l'on ſuit la troiſiéme methode on les fera toujours égales dans l'Ionique, dans le Corinthien, & dans le Compoſite.

Or il eſt aiſé de voir que cette troiſiéme maniere eſt du moins

moins plus aiſée & plus commode que les autres, puiſque s'il eſt vray qu'une ſix-vingtiéme partie de tout le viſage adjoûtée ou oſtée au front, au nez, ou au menton, ne rendra pas un viſage ni plus ni moins agreable; il eſt encore auſſi vray que pour trouver, retenir, & imprimer dans la memoire la proportion qu'il doit avoir, il n'y a rien de plus facile. En ſorte que ſi l'on ne peut pas dire que cette proportion ſoit la veritable, puiſqu'un viſage peut avoir tout l'agréement poſſible ſans cette proportion, & qu'avec cette proportion il peut eſtre ſans agrement; elle doit du moins eſtre reputée vrai-ſemblable, puiſqu'elle eſt fondée ſur une raiſon poſitive, telle qu'eſt la regularité de la diviſion du tout en trois parties égales. Cette methode eſt celle que les Anciens ont ſuivie, & dont Vitruve s'eſt ſervi dans l'explication des proportions qu'il a données, où il procede toûjours par des diviſions methodiques & aiſées à retenir, & elle n'a eſté abandonnée par les Modernes, que parce qu'ils n'ont pas trouvé qu'elle peut s'accommoder aux meſures irregulieres qui ſont dans les membres des beaux ouvrages de l'Antique, qui ſe trouvent beaucoup differens de ce que Vitruve nous a laiſſé: de maniere qu'il les auroit fallu alterer en quelque choſe pour les reduire aux proportions regulieres que cette methode demande: & cependant la pluſpart des Architectes ſont perſuadez que ces ouvrages auroient perdu toute leur beauté, ſi une ſeule minute avoit eſté oſtée ou adjoûtée à quelqu'un des membres où les admirables ouvriers de l'Antique les ont miſes.

Car il n'eſt pas concevable juſqu'où va la reverence & la religion que les Architectes ont pour ces ouvrages que l'on appelle l'Antique, dans leſquels ils admirent tout, mains principalement le myſtere des proportions, qu'ils ſe contentent de contempler avec un profond reſpect, ſans oſer entreprendre de penetrer les raiſons pourquoy les dimenſions d'une moulure n'ont pas eſté un peu plus petites, ou un peu plus grandes: ce qui eſt une choſe que l'on peut preſumer avoir eſté ignorée, meſme par ceux qui

les ont faites. Cela ne ſeroit pas ſi étonnant ſi nous eſtions aſſeurez que les proportions que nous voyons dans ces ouvrages ne fuſſent point alterées & differentes en quelque choſe de celles que les premiers inventeurs de l'Architecture ont établies ; & ſi l'on eſtoit de l'opinion de Villalpandé qui pretend que Dieu par une inſpiration particuliere a enſeigné toutes ces proportions aux Architectes du Temple de Salomon, & que les Grecs qui en ſont eſtimez les inventeurs les ont apriſes de ces Architectes.

Il eſt pourtant vray que ce reſpect exceſſif des Architectes pour l'Antique qui leur eſt commun avec la pluſpart de ceux qui font profeſſion des ſciences humaines, dont l'opinion eſt que rien ne ſe fait aujourd'huy de comparable aux ouvrages des Anciens, prend ſa ſource, tout deraiſonnable qu'il eſt, du veritable reſpect qui eſt deu aux choſes ſaintes. Chacun ſçait que la barbarie des ſiecles paſſez, dans la cruelle guerre qu'elle fit aux ſciences qu'elle extermina toutes, n'ayant épargné que la Theologie, fut cauſe que le peu qu'il reſtoit de litterature s'eſtant comme refugié dans les Cloiſtres, le bon ſens fut obligé d'aller chercher dans ces lieux la matiere de toutes les belles connoiſſances, tant de l'antiquité que de la nature, & de s'y exercer dans l'art de raiſonner & de conduire l'eſprit. Mais cet Art, qui de ſa nature eſt également propre pour toutes les ſciences, n'ayant eſté traitté durant un ſi long temps, que par des Theologiens, dont tous les ſentimens ſont captivez & ſoûmis aux anciennes deciſions, ſe trouva avoir tellement perdu l'habitude d'uſer de la liberté dont il a beſoin dans ſes recherches curieuſes, que pluſieurs ſiecles ſe ſont paſſez ſans qu'on ait pû raiſonner dans les ſciences humaines qu'à la maniere de raiſonner en Theologie. C'eſt ce qui faiſoit qu'autrefois les ſçavans n'avoient pour but dans leurs études que la recherche des opinions des Anciens, ſe faiſant beaucoup plus d'honneur d'avoir trouvé le vray ſens du texte d'Ariſtote que d'avoir découvert la verité de la choſe, dont il s'agit dans ce texte.

Cet eſprit de ſoûmiſſion dans la maniere d'apprendre & de traitter les Sciences & les Arts s'eſt tellement nourry & fortifié par la docilité naturelle aux gens de lettres, que l'on a beaucoup de peine à s'en defaire ; & l'on ne peut s'accoûtumer à faire la diſtinction qu'il y a entre le reſpect deû aux choſes ſaintes, & celuy que meritent celles qui ne le ſont pas; leſquelles il nous eſt permis d'examiner, de critiquer, & de cenſurer avec modeſtie, quand il s'agit de connoiſtre la verité; & dont nous ne conſiderons point les myſteres, comme eſtant de la nature de ceux que la Religion nous propoſe, & que nous ne nous étonnons point de trouver incomprehenſibles.

Comme l'Architecture ainſi que la Peinture & la Sculpture, a ſouvent eſté traittée par des gens de lettres, elle s'eſt auſſi gouvernée par cet eſprit plus que les autres Arts; on y a voulu argumenter par autorité, ſuppoſant que les Auteurs des admirables ouvrages de l'Antiquité n'ont rien qui n'ait des raiſons, quoique nous ne les connoiſſions pas.

Mais ceux qui ne demeureront pas d'accord que les raiſons qui font admirer ces beaux ouvrages ſoient incomprehenſibles; aprés avoir examiné tout ce qui appartient à ce ſujet & s'en eſtre fait inſtruire par les plus habiles, ſeront perſuadez, s'ils conſultent auſſi le bon ſens, qu'il n'y a pas beaucoup d'inconvenient à croire que les choſes dont ils ne pourront trouver de raiſon, ſont effectivement ſans raiſon qui faſſe à la beauté de la choſe, & qu'elles n'ont point d'autre fondement que le hazard & le caprice des ouvriers qui n'ont point cherché de raiſon pour ſe conduire à determiner des choſes, dont la preciſion n'eſt d'aucune importance.

Je ſçay bien que nonobſtant tout ce que je puis dire, on aura de la peine à gouſter cette propoſition, qui paſſera pour un Paradoxe capable de faire élever un grand nombre de contradicteurs, & que parmy quelques honneſtes gens qui croient de bonne foy qu'il y va de la gloire de l'Antiquité qu'ils ayment, d'eſtre reputée infaillible,

inimitable & incomparable, peut-eſtre parcequ'ils n'y ont pas aſſez penſé, il s'en meſlera beaucoup d'autres qui ſçavent bien ce qu'ils font quand ils couvrent de ce reſpect aveugle pour les ouvrages Antiques, le deſir qu'ils ont que les choſes de leur profeſſion paroiſſent avoir des myſteres dont ils ſont les ſeuls interpretes.

Mais comme mon intention n'eſt point, quand meſme j'aurois prouvé & demonſtré ce Paradoxe, d'en prendre d'autre avantage que d'obtenir la permiſſion de changer quelques proportions qui ne ſont differentes de l'Antique qu'en des choſes peu importantes & peu remarquables; je croy qu'on ne me fera point d'affaire, principalement aprés la declaration que je fais, qu'ayant pour ces ouvrages de l'Architecture antique toute la veneration & toute l'admiration qu'ils meritent, ſi j'en parle autrement que les autres, mon deſſein n'eſt que d'aller au devant des objections que les admirateurs trop ſcrupuleux du temps paſſé me pourroient faire ſur l'inconvenient qu'ils trouvent à ne pas ſuivre en toutes choſes les exemples de ces grands Maiſtres, & ſur le danger auquel je m'expoſe de n'en eſtre pas crû dans ce que je propoſe de nouveau.

Car ceux qui ne voudront pas chicanner, & ſe ſervir de mauvaiſe foy de l'autorité de l'Antique, n'employeront point ſa puiſſance à des choſes ſur leſquelles il n'eſt pas beſoin de l'étendre, telles que ſont la groſſeur d'un Aſtragale, la hauteur d'un Larmier, ou d'un Denticule plus ou moins grande; la preciſion de ces proportions n'eſtant pas ce qui fait la beauté de l'Antique, & leur changement n'eſtant pas d'une importance comparable à celle qu'il y a d'avoir des proportions veritablement proportionnées dans tous les membres dont tous les Ordres ſont compoſez, pour établir une methode facile & commode.

Pour ce qui regarde le ſuccez de mon deſſein, s'il n'eſt pas heureux, cette diſgrace n'aura rien qui me doive beaucoup faſcher, m'eſtant commune avec les plus illuſtres, puiſque ni Hermogene, ni Callimaque, ni Philon, ni Cteſiphon, ni Metagene, ni Vitruve, ni Palladio, ni Scamozzi,

Scamozzi avec toute leur capacité n'ont pû obtenir une approbation ſuffiſante, pour faire que leurs preceptes faſſent les regles des proportions de l'Architecture. Si l'on m'objecte, que la methode que je propoſe, quand meſme elle ſeroit approuvée, n'eſtoit pas une choſe fort difficile à trouver, que je ne change preſque rien aux proportions, & qu'il n'y en a gueres qui ne ſe trouvent dans quelqu'un des Ouvrages des Anciens, ou des Modernes; j'avoüeray que je n'ay point inventé de nouvelles proportions: mais c'eſt de cela que je me loüe, parceque je n'ay point d'autre deſſein dans cet Ouvrage que de faire, que ſans choquer l'idée que les Architectes ont des proportions de chaque membre, on les puiſſe reduire toutes à des meſures facilement commenſurables, que j'appelle vrai-ſemblables, y ayant grande apparence que les premiers inventeurs des proportions de chaque Ordre ne les ont point fait telles que nous les voyons dans l'Antique, où elles ſont ſeulement approchantes de ces meſures aiſement commenſurables; mais qu'ils les ont faites actuellement juſtes, & que par exemple ils n'ont point donné à la Colonne Corinthienne neuf diametres & demy, ſeize minutes & demie, comme elle eſt au Portique du Pantheon; ny dix diametres onze minutes, comme elle eſt aux trois colonnes du marché de Rome: mais qu'ils l'ont fait au juſte quelquefois de neuf diametres & demy, quelquefois de dix; & que la ſeule negligence des ouvriers des Edifices antiques, que nous voyons, eſt la veritable cauſe du manque qu'il y a dans ces proportions, qui ne ſont pas exactement ſuivant les veritables, qu'il eſt raiſonnable de croire avoir eſté établies par le premiers Inventeurs de l'Architecture.

Je ne prevoy pas ce que l'on peut dire contre cette opinion, parceque je ne ſçay pas, & ne croy pas auſſi que l'on puiſſe ſçavoir, les raiſons qui ont porté les Architectes à ſuivre des proportions rompües & difficiles, ſans neceſſité, & d'affecter de changer les anciennes qui eſtoient aiſées eſtant de nombres entiers. Pourquoy par

exemple les Anciens avant Vitruve ayant toûjours donné au Plinthe de la Baſe Attique le tiers de toute la Baſe, l'Architecte du Theatre de Marcellus a ajoûté une minute & un quart à ce tiers, qui eſt de dix minutes, & pourquoy les Anciens ayant toûjours fait l'Architrave Dorique égal au demidiametre de la Colonne, l'Architecte des Thermes de Diocletien s'eſt aviſé d'y ajoûter une cinquiéme partie, & Scamozzi une ſixiéme, & enfin par quel myſtere dans le Portique du Pantheon, il ne ſe trouve point deux Colonnes d'une meſme groſſeur. Je ne croy pas non plus qu'on puiſſe deviner pourquoy Scamozzi a affecté dans ſon Ordonnance d'Architecture, des proportions tellement embroüillées, qu'il n'eſt pas ſeulement impoſſible de les retenir, mais meſme de les comprendre.

Je puis donc dire, que j'ay ſujet de croire, que ſi les changemens des proportions que les Architectes poſterieurs à Vitruve ont introduites, ſont ſans aucune raiſon qui nous ſoit connuë, ceux que je propoſe ſe trouveront icy fondez ſur des raiſons claires & evidentes, telles que ſont la facilité de faire les diviſions & celle de les retenir: & que ce que j'avance de nouveau, n'eſt point tant pour corriger l'Antique que pour taſcher de le rétablir dans ſon ancienne perfection; ce que je ne pretens point faire de mon autorité, ny ſuivant des lumieres qui me ſoient particulieres, mais me fondant toûjours ſur quelque exemple pris des ouvrages antiques, ou des Ecrivains approuuez; & n'employant que rarement des raiſons & des conjectures, dont je croy neanmoins qu'on ne me doit pas refuſer l'uſage, les propoſant comme je fais avec une entiere ſoûmiſſion aux intelligens, qui voudront prendre la peine de les examiner.

Car enfin ma penſée eſt, que ſi les ouvrages que nous avons de l'Antique, ſont comme des livres où nous devons apprendre les proportions de l'Architecture, ces ouvrages ne ſont pas les originaux faits par les premiers & veritables Auteurs; mais ſeulement des copies differentes entre-elles, & dont les unes ſont fideles & correctes en une choſe, les

autres en une autre: enſorte que dans l'Architecture pour reſtituer le veritable ſens du texte, s'il faut ainſi parler, il eſt neceſſaire de l'aller chercher dans ces differentes copies, qui eſtant des ouvrages approuvez, doivent contenir chacun quelque choſe de correct & de fidele, dont le choix doit apparemment eſtre fondé ſur la regularité des diviſions non rompües ſans raiſon, mais faciles & commodes, telles qu'elles ſont dans Vitruve.

Car pour ce qui eſt du doute où l'on peut eſtre, que les ouvrages de l'Antique ne ſoient des copies defectueuſes & differentes des premiers originaux en ce qui regarde les proportions, je croy qu'il eſt ſuffiſamment eſtabli comme legitime & recevable par les raiſons & les conjectures qui ſont aſſez au long dans cette Preface, dans laquelle j'ay taſché de prouver que la beauté des ouvrages de l'Antique toute admirable qu'elle eſt, n'eſt pas ſuffiſante pour faire conclure que les veritables proportions y ſoient obſervées, en faiſant voir que la beauté des Edifices ne conſiſte point dans l'exactitude de ces veritables proportions, puiſqu'il eſt conſtant qu'on en peut obmettre quelque choſe, ſans que la beauté de l'ouvrage en ſoit diminuée, & que peut-eſtre quand ces veritables proportions ſe trouveroient obſervées, il n'auroit pas davantage d'agrément, s'il eſtoit deſtitué des autres parties, dans leſquelles conſiſte la veritable beauté, telles que ſont entr'autres choſes, la maniere de décrire agreablement les Contours & les Profils, & l'adreſſe de diſpoſer avec raiſon toutes les parties qui font les caracteres des differens Ordres : ce qui eſt, ainſi qu'il a eſté dit, la ſeconde partie, laquelle eſtant jointe à la Proportion comprend tout ce qui appartient à la beauté de l'Architecture.

Aprés avoir expliqué en general les raiſons qui peuvent autoriſer la liberté que je me ſuis donnée de propoſer quelque changement dans les proportions des Ordres, & reſervant au traité qui ſuit, le deſtail de celles que j'ay pour chaque changement; il me reſte de dire les raiſons que j'ay de changer auſſi quelque choſe dans les Caracteres qui

distinguent les Ordres; ce qui est une licence encore plus grande que celle de toucher aux proportions, parce que ce changement est plus aisé à reconnoistre, l'œil seul sans compas ny regle estant capable de l'appercevoir.

Ceux qui ne veulent pas, qu'on puisse avec raison changer quelque chose aux regles qu'ils croyent avoir esté establies par les Anciens, pourront aussi prendre la liberté de se mocquer de mes raisons, & de blasmer la temerité de mon dessein : mais ce n'est point à eux que je parle, parce qu'on ne doit jamais disputer contre ceux qui nient les principes; & je tiens que c'en doit estre un des premiers dans l'Architecture, de mesme que dans tous les autres Arts, qu'aucun n'ayant la derniere perfection, il y a lieu de croire que s'il n'est pas permis d'y atteindre, on peut du moins s'en approcher davantage en la cherchant; & que ceux qui croyent que cela n'est pas impossible, y doivent plustost pretendre que ceux qui sont persuadez du contraire.

Les Ordres d'Architecture s'employent en deux sortes d'ouvrages, sçavoir, ou dans les Edifices que l'on bastit pour s'en servir actuellement, tels que sont les Temples, les Palais, & les autres Bastimens, tant publics, que particuliers, qui requierent des ornemens, & de la magnificence; ou dans les representations historiques où il y a de l'Architecture, telles que sont celles qui se font en Peinture, ou en Sculpture, ou dans les machines des Theatres, des Ballets, des Carrousels, & des Entrées des Princes. Or il est certain que dans cette derniere espece d'Architecture il faut affecter de suivre ponctuellement toutes les manieres particulieres de l'Architecture Ancienne, & que par exemple dans la representation d'une histoire de Thesée ou de Pericles, si l'on met un Ordre Dorique, il faut que les Colonnes soient sans Base; si l'on represente un Ionique, le gros Thore doit estre au haut de la Base; & si l'on y fait un Corinthien, le Chapiteau doit estre écrasé, le Tailloir aigu par les coins, & la Corniche sans Modillons. Mais quand il s'agit de dessiner un Ordre

pour

pour un Edifice que l'on baſtit aujourd'huy, je ne croy pas que cette imitation ſi ſcrupuleuſe de l'Antique ſoit neceſſaire, & comme l'on ne pourroit pas approuver le deſſein d'un ouvrier qui voudroit faire l'écriture d'une medaille du Roy, ou d'une inſcription dattée de l'an mil ſix cens quatre-vingt trois, avec des caracteres ſemblables à ceux qui ſe voyent dans les medailles Romaines Antiques, qui ſont differens & n'ont point la beauté des caracteres Romains dont nous nous ſervons, & que nous avons perfectionnez ; je ne croy pas auſſi qu'on dût blaſmer un Architecte qui obſerveroit & ſuivroit curieuſement les changemens que les habiles dans ſon Art ont introduit avec raiſon & jugement, & meſme avec approbation.

Il n'y a aucun de ceux qui ont écrit des Ordres d'Architecture, qui n'ait adjouſté & corrigé quelque choſe dans ce que l'on pretend que les Anciens avoient établi comme des regles & des loix inviolables : & ces Ecrivains qui hors Vitruve ſont tous modernes, l'ont fait à l'exemple des Anciens meſmes, qui au lieu de Livres ont laiſſé des ouvrages d'Architecture, dans leſquels chacun a mis quelque choſe de ſon invention : Or ces nouveautez ont toûjours eſté conſiderées comme le fruit du travail de l'étude & de la recherche que des genies inventifs ont fait pour perfectionner les choſes dans leſquelles les Anciens avoient laiſſé quelque defectuoſité : car bien que quelques-uns de ces changemens n'ayent pas eſté approuvez ; il y en a neanmoins un aſſez grand nombre de reçûs & de ſuivis meſme en des choſes tres conſiderables, pour faire voir que le changement de ſoy en ce genre de choſes, non ſeulement n'eſt point une entrepriſe temeraire ; mais meſme que le changement en mieux n'eſt point ſi difficile que les admirateurs paſſionnez de l'Antiquité veulent faire croire.

Les Baſes que l'on appelle Ioniques qui eſtoient les ſeules en uſage parmy les Anciens pour tous les Ordres qui avoient des Baſes, ont tellement déplu aux Architectes

qui ſont venus depuis Vitruve, qu'on ne les a preſque point employées. Le Chapiteau Ionique a eſté trouvé incommode & deſagreable par un changement de gouſt ſi univerſel, qu'il n'y a pas lieu de douter qu'il n'ait quelque fondement raiſonnable. Le Chapiteau Ionique que Scamozzi a ſubſtitué de ſon invention au lieu de l'Antique, a non ſeulement eſté ſi bien reçû, qu'apreſent on n'en fait plus preſque d'autre à cet Ordre : mais nos Architectes depuis Scamozzi ont introduit des changemens dans ſon Chapiteau qui l'ont beaucoup perfectionné, ainſi qu'il ſera expliqué en ſon lieu. Le meſme ſe peut dire du Chapiteau Compoſite, qui n'eſt rien autre choſe que le Chapiteau Corinthien corrigé & rectifié : car on luy a auſſi donné depuis peu la perfection qui luy manquoit non ſeulement dans l'Antique, mais auſſi dans tous les Auteurs modernes qui ont traité des Ordres.

J'ay donc lieu d'eſperer que mon deſſein dans cet ouvrage qui pourra ſembler à pluſieurs avoir quelque choſe de bien hardy, ne paroiſtra pas tout à fait temeraire à ceux qui conſidereront que je n'y propoſe rien qui n'ait des exemples & des Auteurs illuſtres. Que ſi quelqu'un par cette raiſon vouloit pretendre que mon Livre ne contient rien de nouveau, puiſque les changemens, tant des Proportions que des Caracteres des Ordres ſe trouvent avoir eſté pratiquez de tout temps ; j'en demeureray d'accord en declarant que mon deſſein n'eſt que d'étendre un peu plus loin, qu'on n'avoit fait, ce changement ; pour voir ſi en taſchant de perſuader à ceux qui ont plus de connoiſſance & de genie que je n'en ay, de travailler à faire reüſſir ce deſſein auſſi heureuſement qu'il eſt utile & raiſonnable, je pourray eſtre cauſe que l'on donne aux Regles des Ordres d'Architecture la préciſion, la perfection, & la facilité de les retenir qui leur manquent.

Cet ouvrage eſt diviſé en deux Parties, dans la premiere j'établis les regles generales des proportions

communes à tous les Ordres, telles que ſont celles des Entablemens, des hauteurs des Colonnes, des Piedeſtaux, &c. En faiſant voir que les grandeurs ſont ou pareilles, comme dans la hauteur de tous les Entablemens, ou qu'elles vont croiſſant par des proportions égales. Dans la ſeconde Partie je determine les grandeurs & les caracteres particuliers des membres dont toutes les Colonnes ſont compoſées dans tous les Ordres; ce que je fais par les exemples que je rapporte, tant des ouvrages Antiques que des écrivains Modernes. Or bien que ce que je rapporte de l'Antique ſoit une choſe plus difficile à verifier que ce que j'ay pris dans les Modernes, le Livre que Mr. Deſgodets a depuis peu fait imprimer des Anciens Edifices de Rome, donnera une grande facilité aux Lecteurs qui ſeront curieux de s'inſtruire de ces choſes; de meſme qu'il m'a ſervi pour ſçavoir au juſte les differentes proportions qui ont eſté priſes par cet Architecte, avec une tres grande exactitude.

TABLE DES CHAPITRES
DE LA PREMIERE PARTIE.

CHAP. I. *CE que c'eſt qu'Ordonnance & Ordre d'Architecture.* 1
II. *De la meſure qui doit regler les proportions des Ordres.* 3
III. *De la proportion generale des trois parties principales des Colonnes entieres.* 6
IV. *De la hauteur des Entablemens.* 7
V. *De la longueur des Colonnes.* 11
VI. *De la hauteur des Piedeſtaux entiers.* 15
VII. *De la Proportion des parties des Piedeſtaux.* 17
VIII. *De la diminution & du renflement des Colonnes.* 20
IX. *De la Saillie de la Baſe des Colonnes.* 24
X. *De la Saillie de la Baſe, & de la Corniche des Piedeſtaux.* 26
XI. *De la Saillie que doivent avoir les Corniches des Entablemens.* 28
XII. *De la proportion des Chapiteaux.* 30
XIII. *De la proportion que doit avoir l'Aſtragale & l'Orle du Fuſt des Colonnes.* 31

TABLE DES CHAPITRES
DE LA SECONDE PARTIE.

CH. I. *De l'Ordre Toſcan.* 35
II. *De l'Ordre Dorique.* 43
III. *De l'Ordre Ionique.* 55
IV. *De l'Ordre Corinthien.* 69
V. *De l'Ordre Compoſite.* 83
VI. *Des Pillaſtres.* 93
VII. *De l'abus du changement des proportions.* 96
VIII. *De quelques autres abus introduits dans l'Architecture moderne.* 112

ORDONNANCE
DES CINQ ESPECES
DE COLONNES
Selon la Methode des Anciens.

PREMIERE PARTIE.

Des choſes communes à tous les Ordres.

CHAPITRE PREMIER.

Ce que c'eſt qu'Ordonnance & Ordre d'Architecture.

L'ORDONNANCE, ſelon Vitruve, eſt ce qui regle la grandeur de toutes les parties d'un baſtiment par rapport à leur uſage. Or on entend par les parties d'un baſtiment, non ſeulement les pieces dont il eſt compoſé, telles que ſont une cour, un veſtibule, une ſale ; mais auſſi celles qui entrent dans la conſtruction de chacune des pieces, telles que ſont les Colonnes entieres, qui comprennent le piedeſtail, la colonne & l'entablement compoſé d'architrave, de friſe, & de corniche, qui ſont les ſeules, dont il s'agit icy, & dont l'Ordonnance regle les proportions, leur donnant à chacune les meſures convenables aux uſages auſquels elles ſont deſtinées ; comme d'eſtre les unes plus ou moins fortes, & propres à ſoutenir un grand faix, ou plus ou moins capables de reçevoir les ornemens delicats, dont on les peut enrichir par de la ſculpture ou par des moulures : car ces ornemens & enrichiſſemens appartiennent auſſi à l'Ordonnance, & donnent des caracteres meſme plus viſibles pour deſigner & regler les Ordres, que ne font les proportions ; dans leſquelles neanmoins conſiſtent les differences les plus eſſentielles des Ordres ſelon Vitruve.

CHAP. I. L'Ordre d'Architecture eſt donc ce qui eſt reglé par l'Ordonnance, lors qu'elle preſcrit les proportions des colonnes entieres, & qu'elle determine la figure de certaines parties qui leur conviennent ſelon les proportions differentes qu'elles ont. La proportion des colonnes prend ſes differences de leur hauteur plus ou moins grande comparée à leur groſſeur ; & la figure des membres particuliers qui leur convient ſuivant leur proportion, prend ſes differences de la ſimplicité ou de la richeſſe des ornemens de leurs chapiteaux, de leurs baſes, de leurs cannelures, & des modillons, ou mutules, qui ſe mettent dans leurs corniches.

Ainſi dans les trois Ordres des Anciens qui ſont le Dorique, l'Ionique, & le Corinthien ; le Dorique qui eſt le plus maſſif, a dans toutes ſes parties une groſſiereté & une ſimplicité qui le diſtingue des autres : car ſon chapiteau n'a ny volutes, ny feüilles, ny caulicoles : la baſe, quand on luy en donne une, eſt compoſée de thores fort gros, ſans aſtragales & avec une ſeule ſcotie : ſes cannelures ſont plattes & en moindre nombre qu'aux autres Ordres, & ſes mutules ne ſont que comme un ſimple tailloir ſans conſole & ſans feüillage. Au contraire le Corinthien a dans ſon chapiteau pluſieurs ornemens delicats que la ſculpture luy donne, y taillant deux rangs de feüilles, d'où ſortent des tiges ou caulicoles recouvertes par des volutes : ſa baſe eſt enrichie de deux aſtragales & d'une double ſcotie : ſes modillons ſont delicatement taillés en conſoles ornées de feüilles pareilles à celles du chapiteau. Les ornemens de l'Ordre Ionique ſont moyens entre les extremitez des deux autres Ordres ; ſa baſe eſtant par le bas ſans thore, ſon chapiteau n'ayant point de feüilles, & ſa corniche n'ayant que des denticules au lieu des modillons.

Les Modernes ont adjoûté aux trois Ordres des Anciens deux autres, dont ils ont reglé l'Ordonnance par proportion à celle des Ordres Anciens ; car ils en ont fait un qu'ils ont nommé Toſcan, plus groſſier & plus ſimple encore que le Dorique, & un apellé Compoſite qu'ils ont auſſi rendu plus compoſé que le Corinthien ; ſon chapiteau eſtant compoſé de celuy du Corinthien, dont il a les feüilles, & de celuy de l'Ionique, dont il emprunte les volutes ; de meſme qu'on peut dire que le Corinthien eſt compoſé de l'Ionique, dont il a les deux ſcoties & les aſtragales dans ſa baſe, & du Dorique ayant dans ſon chapiteau une gorge ou vaſe qui n'eſt point dans l'Ionique. Ces deux Ordres ſont pris dans Vitruve qui a preſcrit les proportions du Toſcan,

mais qui ne l'a point mis au nombre des Ordres ; & qui a donné l'invention du Compoſite, lors qu'il a dit qu'on peut changer le chapiteau de la colonne corinthienne en luy en faiſant un, dont les parties ſeront priſes dans le chapiteau Ionique & dans le Corinthien : mais il dit encore que ce changement de chapiteau ne doit point établir un nouvel Ordre, parce que la proportion de la colonne n'en eſt pas changée, ce chapiteau eſtant de la meſme hauteur que celuy de l'Ordre Corinthien, qui fait un Ordre different de l'Ionique, à cauſe que ſon chapiteau plus petit que le Corinthien, rend toute la colonne plus courte. Ce qui fait voir, que ſelon Vitruve, la proportion eſt plus eſſentielle pour determiner les Ordres, que ne ſont les caracteres ſinguliers de la figure de leurs parties. CH. II.

CHAPITRE II.

De la Meſure qui doit regler les Proportions des Ordres.

POUR determiner les grandeurs qui font les proportions des membres, dont les colonnes ſont compoſées, & dans leſquelles conſiſte la principale difference des Ordres, les Architectes ont employé deux manieres. La premiere eſt qu'on prend une grandeur certaine, laquelle eſt ou mediocre ou tres-petite : on ſe ſert de la mediocre, qui eſt le diametre du bas de la colonne apellé module, quand il faut regler les grandeurs qui paſſent beaucoup celle du diametre ou module ; ce qui ſe fait en prenant, par exemple, huit ou neuf diametres pour la hauteur de la colonne, & deux, trois ou quatre pour l'entrecolonnement. La grandeur tres-petite, qu'on apelle partie ou minute, & qui eſt ordinairement la ſoixantiéme partie du module, eſt employée lors qu'il s'agit d'avoir des grandeurs moindres que le module : comme quand on donne dix minutes au plinthe de la baſe Attique, ſept & demi au grand thore, cinq au petit, &c.

Dans la ſeconde maniere on ne ſe ſert point de minutes ny d'autres portions du module qui ſoient certaines & definies, mais on diviſe le module ou ces autres grandeurs definies par le module ou autrement, en autant de parties égales qu'il eſt neceſſaire : ainſi la grandeur de la baſe Attique qui eſt la moitié du module, eſt diviſée ou en trois, pour avoir la hauteur du plinthe, ou en quatre pour avoir celle du grand thore, ou en ſix pour avoir celle du petit.

CH. II. Ces deux manieres ont eſté pratiquées tant par les anciens Architectes que par les Modernes : mais la ſeconde, dont les Anciens ſe ſont ſervi, me ſemble devoir eſtre preferée à l'autre, non pas tant à cauſe qu'elle ſuppoſe toûjours le rapport d'un tout à ſes parties ; car je ne croy pas qu'il reſulte rien de là qui puiſſe eſtre agreable à la veuë, n'y ayant proprement que les rapports d'ordre ou d'égalité qui la ſatisfaſſent, parce que les autres rapports ne luy ſont pas meſme ſenſibles. Mais ce que je trouve de meilleur dans la maniere des Anciens, eſt la facilité qu'elle donne à la memoire pour retenir les meſures, à cauſe qu'elle eſt fondée ſur la raiſon, qui eſt capable de produire ce que l'on apelle reminiſcence, dont l'effet eſt bien plus certain que n'eſt celuy de la ſimple apprehenſion de la memoire. Car quand on a ſçû une fois que la troiſiéme partie de la baſe attique eſt la grandeur de ſon plinthe, que la quatriéme eſt celle de ſon thore inferieur, & que la ſixiéme eſt celle de l'autre thore, il eſt preſque impoſſible d'oublier les proportions de cette baſe. Mais il n'en eſt pas de meſme des dix, des ſept & demy, & des cinq minutes, avec leſquelles on meſure les parties de cette baſe ; parce que les rapports que ces nombres ont les uns aux autres, ne ſont connus & faciles à retenir qu'à cauſe que dix eſt la troiſiéme partie, que ſept & demy eſt la quatriéme, & que cinq eſt la ſixiéme des trente minutes qui font la hauteur de toute la baſe.

Ce qui a obligé les Modernes à ſe ſervir toûjours des mêmes minutes, eſt le beſoin qu'ils ont eu ſouvent de marquer des grandeurs qui n'ont point de proportion, ny avec la grandeur du module entier, ny avec celle des autres parties ; comme quand le plinthe de la baſe attique au lieu de dix minutes n'en a que neuf & demy, ou qu'il en a dix & demy : Et ils ont été obligez d'en uſer ainſi, à cauſe qu'ils ne ſe ſont propoſé de donner les meſures que des ouvrages qui nous reſtent des Anciens, qui apparemment n'eſtant point les vrais originaux, n'ont pû avoir la juſte preciſion des proportions que les premiers Inventeurs leurs avoient données : n'y ayant aucune apparence qu'ils euſſent eu quelque raiſon d'approcher ſi prés d'une diviſion ſans la faire juſte.

Comme on n'a intention dans cét Ouvrage de donner des proportions que par des grandeurs, qui ont toutes rapport les unes aux autres, & approcher ainſi autant qu'on pourra des vrayes qui ont été établies par les Anciens ; on ne ſe ſervira auſſi que de leur maniere de meſurer. De meſme donc que

Vitruve

CH. II.

Vitruve dans l'Ordre Dorique a diminué le module, qui dans les autres Ordres ſe prend du diametre du bas de la colonne, & a reduit ce grand module à un moyen, qui eſt le demy diametre ; on le reduit icy au tiers par la même raiſon que Vitruve a euë, qui eſt la commodité de determiner ſans fraction pluſieurs grandeurs par ſon moyen : car dans l'Ordre Dorique outre que la hauteur de la baſe, ainſi que dans les autres Ordres, eſt determinée par un de ces modules moyens; ce même module donne encore les hauteurs du Chapiteau, de l'Architrave, des Triglyphes & des Metopes. Mais noſtre petit module pris du tiers du diametre du bas de la colonne, a des utilitez qui s'étendent bien plus loin ; car par ſon moyen on determine ſans fraction les hauteurs des piedeſtaux, celles des colonnes & des entablemens dans tous les Ordres.

De même donc que le grand module, qui eſt le diametre de la colonne a ſoixante minutes, & que le module moyen en a trente, noſtre petit en a vingt; en ſorte que le grand module en a trois petits, le moyen en a un & demy ; deux grands modules font ſix petits, deux moyens en font trois, &c. Ainſi qu'il ſe voit dans la Table qui ſuit.

TABLE DES MODULES.

Grand module	Min.	Moyen module	Min.	Petit module	Min.
		I. contient	30	I. contient	10 / 20
				II.	30 / 40
I. contient	60	II.	60	III.	50 / 60
		III.	90	IV.	70 / 80
				V.	90 / 100
II.	120	IV.	120	VI.	110 / 120
		V.	150	VII.	130 / 140
				VIII.	150 / 160
III.	180	VI.	180	IX.	170 / 180
		VII.	210	X.	190 / 200
				XI.	210 / 220
IV.	240	VIII.	240	XII.	230 / 240
		IX.	270	XIII.	250 / 260
				XIV.	270 / 280
V.	300	X.	300	XV.	290 / 300

Ch. III. Ce que l'on appelle ordinairement partie, qui eſt la trentiéme partie du demy diametre de la colonne, ſera toûjours appellé minute dans ce Traité, pour éviter l'equivoque, que ce nom de partie cauſeroit, parce qu'il ne ſignifie point icy une certaine partie comme fait le nom de minute; mais la quote partie, c'eſt à dire la troiſiéme, la cinquiéme, &c. d'une autre partie.

CHAPITRE III.

De la proportion generale des trois parties principales des colonnes entieres.

LEs colonnes entieres dans chaque Ordre ſont compoſées de trois parties principales, qui ſont le Piedeſtail, la Colonne & l'Entablement. Chacune de ces parties eſt encore compoſée de trois autres : car le Piedeſtail a ſa Baſe, ſon Dé ou Tronc & ſa Corniche : La Colonne a ſa Baſe, ſon Fuſt ou Tige & ſon Chapiteau : & l'Entablement eſt compoſé de l'Architrave, de la Friſe & de la Corniche. Les hauteurs de ces trois principales parties entieres ſont determinées par un nombre certain de nos petits modules : car comme on fait les entablemens dans tous les Ordres toûjours égaux ſuivant ma ſuppoſition, on leur donne à chacun ſix petits modules, qui font deux diametres ou grands modules. Mais la hauteur du piedeſtail eſtant differente dans chaque Ordre, de même que celle de la colonne, ces parties vont toûjours en croiſſant par des proportions égales, à meſure que les Ordres ſont plus legers & moins maſſifs. Or cette augmentation eſt toûjours d'un module dans les piedeſtaux, & de deux dans les colonnes : de maniere que le piedeſtail Toſcan qui eſt égal à ſon entablement, a ſix modules, le Dorique en a ſept, l'Ionique en a huit, le Corinthien neuf, & le Compoſite dix.

Tout de même les colonnes avec leur baſe & leur chapiteau, ayant leur augmentation, ainſi qu'il a été dit de deux modules, il s'enſuit que la Toſcane ayant vingt-deux modules, la Dorique en a vingt-quatre, l'Ionique vingt-ſix, la Corinthienne vingt-huit, & la Compoſite trente.

Enfin les proportions des trois parties qui compoſent les piedeſtaux ſont auſſi pareilles dans tous les Ordres, car la baſe eſt toûjours la quatriéme partie du piedeſtail, & la corniche la huitiéme ; le ſocle de la baſe a toûjours les deux tiers de la baſe, & il s'enſuit de-là que la hauteur du dé comprend ce qui reſte de toute la hauteur du piedeſtail qui eſt déja determinée.

La colonne a encore ſa baſe d'une même hauteur dans tous les Ordres : ſçavoir d'un module & demy, qui eſt le demy diametre du bas de la colonne. Les chapiteaux ſont auſſi d'une même hauteur dans l'Ordre Toſcan, & dans le Dorique leur hauteur eſtant égale à celle de la baſe. A l'Ordre Corinthien & au Compoſite elle eſt pareille auſſi, étant de trois modules & demy. L'Ionique ſeul a une proportion qui luy eſt particuliere. CH. IV.

Les hauteurs des parties des entablemens ont des proportions moins regulieres : Ce qu'ils ont de commun, eſt que dans tous les Ordres hormis dans le Dorique, les entablemens ont l'architrave & la friſe d'une même hauteur, ces parties eſtant chacune de ſix-vingtiémes de l'entablement, & la corniche de huit-vingtiémes ; car pour ce qui eſt de l'Ordre Dorique, il a neceſſairement ſes proportions à part, leſquelles ſont reglées par les triglyphes & par les metopes.

Pour ce qui eſt des largeurs ou ſaillies, elles ſont determinées par les parties du petit module diviſé en cinq ; de maniere que par exemple la diminution des colonnes eſt toûjours d'une de ces cinquiémes, la ſaillie de l'orle du bas de la colonne eſt auſſi d'une de ces cinquiémes à prendre du nu du bas de la colonne ; la ſaillie de la baſe eſt de trois de ces cinquiémes, & ainſi du reſte. Or cette cinquiéme partie contient quatre minutes.

L'explication & la verification de toutes ces proportions ſe trouvera dans les chapitres ſuivans.

CHAPITRE IV.

De la hauteur des entablemens.

IL n'y a rien où les Architectes ſoient moins d'accord que ſur la proportion des hauteurs des entablemens, à l'égard de la groſſeur des colonnes : car il ne ſe trouve preſque point d'ouvrage, tant des anciens que des modernes où cette proportion ne ſoit differente ; y ayant des entablemens qui ſont prés d'une fois plus grands que d'autres, ainſi qu'il ſe voit à l'entablement du Frontiſpice de Neron, comparé à celuy du Temple de Veſta prés de Tivoli.

Cette proportion neanmoins devroit étre la mieux reglée de toutes, n'y en ayant aucune qui ſoit de plus grande importance, ny qui choque davantage, quand elle n'eſt pas raiſonnable ; parce que ſon défaut eſt plus facile à connoître qu'aucun autre. Il eſt certain qu'entre les regles d'Architecture, les principales

CH. IV. ſont celles qui appartiennent à la ſolidité ; & qu'il n'y a rien meſme qui detruiſe davantage la beauté d'un édifice, que lorſque dans les parties qui le compoſent, on remarque des proportions contraires à ce qui doit établir cette ſolidité ; comme quand ces parties paroiſſent n'eſtre pas capables de ſouſtenir ce qu'elles portent, & d'eſtre portées par ce qui les ſouſtient. Or cela eſt principalement remarquable dans les entablemens & dans les colonnes, la groſſeur des colonnes eſtant ce qui les rend capables de ſouſtenir, de meſme que la hauteur des entablemens proportionnée à cette groſſeur, eſt ce qui les rend & les fait paroiſtre capables d'eſtre ſoutenus. D'où il s'enſuit que la hauteur des entablemens devroit eſtre reglée par la groſſeur des colonnes ; & que s'il eſtoit neceſſaire de mettre quelque diverſité dans les entablemens des differens Ordres, où les colonnes d'une pareille groſſeur ſont plus longues dans les uns que dans les autres, il faudroit donner moins de hauteur aux entablemens, lorſque les colonnes ſont plus longues ; parce que la longueur d'une colonne la rend & la fait paroiſtre plus foible. Cependant le contraire de cela ſe trouve pratiqué par les Architectes des ouvrages de l'Antique, où les entablemens ont beaucoup plus de hauteur à proportion de la groſſeur de la colonne, dans les Ordres où les colonnes ſont les plus longues, tels que ſont le Corinthien & le Compoſite, que dans le Dorique & dans l'Ionique où elles ſont plus courtes.

Dans les trois ſortes d'Architecture, qui ſont l'Ancienne que Vitruve nous a enſeignée, l'Antique que nous étudions dans les ouvrages des Romains, & la Moderne, dont nous avons des livres écrits depuis ſix vingts ans ; il ſe trouve que Vitruve & la pluſpart des modernes ont été à l'égard de la proportion des entablemens dans un excez oppoſé à celuy des Architectes de l'Antique, qui ont fait des entablemens d'une grandeur qui paroiſt inſupportable, tels qu'ils ſont au frontiſpice de Neron, & aux trois colonnes du marché de Rome, qu'on appelle communement Campo Vaccino ; de même que les modernes en ont fait de trop meſquins, tels que ſont ceux que Bullant & de Lorme ont fait ſur les regles de Vitruve, leſquels n'ont pas la moitié de ceux de l'Antique. De maniere qu'il ſemble que les Romains, Auteurs de l'Antique, ayant trouvé que les entablemens de l'Ancienne Architecture propoſez par Vitruve eſtoient trop petits, & voulant corriger ce défaut, ſe ſont jettez dans une autre extremité peut-eſtre auſſi vitieuſe ; & que quelques-uns des modernes s'eſtant apperçus de

cet

cet excez, ſe ſont remis à l'ancienne maniere ; au lieu qu'ils devoient approuver le deſſein que les Romains avoient eu, de remedier au défaut des Anciens, & eſtre contens de condamner ſeulement leur excez. CH. IV.

Quelques-uns cherchant la raiſon de cette grande diverſité de la hauteur des entablemens, ont dit que la differente grandeur des Edifices & la nature des Ordres, qui ſont les uns plus, les autres moins maſſifs, pouvoient eſtre cauſe de ce changement de proportion, puiſque Vitruve a donné des regles, ſuivant leſquelles une colonne de vingt-cinq piez doit avoir ſon architrave d'une douziéme plus haut qu'une colonne de quinze. Mais il paroiſt que les Architectes n'ont point eu d'égard à cette raiſon, puiſqu'ils ont fait des entablemens à de petites colonnes, plus grands à proportion qu'à de grandes ; ainſi qu'il ſe voit au Pantheon, où les colonnes des Autels qui n'ont que le quart de celles du portique, ont leur entablement beaucoup plus grand. On n'a point ſuivy non-plus la proportion des Ordres, puiſque les plus maſſifs, tels que ſont le Toſcan & le Dorique, qui par cette raiſon les devoient avoir les plus grands, les ont plus petits à proportion, que le Corinthien & que le Compoſite.

Je ne pretens pas me rendre l'arbitre d'un differend qui eſt entre de ſi grands perſonnages, & ſi je dis mon ſentiment ſur ce ſujet, & ſur le reſte des proportions qui ſe trouvent avoir eſté pratiquées ; je ne veux point que mon jugement paſſe pour autre, que pour celuy que les Juriſconſultes appellent le jugement des Ruſtiques, qui ſe donnoit dans les cauſes où les choſes eſtoient tellement embroüillées, que les Juges les plus éclairez n'y pouvoient rien connoiſtre ; ce jugement eſtoit de partager le differend par la moitié. Car je croy que n'y ayant rien qui nous puiſſe faire connoiſtre quelle eſt la raiſon de cette grande diverſité, on ne peut faire autre choſe pour établir une regle certaine avec quelque probabilité, que de tenir le milieu en prenant une meſure qui ait quelque rapport avec celle de la colonne, tel qu'eſt le double de ſon diametre, & qui ſoit également diſtante des extremitez qui ſe trouvent dans les ouvrages antiques.

Car ſi l'on m'objecte qu'il y a des Auteurs & des ouvrages où les meſures ſont plus petites que celles que je propoſe, j'oppoſeray d'autres Auteurs & d'autres ouvrages auſſi autentiques où elles ſont plus grandes. Il faudra donc ſe ſouvenir dans la ſuite, que c'eſt par cette raiſon que je prens toûjours

CH. IV. pour regle & pour meſure des grandeurs, celle qui ſera moyenne & à peu prés également diſtante des extremitez qui ſe trouvent dans les exemples autentiques que je rapporte ; ne croyant pas qu'il faille s'arreſter à peu de minutes, lorſqu'il s'agira de reduire cette grandeur à une proportion juſte & à un nombre entier & non rompu.

La Table qui ſuit a cinq colonnes, pour les cinq Ordres, dans chacune deſquelles je mets le nombre des minutes, que les entablemens dont je rapporte les exemples, ont de plus ou de moins que les ſix-vingts minutes, que contiennent les deux diametres ou ſix petits modules, que je donne à tous les entablemens. Car elle fait voir que s'il y a quelques entablemens plus petits que celuy que je propoſe, tels que ſont l'entablement du Temple de la Sibylle, qui eſt plus petit de vingt & une minute, celuy de Vignole qui l'eſt de trente, & celuy de Bullant qui l'eſt de trente-ſept ; il y en a auſſi qui ſont plus grands, comme celuy des trois colonnes du marché de Rome, qui eſt plus grand de trente-ſix, & celuy du Coliſée qui l'eſt de vingt-ſix.

TABLE DES ENTABLEMENS.

Toſcan		Dorique		Ionique		Corinthien		Compoſite	
minutes		minutes		minutes		minutes		minutes	
Vitruve 15		Coliſée 26	plus	Temp.de la F.V. 18	plus	T.de la Paix 8	plus	Arc des Lions 34	plus
Scamozzi 11		Scamozzi 27		Vignole 18		Port.de Sep. 12		Serlio 30	
Vignole 15		Vitruve 15		Th. de Mar. 25		P.de Lorme 19		Vignole 30	
Palladio 16	moins	Bullant 15		Coliſée 26		T.de Nerva 24		Arc de Sept. 19	moins
Serlio 3		Serlio 13	moins	Palladio 11	moins	Les 3.Colon. 36	moins	Arc de Titus 19	
		Palladio 12		Serlio 13		F.de Neron 47		T. de Bacch. 2	
		Vignole 10		Scamozzi 15		Scamozzi 0		Palladio 0	
		Barbaro 8		De Lorme 16		Palladio 6		Scamozzi 3	
		Th.de Mar. 7		Vitruve 19		Vignole 12			
		De Lorme 5		Bullant 35		Serlio 14			
						Vitruve 19			
						T.de la Sib. 21			

On voit encore par cette Table, que le ſeul Toſcan dans les Auteurs a l'entablement toûjours plus petit que les deux diametres que je luy donne : & je ne croy pas qu'on puiſſe dire pourquoy cela eſt ainſi, puiſque le Dorique a quelquefois un entablement plus grand que l'Ionique, Scamozzi luy ayant donné

jusqu'à vingt-sept minutes au delà des 120 ; & le plus grand entablement qui se voye dans l'Ionique estant celuy du Theatre de Marcellus qui n'excede les 120 minutes que de 25. Et il y auroit plus de raison de donner un grand entablement à l'Ordre Toscan qu'au Dorique, par la raison de la grosseur & de la force qui est dans la colonne Toscane, à cause qu'elle est courte à proportion de sa grosseur, ainsi qu'il a esté dit. CH. V.

CHAPITRE V.

De la longueur des Colonnes.

IL n'est pas plus aisé de deviner quelle est la raison de la diversité des longueurs que les Architectes ont donné aux Colonnes d'un même Ordre, que de la diversité de la hauteur de leurs entablemens dans les Ordres differens. Vitruve fait les Colonnes Doriques des Temples plus courtes qu'aux Portiques de derriere les Theatres, sans en dire d'autre raison, sinon qu'elles doivent avoir plus de majesté aux Temples qu'autre-part. Palladio qui semble avoir pratiqué la même chose, en donnant plus de hauteur aux Colonnes qui sont sur des Piedestaux, qu'à celles qui n'en ont point, l'a fait encore avec moins de raison : car il paroist inutile d'alonger les Colonnes, dont les Piedestaux sont déja comme une espece d'alongement. Serlio qui fait une colonne d'un tiers plus courte qu'une autre quand elle est Isolée, se donne une licence qui n'a point d'exemple ; & les raisons qu'il apporte du besoin qu'une Colonne Isolée a d'étre plus forte qu'une autre, sont bonnes, mais il en abuse : car comme l'on peut remedier à la foiblesse des Colonnes Isolées, en les mettant prés à prés, je ne croy pas qu'on doive recourir au changement de proportion, sans une plus grande necessité.

Nonobstant la grande diversité de longueur que les colonnes ont dans les mêmes Ordres, ordonnez par des Auteurs differens, elles ne laissent pas d'avoir toûjours une pareille proportion dans les divers Ordres, comparez les uns aux autres, ce qui fait qu'elles vont croissant à mesure que les Ordres sont moins grossiers : Mais cette augmentation se trouve plus grande dans des Ordonnances que dans d'autres. Car dans l'Antique elle n'est que de cinq modules ou demy diametres, pour les cinq Ordres ; la colonne la plus courte qui est la Toscane, ayant quinze modules, & la plus grande qui est la Composite en ayant vingt. Dans Vitruve cette augmentation est aussi de cinq modules,

CHAP. V. mais elle va de quatorze modules à dix-neuf. Les Modernes l'ont fait plus grande, car elle eſt dans Scamozzi de cinq modules & demy, dans Palladio & dans Serlio de ſix, ainſi qu'il ſe voit dans la Table qui ſuit, où il faut remarquer que le détail que j'y fais des grandeurs, que les Architectes differens ont donné aux colonnes, eſt pour en tirer une qui ſoit moyenne entre les extremitez des unes & des autres, ſuivant ce que j'ay déja fait à l'égard des hauteurs des entablemens.

Ainſi je ſuppoſe la hauteur de la colonne Toſcane devoir eſtre environ de quinze modules, & je luy en donne 14 $\frac{2}{3}$ qui font vingt-deux de mes petits modules, parce que cette meſure eſt moyenne entre les quatorze du Toſcan de Vitruve, & les ſeize de la Colonne Trajane. Je ſuppoſe tout de même la hauteur de la colonne Dorique devoir eſtre de ſeize modules, qui font vingt-quatre de mes petits modules ; par ce que cette meſure eſt moyenne entre les quatorze de Vitruve, & les dix-neuf du Coliſée. Je donne auſſi à la Colonne Ionique dix-ſept modules & un tiers, qui font vingt-ſix petits modules, parce que cette grandeur eſt moyenne entre les ſeize de Serlio, & les dix-neuf du Coliſée La Colonne Corinthienne a ainſi dix-huit modules & deux tiers, qui font vingt-huit petits modules, parce que cette hauteur eſt moyenne entre les ſeize modules ſeize minutes du Temple de la Sibylle, & les vingt modules ſix minutes des trois Colonnes du Marché de Rome. La Colonne Compoſite par la même methode a vingt modules ordinaires, qui font trente des petits ; parce que cette grandeur eſt moyenne entre les vingt de l'Arc de Titus, & les dix-neuf & demy du Temple de Bacchus.

TABLE

TABLE DES LONGUEURS DES COLONNES.

		Grandeur moyenne.	
	Modules moyens.	Modules moyens.	Petits modules.
Toſcan.	Vitruve 14	14 $\frac{2}{3}$	22
	Colonne Trajane 16		
	Palladio 14		
	Scamozzi 15		
	Serlio 12		
	Vignole 14		
Dorique.	Vitruve aux Temples 14	16	24
	Vitruve aux Portiq. des Temp. 15		
	Coliſée 19		
	Theatre de Marcellus 15 $\frac{2}{3}$		
	Scamozzi 17		
	Vignole 16		
Ionique.	Coliſée 19—2	17 $\frac{1}{3}$	26
	Theatre de Marcellus 17 $\frac{2}{3}$		
	Palladio 18		
	Serlio 16		
	Vitruve 17		
Corinthien.	Portique du Pantheon 19--16	18 $\frac{2}{3}$	28
	Temple de Veſta 19--9		
	Temple de la Sibylle 16--16		
	Temple de la Paix 19--2		
	Trois Colonnes de C. V. 20--6		
	Temple de Fauſtine 19		
	Baſilique d'Antonin 20		
	Portique de Septimius 19--8		
	Arc de Conſtantin 17--7		
	Coliſée 17--17		
	Vitruve 19		
	Serlio 18		
Compoſite.	Arc de Titus 20	20	30
	Temple de Bacchus 19 $\frac{1}{2}$		
	Scamozzi 19 $\frac{1}{2}$		
	Arc de Septimius 19--9		

Si l'on m'objecte, que dans l'Antique & dans quelques-uns des Architectes Modernes on ne trouve point que la progreſſion

CH. V. de l'augmentation de la hauteur des Colonnes ait eſté obſervée dans l'Ordre Compoſite, ainſi qu'elle eſt dans les autres, & que la Colonne Compoſite & la Corinthienne ſont quelque-fois d'une même hauteur, ainſi qu'il paroiſt par les exemples qui ſont dans la Table ; je diray que la diſtinction des Ordres, eſtant principalement dépendante de la proportion qui eſt entre la longueur de la Colonne & ſa groſſeur, il faut, ſi l'on veut que l'Ordre Compoſite faſſe un Ordre different du Corinthien, que cette proportion ſoit differente. Et c'eſt ce qui a fait dire à Vitruve, que les Colonnes, auſquelles on faiſoit de ſon temps des Chapiteaux que l'on compoſoit des ornemens pris dans les autres Ordres, ne faiſoient pas d'Ordre different du Corinthien, parce que ces Colonnes n'eſtoient pas plus longues que les Corinthiennes. On pourroit encore objecter que cette progreſſion d'augmentation eſt contraire aux regles de Vitruve, qui fait la Tige de la Colonne Ionique & celle de la Corinthienne d'une même hauteur, au lieu que nous la faiſons plus courte dans la Corinthienne. Mais il eſt vray que les proportions de l'Architecture Ancienne ont eſté changées en cela comme en beaucoup d'autres choſes, par les Auteurs de l'Architecture Antique, que tous les Modernes ſuivent, à la reſerve de Scamozzi, qui fait la Tige de la Colonne Corinthienne à peu prés égale à celle de l'Ionique.

Or parce qu'il eſt raiſonnable que la progreſſion de l'augmentation de chaque Colonne dans les differens Ordres ſoit égale ; aprés avoir établi la ſomme entiere des quatre progreſſions qui ſont depuis le Toſcan juſqu'au Compoſite, laquelle je faits de cinq modules moyens & dix minutes, afin qu'elle ſoit moyenne entre les cinq modules de l'Antique & les cinq & demy des Modernes ; je partage cette ſomme qui fait cent ſoixante minutes en quatre parties égales, donnant quarante minutes à la progreſſion de chaque Ordre. Et ainſi ayant fait la Colonne Toſcane de quatorze modules moyens & vingt minutes, je fais la Dorique de ſeize modules, l'Ionique de dix-ſept modules dix minutes ; la Corinthienne de dix-huit modules vingt minutes ; & la Compoſite de vingt modules. Mais parce que ces nombres rompus des modules moyens ſont difficiles à retenir, je me ſerts de mes petits modules qui ſont chacun de vingt minutes, & je donne vingt-deux modules à la Colonne Toſcane, vingt-quatre à la Dorique, vingt-ſix à l'Ionique, vingt-huit à la Corinthienne, & trente à la Compoſite, la progreſſion eſtant par tout de deux de mes petits modules, qui ſont les quarante minutes.

CHAPITRE VI.

De la hauteur des Piedeſtaux entiers.

QUoy que les Piedeſtaux appellez Stylobates par les Anciens, ne ſoient point une partie eſſentielle à la Colonne entiere, comme la Baſe, le Chapiteau, l'Architrave, la Friſe & la Corniche ; les Modernes les ont neanmoins adjoûtez aux autres membres qui compoſent la Colonne entiere, & leur ont donné des proportions.

On ne trouve rien autre choſe dans Vitruve des Stylobates, ſinon qu'il y en avoit de deux eſpeces, ſçavoir un Continu & un comme Recouppé, en autant de parties qu'il y avoit de Colonnes poſées deſſus, ce que cét Auteur appelle un Stylobate, fait en maniere d'Eſcabeaux ; chaque partie du Stylobate Continu, laquelle fait une ſaillie au droit de chaque Colonne, eſtant comme un eſcabeau, ſur lequel la Colonne eſt poſée : mais il ne dit rien des proportions ny des uns ny des autres.

Dans l'Antique on voit des Piedeſtaux continus au Temple de Veſta à Tivoli, à celuy de la Fortune Virile & à l'Arc qu'on nomme des Orfévres. Les Piedeſtaux Recoupez ſe voyent au Theatre de Marcellus, aux Autels du Pantheon, au Coliſée, aux Arcs de Titus, de Septimius, & de Conſtantin. Les proportions de ces Piedeſtaux, qui ne ſont que pour l'Ionique, le Corinthien & le Compoſite, ſont à l'ordinaire fort differentes dans chaque Ordre, mais elles ont neanmoins quelque rapport, en ce que ces Piedeſtaux de même que les Colonnes ont une progreſſion d'augmentation preſque pareille, ſçavoir d'environ un module : la moyenne hauteur dans l'Ionique eſtant de cinq modules, dans le Corinthien de ſix, & dans le Compoſite de ſept & demy.

Les Modernes ont donné la regle des hauteurs pour les Piedeſtaux entiers des cinq Ordres : la pluſpart les augmentent d'Ordre en Ordre, avec une progreſſion égale comme l'Antique. Vignole & Serlio ont fait des Piedeſtaux d'une même hauteur dans des Ordres differens. La ſomme de l'augmentation depuis le Toſcan juſqu'au Compoſite eſt differente dans ces Auteurs, de même qu'elle l'eſt dans l'Antique, depuis l'Ionique juſqu'au Compoſite ; & dans tous les exemples rapportez dans la Table qui ſuit elle va depuis deux modules juſqu'à quatre.

Pour reduire toutes ces diverſitez à une mediocrité moyenne entre les extremitez qu'elles tiennent, je donne ſuivant la

CH. VI. methode que j'ay proposée au troisiéme chapitre, quatre demy diametres ou modules à tout le Piedestail Toscan, qui est six de mes petits modules ; & cette hauteur est moyenne entre les grandeurs extrêmes, c'est à dire entre le plus grand & le plus petit des Piedestaux, que les Auteurs ont donné à cet Ordre : & je donne aussi au Piedestail Composite six demy diametres & demy, qui font dix de mes modules ; ce qui est encore une grandeur moyenne entre les extremitez des grandeurs qui luy ont esté données : d'où il s'ensuit que la somme de l'augmentation est de deux demy diametres deux tiers, laquelle estant partagée en quatre, donne deux tiers de module ou demy diametre à chaque augmentation qui fait un des petits modules. De maniere que le Piedestail Toscan est de six petits modules, le Dorique est de sept, l'Ionique de huit, le Corinthien de neuf, & le Composite de dix ; la progression estant d'un module, ainsi que l'on peut voir dans la Table, où la plus grande hauteur dans le Toscan, laquelle est de cinq modules dans Vignole jointe à la plus petite qui est de trois dans Palladio, fait le nombre de huit modules, dont la moitié fait les quatre de la grandeur moyenne que je prens, & qui ont rapport à six petits modules. Dans l'Ordre Dorique la plus grande hauteur qui est de six modules dans Serlio jointe à la plus petite, qui est de quatre modules cinq minutes dans Palladio, fait le nombre de six modules cinq minutes, dont la moitié est les quatre modules vingt minutes, qui répondent à sept petits modules. Dans l'Ionique la plus grande hauteur qui est de sept modules douze minutes au Temple de la Fortune Virile, jointe à la plus petite qui est de trois modules huit minutes dans le Theatre de Marcellus, fait le nombre de dix modules vingt minutes, dont la moitié est les cinq modules dix minutes, qui répondent à huit petits modules. Dans le Corinthien, la plus grande hauteur qui est de sept modules vingt-huit minutes dans les Autels du Pantheon, jointe à la plus petite qui est de quatre modules deux minutes dans le Colisée, fait le nombre de douze modules, dont la moitié est les six modules, qui répondent à neuf petits modules. Dans le Composite la plus grande hauteur qui est de sept modules huit minutes dans l'Arc des Orfévres, jointe à la plus petite, qui est de six modules deux minutes dans Scamozzi, fait le nombre de treize modules dix minutes, dont la moitié est six modules vingt minutes, qui répondent à dix petits modules.

TABLE

TABLE DE LA HAUTEUR DES PIEDESTAUX.

		Modules	minutes	Grandeur moyenne. Module moyen	Petit module.
Toſcan.	Palladio	3	0	4	6
	Scamozzi	3	12		
	Vignole	5	0		
	Serlio	4	15		
Dorique.	Palladio	4	5	4 - 20 min.	7
	Scamozzi	4	8		
	Vignole	5	4		
	Serlio	6	0		
Ionique.	Temple de la Fortune Virile	7	12	5 - 10	8
	Theatre de Marcellus	3	8		
	Coliſée	4	22		
	Palladio	5	4		
	Scamozzi	5	0		
	Vignole	6	0		
	Serlio	6	0		
Corinthien.	Autels du Pantheon	7	28	6	9
	Coliſée	4	2		
	Palladio	5	1		
	Scamozzi	6	11		
	Vignole	7	0		
	Serlio	6	15		
Compoſite.	Arc des Orfévres	7	8	6 - 20	10
	Palladio	6	7		
	Scamozzi	6	2		
	Vignole	7	0		
	Serlio	7	4		

CHAPITRE VII.

De la Proportion des parties des Piedeſtaux.

LE Piedeſtail eſtant compoſé de la Baſe, du Dé ou Tronc & de la Corniche ; ces parties ont des proportions fort differentes dans les ouvrages des Anciens, de même que dans

CH. VII. ceux des Modernes. La proportion qui ſe trouve generalement obſervée dans l'Antique, eſt que la Baſe eſt plus grande que la Corniche, & que des deux parties dont la Baſe eſt compoſée, le Socle eſt toûjours plus grand que les Moulures, leſquelles priſes enſemble, font le reſte de la Baſe. Parmy les Modernes Serlio & Vignole n'ont point obſervé ces proportions, car ils font le Socle plus petit que les Moulures : en quoy il ſemble qu'ils ont voulu imiter les Baſes des Colonnes, où le Plinthe qui eſt comme leur Socle, ne fait que le quart ou le tiers de la Baſe.

Palladio & Scamozzi ont ſuivy les proportions generales de l'Antique : ce qu'ils ont de plus regulier que l'Antique eſt qu'ils font toûjours la Baſe du double de la Corniche. Scamozzi dans le Compoſite, dans l'Ionique, & dans le Dorique, fait le Socle double des Moulures.

Il ne faut changer que peu de choſe aux proportions de ces trois parties, pour leur en faire avoir une reguliere par tout, telle qu'eſt celle que je leur donne, qui eſt de faire dans tous les Ordres la Baſe de la quatriéme partie de tout le Piedeſtail, la Corniche de la huitiéme, & le Socle des deux tiers de la Baſe. On peut voir dans la Table ſuivante, de combien de peu de choſe il s'enfaut, que les ouvrages Antiques & les Modernes ne s'accordent avec les proportions que je propoſe. Et l'on doit remarquer que dans les exemples que je rapporte, il ne s'agit point des proportions des Piedeſtaux par rapport aux Ordres ; mais ſeulement des proportions des parties du Piedeſtail, par rapport au Piedeſtail entier, dont la grandeur qu'il doit avoir par rapport aux Ordres, eſt reglée dans le Chapitre precedent.

Je partage donc tous les Piedeſtaux de chaque Ordre, en ſix-vingts particules, que je n'appelle point minutes, parce qu'ainſi qu'il a eſté dit, j'entens par minute, la ſoixantiéme partie du diametre de la Colonne, qui eſt une meſure certaine ; au lieu que la particule dont il s'agit icy, eſt la ſix-vingtiéme partie de châque Piedeſtail, de quelque grandeur qu'il puiſſe eſtre. Cela eſtant, je donne à la Baſe entiere du Piedeſtail trente de ces particules, qui eſt le quart de tout le Piedeſtail, & vingt au Socle, qui a les deux tiers de la Baſe, laiſſant les dix qui reſtent pour les Moulures de la Baſe. Je donne quinze de ces particules à la Corniche, & le reſte qui eſt ſoixante & quinze au Dé : Et cela ſuivant les grandeurs moyennes, priſes des exemples de l'Antique, qui ſont dans la Table ſuivante, laquelle contient le nombre des particules, que chacune des parties des Piedeſtaux a dans tous les Ordres. Ainſi pour avoir la hauteur du Socle, je joints

la plus grande hauteur, qui eſt de trente, dans le Temple de la Fortune Virile, avec la plus petite qui eſt de dix, à l'Arc de Conſtantin, qui font quarante, dont la moitie fait les vingt que je luy donne. Je trouve par la même methode les dix particules, qui font la hauteur des Moulures de la Baſe, en joignant la plus grande hauteur qu'elle ait, qui eſt dix-neuf au Temple de la Fortune Virile avec la plus petite, qui eſt onze au Coliſée, qui font trente, dont la moitié eſt les quinze que je luy donne. Enfin par la même methode je trouve les ſoixante & quinze particules, qui font la hauteur du Dé, joignant la plus grande hauteur, qui eſt de quatre-vingt-quatre à l'Arc des Orfévres, avec la plus petite, qui eſt de ſoixante & ſix au Temple de la Fortune Virile, qui font cent cinquante dont la moitié, eſt les ſoixante & quinze.

TABLE DE LA HAUTEUR DES PARTIES DES PIEDESTAUX.

		Socle	Moulures de la Baſe.	Dé	Corniche
Dorique.	Palladio	25 particul.	6 particul.	68 particul.	18 particul.
	Scamozzi	27	14	60	21
Ionique.	Temple de la Fortune Virile.	30	12	66	19
	Coliſée.	28	8	73	11
	Palladio.	22	11	70	17
	Scamozzi.	25	12	65	18
Corinthien.	Arc de Conſtantin	10	14	79	17
	Coliſée	24	11	73	12
	Palladio	19	12	73	15
	Scamozzi	18	11	77	14
Compoſite.	Arc de Titus	26	14	67	13
	Arc des Orfévres	19	9	84	11
	Palladio	21	10	74	15
	Scamozzi	21	10	74	15
	Arc de Septimius	15	14	76	14
	Grandeurs moyennes	20	10	75	15

Les Piedeſtaux ont encore cela de commun dans tous les Ordres, que la largeur de leur Dé eſt toûjours la même, eſtant

Ch. VIII. égale à la ſaillie des Baſes des Colonnes, laquelle eſt pareille dans tous les Ordres, ainſi qu'il a eſté determiné dans le troiſiéme Chapitre, & qu'il ſera expliqué dans la ſuite.

CHAPITRE VIII.

De la Diminution & du Renflement des Colonnes.

POur ſatisfaire aux deux choſes qui ſont les plus importantes dans l'Architecture : ſçavoir la ſolidité & l'apparence de la ſolidité, laquelle ainſi qu'il a déja eſté dit, fait une des principales parties de la beauté des édifices. Tous les Architectes ont rendu les Colonnes plus menuës par en haut que par embas, & c'eſt cela que l'on appelle la Diminution : Quelques-uns les ont tenuës encore un peu plus groſſes vers le milieu que vers le bas, & cela eſt ce que l'on appelle le enflement.

Vitruve veut que la diminution des Colonnes ſoit differente ſelon la grandeur & non ſelon le nombre des modules : de maniere, qu'il faut qu'une Colonne de quinze piés ſoit diminuée de la ſixiéme partie du diametre d'embas, & qu'une de cinquante piés ne le ſoit que de la huitiéme, & ainſi dans les autres grandeurs moyennes, il fait des diminutions à proportion. Mais on ne trouve point dans l'Antique, que ces regles ſoient obſervées : car les grandes Colonnes du Temple de la Paix, & du Portique du Pantheon, celles du Marché de Rome, appellé Campo Vaccino, & de la Baſilique d'Antonin, n'ont point une autre diminution que celles du Temple de Bacchus, qui ne ſont hautes que du quart des autres ; & il y en a même de fort grandes, comme celles du Temple de Fauſtine, du Portique de Septimius, du Temple de la Concorde, & des Thermes de Dioclétien, qui ont plus de diminution que d'autres plus petites de la moitié, telles que ſont celles des Arcs de Titus, de Septimius, & de Conſtantin. Enfin ces petites Colonnes qui ont moins de quinze piés, n'ont point une auſſi grande diminution qu'eſt celle de la ſixiéme partie que Vitruve leur donne, n'eſtant diminuées qu'environ de la ſeptiéme partie & demie, non plus que les grandes, qui bien qu'elles paſſent les cinquante piés de Vitruve, ne laiſſent pas d'avoir plus de diminution qu'il ne leur en preſcrit, allant juſqu'à cette même ſeptiéme partie & demie, au lieu de la huitiéme ſeulement, qu'elles devroient avoir, ſelon la regle de Vitruve.

La difference des Ordres ne fait point faire auſſi une diminu-

tion

tion differente, y ayant des petites & des grandes diminutions dans des ouvrages differens de tous les Ordres. Il faut neanmoins excepter la Colonne Toſcane, à laquelle Vitruve donne une diminution, qui va juſqu'à la quatriéme partie. Mais comme quelques-uns des Modernes n'ont pas ſuivy Vitruve en cela, & que Vignole ne luy donne de diminution que la cinquiéme, & qu'à la Colonne Trajane le ſeul ouvrage Toſcan qui nous reſte des Anciens, la diminution eſt encore bien plus petite, n'eſtant que d'une neuviéme partie; pour tenir un milieu entre ces extremitez, je donne une ſixiéme partie de diminution à la Colonne, au lieu des ſept & demie ſeulement, qu'ont celles des quatre autres Ordres. Car quoique ſuivant la raiſon s'il faloit changer la diminution ſelon les Ordres, on deût la faire moindre, plûtoſt que l'augmenter dans ceux où les Colonnes ſont les moins longues à proportion de leur groſſeur, parce que c'eſt dans celles-la que la diminution paroiſt davantage; neanmoins cette diminution que Vitruve donne à la Colonne Toſcane, eſtant ſuivie de la pluſpart des Architectes, je croy qu'il faut ayant égard à l'accoûtumance, qui eſt une des principales loix de l'Architecture, augmenter de quelque choſe cette diminution dans l'Ordre Toſcan. CH. VIII.

J'ay mis dans la Table qui ſuit, les differences des grandeurs dans les divers Ordres avec leurs diminutions, pour faire voir par ces exemples, que les Anciens n'ont point fait les diminutions differentes ſelon les differens Ordres, ny ſuivant les differentes grandeurs des Colonnes; y ayant des diminutions differentes dans un même Ordre & dans une même grandeur de Colonne; & auſſi des diminutions pareilles dans des Ordres differens, & dans des Colonnes de grandeur differente. Car on y voit par exemple, que la Colonne Dorique du Theatre de Marcellus, & la Dorique du Coliſée, qui ſont à peu prés d'une même grandeur, ont une diminution tres differente, comme de douze à quatre, que l'Ionique du Temple de la Fortune Virile & celuy du Coliſée, qui ſont auſſi d'une même grandeur, ont une diminution differente, comme de ſept à dix, & qu'au contraire, il y a une même diminution dans la Colonne du Temple de la Fortune Virile, & dans celle du Portique de Septimius, dont l'une eſt d'Ordre Ionique, & ayant ſeulement vingt & deux piés, & l'autre eſt d'Ordre Corinthien, qui a juſqu'à trente-ſept piés.

Or de toutes les differentes diminutions qui ont eſté données à toutes les Colonnes, dont les exemples ſont rapportez dans

CH.VIII. cette Table, j'en tire une moyenne, joignant le nombre de la plus petite diminution au nombre de la plus grande, & prenant la moitié de ce nombre, qui va environ a huit minutes. Car ſi l'on joint le nombre de la plus petite diminution, qui eſt celle de la Colonne Dorique du Coliſée, qui n'eſt que de quatre minutes & demie, avec le nombre de la plus grande, qui eſt celle du Dorique du Theatre de Marcellus qui va juſqu'à douze, la moitié de ces deux nombres, qui joints enſemble font ſeize & demy, eſt huit & un quart : tout de même ſi l'on joint le nombre de la plus petite diminution des Colonnes qui reſtent, qui eſt ſix & un huitiéme, dans la Colonne de la Baſilique d'Antonin, avec la plus grande qui eſt dix & demy, dans la Colonne du Temple de la Concorde, la moitié de ces deux nombres, qui joints enſemble font ſeize & cinq huitiémes, eſt huit & cinq ſeiziémes. Or cette grandeur de huit minutes, qui à tres peu pres, fait une ſeptiéme partie & demie du diametre de la Colonne, fait de chaque coſté la cinquiéme partie de mon petit module, laquelle eſt de quatre minutes. Je n'ay point mis les diminutions des modernes, parce qu'elles ſont pareilles à celles de l'Antique, qui ſont differentes dans les differens Auteurs & dans les Ordres differens.

TABLE DE LA DIMINUTION DES COLONNES.

		Hauteur de la Tige	Diametre	Diminution
		piés pouces	piés pouces	minutes
Dorique.	Theatre de Marcellus	21 — 0 — 0	3 — 0 — 0	12 — 0
	Coliſée	22 — 10 — $\frac{1}{7}$	2 — 8 — $\frac{1}{4}$	4 — $\frac{1}{2}$
Ionique.	Temple de la Concorde	36 — 0 — 0	4 -- 2 -- $\frac{1}{3}$	10 — $\frac{1}{2}$
	Temple de la Fortune Virile	22 — 10 — 0	2 -- 11 -- 0	7 — $\frac{1}{2}$
	Coliſée	23 — 0 — 0	2 -- 8 — $\frac{3}{4}$	10 — 0
Corinthien.	Temple de la Paix	49 — 3 — 0	5 — 8 -- 0	6 — $\frac{1}{2}$
	Portique du Pantheon	36 — 7 — 0	4 -- 6 -- 0	6 — $\frac{1}{8}$
	Autels du Pantheon	10 — 10 — 0	1 — 4 -- $\frac{1}{2}$	8 — 0
	Temple de Veſta	27 — 5 — 0	2 -- 11 -- 0	6 — $\frac{1}{2}$
	Temple de la Sibylle	19 — 0 — 0	2 -- 4 — 0	8 — 0
	Temple de Fauſtine	36 — 0 — 0	4 — 6 -- 0	8 — 0
	Colonn. de Campo Vaccino	37 — 6 — 0	4 — 6 — $\frac{1}{2}$	6 — $\frac{1}{2}$
	Baſilique d'Antonin	37 — 0 — 0	4 -- 5 -- $\frac{1}{2}$	6 — $\frac{1}{8}$
	Arc de Conſtantin	21 — 8 — 0	2 -- 8 -- $\frac{2}{3}$	7 — 0
	Dedans du Pantheon	27 — 6 — 0	3 -- 5 -- 0	8 — 0
	Portique de Septimius	37 — 0 — 0	3 -- 4 -- 0	7 — $\frac{1}{3}$
Compoſite.	Thermes de Dioclétien	35 — 0 — 0	4 -- 4 — 0	11 — $\frac{1}{3}$
	Temple de Bacchus	10 — 8 — 0	1 — 4 -- $\frac{1}{4}$	6 — $\frac{1}{2}$
	Arc de Titus	16 — 0 — 0	1 -- 11 -- $\frac{2}{3}$	7 — 0
	Arc de Septimius	21 — 8 — 0	2 -- 8 -- $\frac{1}{2}$	7 — 0

La Diminution des Colonnes ſe fait en trois manieres. La premiere & la plus ordinaire, eſt de commencer la diminution au bas de la Colonne, & la continuer juſqu'au haut. La ſeconde qui eſt auſſi pratiquée dans l'Antique, eſt de ne commencer la Diminution qu'au tiers du bas de la Colonne. La troiſiéme, dont on ne trouve point d'exemple dans l'Antique, eſt de tenir la Colonne plus groſſe vers le milieu, & la diminuer vers les deux extremitez, c'eſt à dire devers la Baſe & vers le Chapiteau, ce qui luy fait avoir comme un ventre, qu'on appelle le Renflement.

Quelques-uns des Modernes ont fait ce Renflement aux Colonnes, ſe fondant ſur un endroit de Vitruve, où cet Auteur

CH. IX. promet de donner les regles pour le faire ; mais il n'execute point cette promeſſe. Vignole a inventé une maniere ingenieuſe pour regler ce Renflement, & tracer la ligne de ſon profil de telle ſorte, que les deux lignes qui font le profil de la Colonne, ſe courbent vers les extremitez par une même proportion, en ſe courbant deux fois plus vers le haut que vers le bas, à cauſe que la partie d'enhaut eſt deux fois plus longue que celle d'embas. Monſieur Blondel dans ſon traité des quatre principaux problemes d'Architecture, a enſeigné comment cette ligne peut eſtre décrite d'un ſeul trait, avec l'inſtrument que Nicomede a trouvé, pour tracer la ligne appellée la premiere Conchoïde des Anciens. Cette pratique peut ſervir ſeulement pour la ligne de Diminution, qui va depuis le bas de la Colonne juſqu'au haut, de maniere qu'elle ne ſe recourbe point vers le bas, mais qu'elle y tombe perpendiculairement : ſi ce n'eſt qu'on veuille faire commencer cette courbure au deſſus du tiers d'embas, qui doit eſtre droit, faiſant deux lignes paralleles : Car je ne croy point qu'on doive diminuer la Colonne par embas, puiſque ny les Architectes de l'Antique, ny même la pluſpart des Modernes ne l'ont point fait.

CHAPITRE IX.

De la Saillie de la Baſe des Colonnes.

LA Saillie des Baſes des Colonnes eſt encore une des grandeurs que je croy avoir eſté pareilles originairement dans tous les Ordres des Anciens : car il ſe trouve que dans l'Antique, de même que dans les Auteurs Modernes, elles ſont ou égales ou indifferemment tantoſt plus grandes, tantoſt plus petites dans les mémes Ordres. Par exemple au Coliſée le Dorique a une méme Saillie de Baſe qu'au Temple de la Concorde, qui eſt Ionique, & qu'au Corinthien du méme Coliſée ; & le Toſcan de Serlio a une plus grande Saillie de Baſe que ſon Compoſite ; & au contraire, le Compoſite de Scamozzi en a une plus grande que ſon Toſcan.

Les regles que Vitruve donne de cette meſure ſont aſſez embroüillées. Quand il parle en general de la Saillie des Baſes, il leur donne juſqu'au quart du diametre de chaque coſté, ce qui ſurpaſſe de beaucoup la plus grande Saillie, qui ſe trouve dans l'Antique ; & quand il parle de la Baſe Ionique, qu'il ne fait point differente de la Corinthienne, il ne la fait

fait gueres plus grande que la plus petite des Antiques. CH. IX.

Or la largeur que je donne aux Baſes de tous les Ordres, eſt de quatre-vingt-quatre minutes, qui ſont quarante-deux de chaque coſté, à cauſe des douze que j'adjoûte aux trente du demy diametre. Car douze ſont ainſi qu'il a eſté dit au troiſiéme Chapitre, les trois parties que je prens dans les cinq que contient mon petit module, qui eſtant de vingt minutes, chacune de ſes cinquiémes eſt de quatre minutes : Et ces douze minutes ne s'éloignent preſque point du tout de la grandeur moyenne, qui ſe trouve dans l'Antique & dans les Modernes ; ainſi qu'on le peut verifier dans la Table ſuivante, dans laquelle on peut prendre cette grandeur moyenne, ainſi qu'il a eſté fait au Chapitre precedent, pour la diminution des Colonnes. Car ſi l'on joint le nombre de la plus petite Saillie, qui eſt quarante dans le Corinthien du Coliſée, au nombre de la plus grande, qui eſt quarante quatre dans l'Arc de Titus, on trouvera les quatre-vingt-quatre dont la moitié fait les quarante deux dont il s'agit : Et ſi l'on joint encore la plus petite Saillie, qui ſe trouve dans les exemples qui reſtent dans la Table, qui eſt quarante & un dans le Portique du Pantheon, avec la plus grande, qui eſt quarante trois dans le Temple de la Fortune Virile, on trouvera auſſi le méme nombre de quatre-vingt-quatre minutes.

TABLE DE LA SAILLIE DES BASES DES COLONNES.

	Toſcan	Dorique	Ionique	Corinth.	Compoſite
Portique du Pantheon				41	
Colonnes de Campo Vaccino				42	
Pilaſtres du Portiq. du Pant.				43	
Thermes de Diocletien				42	43
Colonne Trajane	40				
Palladio	40	40	41	42	42
Scamozzi	40	42	41	40	41
Vignole	41	41	42	42	42
Serlio	42	44	41	40	41
Temple de la Fortune Virile			43		
Coliſée		40	40	40	
Temple de Bacchus					41
Arc de Titus					44
Arc de Septimius					41

CH. X.

CHAPITRE X.

De la Saillie de la Base, & de la Corniche des Piedestaux.

COmme les Piedestaux n'estoient pas en un usage si commun parmy les Anciens qu'ils ont esté du depuis, les Modernes ne se sont pas beaucoup attachez à suivre les proportions de ceux qui nous sont restez de l'Antique : mais sur tout, ils ont rejetté les grandes Saillies que l'Antique donne à leurs Bases, lesquelles sont ordinairement plus grandes d'un tiers & d'avantage, qu'elles ne sont dans les Auteurs Modernes. Ce que l'on peut recüeillir des Regles generales, pratiquées par les Anciens, est qu'ils ont proportionné cette Saillie à la hauteur des Piedestaux, ce que les Modernes n'ont pas observé, la faisant toûjours presque égale dans tous les Ordres, où la hauteur des Piedestaux est beaucoup differente : & je croy qu'en cela ils n'ont pas raison : car si dans les Colonnes la Saillie des Bases est égale dans tous les Ordres, quoique la hauteur des Colonnes soit differente, c'est parce que les Bases ont une hauteur toûjours pareille dans tous les Ordres, si l'on en excepte seulement le Toscan, où elle est un peu plus basse que dans les autres, parce qu'elle comprend l'Orle du bas de la Colonne : Or par la même raison les Saillies des Bases des Piedestaux doivent estre differentes, puisque leurs hauteurs sont differentes, estant proportionnées à la hauteur de tout le Piedestail, laquelle est differente dans les differens Ordres.

Afin de nous éloigner le moins qu'il est possible des regles de nos Maîtres, nous tenons une mediocrité qui fait que nous imitons les Anciens dans la proportion que la Saillie de la Base a avec la hauteur dans leurs Piedestaux, & nous suivons les Modernes en ce qu'ils ont retranché quelque chose de la trop grande Saillie que les Anciens donnoient en general à ces Bases. La raison que les Modernes ont eu de diminuer cette grande Saillie, est apparemment fondée sur la Regle de l'apparence de Solidité, dont il a déja esté parlé : Car de même que les Empatemens qui s'élargissent trop à coup ne sont pas solides, parce qu'estant faits de plusieurs pierres posées les unes sur les autres, celles de dessous qui font l'extremité de l'Empatement ne soûtiennent point le mur pour lequel l'Empatement est fait, estant hors de l'aplomb de ce mur, mais soûtiennent seulement les dernieres parties de l'Empatement ; en sorte que les retraites

que l'on fait d'aſſiſe en aſſiſe doivent eſtre tres courtes, ſi l'on veut que l'Empatement ſoit ſolide ; les Baſes auſſi ne ſçauroient paroiſtre ſolides & capables de ſoûtenir le Tronc du Piedeſtail ſi leur Saillie eſt trop grande. CH. X.

Je fais donc dans tous les Ordres les Baſes des Piedeſtaux, ſans comprendre les Socles, avec une Saillie égale à leur hauteur ; & ainſi comme la hauteur des Baſes eſt differente dans le Piedeſtail de chacun des Ordres, la Saillie de la Baſe eſt differente dans tous les Ordres.

Pour ce qui eſt de la Saillie des Corniches des Piedeſtaux, les Anciens & la pluſpart des Modernes s'accordent, en ce qu'ils la font ordinairement ou égale ou un peu plus grande que celle de la Baſe ; ce qui eſt ſuivant la raiſon, qui veut qu'une Corniche qui eſt faite pour couvrir, s'avance au delà de ce qu'elle couvre. De Lorme neanmoins dit, qu'il faut que la Baſe ait toûjours plus de Saillie que la Corniche, quoique le contraire ſe voye dans ſes figures.

La Table qui ſuit fait voir les proportions de ces Saillies dans les ouvrages des Anciens & des Modernes, que je compare à celles que je leur donne. Le nombre des Minutes eſt la Saillie de la Baſe & de la Corniche à prendre du nû du Dé du Piedeſtail en dehors. Les hauteurs de tout le Piedeſtail ſont meſurées par le module moyen.

Les grandeurs moyennes dans ces Saillies des Baſes & des Corniches des Piedeſtaux, ne ſont pas ſi préciſement au milieu des extremitez qui ſe voyent dans les exemples rapportez dans la Table : il ſuffit qu'elles ſont moyennes, en ce que de même qu'il y en a de plus grandes dans les exemples, il y en a auſſi de plus petites. Par exemple la grandeur moyenne de la Saillie que je donne à la Baſe du Piedeſtail de l'Ordre Dorique, que je faits de douze minutes, eſt plus grande que celle que Vignole luy donne, qui n'eſt que de onze, & plus petite que celle de Palladio qui eſt de ſeize, & ainſi du reſte.

TABLE DE LA SAILLIE DES BASES ET DES CORNICHES DES PIEDESTAUX.

		Saillie de la Base.	Saillie de la Corniche.	Hauteur de tout le Piedestail.
		minutes	minutes	moyens min. modul.
Dorique	Palladio	16	16	4 20
	Vignole	11	11	5 10
	Nôtre mesure	12	14	4 20
Ionique	Temple de la Fortune Virile	26 $\frac{1}{4}$	13	7 4
	Palladio	14	14	5 5
	Vignole	14	16	6
	Nôtre mesure	14	17	5 $\frac{1}{3}$
Corinthien	Temple de Vesta à Tivoli	24 $\frac{1}{2}$	24	6 7
	Palladio	16	16	5
	Vignole	13	13	6 6
	Nôtre mesure	15	19	6
Composite.	Arc de Titus	28	27	8 15
	Arc de Septimius	24 $\frac{2}{3}$	25 $\frac{1}{3}$	6
	Palladio	14	14	6 $\frac{1}{3}$
	Vignole	13	13	7
	Nôtre mesure	16	22	6 $\frac{2}{3}$

CHAPITRE XI.

De la Saillie que doivent avoir les Corniches des Entablemens.

VItruve donne une Regle generale pour toutes les Saillies des membres d'Architecture : il veut qu'elles soient toûjours égales à la hauteur des membres Saillans : mais il est certain que cela se doit restraindre à la Saillie de la Corniche entiere des Entablemens comparée à sa hauteur : parce qu'il y a des membres particuliers dans les Corniches, comme le Denticule, dont la Saillie est beaucoup moindre que la hauteur ; & d'autres, comme le Larmier où elle est toûjours plus grande : Et cette Regle, même pour les Corniches entieres, ne se trouve pas avoir esté observée dans l'Antique non plus que parmy les Modernes

Modernes : car le plus ſouvent dans l'Antique, la Saillie des Corniches eſt un peu moindre que n'eſt leur hauteur, au contraire de ce qui ſe voit dans les Livres des Modernes, où la pluſpart des Corniches ont plus de Saillie que de hauteur. CH. XI.

La pluſpart des Architectes croyent, que le fin de l'Architecture conſiſte à ſçavoir changer les proportions avec prudence, ainſi qu'ils diſent, ayant égard aux differentes circonſtances de la diverſité des Aſpects & des grandeurs des édifices ; car ils pretendent, que les uns demandent de plus grandes Saillies que les autres dans les Corniches, par la raiſon que la proximité ou l'éloignement qui fait la difference de l'aſpect, de même que la hauteur ou le peu d'éxhauſſement, faiſant paraiſtre les Saillies ou moindres ou plus grandes qu'elles ne ſont, il eſt neceſſaire de ſuppleer à cet inconvenient, par l'augmentation ou la diminution des Saillies : & ils veulent faire croire, que la diverſité qui ſe trouve dans celles des ouvrages Antiques, doit eſtre attribuée à cette raiſon. Mais il eſt evident que les Anciens n'ont point eu cette intention, puiſqu'aux édifices où les Saillies devroient eſtre plus grandes par la raiſon de l'Aſpect, dont la grandeur ſelon le raiſonnement des Modernes, demande une grande Saillie, il ſe trouve qu'au contraire, les Anciens l'ont faite plus petite, ainſi qu'il ſe voit au Pantheon, où la Saillie eſt plus petite à la Corniche du Portique qu'à celle du dedans du Temple où l'aſpect eſt ſans comparaiſon beaucoup moins grand. Il paroiſt encore que les Saillies n'ont point été changées, par la raiſon de la grandeur du module qui fait la grandeur de l'Edifice, puiſqu'il ſe trouve que la Saillie eſt égale à la hauteur, ou même qu'elle eſt moindre dans les plus grands édifices, ainſi qu'il ſe voit au Temple de la Paix, aux Colonnes de Campo Vaccino, & à celles des Thermes de Diocletien, qui ſont les bâtimens de l'Antique, dont le module eſt le plus grand : car dans ces grands Ordres, la Saillie des Corniches eſt plus petite qu'aux plus petits, tels qu'eſt le Temple de Veſta à Tivoli. Et ce qui fait voir que toute cette diverſité n'a point d'autre fondement que le hazard, il y a auſſi de petits Edifices où la Saillie eſt plus petite qu'aux grands, ainſi qu'il ſe voit aux Autels du Pantheon, où la Saillie eſt plus petite qu'au Portique, dont l'Ordre eſt prés de quatre-fois plus grand. Il ſera parlé cy-aprés du changement des proportions plus amplement dans un Chapitre à part.

La Table qui ſuit, eſt pour verifier les exemples qui ont eſté rapportez cy-deſſus.

CH. XII.

TABLE DES DIFFERENTES SAILLIES DES ENTABLEMENS.

Il y a plus de Saillie que de hauteur aux Corniches.	minutes	Grandeur de l'Ordre. piés pouc.
Du Temp. de V. à T. de	4 — 0	25 — 4
De l'Ioniq. du Coliſ. de	1 — 0	25 — 0
Du Dorique du Col. de	0 — 1/4	31 — 1/3
De l'Arc de Conſtant. de	0 — 0	40 — 1/3
Du Portique de Sept. de	2 — 0	40 — 0
Du dedans du Panth. de	0 — 1/3	47 — 0
Du Temple de la C. de	16 — 0	53 — 7
Du Temple de Fauſt. de	0 — 1/2	
De l'Ioniq. de Scam. de	3 — 0	
Du Corint. de Pallad. de	0 — 1/2	
Du Corint. de Vig. de	4 — 0	
Du Comp. de Pallad. de	1 — 0	
Du Comp. de Scam. de	1 — 1/4	

Il y a plus de hauteur que de Saillie aux Corniches.	minutes	Grandeur de l'Ordre. piés pouc.
De l'Arc des Or. de	6 — 0	17 — 0
Des Autels du P. de	7 — 0	16 — 0
De l'Arc de Titus de	0 — 0	25 — 0
De l'Ion. du T. de M.	9 — 0	28 — 0
Du Temple de B. de	5 — 0	28 — 7
Du Corin. du Col. de	3 — 0	30 — 2
Du T. de la F. V. de	12 — 0	32 — 0
De l'Arc de Sept. de	13 — 1/2	33 — 0
Du Port. du Pant. de	2 — 0	54 — 0
Des trois Colonn. de	1 — 1/2	58 — 0
Du T. de la Paix de	7 — 0	58 — 0
De l'Ion. de Pal. de	7 — 0	
De l'Ion. de Vign. de	1 — 1/2	

La diverſité de la proportion de toutes ces Corniches donne lieu à la reduire à une moyenne, qui eſt de faire la Saillie égale à la hauteur dans tous les Ordres excepté dans le Dorique, quand on y met des Mutules ; parce que leur longueur oblige à donner à la Corniche entiere plus de Saillie que de hauteur : car ſi l'on fait cette Corniche ſans Mutules, comme elle eſt au Coliſée, la Saillie peut eſtre égale à la hauteur, ainſi qu'elle l'eſt dans ce celebre Edifice.

CHAPITRE XII.

De la Proportion des Chapiteaux.

QUoique les Baſes des Ordres differens ſoient beaucoup differentes, les unes eſtant plus ſimples, & les autres ayant un plus grand nombre de Moulures, elles ne laiſſent pas d'eſtre d'une même hauteur, ayant toutes le demy diametre du bas de la Colonne, à la reſerve de la ſeule Toſcane, où le filet du bas de la Colonne eſt compris dans ce demy diametre. Il n'en eſt pas de même des Chapiteaux, dont il y en a de trois ſortes

de hauteurs dans les cinq Ordres, le Chapiteau Toſcan & le Dorique, ayant la même hauteur que leur Baſe, & le Corinthien de même que le Compoſite, ayant le diametre entier, & une ſixiéme partie de ce diametre, qui eſt trois petits modules & demy ; & enfin l'Ionique ayant une proportion ſinguliere, qui eſt que depuis le haut du Tailloir juſqu'au bas des Volutes, il y a un demy diametre du bas de la Colonne, avec une dix-huitiéme partie de ce diametre ; & juſqu'à l'Aſtragale du haut de la Colonne onze de ces dix-huitiémes, qui ſont des proportions un peu embaraſſées. CH. XIII.

Les Proportions faciles des autres Chapiteaux ne ſe trouvent pas neanmoins dans tous les ouvrages Antiques ny dans tous les Auteurs Modernes. Le Toſcan de la Colonne Trajane eſt plus petit que le demy diametre du bas de la Colonne de tout un tiers ; il eſt plus haut au Theatre de Marcellus de prés de trois minutes, & au Coliſée de prés de huit. Le Chapiteau Corinthien dans Vitruve, eſt plus bas que le diametre de la Colonne, joint à la ſixiéme partie ; au Temple de la Sibylle, il l'eſt de treize. Il eſt plus haut au Frontiſpice de Neron de ſix, au Temple de Veſta à Rome de plus de ſept : le Compoſite du Temple de Bacchus l'a plus haut de ſix minutes ; celuy de l'Arc de Septimius & celuy des Orfévres l'ont plus bas d'une minute & demie.

De ſorte que ces diverſitez oppoſées peuvent établir la probabilité de la proportion mediocre, qui reduit la hauteur des Chapiteaux de l'Ordre Toſcan & du Dorique au demy diametre du bas de la Colonne, & celle des Chapiteaux de l'Ordre Corinthien & du Compoſite au diametre entier avec une ſixiéme qui fait ſoixante & dix minutes, c'eſt à dire trois petits modules & demy.

CHAPITRE XIII.

De la Proportion que doit avoir l'Aſtragale & l'Orle du Fuſt des Colonnes.

DAns tous les Ordres les Colonnes ont des membres qui terminent leur Tige ou Fuſt, leſquels ſont ordinairement les mêmes : ſçavoir au haut un Aſtragale avec ſon filet, & un Liſteau ou Orle aſſez large au bas. Ces parties n'ont point de Proportion déterminée dans l'Antique, où on les trouve tantoſt grandes tantoſt petites, ſans qu'on puiſſe ſçavoir la raiſon de cette diverſité. Les Modernes ont fait la même choſe : mais je croy

CH. XIII. qu'on peut donner les mémes Proportions à ces membres dans tous les Ordres, par la même raiſon qui a fait faire la hauteur des Entablemens pareille dans les Ordres differens : parce qu'à meſure que la Colonne s'allonge dans les Ordres delicats, ces parties, quoique les mémes en groſſeur, deviennent ou du moins paroiſſent plus delicates à proportion de la hauteur de la Colonne.

A l'égard de l'Orle je luy donne la vingtiéme partie du bas de la Colonne. Au Pantheon il approche fort de cette grandeur que Vignole, Serlio & Alberti ont ſuivie ; & dans les autres édifices de l'Antique cet Orle eſt quelquefois plus haut, comme au Temple d'Antonin & de Fauſtine, à celuy de Bacchus, à l'Arc de Septimius, aux Thermes de Diocletien ; quelquefois il eſt plus bas, comme au Temple de Veſta à Rome, à celuy de la Fortune Virile, à l'Arc de Titus. Mais je croy qu'on devroit approuver davantage les Orles plus hauts que ceux qui ſont plus bas, tel qu'eſt celuy du Temple de Veſta à Rome, qui n'a que la ſoixantiéme partie du bas de la Colonne : car ce membre, qui fait l'aſſiete de la Colonne, & qui l'affermit ſur ſa Baſe, demande à avoir de la force. Or s'il y avoit quelque raiſon de donner une hauteur differente à cet Orle, ce ſeroit ce me ſemble la diverſité des Tores ſur leſquels il eſt poſé ; y ayant apparence de le faire plus large où les Tores ſont plus grands, comme ils ſont à la Baſe Attique & à l'Ionique. Mais cela ne ſe trouve point avoir eſté pratiqué dans les ouvrages des Anciens, où cet Orle eſt indifferemment, tantoſt grand, tantoſt petit ſur les Baſes Attiques & ſur les Corinthiennes, où les Tores d'enhaut, ſur leſquels l'Orle eſt poſé, ſont de groſſeur differente.

Il ſe trouve quelquefois qu'au lieu d'Orle, il y a un Aſtragale avec un filet, ainſi qu'il ſe voit au Temple de la Paix, aux trois Colonnes de Campo Vaccino, à la Baſilique d'Antonin & à l'Arc de Conſtantin ; ce que quelques Modernes comme Palladio, Scamozzi, de Lorme & Viola ont imité : mais je croy qu'on peut dire, que ceux qui n'ont mis qu'un Orle ont plus de raiſon, tant à cauſe de la confuſion qu'un ſi grand nombre de Moulures produit, que parce que l'aſſiete de la Colonne paroiſt mal affermie par un Aſtragale, dont la rondeur ſemble plus propre à laiſſer pencher la Colonne qu'à la retenir, ainſi que le quarré d'un Orle eſt capable de faire.

Pour ce qui eſt de la hauteur de l'Aſtragale du haut de la Colonne, je la fais de la dix-huitiéme partie du Diametre du bas de la Colonne, qui eſt la ſixiéme partie du petit module, ainſi

ainſi qu'elle eſt au Frontiſpice de Neron, à la Baſilique d'Antonin, au Temple de la Sibylle à Tivoli ; me tenant au milieu des extremitez qui ſe voyent dans l'Antique, comme à l'Arc de Septimius, au marché de Nerva, au Temple de la Fortune Virile & à celuy de Bacchus, où cet Aſtragale eſt du tiers & même de la moitié plus grand ; ou comme au Temple de Veſta à Rome, où il n'a gueres que la moitié. Les excez, dans leſquels les Modernes ſe ſont jettez, ne ſont pas moins grands y en ayant comme Serlio, qui ne luy donnent gueres que la moitié de ce qu'il a dans Palladio & dans Barbaro. CH. XIII.

Mais ce qui me determine davantage à cette proportion de l'Aſtragale du haut des Colonnes, eſt celle qui eſt reglée dans l'Ordre Ionique, où il doit eſtre égal à la largeur de l'Oeïl de la Volute, ainſi qu'il ſera expliqué en ſon lieu : car cette proportion eſtant determinée dans cet Ordre, je ne voy point de raiſon de la changer dans les autres. Par la même raiſon la grandeur de l'Orle du bas de la Colonne Toſcane, eſtant definie par la diviſion de la moitié ſuperieure de la Baſe en cinq parties, l'une de ces parties eſtant la vingtiéme du diametre du bas de la Colonne, on peut prendre cette grandeur pour la regle de celle que tous les Orles doivent avoir dans les autres Ordres, & la faire toûjours pareille.

Je fais le filet de la moitié de l'Aſtragale, ſuivant ce qui a eſté pratiqué au Temple de Bacchus, à celuy de la Sibylle à Tivoli, à celuy de la Concorde, à la Baſilique d'Antonin, & à l'Arc de Septimius : comme auſſi ſuivant ce que Scamozzi, Palladio, Cataneo, &c. ont fait ; les exemples qu'il y a du contraire, eſtant dans des excez oppoſez parmy ces Auteurs, de même que dans l'Antique : ce qui juſtifie le choix qui a eſté fait de la mediocrité, que je conſidere comme la regle la plus certaine, pour concilier les opinions diverſes & les exemples differens qui ſe rencontrent dans l'Architecture, & que je me ſuis propoſé de ſuivre dans tout cet ouvrage.

Aprés avoir vû dans cette premiere partie les Proportions en general des principaux membres d'Architecture, comparant ceux qui ſont dans les divers Ordres les uns aux autres ; on trouvera dans la ſeconde Partie le détail des Proportions de chacun de ces membres par la méme methode, avec toutes les particularitez des differens caracteres qu'ils ont dans les differens ouvrages de l'Antique, & dans les Auteurs Modernes qui ont écrit des Ordres d'Architecture.

EXPLICATION DE LA PREMIERE PLANCHE.

CEtte Planche contient tout ce qui eſt expliqué dans la premiere Partie, qui traite des proportions communes à tous les Ordres, tant pour ce qui appartient aux hauteurs, que pour ce qui appartient aux largeurs & aux Saillies ; les hauteurs eſtant determinées par les Modules entiers, & les Saillies par la diviſion du Module en cinq : ſuppoſant, ainſi qu'il a eſté dit, que le Module eſt le tiers du diametre du bas de la Colonne, que j'appelle le petit Module.

On voit dans cette Planche, que tous les Entablemens ont ſix Modules de hauteur qui font deux diametres du bas de la Colonne. Que la longueur des Colonnes va s'augmentant d'un Ordre à l'autre, par une progreſſion égale de deux Modules, la Toſcane ayant vingt-deux Modules, la Dorique vingt-quatre, l'Ionique vingt-ſix, la Corinthienne vingt-huit, & la Compoſite trente. Que tous les Piedeſtaux vont auſſi croiſſant, mais ſeulement d'un Module, le Toſcan en ayant ſix, le Dorique ſept, l'Ionique huit, le Corinthien neuf, & le Compoſite dix. Que chaque Piedeſtail partagé en quatre parties, en a une pour ſa Baſe entiere, & la moitié d'une pour ſa Corniche. Que toute la Baſe eſtant diviſée en trois parties, on en donne une aux Moulures, & les deux autres au Socle. Et enfin que la Saillie de la Baſe eſt pareille à la hauteur des Moulures de la même Baſe.

Cette Planche fait encore voir, que les autres Saillies ſont determinées par les cinquiémes parties du Module, la Saillie que le Fuſt de la Colonne a par embas au delà de la largeur qu'elle a par enhaut, & que l'on appelle la diminution, eſtant determinée par une de ces cinquiémes qui eſt l'eſpace, depuis A, *juſqu'à* B ; *la Saillie de l'Orle ou filet qui eſt au bas du Fuſt de la Colonne, par une autre cinquiéme qui eſt l'eſpace depuis* B, *juſqu'à* C ; *celle du Tore d'enhaut & du filet d'embas de la Scotie, par une autre cinquiéme qui eſt l'eſpace depuis* C, *juſqu'à* D, *& la Saillie de toute la Baſe, par la partie qui eſt depuis* D, *juſqu'à* E, *ſuppoſant que chacune de ces parties contient quatre des minutes, dont le diametre du bas de la Colonne a ſoixante, le Module moyen trente, & le petit Module vingt.*

I. *Planche.*

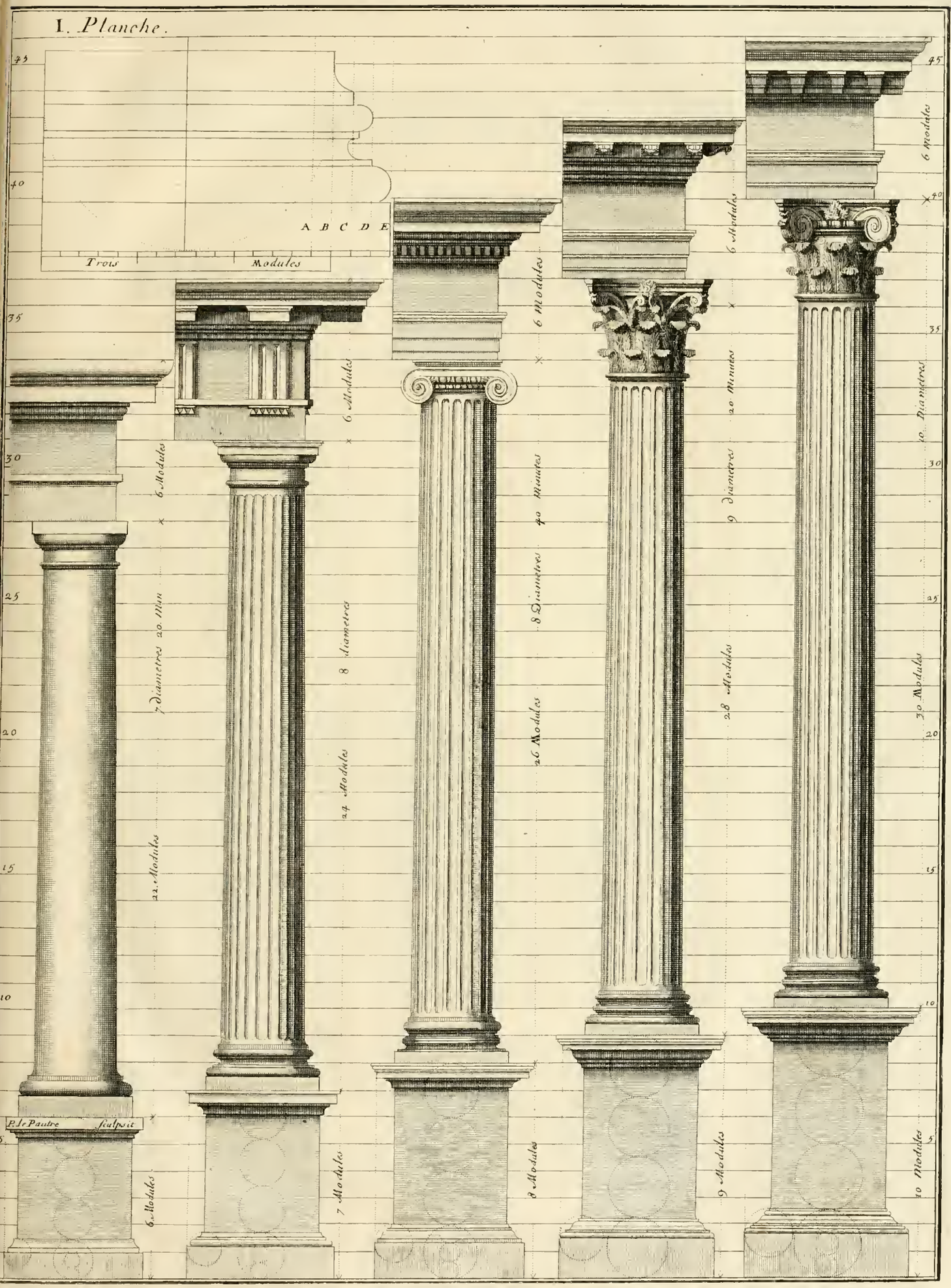
A B C D E
Trois Modules
6 Modules
7 Diametres 20 Min
22 Modules
6 Modules
6 Modules
8 diametres
24 Modules
7 Modules
6 Modules
8 Diametres 40 Minutes
26 Modules
8 Modules
6 Modules
9 Diametres 20 Minutes
28 Modules
9 Modules
6 Modules
10 Diametres
30 Modules
10 Modules
P. le Pautre Sculpsit

ORDONNANCE
DES CINQ ESPECES
DE COLONNES
Selon la Methode des Anciens.

SECONDE PARTIE.

Des choſes appartenantes à chaque Ordre.

CHAPITRE PREMIER.

De l'Ordre Toſcan.

LES Ordres d'Architecture inventez par les Grecs, n'eſtoient qu'au nombre de trois : ſçavoir, le Dorique, l'Ionique, & le Corinthien, les Romains y ont adjoûté le Toſcan & le Compoſite que quelques-uns appellent Italique ; mais ces deux Ordres n'ont point, à proprement parler, des caracteres eſſentiellement differens de ceux des Grecs : car les caracteres du Toſcan ſont preſque les mêmes que ceux du Dorique, & ceux du Compoſite reſſemblent fort à ceux du Corinthien ; ce qui n'eſt pas dans les trois Ordres des Grecs, où les choſes qui les diſtinguent les uns des autres, ſont fort conſiderables & fort remarquables, ainſi qu'il eſt expliqué plus particulierement au premier Chapitre de la premiere Partie.

Le Toſcan n'eſt en effet que le Dorique rendu plus fort par l'acourciſſement du Fuſt ou Tige de la Colonne, & plus ſimple par le petit nombre & la groſſiereté des Moulures, dont les Ordres ſont ordinairement ornez ; car la Baſe & la Corniche de ſon Piedeſtail ont peu de Moulures, & la pluſpart fort groſſieres. La hauteur de cette Baſe & de cette Corniche, qui eſt auſſi grande

CHAP. I. à proportion que dans les autres Ordres, a moins de Moulures : la Base de la Colonne n'a aussi qu'un Tore & point de Scotie ; le Tailloir du Chapiteau n'a point de Talon par enhaut ; l'Entablement est sans Triglyphes & sans Mutules, & la Corniche n'a que peu de Moulures.

Les proportions generales des principales parties de cet Ordre ont esté données & expliquées dans la premiere partie de cet Ouvrage ; où il a esté dit que tout l'Ordre, c'est à dire le Piedestail, la Colonne, & l'Entablement, ont trente-quatre petits Modules, dont le Piedestail en a six, la Colonne vingt-deux, & l'Entablement six. Il a esté dit aussi, que les proportions des trois parties du Piedestail sont pareilles dans tous les Ordres, où la Base a toûjours la quatriéme partie de tout le Piedestail, la Corniche la huitiéme, & le Socle de la Base les deux tiers de la même Base. Il reste icy de marquer le détail des proportions de chaque partie, avec ce qui appartient à leur caractere particulier.

BASE DU PIEDESTAIL. Pour ce qui est du Piedestail, il est divisé dans l'Ordre Toscan de même que dans tous les autres, en trois parties, la Base, le Dé, & la Corniche. La Base a deux parties, qui sont le Socle & les Moulures de la Base. Or de méme que les proportions des principales parties des Colonnes entieres ont esté cy-devant établies dans tous les Ordres, ayant un tel rapport les unes aux autres, que les hauteurs vont croissant à mesure que les Ordres sont plus delicats ; les hauteurs des Moulures de la Base & de la Corniche des Piedestaux en font de même : car à mesure que les Ordres sont plus delicats, les Moulures deviennent aussi moins grossieres par l'augmentation de leur nombre qui va toûjours en croissant, la Base Toscane en ayant deux, la Dorique trois, l'Ionique quatre, la Corinthienne cinq, & la Composite six. Tout de méme la Corniche du Piedestail Toscan a trois Moulures, celle du Dorique en a quatre, celle de l'Ionique cinq, celle du Corinthien six, & celle du Composite sept.

Pour determiner les hauteurs & les Saillies de ces Moulures, on partage la hauteur de la Corniche, & celle de la Base en un certain nombre de particules, qui va aussi en croissant à proportion de la delicatesse des Ordres. Car la partie qui est pour les Moulures, se partage en six particules à la Base Toscane, à la Dorique en sept, à l'Ionique en huit, à la Corinthienne en neuf, & à la Composite en dix. La hauteur de la Corniche du Piedestail Toscan est partagée en huit, au Dorique en neuf, à l'Ionique en dix, au Corinthien en onze, au Composite en douze. Tout cela

cela eſt expliqué par la figure qui ſuit, où le chifre Arabeſque eſt pour le nombre des particules par leſquelles la Baſe & la Corniche ſont diviſées : Le chifre Romain eſt pour le nombre des Moulures, dont chaque Baſe & chaque Corniche ſont compoſées.

Toſcan. Dorique. Ionique. Corinthien. Compoſite.

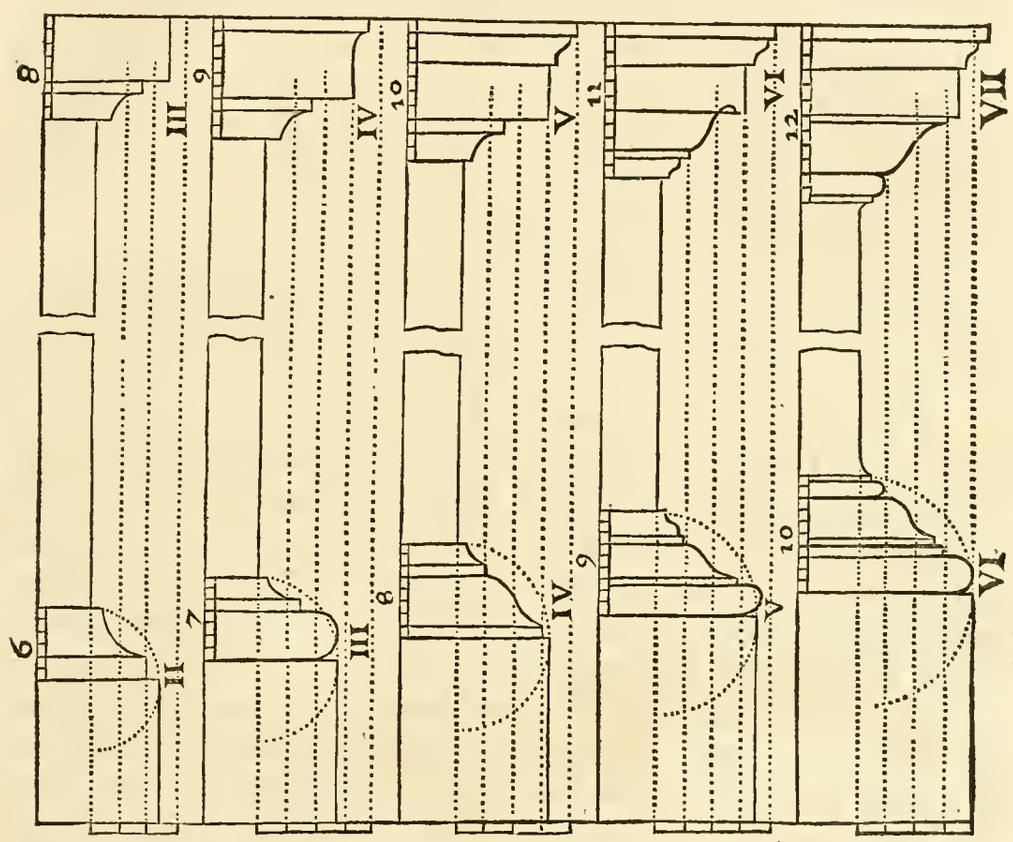

La partie de la Baſe du Piedeſtail Toſcan, qui a des Moulures, eſtant donc diviſée en ſix particules, on en donne quatre à un cavet & deux à ſon filet qui eſt deſſous, ce qui fait les deux membres ou Moulures de cette partie. La Corniche qui eſt diviſée en huit particules, en donne cinq à une platebande qui luy tient lieu de larmier, & trois à un cavet accompagné de ſon filet qui a une de ces particules.

CORNICHE DU PIEDESTAIL.

Les Saillies des membres de la Baſe & de la Corniche de ce Piedeſtail, de méme que les Saillies de toutes ſortes de membres dans tous les Ordres, ſe prennent des cinquiémes parties du petit Module, qui ont déja eſté établies : ſçavoir, une pour la diminution de la Colonne, trois pour la Saillie de la Baſe de la Colonne, &c. A l'égard des Piedeſtaux, il a eſté dit, que la Saillie

CH. I. de toute la Baſe ſans le Socle eſt égale à ſa hauteur, & que la Saillie de la Corniche entiere, eſt quelque peu plus grande que celle de la Baſe ; ce qui ſe doit entendre de tous les Ordres excepté le Toſcan, où les Saillies de la Baſe & de la Corniche du Piedeſtail ſont égales. Pour ce qui eſt de la Saillie des membres dont ces parties du Piedeſtail Toſcan ſont compoſées, le cavet de la Corniche a un cinquiéme & demy du petit Module, & le cavet de la Baſe en a deux à prendre du nû du Dé.

Or les Proportions & les caracteres de ce Piedeſtail, tiennent un milieu entre les excez qui ſe trouvent dans les ouvrages, tant Anciens que Modernes, où le Piedeſtail eſt quelquefois exceſſivement orné comme à la Colonne Trajane, dont la Baſe & la Corniche ont toutes les Moulures du Piedeſtail Corinthien ; & où quelquefois il n'eſt point du tout orné comme à l'Ordre Toſcan de Palladio, où il n'y a qu'une eſpece de Socle quaré ſans Baſe & ſans Corniche. Le Piedeſtail Toſcan de Scamozzi, de même que le noſtre tient le milieu entre ces deux excez.

BASE DE LA COLONNE. La Baſe de la Colonne qui eſt haute du demy diametre, ou d'un petit Module & demy, & qui comprend le filet du bas du Fuſt de la Colonne, ſe diviſe en deux ſeulement, dont une partie eſt pour le Plinthe : le reſte eſtant diviſé en cinq parties, on en donne quatre au tore & une au filet ou Orle, qui eſt une partie appartenante au Fuſt de la Colonne : & cette cinquiéme partie de la moitié de la Baſe, qui eſt la vingtiéme du diametre du bas de la Colonne eſt ainſi qu'il a eſté dit, la meſure de tous les Orles du bas des Colonnes dans tous les Ordres ; parce qu'il n'y en a point où cette partie ſoit determinée que dans le Toſcan, & qu'il ſe trouve que cette proportion a eſté ſuivie dans quelques-uns des Ouvrages Anciens ; & dans ceux qui s'en éloignent, les uns la faiſant beaucoup plus grande, les autres beaucoup plus petite, on trouve une raiſon de croire, que la mediocrité doit eſtre choiſie comme la meilleure. Toutes les autres proportions de cette Baſe ſont encore moyennes, entre celles que les Anciens & les Modernes ont établies, leſquelles ſont differentes : car le Plinthe que je fais ſuivant Vitruve de la moitié de la hauteur de toute la Baſe, eſt dans la Colonne Trajane plus petit d'une minute, & plus grand dans Scamozzi de trois. La tore qui ſuivant la hauteur que je luy donne de douze minutes, en a dans la Colonne Trajane, dans Palladio & dans Vignole douze & demy, n'en a que dix dans Serlio. Le filet ou Orle que je fais de trois minutes, eſt de trois & demy dans la Colonne Trajane, & de cinq dans Serlio, & il n'eſt que de deux

& demy dans Palladio & dans Vignole. La Saillie de la Baſe ainſi qu'il a déja eſté dit, eſt de trois cinquiémes de Module. CHAP. I.

Ce qu'il y a de remarquable dans le caractere de cette Baſe, eſt que Vitruve donne au Plinthe une figure toute particuliere, en luy oſtant ſes quatre coins & le faiſant rond. Les Modernes n'ont point approuvé cette maniere, & je ne croy pas qu'on la doive pratiquer, parce que les coins de la Baſe répondant à ceux du Chapiteau, la Baſe ſembleroit mutilée ſi elle en eſtoit privée, à cauſe de l'analogie des Baſes des autres Ordres, qui demande qu'il y ait quelque raiſon de cette ſuppreſſion des coins dans celuy où elle eſt faite : Car s'il y en avoit quelqu'une, ce ſeroit dans les édifices où les Colonnes ſont poſées en rond, ainſi qu'elles ſont dans les Temples Peripteres ronds, où les coins des Plinthes quarez s'accordent mal avec la marche ou le Piedeſtail qui les ſoûtiennent, parce qu'ils ſont en rond. Cependant on ne voit point que les Anciens, pour remedier à cet inconvenient ayent arondi les Plinthes ; ils ont mieux aimé les oſter tout à fait, ainſi qu'il ſe voit aux Temples de Veſta à Rome, & à celuy de la Sibylle à Tivoli : mais quand ces coins devroient eſtre oſtez dans quelques édifices, il n'y a point de raiſon de les oſter dans l'Ordre Toſcan plûtoſt que dans les autres.

Il y a deux choſes à regler dans le Fuſt de la Colonne Toſcane ; la premiere eſt ſa Diminution dont il a eſté parlé dans la premiere partie, où il a eſté dit qu'elle doit eſtre plus grande que dans les autres Ordres, & où j'ay apporté les raiſons qui me l'a font faire de la ſixiéme partie du diametre du bas de la Colonne, qui fait la moitié du petit Module, ce qui va à cinq minutes de chaque coſté : au lieu qu'à tous les autres Ordres elle n'eſt que de la ſeptiéme partie & demie, qui eſt de deux cinquiémes du petit Module ; c'eſt à dire un cinquiéme de chaque coſté, ce qui ne va qu'à quatre minutes. La ſeconde choſe qu'il y a à regler, regarde l'Orle du bas de la Colonne, & l'Aſtragale qu'elle a enhaut ; il a eſté dit que ces parties doivent avoir les mêmes proportions dans tous les Ordres, & que l'on donne à l'Orle, la vingtiéme partie du bas de la Colonne, & à l'Aſtragale la dix-huitiéme ; le filet qui eſt au deſſous eſtant de la moitié : & que les Saillies ſont tant à l'Aſtragale qu'à l'Orle d'une cinquiéme partie du petit Module, c'eſt à dire de quatre minutes au delà du nû de la Colonne. FUST DE LA COLONNE.

Le Chapiteau eſt de la même hauteur que la Baſe ; on le partage en trois : l'une des parties eſt pour le Tailloir, l'autre pour CHAPITEAU.

CHAP. I. l'Echine ou Ove, & la troiſiéme, pour la gorge & l'Aſtragale qui eſt ſous l'Echine avec ſon filet. Le caractere de ce Chapiteau conſiſte en ce que le Tailloir eſt tout ſimple & ſans talon ; & que ſous l'Echine il n'y a point les armilles qui ſont au Dorique, mais un Aſtragale & un filet. Les proportions de ces Moulures ſe trouvent en partageant cette troiſiéme partie du Chapiteau en huit ; car on donne deux de ces huitiémes à l'Aſtragale, & une au filet de deſſous, le reſte eſtant pour la gorge. La Saillie de tout le Chapiteau eſt égale à celle de l'Orle du bas de la Colonne, qui eſt de huit cinquiémes & demy, à prendre du milieu de la Colonne. La Saillie de l'Aſtragale de deſſous l'Echine, de même que celle de l'Aſtragale du haut de la Colonne eſt de ſept cinquiémes.

Vitruve & la pluſpart des Modernes qui font la diminution de la Colonne Toſcane fort grande, donnent fort peu de largeur à ſon Chapiteau, en ſorte qu'elle ne va qu'à la largeur du diametre du bas de la Colonne.

Les Auteurs ne s'accordent point enſemble, ny avec l'Antique ſur le caractere de ce Chapiteau. On trouve dans Palladio, & dans Serlio de même que dans Vitruve ; & dans la Colonne Trajane le Tailloir tout ſimple & ſans talon : Vignole & Scamozzi, au lieu de talon y mettent un filet : Philander luy oſte ſes coins & le fait rond, peut eſtre pour le rendre ſemblable à la Baſe, dont Vitruve veut que le Plinthe ſoit ainſi arondi. La Colonne Trajane n'a point de gorge, l'Aſtragale du Fuſt de la Colonne eſtant confondu avec celuy du Chapiteau ; & il n'y a que Vitruve & Scamozzi qui mettent un Aſtragale avec ſon filet ſous l'Echine ; les autres comme Philander, Palladio, Serlio & Vignole, n'y mettent qu'un filet. Pour ce qui eſt des proportions, ils ne ſont point encore d'accord : car les uns comme Philander prennent l'Aſtragale & le filet du haut de la Colonne ſur la troiſiéme partie du Chapiteau que Vitruve donne à la gorge & à l'Aſtragale qui eſt ſous l'Echine : d'autres comme Serlio & Vignole, donnent toute la troiſiéme partie à la gorge, & prennent le filet de deſſous l'Echine, dans la ſeconde partie que Vitruve donne toute entiere à l'Echine. D'autres comme Palladio laiſſent à l'Echine la troiſiéme partie toute entiere, & ne mettent qu'un filet au lieu de l'Aſtragale & du filet que Vitruve y a mis. Dans toutes ces diverſitez j'ay choiſi la maniere de Vitruve, qui m'a ſemblé plus agreable & plus conforme à l'Analogie & à la regle commune à tous les Chapiteaux, qui eſt d'eſtre un peu plus ornez & moins ſimples que les Baſes : car

ſans

ſans cet Aſtragale, que Vitruve met ſous l'Echine, le Chapiteau Toſcan ne ſeroit en rien different de la Baſe. CHAP. I.

L'Entablement ayant ſix modules, ainſi qu'il a eſté dit, on diviſe tout cet Entablement en vingt parties, ce qui ſe fait dans tous les autres Ordres, excepté dans le Dorique, ainſi qu'il a déja eſté remarqué. On donne ſix de ces parties à l'Architrave, dont le filet en a une. La Friſe a auſſi ſix de ces parties. Des huit qui reſtent pour la Corniche, on en donne deux à un grand Talon, qui fait le premier membre, & une demie au filet du Talon, deux & demie au Larmier, une à un Aſtragale avec ſon filet qui a la moitié de l'Aſtragale, & deux à un quart de rond qui tient lieu de grande Simaiſe. Les Saillies ſe prennent des mêmes cinquiémes, qui reglent toutes les autres Saillies ; & ainſi l'on donne au Talon & à ſon filet trois cinquiémes, ou parties à prendre du nû de la Friſe, ſept & demie au Larmier ; neuf à l'Aſtragale & à ſon filet, & douze au quart de rond.

Les proportions & le caractere de l'Entablement de l'Ordre Toſcan ſont bien differens dans les Auteurs. A l'égard de la proportion des trois parties qui le compoſent, Vitruve fait l'Architrave plus grand non ſeulement que la Friſe, mais même que la Corniche. Palladio fait auſſi l'Architrave fort haut & plus grand que la Friſe. Vignole le fait plus petit. J'ay imité Serlio en ce qu'il fait l'Architrave égal à la Friſe.

Pour ce qui eſt du caractere, Vitruve & Palladio ne mettent qu'une poutre toute quarrée pour l'Architrave ; au contraire Scamozzi luy donne des ornemens exceſſifs, de même qu'à la Corniche, où il met autant d'ornemens qu'à l'Ordre Dorique : Il met même dans la Friſe une eſpece de Triglyphe ſans graveure. Serlio ſuit une maniere toute oppoſée, faiſant ſa Corniche ſi pauvre qu'elle n'a que trois membres, pour les dix que Scamozzi a mis dans la ſienne. La Corniche que je propoſe, qui a beaucoup de rapport à celle de Vignole, tient le milieu entre les excez de la delicateſſe ou du nombre des Moulures que Scamozzi luy donne, & celuy de la trop grande ſimplicité que Serlio a affectée.

EXPLICATION DE LA SECONDE PLANCHE.

A. *Baſe Toſcane ſelon les proportions de Vitruve.*

B. *Baſe de Scamozzi où le Plinthe & le Tore ſont plus hauts qu'à celle de Vitruve, de maniere que le filet ou Orle n'eſt pas compris dans la Baſe comme aux autres.*

C. *Baſe de Serlio où le filet ou Orle eſt beaucoup plus grand.*

K. *Diminution du Fuſt de la Colonne, qui eſt de la ſixiéme partie du diametre du bas de la Colonne.*

D. *Chapiteau ſuivant Vitruve, où le Tailloir n'a ny Talon, ny filet ; où l'Echine contient toute la ſeconde partie du Chapiteau ; & où il y a un Aſtragale ſous l'Echine.*

E. *Chapiteau de Scamozzi ſans Aſtragale.*

F. *Chapiteau de Serlio où le Tailloir a un filet, où l'Echine n'occupe point la ſeconde partie du Chapiteau, mais y donne place au filet de deſſous l'Echine, & où la troiſiéme partie eſt donnée toute entiere à la gorge du Chapiteau.*

G. *Entablement où l'Architrave eſt égal à la Friſe, & où la Corniche eſt compoſée de ſix Moulures.*

H. *Entablement de Scamozzi, où l'Architrave qui eſt plus petit que la Friſe, eſt compoſé de deux faces & d'un filet ſous la bande ; où la Friſe a une eſpece de Triglyphe ſans graveure ; & où la Corniche eſt compoſée de dix Moulures.*

I. *Entablement de Serlio, où la Friſe eſt égale à l'Architrave, & où la Corniche n'eſt compoſée que de trois Moulures.*

II. *Planche*

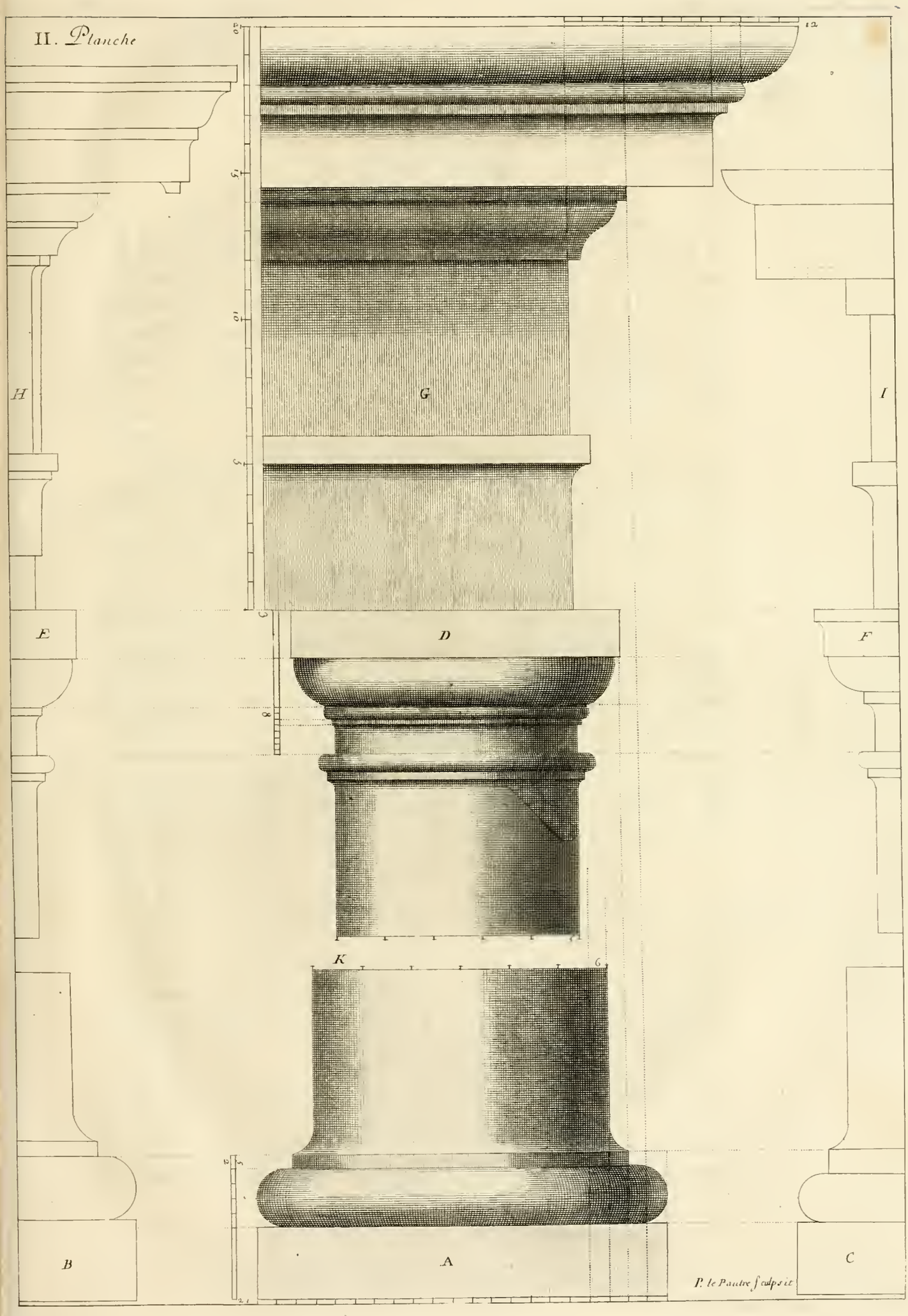

CHAPITRE II.

De l'Ordre Dorique.

IL ſeroit plus naturel en traitant des Ordres, de commencer par le Dorique, eſtant le plus Ancien & celuy ſur lequel le Toſcan & les autres ont eſté formez. La coûtume neanmoins qui fait qu'on traite du Toſcan, avant que de parler du Dorique, a un fondement raiſonnable, qui eſt la ſuite & la ſituation dans laquelle on place les differens Ordres quand on les employe enſemble dans les baſtimens, qui eſt de mettre & de conſtruire les plus groſſiers les premiers, comme eſtant capables de porter les autres.

Les proportions de l'Ordre Dorique en general, qui le rendent plus leger & moins maſſif que le Toſcan, ont eſté établies dans la premiere partie, où il a eſté dit, que tout l'Ordre eſt de trente-ſept petits Modules, dont il y en a ſept pour le Piedeſtail, vingt-quatre pour la Colonne, & ſix pour l'Entablement; & cela ſuivant les progreſſions d'augmentation que les Ordres ont les uns ſur les autres de trois en trois Modules, par l'augmentation du Piedeſtail qui eſt d'un Module, & celle de la Colonne qui eſt de deux : tout l'Ordre Toſcan n'eſtant que de trente-quatre Modules, dont la Colonne a vingt-deux, le Piedeſtail ſix, & l'Entablement autant, qui eſt toûjours égal dans tous les Ordres. Ce qui reſte, eſt de determiner les proportions & les caracteres particuliers de ces trois parties. Les hauteurs des parties principales du Piedeſtail ont auſſi eſté determinées, qui eſt de donner à la Corniche la huitiéme partie de tout le Piedeſtail, la quatriéme à la Baſe, & le tiers de la Baſe à ſes Moulures, les deux autres tiers eſtant pour le Socle.

BASE DU PIEDESTAIL.

Pour avoir les proportions des Moulures de la Baſe du Piedeſtail, on partage le tiers de toute la Baſe qui leur eſt affecté, en ſept parties, ainſi qu'il a eſté dit au Chapitre precedent, dont on donne quatre à un Tore qui eſt ſur le Socle, trois à un Cavet y comprenant ſon filet en deſſous, ce qui fait les trois membres, dont il a eſté dit que ces Moulures ſont compoſées. La Saillie du Tore eſt celle de toute la Baſe; la Saillie du Cavet eſt de deux cinquiémes du petit Module par delà le nû du Dé. Le caractere de cette Baſe eſt different dans les Auteurs. Palladio luy donne un quatriéme membre, qui eſt un filet mis entre le Tore & le filet du Cavet. Scamozzi y met une doucine : Vignole

CH. II. & Serlio la font avec plus de ſimplicité ; je l'ay ſuivie, parce qu'elle eſt convenable à l'Ordre qui eſt ſimple : & comme je n'ay mis que deux membres pour toutes les Moulures de la Baſe du Piedeſtail Toſcan, j'en mets trois au Dorique, & je continuë cette même progreſſion d'augmentation dans les autres Ordres, augmentant le nombre des membres, ſelon que la delicateſſe eſt plus grande dans les Ordres.

CORNICHE DU PIEDESTAIL. La Corniche du Piedeſtail qui eſt partagée en neuf, a un Cavet avec ſon filet en deſſus, qui ſoûtiennent un Larmier couronné ſeulement d'un filet : Le Larmier a cinq de ces neuf parties, & ſon filet une. La Saillie du Cavet avec ſon filet eſt d'une cinquiéme & demie du petit Module par delà le nû du Dé ; celle du Larmier eſt de trois, & celle de ſon filet de trois & demy. Le caractere de cette Corniche eſt different dans les Auteurs : Palladio & Serlio luy donnent cinq membres, & Scamozzi ſix ; il a plus de ſimplicité dans Serlio, qui ne met que quatre membres : j'ay imité ſa maniere en cela, parce qu'elle eſt conforme à la proportion que cet Ordre doit avoir avec les autres, ſuivant les progreſſions d'augmentation qui ont eſté expliquées.

Toſcan. Dorique. Ionique. Corinthien. Compoſite.

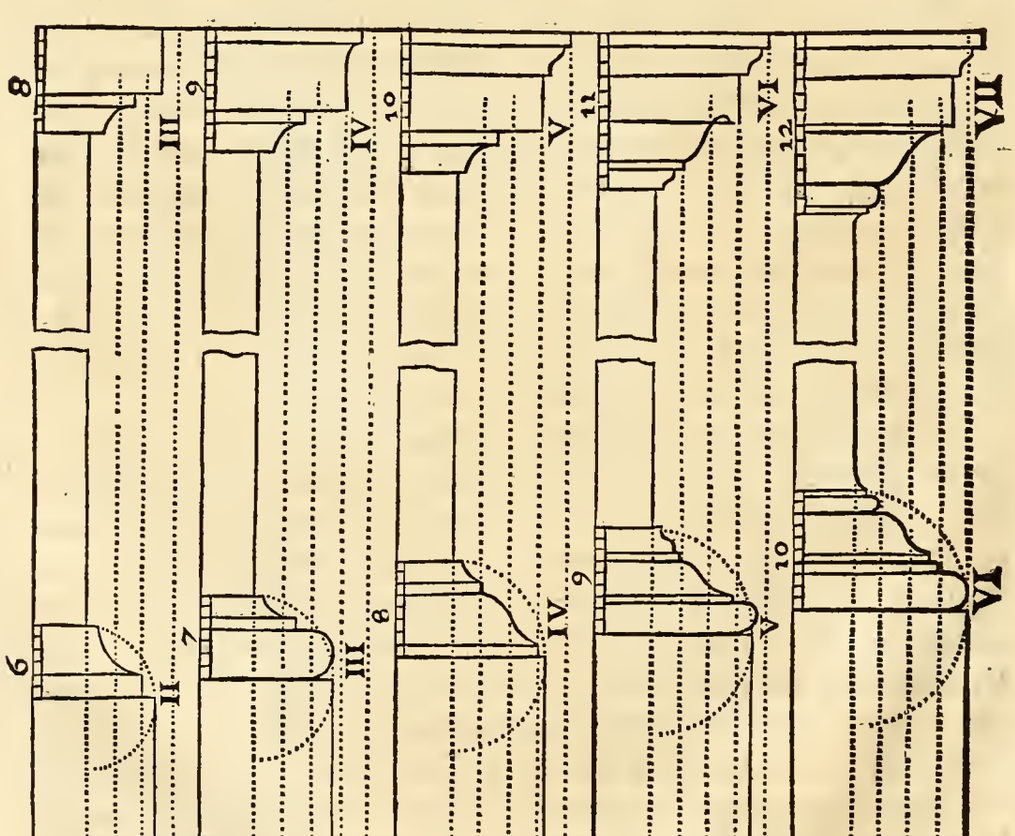

Vitruve ne donne point de Baſe à la Colonne Dorique, & dit que la premiere difference qu'il y a entre l'Ordre Dorique & l'Ionique, eſt que la Colonne de ce dernier a une Baſe. Au Theatre de Marcellus cela ſe trouve avoir eſté pratiqué, la Colonne Dorique y eſtant ſans Baſe ; ce qui eſt autrement au Coliſée où l'Ordre Dorique a une Baſe, mais elle eſt differente de celle que la pluſpart des Modernes mettent à cet Ordre, qui eſt la Baſe que Vitruve appelle Attique, & dont il donne les proportions. Cela fait que l'on trouve de trois ſortes de Baſes à l'Ordre Dorique ; la premiere eſt celle que Vitruve appelle Attique qui a un Plinthe, un grand Thore embas, un petit enhaut & une Scotie entre deux. La ſeconde eſt la Baſe de l'Ordre Dorique du Coliſée, qui n'a ny petit Tore ny Scotie, mais ſeulement une maniere de doucine racourcie & peu ſaillante, entre l'orle du bas de la tige de la Colonne & le grand Tore. La troiſiéme eſt encore plus ſimple, n'ayant ſur le Plinthe qu'un grand Tore & un Aſtragale ; de maniere qu'en cette Baſe, de même qu'à la Toſcane, l'Orle du bas du Fuſt de la Colonne fait une partie de la hauteur de la Baſe, qui dans tous les Ordres doit avoir le demy diametre du bas de la Colonne ſans cet Orle.

CH. II. BASE DE LA COLONNE.

Comme la Baſe Attique de Vitruve eſt plus communement en uſage, c'eſt elle que j'ay choiſie, & je donne à ſes membres les hauteurs qui ſe trouvent dans Vitruve, dont la diviſion eſt fort methodique. Toute la hauteur de la Baſe eſtant partagée en trois, on en donne une au Plinthe, les deux qui reſtent eſtant partagées en quatre ; celle d'enhaut eſt pour le petit Tore ; les trois autres ſe partagent en deux, la partie d'embas eſt pour le grand Tore, & le reſte pour la Scotie, qui eſtant diviſée en ſix, on donne une de ces parties à chaque filet de la Scotie. On peut determiner les hauteurs de ces parties par une autre methode, qui eſt de diviſer toute la Baſe en trois, en quatre, & en ſix, pour donner une troiſiéme au Plinthe, une quatriéme au grand Tore, & autant à la Scotie, & une ſixiéme au petit Tore : car les grandeurs des parties ſont pareilles dans les deux methodes.

Dans les ouvrages de l'Antique de même que dans les Auteurs Modernes, les proportions des parties de cette Baſe ſont differentes. Le Plinthe au Coliſée eſt plus haut que les dix minutes que Vitruve luy a données d'une minute & demie ; dans Serlio, il l'eſt d'une demy minute ; dans Cataneo d'une minute. Le Tore a auſſi des hauteurs differentes, au Coliſée il eſt plus haut que les ſept minutes & demie que Vitruve luy donne d'une demy minute, dans Scamozzi d'une minute : le Tore d'enhaut eſt auſſi plus

CH. II. grand d'une minute dans Scamozzi, & d'une demy minute dans Palladio. Quelques-uns comme Barbaro, & Cataneo, Viola, & de Lorme font le filet d'embas de la Scotie plus gros que celuy d'enhaut, d'autres les font égaux ce me ſemble avec plus de raiſon, cette inegalité n'eſtant pas icy neceſſaire, comme elle l'eſt aux Scoties des Baſes des autres Ordres, où les filets touchent, l'un a un Tore ou a un Plinthe, & l'autre a un Aſtragale, qui eſtant des membres de groſſeur fort inégale, demandent que les filets qui les touchent ſoient auſſi de grandeur differente ; ce qui n'eſt pas dans la Baſe Attique, où les deux Tores ſont peu differens en grandeur.

Pour avoir les Saillies des Moulures de cette Baſe, il ſe faut regler ſur la partition du Module en cinq parties, dont il a eſté dit que les trois reglent la Saillie de toutes les Baſes des Colonnes : car la premiere de ces trois regle la Saillie du filet ou Orle du bas de la Colonne, la ſeconde regle la Saillie du Tore d'enhaut, & la troiſiéme celle du Tore d'embas & du Plinthe. Pour avoir les Saillies de la Scotie on diviſe une des trois parties, ſçavoir celle du milieu en trois, dont on prend une pour le filet d'enhaut, deux pour le filet d'embas, & trois juſqu'à l'enfoncement de la Scotie.

Les Auteurs s'accordent aſſez ſur le caractere de cette Baſe, à la reſerve du contour que quelques-uns donnent à la cavité de la Scotie, qu'ils creuſent & font deſcendre plus bas que le rebord du filet d'embas. Cela ſe trouve avoir eſté pratiqué dans quelques édifices de l'Antique, ainſi qu'il ſe voit au Portique & au dedans du Pantheon, aux trois Colonnes de Campo Vaccino, au Frontiſpice de Neron, & au Temple de Bacchus : mais il y a beaucoup plus d'édifices approuvez, où cette cavité n'eſt point creuſée, tels que ſont le Theatre de Marcellus, le Temple de la Fortune Virile, celuy de Veſta, de la Concorde, de Fauſtine, de la Paix, la Baſilique d'Antonin, les Thermes de Diocletien, le Coliſée, l'Arc de Titus, de Septimius, de Conſtantin, & des Orfévres. Quelques Modernes comme Vignole, Scamozzi, & Viola, ont fait ainſi deſcendre cette cavité, mais la pluſpart des autres l'ont obmiſe ; & en effet elle ne ſemble point avoir de beauté, parce qu'elle paroiſt affoiblir la carne du filet de deſſous qu'elle rend aiguë, & qu'elle amaſſe de l'eau & des ordures qui gaſtent & corrompent la pierre. Il y a encore une particularité au Plinthe de cette Baſe, que Palladio & Scamozzi ont pratiquée, ſans aucun exemple de l'Antique que je ſçache, qui eſt qu'au lieu de le faire à plomb & quarrément, ils le font deſcendre

en maniere de congé juſqu'à l'extremité de la Corniche du Piedeſtail ; ce qui eſt proprement abolir & détruire cette partie eſſentielle de la Baſe Attique & de la Corinthienne. Car quoy qu'il ſoit vray qu'en quelques édifices, comme au Coliſée, les Piedeſtaux ayent le haut de leur Corniche taillé ainſi en congé ; ce congé n'eſt point pris ſur le Plinthe de la Baſe de la Colonne, qui demeure en ſon entier, mais ſur la Corniche du Piedeſtail. CHAP. II.

Vignole ne veut point qu'on ſe ſerve de cette Baſe pour l'Ordre Dorique, ny pour le Corinthien, dans leſquels il la juge tout à fait impertinente ; quoique les Anciens l'ayent employée du moins à l'Ordre Corinthien, ainſi qu'il ſe voit au Temple de Veſta, à celuy de la Paix, à celuy de Fauſtine, au Frontiſpice de Neron, à la Baſilique d'Antonin, au Portique de Seprimius, & à l'Arc de Conſtantin. La Baſe que cet Auteur donne à l'Ordre Dorique, eſt celle de la troiſiéme eſpece, où il n'y a qu'un Tore avec un Aſtragale.

Ce que le Fuſt de la Colonne Dorique a de particulier, conſiſte dans ſes cannelures, qui ne doivent eſtre qu'au nombre de vingt, & avoir bien moins d'enfoncement que dans les autres Ordres, où elles ſont creuſées de tout le demy cercle ; car il ne leur faut donner que le quart, ou même que la ſixiéme partie du cercle. De plus il n'y a point d'eſpace entre les cannelures, leur milieu eſtant une areſte & un angle, compoſé des deux lignes courbes, qui forment la cavité. Pour tracer ces cannelures, la circonference de la Colonne eſtant diviſée en vingt parties, on trace un quarré, dont le coſté eſt égal à l'une de ces vingt parties : du centre de ce quarré on trace une ligne courbe, qui forme un quart de cercle d'un des coins du quarré à l'autre. Pour faire que ces cannelures ſoient encore moins profondes, au lieu d'un quarré on fait un triangle équilateral, du centre duquel on trace la ligne courbe. La premiere maniere qui eſt de Vitruve eſt la plus en uſage. Scamozzi ne veut ny de l'une ny de l'autre de ces cannelures, ne leur trouvant aucune grace : elles ſont pourtant fort en uſage, & Vitruve dit qu'elles ſont particulieres à l'Ordre Dorique : il dit auſſi qu'au lieu de cannelures on ſe contente quelquefois des vingt pans qu'on laiſſe tout unis & ſans eſtre creuſez. On ne trouve que tres-peu d'exemples de ces Colonnes à pans, qui ne ſçauroient avoir de grace, eſtant impoſible que des angles auſſi obtus, que ſont ceux qui ſont faits par les lignes de deux faces dont chacune n'a que le vingtiéme de la circonference d'un cercle, ne cauſent une confuſion deſagreable à cauſe de la difficulté qu'il y a, de rendre la ſeparation des deux FUST DE LA COLONNE.

CHAP. II. faces assez visible & assez distincte. Et c'est par cette raison que je croy que l'on doit preferer les Cannelures de Vitruve, dont la cavité est décrite par le centre d'un quarré, que celle où elle est décrite par le sommet du triangle : parce que celle de Vitruve estant plus creuse, elle rend l'angle des cannelures plus aigu, & par consequent les cannelures mieux marquées & mieux distinguées.

CHAPITEAU. Les hauteurs des membres du Chapiteau se prennent en partageant en trois comme au Toscan, toute sa hauteur qui est le demy diametre du bas de la Colonne, & on en donne une au Tailloir, une à l'Echine avec les trois filets ou armilles, qui sont au dessous, & à la place de l'Astragale qui est au Chapiteau Toscan, & on laisse la troisiéme partie toute entiere à la gorge, au lieu qu'au Toscan l'Echine occupe une des trois parties toute entiere, & l'on prend sur la partie qui est pour la gorge l'astragale & le filet qui est sous l'Echine. J'ay imité Vitruve, que la pluspart des Modernes ont suivy. Palladio, Scamozzi, & Alberti donnent d'autres proportions : Alberti fait tout le Chapiteau prés de la moitié plus haut que Vitruve ne le fait, & donne aussi aux membres principaux des proportions differentes des siennes. Palladio & Scamozzi, qui ne changent point la hauteur de tout le Chapiteau, augmentent celle du Tailloir, & diminuent celle de la gorge. Les uns & les autres ont imité l'antique ; car au Colisée tout le Chapiteau a de hauteur huit minutes trois quarts, plus que celuy de Vitruve ; au Theatre de Marcellus, il en a seulement trois : mais dans ce dernier édifice, les proportions des membres à l'égard les uns des autres, sont plus éloignées de celles de Vitruve, qu'elles ne sont au Colisée, le Tailloir estant beaucoup plus grand à proportion, & l'Echine beaucoup plus petite.

Les hauteurs des petites Moulures se trouvent aussi par des divisions & des subdivisions en trois : car tout le Tailloir estant divisé en trois, on donne la partie d'enhaut au Talon, & cette partie estant divisée encore en trois, on en donne une au filet, & les deux autres au Talon. Tout de même la partie qui est entre le Tailloir & la gorge estant divisée en trois, on en donne deux à l'Echine ; & la troisiéme estant encore divisée en trois, il y en a une pour chacun des annelets.

Les Saillies sont reglées comme au Toscan par les cinq parties du Module ; la Saillie de tout le Chapiteau en ayant trois, à prendre depuis le nû du haut de la Colonne. La premiere partie de ces trois estant divisée en quatre, on en donne une à chacun

chacun des annelets : la ſeconde termine l'Echine ; & la troiſiéme étant auſſi diviſée en quatre, la premiere eſt pour la Saillie que la plattebande du Tailloir a ſur l'Echine, & les trois autres reglent les parties du Talon.

Il y a des exemples des excez contraires de la Saillie de ce Chapiteau dans celuy du Coliſée, & dans celuy d'Alberti : car au Coliſée la Saillie eſt de cinq des parties, dont le noſtre a ſeulement trois, & le Chapiteau d'Alberti n'en a que deux.

Le caractere de ce Chapiteau eſt different dans les Auteurs, en ce qu'au Coliſée au lieu des armilles ou anneaux, il y a un Talon, ce que Scamozzi a pratiqué ; & que quelques-uns comme Palladio, Scamozzi, Vignole, Alberti & Viola, ont mis des roſes ſous les coins du Tailloir & dans la gorge. On peut dire que la Saillie de tout le Chapiteau qu'Alberti & Cataneo, ont fait extraordinairement petite, & qui eſt exceſſivement grande au Coliſée, doit appartenir au caractere ; cet étreciſſement & cet élargiſſement eſtant une choſe capable de choquer infailliblement, pour peu qu'on ſoit accoûtumé à voir des Chapiteaux faits avec la proportion ordinaire, qui eſt de trente-ſept minutes & demie dans Vitruve à prendre depuis le milieu : car elle va juſqu'à quarante ſept & un quart au Coliſée ; & elle n'eſt que de trente deux & demy dans Alberti, & dans Cataneo. Bullant la fait de quarante, Palladio de trente-neuf, Vignole & Viola de trente-huit, ceux qui ont ſuivi Vitruve, comme nous, ſont le Theatre de Marcellus, Barbaro & Serlio.

L'Entablement ſe partage en l'Ordre Dorique autrement qu'aux autres Ordres, où il n'eſt diviſé qu'en vingt ; car il eſt diviſé en vingt-quatre, dont on donne ſix à l'Architrave, neuf à la Friſe & autant à la Corniche, dans laquelle on comprend le membre qui eſt immediatement ſur le Triglyphe, & que Vitruve appelle ſon Chapiteau. A l'égard des proportions de l'Architrave & de la Friſe, qui ſont celles que Vitruve a données, & qui ont rapport avec le diametre du bas de la Colonne, dont l'Architrave a la moitié qui fait le Module Dorique, & la Friſe un Module & demy, tous les Architectes Modernes les ont ſuivies, quoy qu'elles ne ſe trouvent pas avoir eſté obſervées dans l'Antique. Car au Coliſée l'Architrave a quinze minutes de trop ; aux ruines d'Albane & des Thermes de Diocletien, rapportées par Monſieur de Chambray, les Architraves ſont auſſi plus grands que dans Vitruve, mais d'une & de deux minutes ſeulement. A l'égard de la Corniche, elle n'eſt point ſi haute dans Vitruve, ny dans le Theatre de Marcellus, où elle a ſept minutes & demie

CH. II. moins que nous ne luy en donnons ; mais elle l'eſt beaucoup plus au Coliſée où elle en a dix d'avantage.

ARCHI-TRAVE. L'Architrave eſtant diviſé en ſept parties, on en donne une au liſteau ou plattebande qui eſt au haut : ſous cette plattebande, on met les gouttes qui ſont comme pendantes d'une petite regle : les gouttes & la regle ont enſemble une ſixiéme partie de la hauteur de l'Architrave : cette ſixiéme partie eſtant partagée en trois, on en donne une à la petite regle, les deux autres aux gouttes. L'eſpace que la petite regle & les gouttes occupent en largeur eſt d'un Module & demy : cette largeur eſt partagée en dix-huit parties, on en donne trois à chacune des gouttes, qui ſont au nombre de ſix, de maniere que le haut de la goutte a une des parties & le bas un peu moins que les trois, parce qu'il doit y avoir un petit intervalle entre le bas des gouttes.

Le caractere de l'Architrave Dorique eſt bien different dans l'Antique & dans les Auteurs : celuy qui a eſté décrit eſt de Vitruve, & du Theatre de Marcellus, qui a eſté imité par Vignole, Serlio, Barbaro, Cataneo, Bullant, de Lorme, & la pluſpart des Modernes. Il eſt autrement au Coliſée, où il eſt orné de tous les membres qui ſont dans l'Ionique, & dans le Corinthien de cet édifice, ayant trois faces & un Talon au haut, mais il n'a point de gouttes. Aux ruines d'Albane & des Thermes de Diocletien, il n'a que deux faces, mais elles ſont ſeparées par des Moulures comme à l'Ordre Corinthien, & ſous le Talon d'enhaut il y a des gouttes. Palladio, Scamozzi, Alberti, Viola, & pluſieurs autres Modernes ont imité cette maniere, en ce qu'ils mettent deux faces à l'Architrave, mais ils ne les ſeparent point par des Moulures, & les gouttes ſont ſous une plattebande comme dans Vitruve. Il y a encore quelque diverſité dans la figure des gouttes, que quelques-uns font ronde en maniere de cone tronqué ; mais la maniere la plus ordinaire, eſt de les faire quarrées ou pyramidales ; les rondes eſtant reſervées pour les platfonds des Mutules.

FRISE. La Friſe a neuf parties des vingt-quatre de tout l'Entablement, qui font un Module & demy de ceux que j'appelle Doriques, ou moyens & deux Modules & un quart de nos petits : elle eſt ordinairement ornée par des Triglyphes, qui ont un Module Dorique de large, & ſont poſez au droit des gouttes, leſquelles ſont ſur les Colonnes, & aux entredeux des Colonnes, par des eſpaces égaux à la hauteur des Triglyphes & de la Friſe ; ce qui fait que les eſpaces ſont quarrez, & on les appelle Metopes, que l'on orne par des bas reliefs de trophées, de baſſins, de teſtes de

bœuf ſeches & d'autres choſes. Les Triglyphes ſont creuſez de haut embas par deux canaux ou gravures par le milieu, & deux demy canaux par les angles : ces gravures ſont enfoncées de maniere qu'elles font un angle droit. Pour les faire on diviſe en douze parties toute la face du Triglyphe : on donne deux de ces parties à chaque gravure, une à chaque demy gravure, & deux à chacun des entredeux, que Vitruve appelle les cuiſſes. La Saillie du Triglyphe ſur le nû de la Friſe, doit eſtre d'une de ces parties & d'une demie. Vignole qui ne la fait que d'une partie, la fait évidemment trop petite, parce que les gravures ayant deux parties de large, leur profondeur doit eſtre d'une partie, puis qu'elles font un angle droit ; or l'enfoncement & la profondeur de la gravure ſelon Vignole, eſtant égale à la Saillie du Triglyphe, la demy gravure dont l'enfoncement eſt égal à celuy de la gravure entiere deſcendra juſques ſur la Friſe ; ce qui ne ſe doit pas faire eſtant neceſſaire qu'au delà de la demy gravure le Triglyphe ait encore quelque épaiſſeur. Cette épaiſſeur dans Palladio n'eſt que d'une demy minute ; au Theatre de Marcellus elle eſt d'une minute & de deux neuviémes, qui eſt un peu plus que ce que je luy donne, qui eſt une grandeur moyenne entre celles de Palladio & celle du Theatre de Marcellus. Ce qui va environ aux trois quarts d'une minute. Ch. II.

On attribuë ordinairement à la Friſe de l'Ordre Dorique, la partie qu'on appelle le Chapiteau du Triglyphe : mais comme c'eſt une Moulure, & que les Friſes n'ont point accoûtumé d'en avoir, je croy qu'elle doit eſtre jointe avec les autres Moulures de la Corniche : car les Saillies que cette Moulure fait ſur les Triglyphes qui ſont de la Friſe, ne doivent point faire qu'elle appartienne à la Friſe, non plus que les Moulures qui couronnent les conſoles qui ſont dans une Friſe, où les Moulures accompagnent leurs Saillies, ne ſont point reputées de la Friſe, mais appartiennent à la Corniche, ces Moulures faiſant ordinairement toute la partie qui eſt ſous le Larmier, laquelle eſt une partie eſſentielle de la Corniche.

Corniche.

L'eſpace qui a eſté laiſſé pour la Corniche, qui eſt égal à celuy de la Friſe eſtant de neuf parties, la premiere eſt pour le Chapiteau du Triglyphe ; les trois parties d'audeſſus, ſont pour le Larmier & le Talon, qui couronne le mutule : les trois dernieres ſont pour la grande Simaiſe & pour le Talon qui couronne le Larmier. Pour avoir un plus grand détail de ces Moulures, on partage la ſeconde & la troiſiéme partie, chacune en quatre, ce qui fait huit particules ; on donne les cinq d'embas

CH. II. au cavet, & la ſixiéme à ſon filet : la quatriéme partie avec les deux particules qui reſtent de la troiſiéme partie, ſont pour le corps du Mutule. La cinquiéme partie eſtant auſſi diviſée en quatre particules, on donne les deux d'embas au Talon ſans filet qui couronne le Mutule. La ſixiéme partie avec les deux particules qui reſtent de la cinquiéme partie ſont pour le Larmier. La ſeptiéme partie eſtant encore diviſée en quatre particules, on donne les trois d'embas au Talon, qui eſt ſur le Larmier & à ſon filet ; & enfin la neuviéme partie eſtant partagée en deux, on en donne une au filet de la grande Simaiſe, laquelle occupe le reſte juſqu'au Talon qui couronne le Larmier. Cette partition de la Corniche Dorique, qui paroiſt embroüillée & obſcure dans le diſcours, eſt tres-nette & aiſée à retenir dans la figure : car toutes les hauteurs des Moulures ſont reglées ſeulement par deux diviſions : ſçavoir par celle de toute la Corniche en neuf parties, & chaque partie en quatre.

Sous le Mutule on taille trente ſix gouttes en ſix rangs de ſix chacun. Il a eſté dit, que ces gouttes du platfond de la Corniche, doivent eſtre rondes & formées comme des petits cones dont les pointes ou ſommets, ſont enfoncez dans le platfonds du Larmier : le Mutule eſt rebordé ſeulement par le devant d'une mouchette pareille à celle que l'on fait au Larmier de la Corniche Ionique.

Le caractere de cette Corniche eſt de trois manieres ; il y en a un fort ſimple, tel qu'eſt celuy de Palladio, de Serlio, de Barbaro, de Cataneo, de Bullant, & de de Lorme ; où il n'y a ny mutules ny denticules. Il y en a un autre plus compoſé ayant des denticules, tel qu'eſt celuy du Theatre de Marcellus, celuy de Scamozzi & celuy de Vignole. Le troiſiéme eſt auſſi plus compoſé que le premier, ayant des mutules, mais il n'a point de denticules : je choiſis ce dernier à cauſe des Mutules, qui ſont des parties eſſentielles à l'Ordre Dorique ſelon Vitruve, & parce que les denticules ſont particulierement affectez à l'Ordre Ionique, je fais la grande Simaiſe en doucine & non en cavet, comme on tient qu'elle eſtoit au Theatre de Marcellus, & comme Vignole & Viola l'ont faite ; parce que cette Simaiſe en cavet n'eſt pas ſi forte & ſi difficile à rompre que l'autre, n'eſtant pas raiſonable qu'un Ordre dont la nature eſt d'eſtre maſſif, ait des membres moins forts que les Ordres delicats : & en cela j'ay imité Palladio, Scamozzi, Serlio, Barbaro, Cataneo, Alberti, Bullant, & de Lorme : ſi l'on veut y faire le cavet, parce qu'il eſt ſelon l'opinion de quelques-uns, la moulure que Vitruve appelle

appelle Simaiſe Dorique, on le peut faire, gardant les mêmes proportions qui ont eſté données pour la grande Simaiſe, ne donnant au filet du Cavet que la moitié d'une des neuviémes parties, & ce qui reſte juſqu'au deſſus du talon du Larmier, à la courbure du cavet. Sur le Chapiteau du Triglyphe où Vitruve veut qu'on mette une Simaiſe Dorique, j'ay mis un Cavet ou demy ſcotie, ainſi que Palladio, Viola, & Bullant ont fait : Et par la raiſon qui vient d'eſtre dite, ſçavoir que le Cavet eſt la Simaiſe Dorique ; je trouve qu'on y met de deux autres ſortes de Moulures, au Theatre de Marcellus c'eſt un Talon, Vignole y a mis un quart de rond ; ce qui me determine à y mettre le cavet eſt l'autorité de Barbaro qui dit que la Simaiſe Dorique eſt le Cavet. CH. III.

EXPLICATION DE LA TROISIE'ME PLANCHE.

A. *Base que Vitruve appelle Attique, dont on se sert pour l'Ordre Dorique.*

B. *Base de l'Ordre Dorique du Coliſée.*

C. *Base de l'Ordre Dorique de Vignole.*

D. *Cannelures creuſes ſelon Vitruve.*

A. *Cannelures plates ſelon Vitruve.*

E. *Cannelures ſelon Vignole.*

F. *Chapiteau ſelon Vitruve.*

G. *Chapiteau de l'Ordre Dorique du Coliſée.*

H. *Chapiteau ſelon Alberti.*

I. *Entablement pris en partie du Theatre de Marcellus.*

K. *Soffite de l'Entablement.*

L. *Architrave de l'Ordre Dorique du Coliſée.*

M. *Figure pour expliquer la maniere de tracer la Doucine & le Talon.*

Pour tracer la Doucine, il faut tirer une ligne droite depuis le coin d'embas de ſon filet, marqué a, *juſqu'au coin d'enhaut du filet qui eſt au haut du talon ſur lequel elle eſt marqué* b; *partager cette ligne en deux au point* c; *& ſur chaque moitié faire un triangle équilateral, les ſommets de ces triangles marquez* d, *&* e, *ſont les centres de deux portions de cercle qui forment chacun la moitié du contour de la Doucine. Pour rendre le contour plus courbé, ce qui arrive lorſqu'on veut que la Moulure ait moins de ſaillie, on allonge les lignes des coſtez du triangle à l'interſection deſquelles eſt le centre de la portion de cercle.*

Le contour du Talon ſe décrit à peu prez par la même methode; on diviſe la ſaillie que l'on a donnée au Talon avec ſon filet en cinq ou ſix parties, on prend une de ces parties pour la ſaillie que le Talon a au delà du membre, ſur lequel il eſt poſé quand ce n'eſt pas un Aſtragale, car le bas d'un Talon n'a point de ſaillie ſur un Aſtragale; l'autre partie eſt pour la ſaillie que le filet a par delà le Talon: de ces deux points ſçavoir o, *&* i, *on tire une ligne droite que l'on partage en deux comme à la Doucine, & l'on procede de même par les deux triangles, & par les portions de cercles décrites des centres qui ſont aux ſommets des triangles, pour tracer le contour. La courbure de ce contour eſt quelquefois ſi grande, ainſi qu'il ſe voit au Talon du haut de l'Architrave de l'Arc de Conſtantin, que chaque courbure a preſque le demy cercle entier.*

III *Planche*

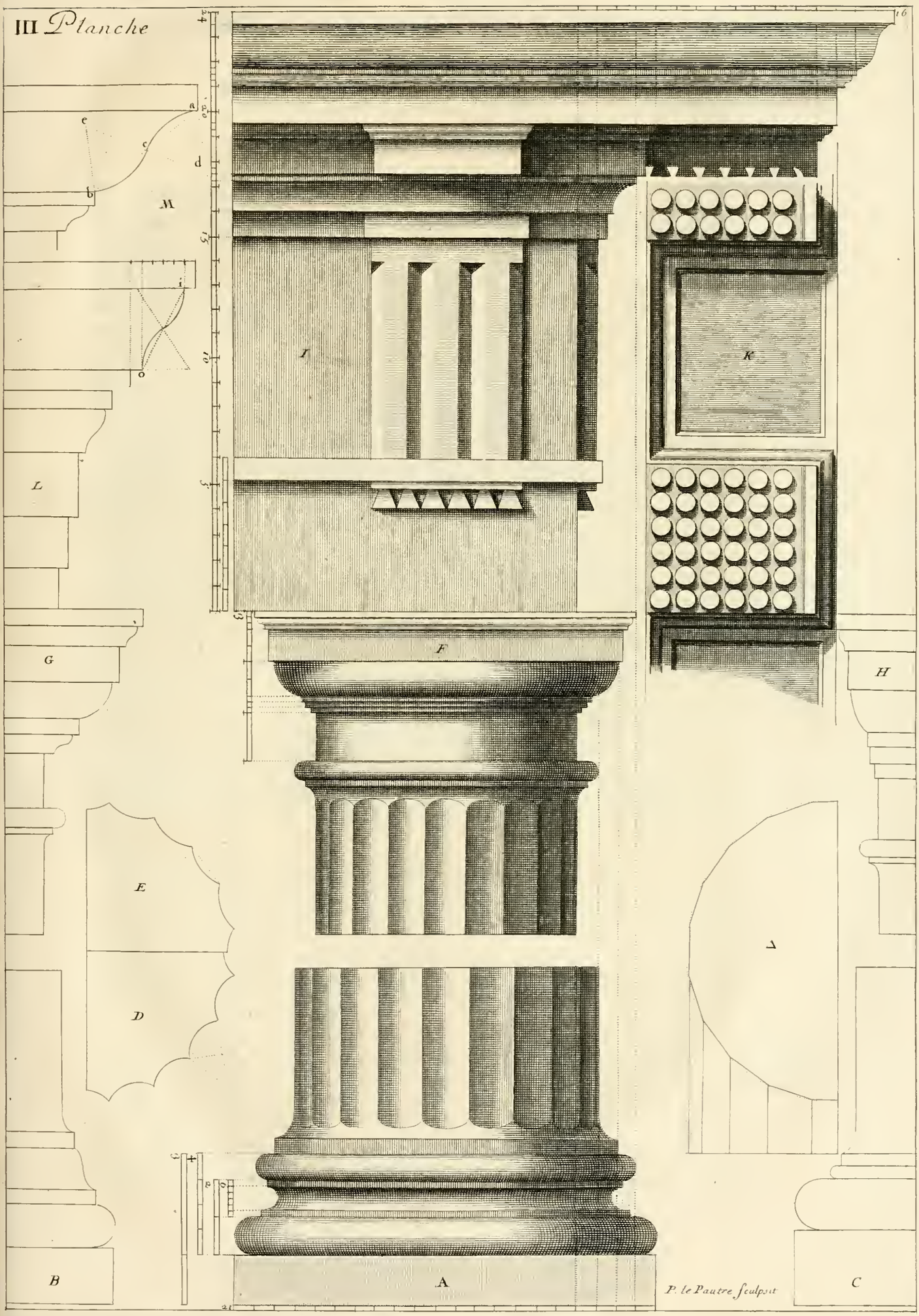

CHAPITRE III.

De l'Ordre Ionique.

LEs proportions de l'Ordre Ionique ont le même rapport avec celles du Dorique & des autres Ordres plus delicats que celles du Toſcan ont avec celles du Dorique, à la reſerve de la diminution de la Colonne, qui eſt beaucoup plus grande dans le Toſcan que dans les autres, où elle eſt toûjours pareille. Le caractere de l'Ordre Ionique eſt bien plus particulier, la Baſe de la Colonne, le Chapiteau, & la Corniche de l'Entablement eſtant d'une maniere qui le rendent plus different des autres Ordres que le Dorique ne l'eſt du Toſcan.

Tout l'Ordre, ainſi qu'il a déja eſté dit, eſt de quarante petits Modules, dont le Piedeſtail en a huit, la Colonne vingt-ſix, & l'Entablement ſix. Ces parties du Piedeſtail ſont reglées à l'ordinaire ainſi qu'il ſe voit dans la premiere planche ; la Baſe ayant le quart de toute la hauteur du Piedeſtail, la Corniche le demy quart, & les Moulures de la Baſe eſtant le tiers de toute la Baſe.

BASE DU PIEDESTAIL.

Les Moulures de la Baſe du Piedeſtail, qui ſont au nombre de deux. à l'Ordre Toſcan, & de trois au Dorique, ſont icy au nombre de quatre : ſçavoir, une doucine avec ſon filet, & un cavet avec ſon filet en deſſous. Pour avoir les hauteurs de ces moulures, le tiers de la Baſe qui au Toſcan eſt diviſé en ſix, & au Dorique en ſept, eſt icy diviſé en huit : on donne quatre de ces parties à la doucine & une à ſon filet, deux au cavet & une à ſon filet. La Saillie du cavet eſt d'une cinquiéme du petit module à prendre du nû du Dé, celle du filet de la doucine eſt de trois.

Le caractere de cette Baſe eſt pris de l'Ordre Ionique du Temple de la Fortune Virile, & il n'en eſt different qu'en ce qu'il y a un filet entre le haut de la doucine & le filet du cavet, & que le filet de la doucine eſt extraordinairement gros. Palladio & Scamozzi, au lieu du petit filet qui eſt entre la doucine & le cavet, mettent un Aſtragale.

CORNICHE DU PIEDISTAIL.

Les membres de la Corniche qui ſont au nombre de trois au Toſcan, & de quatre au Dorique, ſont icy au nombre de cinq : ſçavoir, un Cavet avec ſon filet en deſſus, un Larmier couronné d'un talon avec ſon filet. Pour avoir les hauteurs de ces membres, on partage celle de toute la Corniche en dix, de même qu'on la partage en neuf au Dorique, & en huit au Toſcan : on

CH. III. donne deux de ces parties au Cavet & une à ſon filet, quatre au Larmier, deux au talon, & une à ſon filet. La ſaillie du Cavet eſt d'une cinquiéme & demie du petit module, à prendre du nû du Dé, celle du Larmier eſt de trois, & celle du Talon avec ſon filet eſt de quatre.

Le caractere de cette Corniche n'a aucun rapport avec celuy de l'Antique & des Modernes : au Temple de la Fortune Virile, cette Corniche eſt compoſée de dix membres, avec une confuſion étrange : on peut dire que les Corniches de Palladio & de Scamozzi, ſont auſſi trop compoſées pour l'Ordre ; celles qu'ils ont faites à l'Ordre Corinthien & au Compoſite, n'ayant pas plus de membres que celle-cy.

Toſcan. Dorique. Ionique. Corinthien. Compoſite.

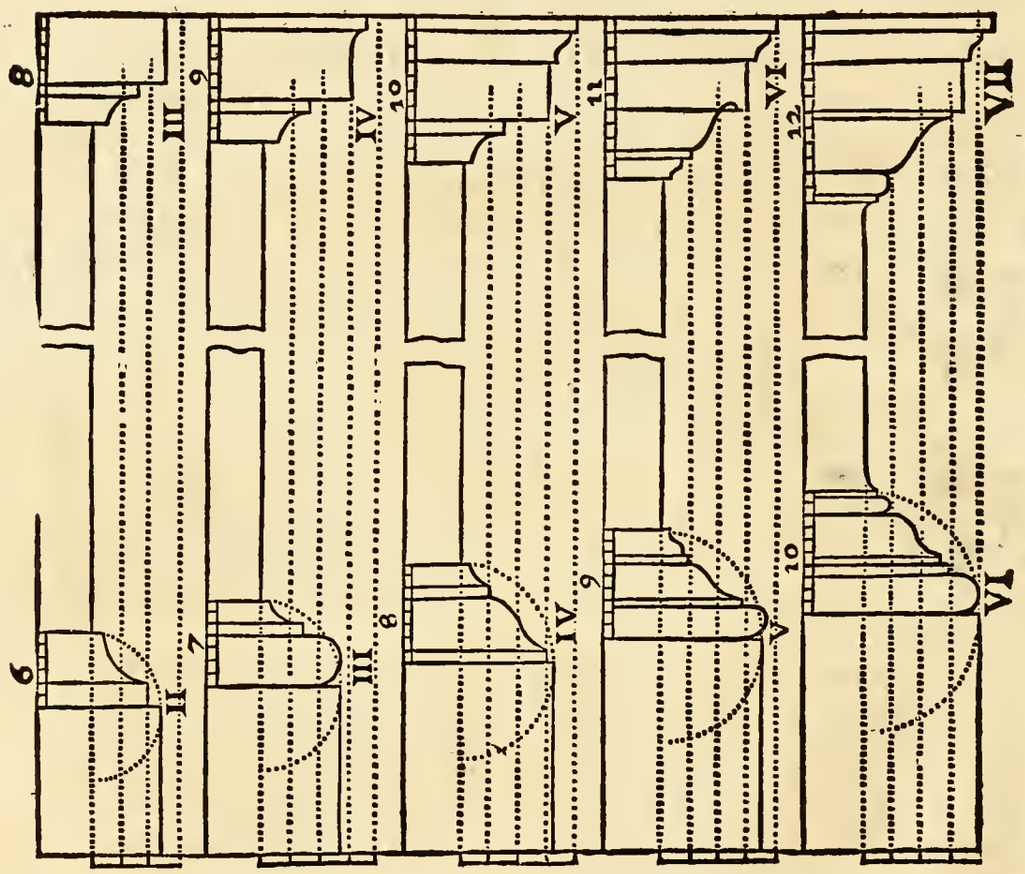

Vitruve décrit une Baſe pour la Colonne Ionique, & pour la Corinthienne, que la pluſpart des Modernes n'employent qu'au ſeul Ionique, & qui ne ſe trouve dans aucun des ouvrages Ioniques qui nous reſtent des Anciens, qui y ont toûjours mis la Baſe attique : quelques-uns des Modernes comme Alberti & Viola,

Viola, y ont mis la Corinthienne, & n'ont ſuivi Vitruve qu'en ce que comme luy ils donnent une même Baſe à l'Ionique & au Corinthien. CH. III.

Les proportions de cette Baſe ſelon Vitruve, ſe prennent en diviſant toute la hauteur de la Baſe en trois, dont on en donne une au Plinthe ainſi qu'à la Baſe Attique ; le reſte eſtant partagé en ſept parties, on en donne trois à un Tore, qui eſt au haut de la Baſe, le reſte eſt encore partagé en deux, & l'on diviſe chacune de ces deux parties en dix autres, dont on donne deux à un filet qui eſt ſous le Tore, cinq à une Scotie, une à l'autre filet de la Scotie, deux à un Aſtragale, qui eſt accompagné d'un autre Aſtragale pareil, & d'une autre Scotie auſſi pareille à la premiere avec les mêmes filets, le grand filet eſtant ſur le Plinthe.

Vitruve n'a point donné les ſaillies de cette Baſe ; je les prens à l'ordinaire par le moyen de la diviſion du petit Module en cinq : je donne deux cinquiémes & demie à la ſaillie du Tore, deux à celle des Aſtragales, une & demie au filet de deſſous le Tore, une & trois quarts aux filets qui accompagnent les Aſtragales, & deux & trois quarts au filet qui eſt ſur le Plinthe.

Le caractere de cette Baſe a quelque choſe de ſi bizarre, à cauſe de la groſſeur du Tore qui eſt enhaut, & de la foibleſſe du filet qui eſt ſur le Plinthe, qu'il ne faut pas s'étonner ſi les Anciens l'ont rejettée : auſſi ne la mets-je icy, que pour diſtinguer les Ordres par tout ce que chacun d'eux peut avoir de particulier. De Lorme propoſe une autre Baſe Ionique, qu'il dit avoir trouvée dans des édifices Antiques : elle eſt differente de celle de Vitruve, pour ce qui eſt du caractere en ce qu'il met deux Aſtragales de groſſeur differente entre le plinthe & le filet de la premiere Scotie.

Ce qui rend le Fuſt de la Colonne Ionique different de celuy de la Dorique, eſt la maniere de ſes cannelures qui luy eſt commune avec la Colonne Corinthienne & avec la Compoſite. Ces cannelures ſont differentes des Doriques, par leur nombre qui eſt de vingt-quatre, & quelquefois de trente-deux, ſelon Vitruve & les Modernes, au lieu que la Dorique n'en a que vingt ; quoy qu'au Temple de la Fortune Virile qui eſt le ſeul des Ioniques Antiques de Rome cannelé, il n'y ait que vingt cannelures. Mais leur caractere a quelque choſe encore de plus particulier, n'eſtant pas legerement creuſées comme à l'Ordre Dorique, mais ayant l'enfoncement ordinairement de tout le demy cercle ; car il y a peu de Colonnes comme celles du de- FUST DE LA COLONNE.

CH. III. dans du Pantheon, où les cannelures ſoient moins creuſes que le demy cercle, ou qui le ſoient d'avantage comme celles du Temple de Jupiter Tonnant. En quelques édifices le tiers d'embas des cannelures eſt à demy rempli, comme par un baſton ou groſſe corde, ce qui fait appeller rudentées les Colonnes qui ont ces ſortes de cannelures. Quelquefois au lieu de cordes ou baſtons, le bas des cannelures eſt ſeulement rempli juſqu'à prés du bord de la coſte, ainſi qu'il ſe voit aux Colonnes du dedans du Pantheon : mais comme ces manieres de remplir les cannelures ſe trouvent dans tres peu d'ouvrages, on peut dire, qu'elles doivent rarement eſtre miſes en uſage, & que la raiſon veut qu'elles ne ſoient employées que lorſque les Colonnes ſont ſur le rez de chauſſée, & non quand elles ſont élevées ſur des Piedeſtaux ou à des ſeconds Ordres ; quoiqu'à l'Arc de Conſtantin les Colonnes qui ſont ſur des Piedeſtaux ſoient rudentées ; par ce que ce rempliſſage n'eſt fait que pour empeſcher que les cannelures n'affoibliſſent trop les coſtes qui forment les canaux, & qu'elles ne ſoient rompuës, lors qu'eſtant embas elles ſont expoſées au danger d'eſtre heurtées : car pour ce qui eſt de l'exemple de l'Arc de Conſtantin, il ne peut pas avoir beaucoup d'autorité pour cela, l'opinion commune eſtant que cet Arc a eſté conſtruit des ruines d'un autre édifice, où apparamment les Colonnes eſtoient ſur le rez de chauſſée. La proportion du creux de la cannelure avec ſon entredeux, qui fait ce que l'on appelle la coſte, n'eſt point bien determinée, mais la proportion moyenne eſt de donner à l'entredeux le tiers de la largeur de la cannelure : c'eſt à dire qu'il faut diviſer chaque vingt-quatriéme partie de la circonference de la Colonne en quatre, dont il y en a trois pour la cannelure & une pour la coſte.

Ces cannelures ont des caracteres differens en la maniere de les terminer vers les congez du haut & du bas de la Colonne. La plus ordinaire eſt de les faire rondes comme le haut d'une niche : quelquefois ces extremitez ſont coupées toutes droites, ainſi qu'il s'en voit au Temple de Veſta à Tivoli ; quelquefois elles ſont taillées tout au contraire des premieres, le nû de la Colonne rentrant en demy cercle dans la cannelure, ainſi qu'elles eſtoient aux tuteles à Bordeaux.

CHAPITEAU. Le Chapiteau Ionique eſt compoſé de trois parties : ſçavoir, d'un tailloir qui n'a qu'un talon avec ſon filet, d'une écorce qui produit les Volutes, & d'une Echine ou ove ; car l'Aſtragale qui eſt ſous l'ove appartient au Fuſt de la Colonne. La partie du milieu eſt appellée écorce par quelques-uns, à cauſe qu'elle

eſt comme une groſſe écorce d'arbre, qui ayant eſté miſe ſur le haut d'un vaſe, d'ont l'ove repreſente le bord, paroiſt s'eſtre recoquillée en deſſous en ſe ſechant. Vitruve dit, que ce contournement que les volutes font aux deux coſtez de ce Chapiteau repreſente les cheveux qui ſe tournent par boucles aux deux coſtez du viſage des femmes. CH. III.

Pour avoir la hauteur de ce Chapiteau qui doit eſtre priſe, depuis le haut du Tailloir juſqu'à l'Aſtragale, il faut diviſer le petit Module en douze parties, & en donner onze à tout le Chapiteau, le Tailloir en ayant trois : ſçavoir, deux pour ſon talon, & une pour ſon filet, l'écorce en ayant quatre, dont on en donne une à ſon rebord ; & l'ove en ayant auſſi quatre. Depuis le haut du Tailloir juſqu'au bas de la Volute, il y a dix-neuf de ces douziémes du petit Module.

Pour tracer le contour de la Volute, il faut commencer par l'Aſtragale du haut de la Colonne, qui doit avoir deux douziémes d'epaiſſeur & s'étendre à droit & à gauche, autant que le diametre du bas de la Colonne. Cet Aſtragale eſtant marqué ſur la face où l'on veut tracer la Volute, il faut tirer une ligne à niveau par le milieu de l'Aſtragale, & la faire paſſer par delà le bout de l'Aſtragale : puis faire deſcendre à plomb du haut du Tailloir ſur cette ligne, une autre ligne qui paſſe par le centre du cercle, dont la moitié décrit l'extremité de l'Aſtragale. Ce cercle qui a deux douziémes de diametre, eſt appellé l'œil de la Volute par Vitruve ; & c'eſt dans ce cercle que doivent eſtre placez les douze points, qui ſervent de centre aux quatre quartiers de chacune des trois revolutions, dont la Volute eſt compoſée. Pour avoir ces douze points, on trace dans l'œil un quarré dont les diagonales ſont l'une dans la ligne horizontale, & l'autre dans la ligne à plomb, & s'entrecoupent au centre de l'œil. Du milieu des coſtez de ce quarré on tire deux lignes, qui ſeparent le quarré en quatre, & chaque ligne eſtant partagée en ſix parties égales, elles donnent les douze points, dont il s'agit. Pour tracer la Volute on met le pié immobile du compas ; ſur le premier point qui eſt dans le milieu du coſté interieur & ſuperieur du quarré, & l'autre pié du compas à l'endroit où la ligne à plomb coupe la ligne du bas du Tailloir, & l'on trace un quart de cercle en dehors & en embas, juſqu'à la ligne du niveau. De cet endroit ayant placé le pié immobile au ſecond point, qui eſt dans le milieu du coſté ſuperieur & exterieur du quarré de l'œil, on trace le ſecond quart de cercle tournant en deſſous juſqu'à la ligne à plomb, & delà ayant placé le pié immobile

CH. III. au troiſiéme point qui eſt dans le milieu du coſté inferieur & exterieur du quarré de l'œil, on trace le troiſiéme quart de cercle, tournant en enhaut & en dedans, juſqu'à la ligne de niveau. Delà ayant placé le pié immobile au quatriéme point, qui eſt dans le milieu du coſté inferieur & interieur du quarré de l'œil; on trace le quatriéme quart de cercle, tournant en enhaut & en dehors juſqu'à la ligne à plomb. Delà ayant placé le pié immobile au cinquiéme point, qui eſt au deſſous du premier en allant vers le centre, on trace le cinquiéme quart de cercle, & tout de même le ſixiéme du ſixiéme point, qui eſt au deſſous du ſecond; & le ſeptiéme du ſeptiéme point, qui eſt au deſſous du troiſiéme; & ainſi allant de point en point par le même ordre, on trace les douze quartiers, qui font la circonvolution ſpirale de la Volute.

L'epaiſſeur du rebord qui eſt à la face de la Volute, & qui ſous le Tailloir eſt d'une des douziémes parties, ainſi qu'il a eſté dit, doit aller toûjours en s'étreciſſant peu à peu juſqu'à l'œil: ce rebord eſt élevé ſur la Volute de la douziéme partie, de ce que l'écorce eſt large: or comme cette partie va toûjours en s'étreciſſant, & que ce rebord ſe diminuë à proportion, ſon élevation doit auſſi diminuer, & cette diminution eſt reglée par la largeur dont elle eſt toûjours la douziéme partie. On trace ce rebord par un ſecond trait de la même maniere que le premier l'a eſté, en mettant le pié immobile du compas dans douze autres points qui ſont fort preſts des premiers: ſçavoir à la cinquiéme partie de la diſtance qui eſt entre les premiers, au deſſous deſquels ils doivent eſtre en allant vers le centre de l'œil. Pour avoir la ſaillie du Tailloir, il faut donner au talon & à ſon filet une ſaillie au delà de la ligne perpendiculaire, qui ſoit égale à ſa hauteur, qui eſt de deux douziémes.

La ſaillie de l'Echine eſt égale à ſa hauteur, qui eſt de quatre douziémes. Ce membre eſt taillé d'un ornement communément appellé Ove, parce qu'il a des ovales. Les Grecs les appeloient Echines, à cauſe qu'ils trouvoient que ces ovales repreſentoient des chaſtaignes à demy enfermées dans leur coque, qui eſt couverte de pointes, ſemblables à celles d'un Heriſſon appellé Echinos en Grec: on taille cinq de ces Oves à chacune des faces du Chapiteau, dont il n'y en a que trois qui paroiſſent entieres, les deux qui ſont proche des Volutes ſont couvertes par trois petites gouſſes, qui ſortent d'un fleuron dont la queuë eſt couchée ſur la premiere circonvolution de la Volute.

Les Volutes qui viennent d'eſtre décrites ſont à la face de devant

devant du Chapiteau & à celle de derriere, les faces des coſtez ſont d'une autre façon. Vitruve appelle cette partie l'oreiller. Les Modernes luy donnent le nom de baluſtre, parce qu'il reſſemble à la couppe ou calice de la fleur du grenadier ſauvage appellé balauſte en Grec. Ce baluſtre eſt double, ayant une pomme au milieu. Ses rebords vers les Volutes ont deux douziémes, ſelon Vitruve ; c'eſt à dire, la largeur de l'œil. Le profil ou contour de la pomme eſt appellé ceinture ou baudrier par Vitruve ; mais le contour en demy cercle qu'il luy donne, ne s'accorde point avec celuy qu'on luy a donné dans les ouvrages Antiques, où il a une forme irreguliere, qui ne peut eſtre décrite que par une figure. Ce baluſtre eſt taillé à grands feuïllages, de même que la pomme eſt recouverte de petites feuïlles de laurier, arangées en écailles. CH. III.

Les proportions de ce Chapiteau qui ſont celles de Vitruve, mais expliquées d'une maniere plus aiſée & plus reguliere, ne s'accordent pas en tout avec les exemples que nous en avons des Anciens & des Modernes : Sa hauteur que je fais de dix huit minutes, ainſi qu'elle eſt au Coliſée, & qui approche de la proportion que Vitruve luy donne, eſt de vingt & une minutes deux tiers au Theatre de Marcellus, & de vingt & une & demy au Temple de la Fortune Virile. L'Echine que je fais de la même hauteur que l'écorce, eſt plus grande que tout le reſte du Chapiteau au Temple de la Fortune Virile ; elle eſt plus petite que l'écorce au Theatre de Marcellus. La Volute que je fais haute de vingt-ſix minutes & demie, n'en a que vingt-trois & un quart à la Fortune Virile, vingt-quatre & demy au Coliſée, & vingt-ſix & un quart au Theatre de Marcellus. La largeur de la Volute que je fais de vingt-trois minutes & un tiers comme au Coliſée, eſt de vingt-cinq & un quart à la Fortune Virile, & de vingt-quatre au Theatre de Marcellus. La même diverſité de proportions ſe trouve dans les Auteurs Modernes, l'Echine qui eſt plus grande que l'écorce dans Palladio, dans Vignole, dans Barbaro, dans Bullant, & dans de Lorme, eſtant égale dans Alberti & dans Scamozzi.

Les differences du caractere ſont premierement, que dans l'Antique de même que dans quelques-uns des Modernes, tels que ſont Vignole, Serlio, & Barbaro, l'œil de la Volute ne rapporte pas à l'Aſtragale du haut de la Colonne, comme la pluſpart des Modernes le font, ſuivant Vitruve, qui ayant dit que depuis le centre de l'œil juſqu'au bas de la Volute, il y a trois parties & demie, il adjoûte enſuite qu'il y en a trois au

CH. III. deſſous de l'Aſtragale pour la deſcente de la Volute : car delà il s'enſuit que l'œil de la Volute & l'Aſtragale ſont au même endroit, puiſque la grandeur de l'œil eſtant d'une partie comme elle eſt, il y a depuis le centre de l'œil juſqu'au deſſous de l'œil la demy partie, qui rend l'eſpace qui eſt depuis l'Aſtragale juſqu'au bas de la Volute, moindre que celuy qui eſt depuis le centre de l'œil.

En ſecond lieu, la face des Volutes qui fait ordinairement un plan droit, eſt un peu courbée & couverte au Temple de la Fortune Virile, en ſorte que les circonvolutions vont en s'avançant en dehors, ainſi qu'elles ſont en l'Ordre Compoſite de l'Arc de Titus, de Septimius, & du Temple de Bacchus.

En troiſiéme lieu, dans cette Volute du Temple de la Fortune Virile, le rebord de la Volute n'eſt pas un ſimple congé à l'ordinaire, mais ce congé eſt accompagné d'un filet. En quatriéme lieu, les feüilles qui revêtent le baluſtre, ſont quelquefois longues & étroites, ou en feüilles d'eau comme au Theatre de Marcellus, ou refenduës fort menu, ainſi que Palladio & Vignole les font : quelquefois elles ſont larges en maniere de feuïlles d'olivier comme au Chapiteau Corinthien ; ainſi qu'elles ſont au Temple de la Fortune Virile. En cinquiéme lieu, aux Colonnes angulaires du Temple de la Fortune Virile, les deux faces des Volutes ſont jointes enſemble au coin de dehors, & les baluſtres ſont joints de même au coin de dedans, ce qui a eſté fait pour empeſcher que les Chapiteaux des Colonnes qui ſont au tour du Temple, n'ayent les faces au devant & au derriere du Temple, differentes de celles qui ſont aux coſtez : ſçavoir, les unes à Volutes & l'autres à baluſtres : car par ce moyen elles ſont à Volutes de tous les coſtez.

Cette difference des faces du Chapiteau Ionique, qui le rend incommode, a obligé les Modernes, ſuivant Scamozzi, de le changer, en faiſant ſes quatre faces pareilles, par la ſuppreſſion du baluſtre, & courbant toutes les faces des Volutes, & les creuſant en dedans comme elles ſont dans l'Ordre Compoſite. Il y a neanmoins deux choſes qu'on peut trouver à redire dans le Chapiteau de Scamozzi ; l'une eſt que l'épaiſſeur de la Volute eſt égale, au lieu qu'à l'Ionique de la Fortune Virile, & par tout aux Chapiteaux Compoſites, d'où cette Volute a eſté priſe, elle va en s'élargiſſant en deſſous avec beaucoup de grace. L'autre choſe eſt qu'il fait ſortir la Volute de l'Echine, comme d'un vaſe à la maniere du Compoſite des Modernes, qui ont introduit ce changement contre ce qui ſe voit dans la pluſpart des

ouvrages Compoſites de l'Antique, où l'écorce paſſe ſur l'Echine & ſous le Tailloir toute droite, & ſe recourbe ſeulement par ſes extremitez qui forment la Volute : car ſans celà le Tailloir du Chapiteau Ionique qui n'eſt qu'un talon, ſe trouve eſtre un membre trop mince, & qui a beſoin d'eſtre ſoutenu par l'écorce, comme il l'eſt dans la Volute Ionique ancienne. Je croy qu'on peut auſſi trouver à redire à ce que les Architectes qui mettent en uſage le Chapiteau de Scamozzi, ont choiſi celle des deux manieres qu'il propoſe, qui ſemble la moins convenable à l'Ordre Ionique ; car cet Auteur fait le Tailloir en deux manieres, dont l'une eſt de le courber comme la Volute, ainſi qu'il eſt dans l'Ordre Compoſite ; l'autre de le laiſſer tout droit & tout quarré, ainſi qu'il eſt à l'Ionique ancien, & qu'il ſe voit au Temple de la Fortune Virile, où le Tailloir ne s'étend point ſur les coins des Volutes, y ayant ſeulement une feüille qui ſort de deſſous le coin du Tailloir, & ſe renverſe ſur la Volute, & va deſcendre juſqu'au droit de l'œil de la Volute : & pour diſtinguer encore davantage cet Ordre du Compoſite, il n'y a point de fleuron entre les Volutes. CH. III.

Depuis quelques années les Sculpteurs ont adjoûté au Chapiteau Ionique un enrichiſſement, que Scamozzi qui a donné une nouvelle forme à ce Chapiteau, n'y avoit point mis, qui eſt de faire des feſtons, qui avec les petites gouſſes des Volutes ſortent du fleuron, dont la queuë eſt couchée ſur la premiere circonvolution de la Volute : & il ſemble qu'ils ont voulu repreſenter les boucles de cheveux pendantes aux deux coſtez du viſage, auſquelles Vitruve veut que les Volutes reſſemblent : car on pourroit dire que les Volutes repreſentent plûtoſt les treſſes des cheveux entortillées, & que les feſtons reſſemblent mieux aux boucles des cheveux annelez.

Au reſte, il faut remarquer qu'il y a une opinion parmy les Architectes, que les Volutes de ce Temple ſont plus ovales & plus larges par les coſtez, qu'elles ne le ſont à l'ordinaire, ce qui n'eſt point vray ; car quoique les Chapiteaux de cet édifice ſoient differens & la plus part imparfaits, il eſt certain, que ceux qui ſont achevez, bien loin d'avoir la Volute ovale en largeur, ils l'ont plûtoſt alongée de haut embas, ayant vingt-ſix minutes & demy de haut, & vingt-trois & demy de large ; au lieu qu'au Theatre de Marcellus où elles n'ont que vingt-ſix minutes & un quart de haut, elles en ont vingt-quatre de large.

L'Entablement a de hauteur à l'ordinaire deux diametres du bas de la Colonne ou ſix petits Modules. On le diviſe auſſi comme

CH. III à tous les autres Ordres excepté le Dorique, en vingt parties ; dont l'Architrave en prend ſix & la friſe autant, les huit qui reſtent eſtant pour la Corniche. Les proportions des trois parties dont cet Entablement eſt compoſé ſont differentes dans les Auteurs. Vitruve fait la Friſe plus grande que l'Architrave ; ce que Palladio, Scamozzi, Serlio, Barbaro, Cataneo & Viola ont imité. Au contraire au Temple de la Fortune Virile & au Thatre de Marcellus, la Friſe eſt plus petite que l'Architrave ; & cette proportion a eſté ſuivie par Vignole & par de Lorme. Alberti que je ſuis en cela, tient le milieu & fait la Friſe égale à l'Architrave : il donne auſſi huit parties à la Corniche, dont l'Architrave & la Friſe ont chacun ſix ; qui ſont les proportions que j'ay donné à ces parties.

ARCHITRAVE. Pour avoir les hauteurs des membres de l'Architrave, on le partage en cinq parties ; on en donne une à la Simaiſe compoſée d'un talon avec ſon filet : le reſte eſtant diviſé en douze parties, on en donne trois à la premiere face de l'Architrave, quatre à la ſeconde, & cinq à la troiſiéme. Les Saillies ſe reglent par les cinquiémes parties du petit Module ; de maniere qu'on donne le quart d'une de ces cinquiémes à la Saillie de chaque face, & une cinquiéme entiere au Talon avec ſon filet : ce qui fait une cinquiéme & demie pour la Saillie de tout l'Architrave.

Ces proportions ne ſe trouvent pas dans tous les Ouvrages qui nous ſervent d'exemple ; la Simaiſe eſt plus petite dans Vitruve que nous ne la faiſons, il ne luy donne que la ſeptiéme partie de l'Architrave, au lieu que je la fais de la cinquiéme, ainſi qu'elle eſt au Theatre de Marcellus, parce que dans l'Antique elle eſt quelquefois beaucoup plus grande, eſtant au Coliſée de la quatriéme & demie, & au Temple de la Fortune Virile de la deuxiéme & demie. Les modernes auſſi ſont differens les uns des autres, Serlio & Bullant la font petite ſelon Vitruve, & les autres la font plus grande comme Palladio, Vignole, Alberti & Viola.

Le caractere eſt encore different, en ce que l'on met quelquefois des Aſtragales entre les faces comme Palladio a fait. Au Temple de la Fortune Virile il n'y en a qu'un, & il n'eſt pas entre les faces, mais au milieu de la ſeconde face. Scamozzi en met un ſous la Simaiſe comme à l'Ordre Corinthien. J'ay cru que la ſimplicité que Vitruve donne à cet Architrave, en luy oſtant les Aſtragales, eſtoit convenable à cet Ordre, qui ne doit pas avoir les ornemens qui ſont particuliers aux plus delicats : quoique

quoique Vitruve ne mette point cette difference entre ces deux Ordres, qu'il ne diſtingue l'un de l'autre que par les Chapiteaux. Car ſi depuis Vitruve les Architectes ont adjoûté des ornemens à l'Ordre Corinthien, ils l'ont fait, ce me ſemble, avec plus de raiſon que ceux qui ont voulu donner ces mêmes ornemens à l'Ordre Ionique. Les faces ſe font quelquefois inclinées en arriere, & la Soffite de leur ſaillie non à plomb, mais levée par le devant, ainſi qu'il ſe voit au Temple de la Fortune Virile ; & l'on pretend que cela ſe fait afin que les ſaillies & les hauteurs des membres paroiſſent autres qu'elles ne ſont. Vitruve veut que toutes les faces des membres qui ſont dans les Entablemens ſoient inclinées en devant, pretendant que cette inclinaiſon les fait pareſtre à plomb. Il ſe trouve neanmoins dans l'Antique, que les faces ſont plus ſouvent inclinées en arriere qu'en devant. Mais toutes ces choſes ſont examinées dans un chapitre à part, où il eſt parlé du changement des Proportions. Cependant je croy que tout ce qui doit paroiſtre à plomb & à niveau, doit eſtre fait à plomb & à niveau, & ainſi dans tous les membres de quelque Ordre que ce ſoit, je me conduis par cette regle. CH. III.

FRISE.

La Friſe petite & ronde ainſi que Vitruve l'a faite, ne ſe trouve point pratiquée dans l'Antique, ſi ce n'eſt aux Thermes de Diocletien ; auſſi la pluſpart des Modernes ne l'ont point approuvée.

CORNICHE DE L'ENTABLEMENT.

Les huit vingtiémes de tout l'Entablement qui ſont données à toutes les Corniches hormis à celle de l'Ordre Dorique, reglent la hauteur de celle-cy, & celle de tous ſes membres qui ſont au nombre de dix. Le premier qui eſt un Talon a une des vingttiémes ; le ſecond qui eſt un Denticule, en a un & demy ; le troiſiéme, eſt un filet qui a un quart de partie ; le quatriéme, eſt un Aſtragale qui en a autant ; le cinquiéme, eſt une Echine qui a une partie ; le ſixiéme, eſt le Larmier qui en a une & demie ; ſous le Larmier il y a une goutiere qui a un tiers de partie d'enfoncement ; le ſeptiéme membre, eſt un Talon qui a une demy partie ; le huitiéme eſt ſon filet qui en a un quart ; le neuviéme, eſt la doucine qui a cinq quarts de partie ; le dixiéme, eſt l'Orle ou filet de la Simaiſe ou Doucine, qui a une demy partie.

Les Saillies ſont reglées par les cinquiémes du petit module, dont on donne douze à la Saillie de toute la Corniche : le Talon en a une, à prendre du nû de la Friſe, le Denticule trois,

CH. III. l'Ove ou Echine avec l'Aſtragale & le filet, ſur lequel il eſt, quatre & demie : le Larmier huit & demie, le Talon avec ſon filet neuf & demie, la Simaiſe douze.

Pour tailler le Denticule, on partage la hauteur en trois parties, dont on en donne deux au Denticule & une à l'entre-deux.

Ce qu'il y a dans ces proportions de different d'avec l'Antique & d'avec les Modernes, eſt principalement dans la coupure du Denticule, que Vitruve avec quelques Modernes, comme Barbaro & Cataneo, font fort étroite, ne donnant à la largeur du denticule que la moitié de ſa hauteur, & les deux tiers de la largeur à l'entredeux : & que d'autres, comme Vignole & Serlio, font plus large. La proportion que je luy donne, eſt celle qu'il a au Theatre de Marcellus, à l'Arc des Orfévres, à l'Arc de Septimius, au Temple de Jupiter Tonnant, & aux trois Colonnes de Campo Vaccino : car comme Vitruve fait le Denticule fort étroit, il y en a auſſi dans l'Antique qui le font fort large, luy donnant preſque autant de largeur que de hauteur, ainſi qu'il eſt au Temple de la Fortune Virile, au Marché de Nerva, à l'Arc de Titus & à l'Arc de Conſtantin.

Le caractere que j'ay choiſi eſt celuy de Vitruve & de l'Antique, qui conſiſte en ce que la Corniche Ionique a des Denticules, ce que la pluſpart des Modernes comme Serlio, Vignole, Barbaro, Cataneo, Bullant, de Lorme & Alberti ont ſuivi : ceux qui y mettent des Modillons comme Palladio, Scamozzi & Viola, ont emprunté cette Corniche du Temple de la Concorde, qui eſt un Ionique irregulier en toutes ſes parties, mais principalement dans ſa Corniche : Les Modillons eſtant le caractere de la Corniche Corinthienne & de la Compoſite, de même que les Mutules le ſont de la Dorique, & les Denticules de l'Ionique ; & je ne croy pas que l'on doive approuver cette imitation que ces Architectes ont fait de la Corniche du Temple de la Concorde, comme on louë Scamozzi, d'avoir pris le modele de ſon Chapiteau Ionique ſur cet Ancien édifice. Je n'ay point auſſi taillé l'Ove dans l'Echine, qui eſt ſur le Denticule, ny fait de rayes de cœur, ou d'autre ſculpture dans les Talons de l'Architrave ny de la Corniche ; parce que je trouve que cela rend cette Corniche trop ornée pour l'Ordre, auquel Vitruve n'accorde que le ſeul Denticule. Aux Corniches qui ne ſont point recouvertes par un Fronton, Vitruve met dans la grande Simaiſe au droit de chaque Colonne & dans l'entredeux des

Colonnes, des Teſtes de Lion par des eſpaces égaux, & veut que celles qui ſont au droit des Colonnes, ſoient percées pour jetter l'eau qui tombe ſur la Corniche & ſur le toit. Au Temple de la Fortune Virile, elles n'ont aucun rapport ny avec les Colonnes, ny avec les entredeux des Colonnes. CH. III.

EXPLICATION DE LA QUATRIE'ME PLANCHE.

A. *Base que Vitruve donne pour tous les Ordres qui en ont, & que les Modernes affectent au seul Ordre Ionique. Le morceau du Fust de la Colonne, qui y est attaché, est cannelé de cette espece de Cannelures qu'on appelle Rudentées.*

BCD. *Le plan de cette Base.* C. *Plan des Cannelures Rudentées.* D. *Plan de l'espece de Cannelure qui est aux Colonnes du dedans du Pantheon.*

E. *Face du Chapiteau Ionique Ancien.* F. *Costé du même Chapiteau.*

G. *Costé du Chapiteau Ionique Moderne reformé par Scamozzi, & suivant la forme que je croy qu'il doit avoir, qui est de faire passer son écorce sur le Vase sans entrer dedans. Il faut remarquer que le morceau du Fust de la Colonne, qui y est attaché, a des Cannelures coupées par en-haut, de la maniere qu'elles estoient aux Tuteles à Bordeaux.*

H. *Plan du Chapiteau Moderne reformé.*

L. *Description de la Volute Ionique Antique.* K. *Oeil de la Volute representé en grand, qui dans la Volute* L, *est marqué.* a. *Depuis* a, *jusqu'à* b, *est la grandeur du petit module partagée en douze, dont les onze depuis* i, *jusqu'à* b, *font la hauteur du Chapiteau, & les dix-neuf à prendre depuis* b, *jusqu'embas, determinent jusqu'où la Volute doit descendre.* d, e, *est la ligne à niveau qui passe par le centre de l'œil.*

Pour tracer le contour de la Volute, on met le pié immobile du compas sur le premier point marqué 1, *dans l'œil* K, *& l'autre pié à l'endroit marqué* m, *dans la Volute* L; *& l'on trace en dehors le quart de cercle* m, n. *De cet endroit ayant placé le pié immobile au second point marqué* 2. *dans l'œil* K, *on trace le second quart de cercle marqué* n, o; *& delà mettant le pié immobile sur le point* 3, *on trace le troisiéme quart de cercle marqué* o, d; *de-là aussi mettant ce pié immobile sur le point* 4, *on trace le quatriéme quart de cercle marqué* d, s; *& delà encore mettant le pié immobile sur le point* 5, *on trace le cinquiéme quart de cercle marqué* s, t; *& ainsi de point en point, on trace les trois contours.*

La ligne c, *répond au nû du bas de la Colonne. Celle qui est marquée* m, n, t, *marque le contour de la pomme du balustre, que Vitruve appelle Ceinture ou Baudrier.*

CHAPITRE

IV. Planche.

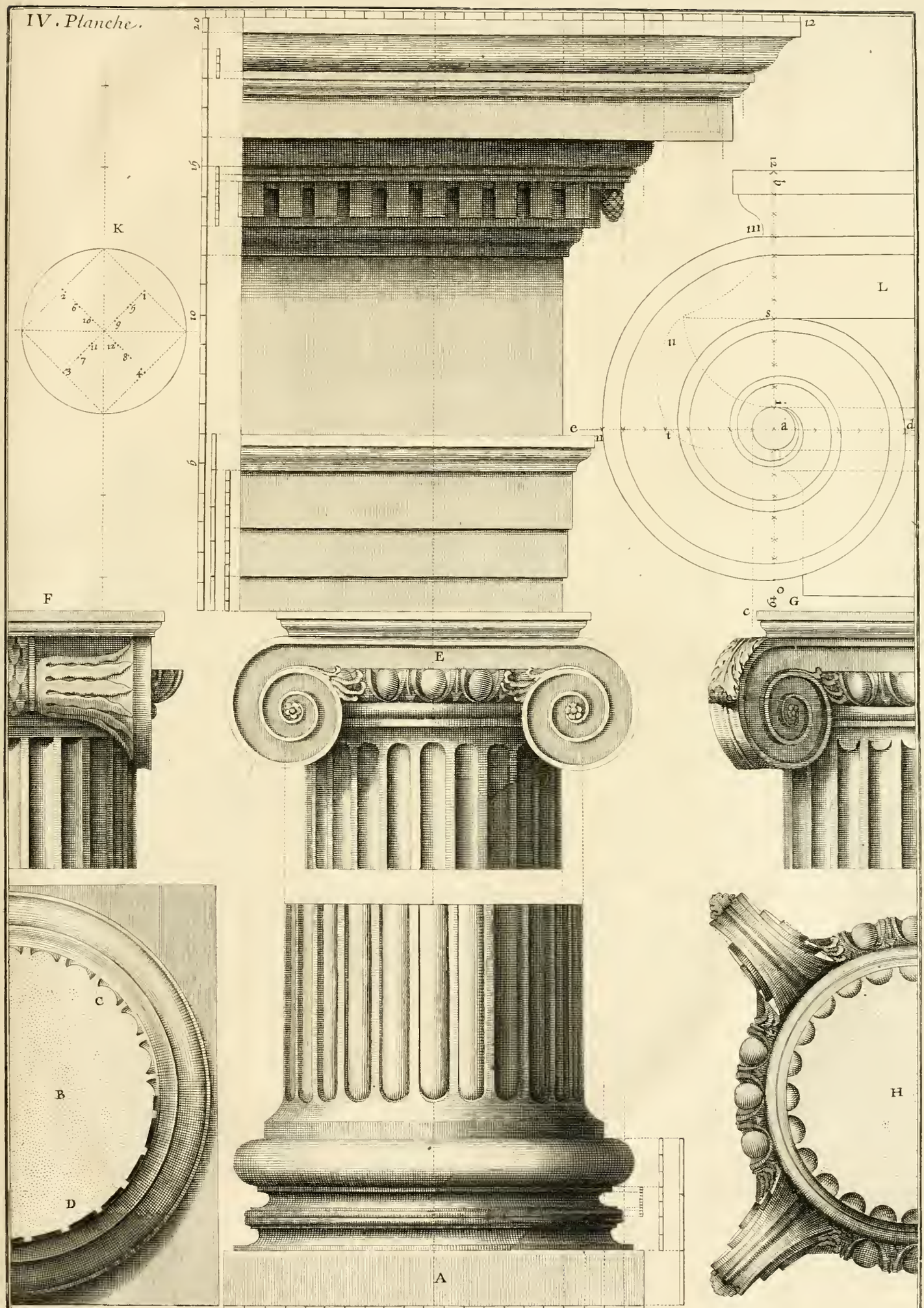

CHAPITRE IV.

De l'Ordre Corinthien.

VItruve ne fait l'Ordre Corinthien & l'Ionique differens que par les chapiteaux dont la proportion & le caractere n'ont rien de ſemblable. On trouve dans les edifices baſtis depuis Vitruve d'autres differences que celles des chapiteaux : car la tige de la Colonne Corinthienne eſt plus courte que ce celle de l'Ionique : la Baze eſt toute autre. L'Architrave outre les trois faces & la Cymaiſe a encore deux Aſtragales & un Talon. La Corniche à un Ove & des Denticules qui ne ſont point dans l'Ordre Ionique de Vitruve.

BASE DU PIEDESTAIL.

Dans la premiere partie de ce traitté où les proportions ſont établies en general, on a donné à tout l'Ordre quarante-trois petits Modules dont le Piedeſtail en a neuf, la Colonne vingt-huict, & l'Entablement ſix. Les proportions ont auſſi eſté reglées donnant à toute la Baze le quart du Piedeſtail, & le demiquart à la Corniche ; le Socle de la Baze ayant les deux tiers de toute la Baze, l'autre tiers eſt partagé en neuf, d'où l'on prend les hauteurs des cinq membres dont cette partie eſt compoſée, qui ſont un Tore, une Doucine avec ſon Filet & un Talon avec ſon Filet en deſſous. Le Tore a deux parties & demi des neuf, la Doucine en a trois & demie, dont la demie eſt pour le Filet; le Talon deux & demie, & ſon Filet une demie. La Saillie du Tore eſt celle de toute la Baze ; celle de la Doucine eſt de deux cinquiémes & trois quarts du petit Module, celle du Talon avec ſon Filet eſt d'une cinquiéme.

Le caractere de cette Baze eſt pris de Palladio qui a imité celle qui eſt à l'Arc de Conſtantin, laquelle n'eſt differente de celle de Palladio, qu'en ce qu'au lieu du Talon, qui fait le membre d'enhaut de la Baze dans Palladio, il y a un Aſtragale avec un cavet au deſſus. Aux Autels du Pantheon c'eſt auſſi preſque la même choſe, toute le difference eſtant en ce que le Talon a un Aſtragale qui luy tient lieu de Filet.

CORNICHE DU PIEDESTAIL.

A la Corniche, les ſix membres qui la compoſent ſont un Talon avec ſon Filet en deſſus, une Doucine qui monte ſous le Larmier qu'elle creuſe pour former une mouchette, un Larmier & un Talon avec ſon Filet en deſſus. Toute la Corniche eſt diviſée en onze parties, dont on en donne une & demie au Talon & une demie à ſon Filet, trois à la Doucine, trois au

CH. IV. Larmier, deux au Talon qui la couronne, & une à ſon Filet. Le Talon d'embas avec ſon Filet a de Saillie une cinquiéme partie du petit Module, à prendre du nû du Dé ; la Doucine juſqu'à la Mouchette deux cinquiémes parties & demy tiers ; la Saillie du Larmier eſt de trois parties ; le Talon d'enhaut avec ſon Filet a une cinquiéme de petit Module par delà le Larmier.

Le caractere de cette Corniche eſt encore pris de Palladio, & il n'eſt different de celuy des Autels du Pantheon, qu'en ce qu'au lieu du Talon d'enhaut il y a une Doucine au Pantheon. A l'Arc de Conſtantin, cette Corniche eſt bien irreguliere, n'ayant point le rapport, que les Corniches des Piedeſtaux ont ordinairement avec leurs Bazes, qui eſt d'eſtre toûjours compoſées d'un plus grand nombre de membres que les Bazes ; car elle eſt ſi ſimple, qu'au lieu de ſix membres que je luy donne, elle n'en a que quatre, ſçavoir un Filet, une Aſtragale, & une Doucine avec ſon Filet ; & ſes membres ſont auſſi fort diſproportionnez, le filet qui eſt ſoûs l'Aſtragale ayant une petiteſſe, & l'Aſtragale avec la Doucine une grandeur qui ſont exceſſives. Au Temple de Veſta à Tivoli on voit une pareille diſproportion, mais c'eſt dans la Baze, laquelle n'eſt compoſée que d'un grand Talon avec ſon Filet, qui tiennent lieu de Baze & de Socle dans le Piedeſtail.

BASE DE LA COLONNE. Les anciens Architectes venus immediatement aprés Vitruve ont inventé une Baze pour la Colonne Corinthienne qui ſemble eſtre compoſée de la Baze Attique, & de l'Ionique ; car elle a deux Tores comme l'Attique, & deux Aſtragales & deux Scoties comme l'Ionique. Dans la diverſité des proportions qui ſe trouvent parmy les exemples que les Ouvrages des anciens & des modernes donnent pour cette Baze, me reduiſant à mon ordinaire à la mediocrité, je trouve que toutes les hauteurs des membres ſe peuvent prendre de la diviſion faite de quatre en quatre, de même qu'elle eſt faite dans le Chapiteau de la Colonne Dorique de trois en trois : car la quatriéme partie du demy diametre de la colonne qui fait la hauteur de toute la Baſe, eſt la hauteur du Plinthe ; la quatriéme de ce qui reſte, eſt la hauteur du Tore d'embas ; la quatriéme de ce qui reſte eſt la hauteur du Tore d'enhaut ; la quatriéme de ce qui reſte eſt pour les Aſtragales du milieu qui ont chacun la moitié de cette quatriéme ; la quatriéme de ce qui reſte entre chaque Tore & chaque Aſtragale eſt pour le gros Filet de la Scotie lequel doit toucher à chaque Tore ; le quatriéme de ce qui reſte eſt pour le petit Filet qui doit toucher à l'Aſtragale ; & le reſte eſt pour la Scotie.

Toſcan. Dorique. Ionique. Corinthien. Compoſite.

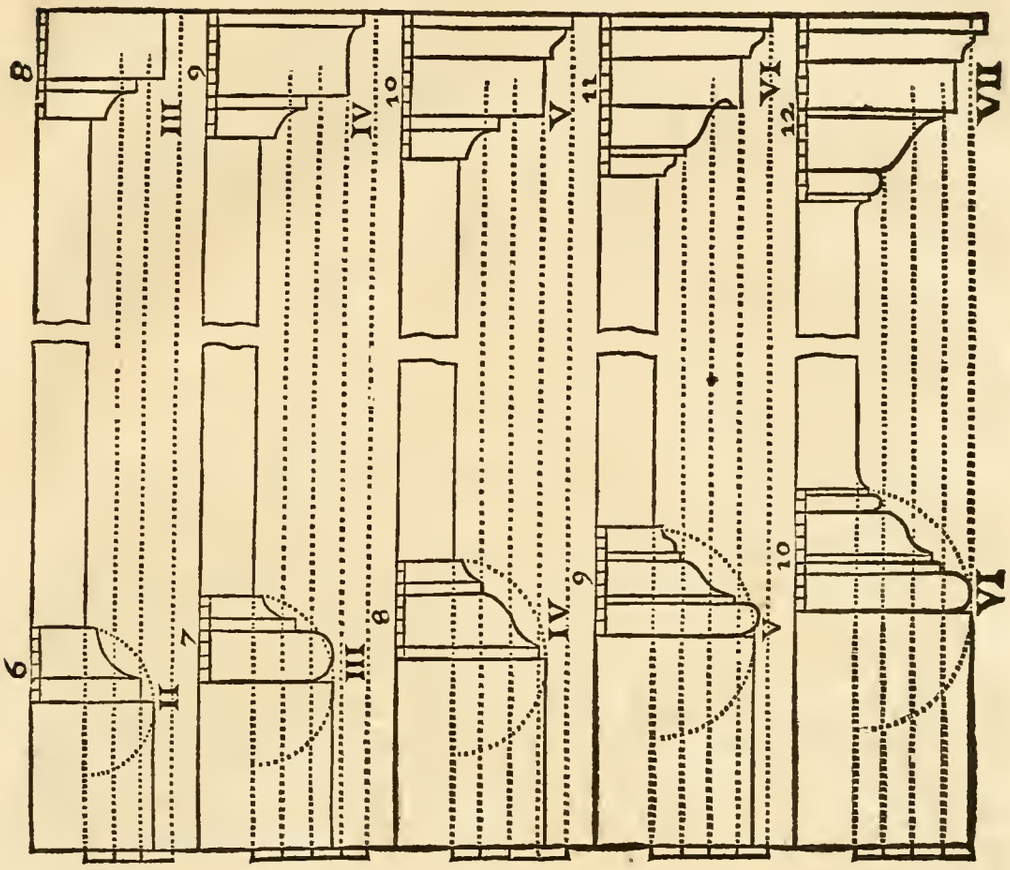

Les Saillies ſe reglent à l'ordinaire par les cinquiémes du petit Module, de maniere que le grand Tore, de même que le Plynthea de ſaillie depuis le nû de la Colonne trois cinquiémes, les Aſtragales & le gros Filet de la Scotie inferieure deux cinquiémes, le Tore d'enhaut & les petits Filets des Scoties une cinquiéme & trois quarts de cinquiéme, & le gros Filet de la Scotie ſuperieure une cinquiéme & demie.

Dans les proportions & dans le caractere de cette Baſe que je donne, il n'y a preſque rien qui la faſſe differente de l'Antique, que la proportion des Scoties que je fais égales quoiqu'elles ſe trouvent preſque toûjours de grandeur differente dans l'Antique, celle de deſſus eſtant plus petite que l'autre. Mais comme tous les Modernes les font égales, j'ay crû que je ne pouvois faillir en ſuivant ces grands maiſtres.

Ce qu'il y a de remarquable dans le Fuſt de la Colonne Corinthienne eſt la hauteur, laquelle, ainſi qu'il a eſté dit, eſt moindre qu'à la Colonne Ionique, parceque ſons Chapiteau eſtant

FUST DE LA COLONNE.

CH. IV. beaucoup plus haut, ſi l'on avoit accrû le Fuſt à proportion, ainſi que l'on fait dans les autres Ordres, la colonne entiere auroit une augmentation trop grande. Pour ce qui eſt des Cannelures tout ce qui peut leur appartenir a eſté dit au Chapitre precedent, n'y ayant point de difference entre les Cannelures de ces deux Ordres, ſoit dans la figure, ſoit dans le nombre; car ſi quelquefois dans l'Antique il ſe trouve que l'Ionique a moins de Cannelures que le Corinthien, comme au Temple de la Fortune Virile, où elles ne ſont qu'au nombre de vingt; il y a auſſi des Colonnes Corinthiennes qui n'en ont pas davantage, ainſi qu'il ſe voit au Temple de la Sibylle à Tivoli.

CHAPITEAU. Le Chapiteau Corinthien eſt encore plus different des trois autres, que l'Ionique ne l'eſt du Dorique & du Toſcan : car il n'a ni le Tailloir ni l'Ove qui ſont des parties eſſentielles communes au Toſcan, au Dorique & à l'Ionique. Il a bien un Tailloir mais il eſt tout à fait different des autres ayant ſes quatre faces courbées & creuſées en dedans où il a une roſe à chacune des quatre faces. Au lieu d'Oves & d'Annelets il n'a qu'un rebord de vaſe, & ce qui luy tient lieu de gorge eſt fort alongé, & garni d'un double rang de huit feüilles recourbées en dehors, d'entre leſquels il ſort de petites tigettes, d'où naiſſent les Volutes qui n'ont aucune reſſemblance avec celles du Chapiteau Ionique, & qui au lieu des quatre de l'Ionique ſont au nombre de ſeize, quatre à chaque face.

Pour avoir la hauteur de ce Chapiteau, on adjoûte à la grandeur de tout le diametre du bas de la Colonne une ſixiéme, ce qui fait trois petits Modules & demy. Cette hauteur eſtant partagée en ſept, on donne les quatre d'embas aux feüilles, c'eſt à dire deux parties au premier rang des feüilles, & deux autres au ſecond. La hauteur de chaque feüille eſtant partagée en trois, la partie d'enhaut eſt pour la deſcente de la courbure de la feüille. Des trois parties qui reſtent des ſept au haut du Chapiteau ſont pour les Tigettes, les Volutes, & le Tailloir. On partage cet eſpace en ſept parties dont on donne les deux d'enhaut au Tailloir, les trois d'aprés à la Volute, & les deux dernieres aux Tigettes ou Caulicoles; en ſorte que l'une de ces deux parties eſt pour la deſcente de la courbure des feüilles des Caulicoles dont il y en a deux qui ſe rencontrent & ſe joignent à l'endroit où les Volutes s'aſſemblent & ſe joignent, qui eſt aux quatre coins & aux quatre milieux du Chapiteau. Soûs les coins de l'Abaque où les Volutes s'aſſemblent, il y a une petite feüille d'Acanthe qui ſe recourbe vers le coin du Tailloir, pour garnir le vuide

qui

qui eſt entre la Volute qui deſcend, & le coin du Tailloir qui demeure droit. CH. IV.

Les feuïlles entieres ſont refenduës, faiſant trois étages d'autres feüilles plus petites dont elles ſont compoſées, & qu'elles ont de chaque coſté ſans la feüille du milieu qui ſe recourbe en dehors : les feüilles plus petites ſont encore refenduës ordinairement en cinq feüilles, qu'on appelle feüilles d'olivier, & quand elles ne ſont refenduës qu'en trois, on les appelle feuïlles de Laurier. La feuïlle du milieu qui ſe recourbe eſt refenduë en onze, leſquelles ſont convexes en dehors les autres eſtant caves. Au deſſus des feüilles du milieu, il y a un Fleuron qui pouſſe entre les Caulicoles ou Tigettes & les Volutes du milieu, comme la queuë qui ſoûtient la roſe qui eſt au milieu du Tailloir.

Pour faire le plan du Chapiteau, il faut tracer un quarré égal au Plinthe de la Baſe, & faire un triangle équilateral, dont un des coſtez du quarré ſoit la Baſe : l'angle oppoſé à cette Baſe, ſera le centre d'où l'on tracera la courbure du Tailloir : Pour avoir la coupure des coins du Tailloir, il faut diviſer un des coſtez du quarré en dix parties, dont une doit eſtre la largeur du coin coupé, & la coupure doit eſtre faite ſur l'angle du quarré.

Les proportions de ce Chapiteau ſont differentes dans les ouvrages de l'Antique, & dans les Livres des Architectes. Dans l'Antique tout le Chapiteau eſt quelquefois plus bas d'une ſeptiéme partie, n'ayant que le diametre du bas de la Colonne, ainſi qu'il ſe voit au Temple de la Sibille à Tivoli, ce qui eſt ſuivant Vitruve : Quelquefois il eſt plus haut, comme au Temple de Veſta à Rome, & au Frontiſpice de Neron, où il a prés de deux ſixiémes plus que le diametre du bas de la Colonne. Il a quelquefois la grandeur que je luy donne, comme au Portique de Septimius & au Temple de Jupiter Tonnant : Quelquefois il eſt ſeulement un peu plus bas, comme au Pantheon, aux trois Colonnes, aux Temples de Fauſtine, de Mars le Vengeur, au Portique de Septimius, & à l'Arc de Conſtantin : Quelquefois il eſt un peu plus haut, comme aux Thermes de Diocletien. Les Modernes ſont auſſi partagez, car les uns l'ont fait de la grandeur que je luy donne, comme Palladio, Scamozzi, Vignole, Viola, de l'Orme ; les autres comme Bullant, Alberti, Cataneo, Barbaro & Serlio l'ont fait bas ſelon Vitruve. Le Tailloir dans Vitruve comme aux trois Colonnes, & au Temple de Fauſtine eſt de la ſeptiéme partie de tout le Chapiteau ; il eſt quelquefois plus petit, n'ayant que la huitiéme comme au Pantheon, à

CH. IV. la Basilique d'Antonin, & au Marché de Nerva ; ce qui est à un tiers de minute prés de ce que je luy donne : Quelquefois il est plus grand ayant jusqu'à la cinquiéme & sixiéme, comme aux Temples de Vesta à Rome, & à celuy de la Sibille à Tivoli.

Dans le caractere il n'y a pas moins de diversité, Vitruve refend les feuïlles en maniere d'Acanthe, ainsi qu'elles sont au Temple de la Sibille à Tivoli : la pluspart de l'Antique les fait à feuïlles d'Olivier refenduës en cinq. Quelques-uns les refendent seulement en quatre, comme au Temple de Mars le Vengeur, d'autres en trois comme au Temple de Vesta à Rome. Les Modernes qui les font à feuïlles d'Acanthe sont Serlio, Barbaro & Cataneo. Ces feuïlles dans l'antique sont quelquefois inégales en hauteur, estant plus grandes au rang d'embas, ainsi qu'il se voit au Portique & au dedans du Pantheon, au Temple de Vesta à Rome, à celuy de la Sibille à Tivoli, à celuy de Faustine, au Marché de Nerva, à l'Arc de Constantin, au Colisée, & aux Thermes de Diocletien : Quelquefois elles sont plus hautes au second rang, ainsi qu'il se voit à la Basilique d'Antonin ; & quelquefois aussi elles sont égales ainsi que je les ay faites, comme aux trois Colonnes de Campo Vaccino, au Temple de Jupiter Tonnant, & à celuy de Mars le Vengeur, au Frontispice de Neron, & au Portique de Septimius. Les costes du milieu des feüilles sont le plus souvent refenduës des deux costez, ainsi qu'elles se voyent au Pantheon, au Temple de Faustine, à ceux de Jupiter Tonnant, & de Mars le Vengeur, au Frontispice de Neron, à la Basilique d'Antonin, au Portique de Septimius, & aux Thermes de Diocletien : Quelquefois elles sont sans refends comme au Temple de Vesta à Rome, & de la Sibille à Tivoli, aux trois Colonnes, au Marché de Nerva, & à l'Arc de Constantin. Le premier rang des feuïlles fait encore ordinairement par embas, comme un ventre qui est plus grand en quelques édifices qu'en d'autres : il est fort remarquable au Temple de Vesta à Rome. Au Chapiteau d'un pilastre qui est resté du Frontispice de Neron, & à un autre qui est aux Thermes de Diocletien, il y a plus de feuïlles qu'on n'en fait ordinairement aux pillastres : car au lieu qu'à chaque face les pillastres n'ont que deux feuïlles au premier rang, & trois au second, il y en a trois à ceux-cy au premier rang, & quatre au second ; & de plus à celuy du Frontispice de Neron, il y en a encore une entre les Caulicoles & les Volutes du milieu, au lieu du petit Fleuron. Cette feuïlle se trouve aussi au Chapiteau du Temple de Vesta à Rome.

Le Tailloir est pointu par les coins au Temple de Vesta à

Rome, ce qui ſemble eſtre ſelon Vitruve, qui ne parle point de couper les coins du Tailloir Corinthien, & qui ne parle que de ſes quatre coins qui doivent eſtre au nombre de huit quand les coins ſont coupez. La roſe qui eſt au milieu du Tailloir a auſſi quelque diverſité, Vitruve la fait de la largeur du Tailloir : on l'a faite du depuis deſcendre juſqu'au deſſous du rebord du Vaſe ou Tambour, & elle eſt meſme encore beaucoup plus grande au Temple de la Sibille à Tivoli, où elle couvre preſque les Volutes du milieu ; ſa figure eſt auſſi differente, c'eſt ordinairement une roſe compoſée de ſix feuïlles refenduës, chacune en cinq feuïlles d'olivier, du milieu deſquelles ſort une forme de queuë de poiſſon ondoyée & relevée en enhaut : Elle eſt ainſi au Pantheon, au Temple de Fauſtine de Jupiter Tonnant, de Mars le Vengeur, au Marché de Nerva & aux Thermes de Diocletien. Au Temple de Veſta, il y a une forme d'épi à la place de la queuë de Poiſſon. Au Temple de la Sibille à Tivoli, la roſe qui eſt grande & compoſée de feuïlles non refenduës, a en ſon milieu auſſi, une forme d'épi tourné en vis. Au Frontiſpice de Neron, il y a un Fleuron. A la Baſilique d'Antonin, & à l'Arc de Conſtantin, le bas de la roſe eſt relevé en enhaut, & a un épi au milieu. Aux trois Colonnes la Roſe qui eſt à feuïlles d'Acanthe, eſt fort penchée en embas, & a au milieu une grenade tournée en embas. Au Portique de Septimius, au lieu de Roſe, il y a un Aigle tenant un Foudre. Cette Roſe, ou ce qui eſt mis au milieu du Tailloir à la place de la Roſe, a des Saillies differentes : elle ſurpaſſe quelquefois la ligne qui va de l'une des cornes du Tailloir à l'autre, comme il ſe voit aux trois Colonnes, aux Autels du Pantheon, au Temple de la Sibille, & à la Baſilique d'Antonin, quelquefois elle eſt quelque peu plus en dedans, comme aux Temples de Jupiter Tonnant, à celuy de Mars le Vengeur, & aux Thermes de Diocletien ; & quelquefois elle eſt égale comme au Pantheon, & au Temple de Fauſtine.

CH. IV.

Les Volutes ſont quelquefois attachées l'une à l'autre, comme au Portique & au dedans du Pantheon, aux Temples de Jupiter Tonnant, de Mars le Vengeur, &c. Quelquefois elle ſont tout à fait détachées comme au Temple de Veſta, au Frontiſpice de Neron, à la Baſilique d'Antonin, &c. Les Vrilles des Volutes, ſont dans l'Antique ordinairement de deux manieres : les unes s'entortillent juſqu'au petit bout d'une même maniere, ainſi qu'eſt la coquille d'un limaçon : les autres vers le centre ſe recourbent & forment comme une petite S. On voit de celles de la premiere maniere au dedans du Pantheon, au Temple de Veſta,

CH. IV. à celuy de Tivoli, & aux Thermes de Diocletien : l'autre maniere plus uſitée dans l'Antique, ſe voit au Portique du Pantheon, à celuy de Septimius, aux trois Colonnes, au Temple de Jupiter Tonnant, à celuy de Mars le Vengeur, & à celuy de Fauſtine, au Frontiſpice de Neron, à la Baſilique d'Antonin, au Marché de Nerva, & à l'Arc de Conſtantin ; ce que neanmoins les Modernes n'ont point pratiqué. Mais il y a des Volutes tout à fait particulieres aux trois Colonnes : car celles du milieu de chaque face, au lieu de ſe joindre par leur bord à l'ordinaire s'entrelacent de ſorte que celle qui paſſe en enhaut ſur l'autre, paſſe enſuite par deſſous.

L'Entablement qui eſt de ſix petits Modules, eſt diviſé à l'ordinaire en vingt parties, dont il y en a ſix pour l'Architrave, autant pour la Friſe, & huit pour la Corniche. Ces proportions ſont differentes, tant dans l'Antique que dans les Auteurs ; car la Friſe eſt plus grande que l'Architrave au Temple de Jupiter Tonnant, & à celuy de la Sibille de même que dans Serlio & dans Bullant. Elle eſt plus petite au Portique du Pantheon, au Temple de la Paix, à la Baſilique d'Antonin, au Portique de Septimius, à l'Arc de Conſtantin, dans Palladio, dans Scamozzi, dans Barbaro, dans Cataneo, & dans Viola : mais la Friſe eſt égale à l'Architrave au dedans du Pantheon.

ARCHITRAVE. Pour avoir les hauteurs des parties de l'Architrave, on diviſe chacune de ſes ſix parties en trois, ce qui fait dix huit en tout ; on en donne trois au Talon qui eſt au haut, dont le Filet en a une & un quart ; le grand Aſtragale qui eſt ſous le Talon en a une ; on en donne cinq à la face d'enhaut ; une & demie au petit Talon qui eſt deſſous ; quatre à la face du milieu ; une demie au petit Aſtragale qui eſt deſſous, & trois à la face d'embas. Pour les Saillies on donne deux cinquiémes de petit Module à celle de tout l'Architrave ; la face d'enhaut a une de ces cinquiémes ; la face du milieu la moitié d'une cinquiéme, & la face d'embas répond au nû du haut de la Colonne.

Ces proportions ſont moyennes entre les differens excez des Anciens & des Modernes : car le grand Talon à qui je donne une ſixiéme de tout l'Architrave, a plus de la cinquiéme au Portique & au dedans du Pantheon, aux Temples de Fauſtine & de Jupiter Tonnant, au Marché de Nerva, au Portique de Septimius, à l'Arc de Conſtantin, au Coliſée & aux Thermes de Diocletien ; mais il n'a que la ſeptiéme aux trois Colonnes, & à Mars le Vengeur. Les Modernes ſont auſſi differens de la même maniere, Palladio, Vignole, Alberti, & de Lorme, luy donnant

plus

plus de la cinquiéme, & Serlio, Barbaro, Cataneo, & Bullant, ne luy donnant que la ſeptiéme. CH. IV.

Les differences du caractere ſont auſſi fort diverſes, y ayant des Architraves Corinthiens, qui au lieu du Talon d'enhaut, ont un Cavet & une Echine au deſſous, ainſi qu'on en voit au Temple de la Paix, au Frontiſpice de Neron, & à la Baſilique d'Antonin : quelquefois au lieu de l'Echine, il y a un Talon ſous le Cavet, ainſi qu'au Temple de la Sibille, & dans Scamozzi. Il y a encore des Architraves, où il n'y a rien ſous le Talon, ny entre les faces comme au Coliſée, & à l'Arc de Conſtantin : d'autres où il n'y a que des Aſtragales & point de petit Talon, comme au Temple de la Sibille, & dans Scamozzi. Il y a encore des Architraves, où il n'y a que des Aſtragales & point de petit Talon, comme au Temple de Mars le Vengeur, & il y en a encore qui n'ont que deux faces, comme au Frontiſpice de Neron, & à la Baſilique d'Antonin, d'autres qui ont la face du milieu toute remplie d'ornemens, comme il ſe voit aux trois Colonnes de Campo Vaccino.

Ce qu'il y a à remarquer dans la Friſe, eſt qu'il s'en trouve où elle ne ſort pas quarrément de deſſus l'Architrave, mais elle s'y joint en maniere de congé. Cette maniere ſe trouve pratiquée aux Thermes de Diocletien & au Temple de Jupiter Tonnant. Palladio, & Scamozzi l'ont affectée, quoy qu'elle ſoit rare dans l'Antique : & l'on peut dire qu'elle a quelque choſe d'incommode dans l'execution, par la raiſon que le joint qui ſe met entre la Friſe & l'Architrave, quand ces deux parties ſe joignent quarrément, ſe trouve au milieu de la Friſe, quand on y fait ce congé : ce qui produit un mauvais effet. FRISE.

Pour avoir la hauteur des membres dont la Corniche eſt compoſée, on diviſe toute la Corniche en dix parties. Les membres ſont au nombre de treize. On donne une des dix parties à un Talon, qui eſt le premier membre ; le quart d'une partie à ſon Filet qui eſt le ſecond ; le troiſiéme qui eſt le Denticule a une partie & demie ; le Filet & l'Aſtragale qui ſont au deſſus, & que l'on compte pour le quatriéme & cinquiéme membre, ont chacun le quart d'une partie ; le ſixiéme qui eſt une Echine ou Ove, a une partie ; le ſeptiéme qui eſt le Modillon a deux parties ; le huitiéme qui eſt le Talon, dont le Modillon eſt couronné a une demy partie ; le neuviéme qui eſt le Larmier a une partie ; le dixiéme qui eſt un petit Talon dont le Larmier eſt couronné a une demy partie ; le onziéme qui eſt ſon Filet en a un quart ; le douziéme qui eſt la Doucine ou grande CORNICHE DE L'ENTABLEMENT.

CH. IV. Simaiſe a cinq quarts ; & le treiſiéme qui eſt ſon Filet a une demy partie.

Les Saillies ſont reglées par les cinquiémes du petit Module, dont on en donne une au grand Talon d'embas, à prendre du nû de la Friſe, deux au Denticule, deux & demy à l'Aſtragale qui couronne le Denticule, trois & un quart à l'Ove, trois & demy à l'arriere corps qui ſoûtient le Modillon, neuf au Larmier, dix au petit Talon & à ſon Filet & douze à la grande Simaiſe.

Comme les grandeurs de toutes les parties dont la Corniche Corinthienne eſt compoſée, ſont tellement differentes dans les differens ouvrages, qu'il ne s'en trouve point qui ſoient pareilles, j'ay pris les proportions que j'ay établies ſur les Corniches du Pantheon, qui eſt l'ouvrage Corinthien le plus approuvé : j'en ay auſſi imité le caractere en tout, à la reſerve du petit Talon que j'ay mis entre le Larmier & la grande Simaiſe, ſuivant ce qui ſe voit dans tout le reſte de l'Antique, & où dans le Pantheon il n'y a ſeulement qu'un Filet.

Il y a une grande diverſité dans le caractere auſſi bien que dans les proportions : car il ſe trouve des Corniches qui n'ont point de Larmier comme au Temple de la Paix, au Coliſée & à l'Arc des Lions à Verone, où les Modillons ſont immediatement ſous la grande Simaiſe ; d'autres ont le Larmier d'une grandeur enorme, comme au Frontiſpice de Neron. Il y en a où l'on a mis deux Oves, l'un ſous le Denticule & un autre au deſſus comme au Temple de la Paix. Il y en a où l'Ove eſt ſous le Denticule, le grand Talon eſtant au deſſus comme aux trois Colonnes ; quelques unes comme au Pantheon, au Temple de Fauſtine, & à celuy de la Sibille ont leur Denticule qui n'eſt point taillé. Vitruve dit qu'on ne doit jamais mettre de Denticules avec des Modillons : mais comme le membre dans lequel on taille les Denticules, ſe trouve dans la pluſpart des Corniches Corinthiennes de l'Antique, il ſemble que l'on doive reſtraindre le precepte de Vitruve, à la taille du Denticule qui eſt obmiſe dans les ouvrages les plus approuvez ; & cela me ſemble eſtre fait avec beaucoup de jugement ; tant à cauſe que cette taille eſt un ornement particulier à l'Ordre Ionique, que par la raiſon que les deux membres entre leſquels il eſt, qui ſont l'Ove & le grand Talon eſtant ordinairement taillez, ce grand amas d'ornemens fait une confuſion deſagreable à la vûë. Il y a des Corniches Corinthiennes ſans Modillons, comme aux Temples de la Sibille, & à celuy de Fauſtine, & au Portique de Septimius.

Il y en a où les Modillons ſont quarrez & à pluſieurs faces, comme au Frontiſpice de Neron, qui ſont les Modillons que les Modernes ont donné à l'Ordre Compoſite ; à d'autres les Modillons n'ont point de Volute, mais ſont tous quarrez par devant, comme au Temple de la Paix ; à quelques-unes au lieu de la feüille qui couvre la conſole du Modillon par deſſous, il y a une autre ſorte d'ornement ainſi qu'il s'en voit à la Corniche Corinthienne, qui ſert d'impoſte à l'Arc de Conſtantin, où il y a des Aigles : le plus ſouvent la feüille qui revet la Conſole, eſt refenduë en feüilles d'olivier, elle eſt pourtant quelquefois à feüilles d'Acanthe, comme aux trois Colonnes, & aux Thermes de Diocletien. Le plus ſouvent encore les Modillons ſont poſez ſans avoir de rapport aux Colonnes, & rarement il ſe trouve qu'ils ſoient comme aux trois Colonnes de Campo Vaccino, & à l'Arc de Conſtantin, tellement eſpacez qu'il s'en rencontre un ſur le milieu de chaque Colonne. Au Marché de Nerva où l'Entablement fait ſaillie ſur chaque Colonne, comme à l'Arc de Conſtantin, au lieu de trois Modillons qui ſont ordinairement ſur chaque Colonne, & dont il y en a un neceſſairement au droit de la Colonne, il y en a quatre, de maniere qu'il ne peut y en avoir au milieu. CH. IV.

La derniere remarque qu'il y a à faire ſur les Modillons, eſt ſur la direction qu'ils doivent avoir dans les Frontons. La pratique ordinaire de l'Antique, eſt de les faire perpendiculaires à l'horiſon, y ayant peu d'exemples où ils ſoient perpendiculaires à la ligne du Timpan, ainſi que Serlio les a repreſentez à l'Arc de Verone : & il eſt conſtant, que cette pratique ſi univerſelle doit faire une regle, quoique la raiſon demandât le contraire, ſuivant les preceptes de Vitruve, qui veut que l'imitation des ouvrages de charpenterie, conduiſe tout ce qui appartient aux Modillons & aux Denticules des Corniches ; parce qu'elles repreſentent l'extremité des pieces qui compoſent la charpenterie du toit. Car comme les Modillons qui repreſentent ordinairement le bout des Forces, repreſentent le bout des Pannes aux Pignons où ſont les Frontons, il eſt raiſonnable que la ſituation du Modillon dans le Fronton, ſoit telle qu'eſt la ſituation de la Panne, qui eſtant poſée ſur le Fronton avec une direction perpendiculaire à la ligne du Fronton, devroit faire donner cette direction au Modillon. Vitruve n'a rien determiné ſur ce ſujet, parce qu'il dit que les Grecs ne mettoient point de Modillons dans les Frontons ; mais qu'ils en faiſoient les Corniches toutes ſimples, ainſi qu'elles ſont au Temple de Chiſi ; &

CH. IV. la raiſon qu'il en apporte, eſt que cela ne pourroit pas s'accorder avec l'imitation des ouvrages de charpenterie ; n'eſtant pas raiſonnable dit-il de faire la repreſentation du bout des Forces à un endroit où elles ne vont point : ſçavoir au Pignon. Mais ſuppoſé qu'on face des Modillons dans un Fronton, comme ils n'y peuvent repreſenter que le bout des Pannes, ils ne devroient point avoir d'autre poſition & d'autre direction que celle des Pannes. Ces raiſons font que quelques-uns des Modernes placent ainſi les Modillons & les denticules dans les Frontons, contre l'uſage commun des Anciens. Feu Monſieur Manſard l'a fait avec beaucoup d'approbation, au Portail de l'Egliſe de Sainte Marie de la ruë ſaint Antoine.

Les teſtes de Lion que Vitruve met dans la grande Simaiſe, ne ſe trouvent guere dans les ouvrages Antiques : aux trois Colonnes, au lieu de teſtes de Lion, il y a des teſtes d'Apollon, avec des rayons qui ſont placés au milieu d'une roſe compoſée de ſix feuïlles d'Acanthe.

Dans la Soffite de la Corniche entre les Modillons, il y a des quaiſſes quarrées, dans leſquelles il y a des roſes : les quarrez des quaiſſes ſont le plus ſouvent oblongs, & rarement parfaitement quarrez, comme au Temple de Jupiter Tonnant, & aux Thermes de Diocletien ; car elles ſont oblongues au Portique du Pantheon, aux trois Colonnes, à l'Arc de Conſtantin. Quelquefois les roſes ſont ſans quaiſſes, comme au Temple de la Paix, & au Coliſée. Le plus ſouvent les roſes ſont differentes, & rarement elles ſont pareilles, comme aux Thermes de Diocletien. La Volute des Modillons s'étend quelquefois au delà du Talon qui la couronne, ainſi qu'il ſe voit aux Thermes de Diocletien ; quelquefois elle le laiſſe tout entier, comme au Portique du Pantheon, au Marché de Nerva, à l'Arc de Conſtantin ; quelquefois elle s'avance juſqu'à la moitié du Talon, comme au dedans du Pantheon, aux trois Colonnes, au Temple de Jupiter Tonnant. La feuïlle qui couvre le Modillon s'étend quelquefois auſſi loin que la Volute, comme aux Thermes de Diocletien ; quelquefois elle laiſſe la Volute entiere comme aux trois Colonnes, au Temple de Jupiter Tonnant ; quelquefois elle s'avance juſqu'au milieu de la Volute, comme au Marché de Nerva, au Temple de Jupiter Tonnant, & à l'Arc de Conſtantin.

Mais parmi les Modernes, il ſe trouve une Corniche d'un caractere tout particulier qui eſt celle de Scamozzi, où il n'y a point de Denticule, & où les Modillons ſont ſi petits, & la Saillie du Larmier ſi grande, qu'elle paſſe au delà du Modillon de plus de la

de la moitié de la longueur du Modillon, faiſant une goutiere fort large comme au Compoſite. Il ſemble que cette Saillie au delà du Modillon, ſoit imitée des Thermes de Diocletien, où elle eſt pourtant beaucoup moindre. Cette maniere de Modillons à cette commodité, qu'eſtant petits & plus ſerrez les uns contre les autres qu'ils ne ſont ordinairement, on peut approcher les Colonnes juſqu'à les faire toucher par les extremitez des Tailloirs des Chapiteaux, ſans que les Modillons manquent à ſe rencontrer ſur le milieu des Colonnes; ce qui ne ſe peut pas faire dans les manieres ordinaires, où il faut laiſſer neceſſairement un intervale conſiderable entre les extremitez du Tailloir des Chapiteaux: car cet intervalle eſt environ de quarante-cinq minutes dans Vignole, de ſeize dans Palladio, & de douze dans nôtre maniere. Et je croy que la meilleure eſt celle où les Colonnes ſe peuvent approcher de plus prés à cauſe du beſoin que l'on a de celà, quand les Colonnes ſont accouplées dans les Portiques, où elles ne ſauroient eſtre trop ſerrées. Mais comme le caractere de cette Corniche s'éloigne trop de l'Ordinaire, ne pouvant avoir de Denticule, qui eſt une partie que l'uſage a rendu comme eſſentielle à la Corniche Corinthienne, je ne croirois pas qu'on la pût employer ſans prendre trop de licence. CH. IV.

EXPLICATION DE LA CINQUIE'ME PLANCHE.

A. *Base inventée par les Anciens Architectes posterieurs à Vitruve pour l'Ordre Corinthien & pour le Composite, dans les membres de laquelle les hauteurs sont determinées par la division de quatre en quatre, & les Saillies par la division du petit Module en cinq.*

B. *Chapiteau Corinthien different de celuy de Vitruve, tant par sa proportion qui luy fait avoir plus de hauteur, que par son caractere; ayant des feüilles d'olivier au lieu des feüilles d'Acanthe que Vitruve luy donne.*

C. *Plan du Chapiteau.*

D. *Volute ou Vrille du Chapiteau qui se recourbe en S. vers le centre.*

E. *Feüille de Laurier, telle qu'elle est au Chapiteau du Temple de Vesta à Rome.*

F. *Fleuron du Tailloir du Chapiteau du même Temple de Vesta.*

G. *Rose du Tailloir du Chapiteau des trois Colonnes de Campo Vaccino.*

H. *Fleuron du Tailloir du Chapiteau de la Basilique d'Antonin.*

I. K. L. *Entablement où il faut remarquer le rapport que les Modillons qui sont au droit de la Colonne, ont avec les Saillies de la Base, & avec le nû, tant du haut que du bas de la Colonne.*

V. Planche

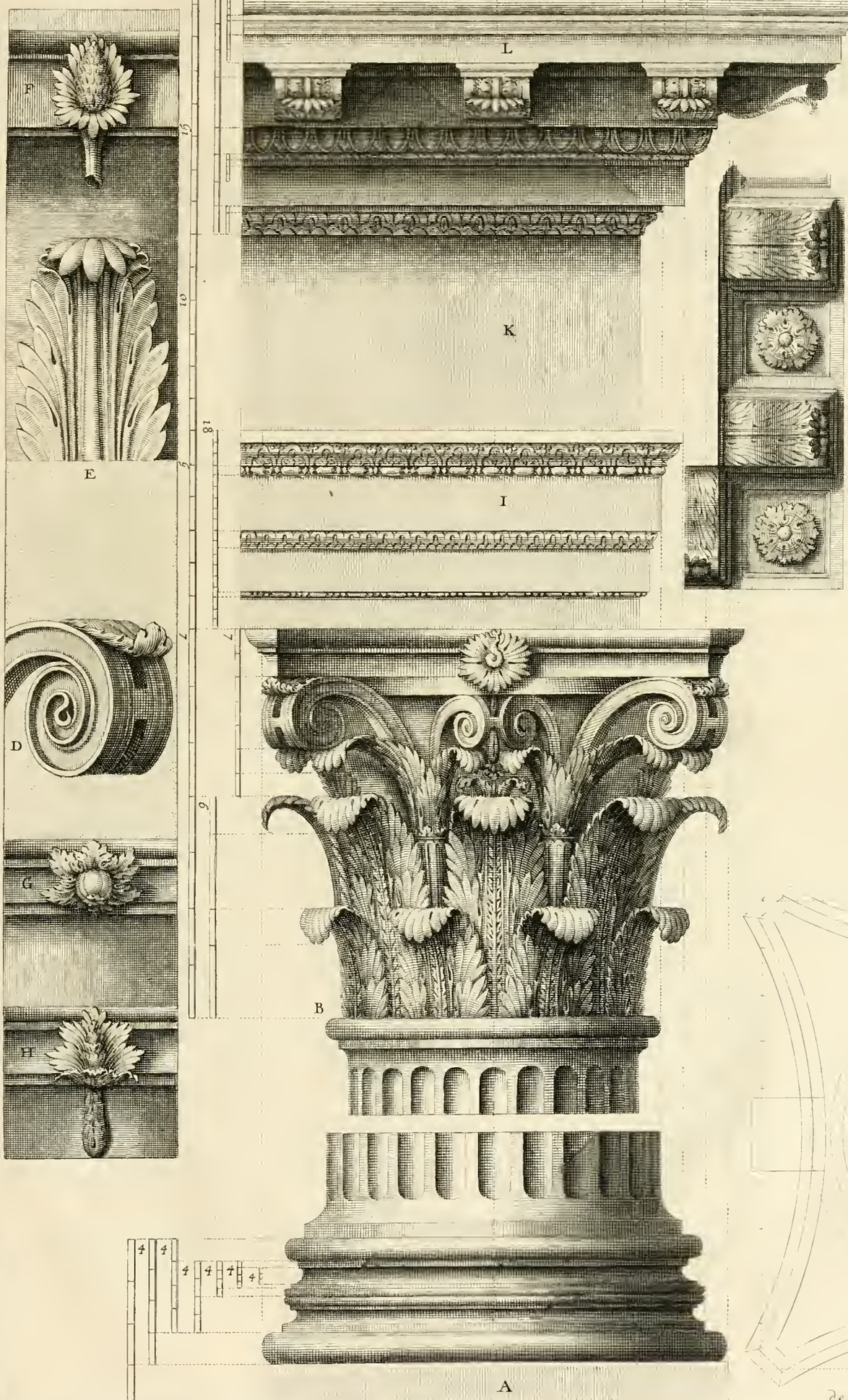

CHAPITRE V.

De l'Ordre Compoſite.

L'Ordre appellé vulgairement Compoſite eſt nommé par quelques-uns Italique, parce que les Romains en ſont les inventeurs, & que le nom de Compoſite ou Compoſé ne ſignifie rien qui luy ſoit particulier ; le Corinthien même ſelon Vitruve eſtant Compoſé du Dorique & de l'Ionique : & l'on peut même dire que l'Ordre Corinthien, tel qu'il eſt dans l'Antique, eſt auſſi different du Corinthien de Vitruve que le Compoſite l'eſt du Corinthien Antique, qui a dans la Corniche de ſon Entablement des Modillons & des Oves ; dans ſon Architrave des Aſtragales ; dans ſon Chapiteau des feuïlles taillées en olivier, & deux Tores dans ſa Baſe, qui ſont toutes parties fort conſiderables, qui ne ſe trouvent point dans le Corinthien décrit par Vitruve, qui eſt celuy qui a premierement eſté inventé par Callimachus, & qui devroit paſſer pour le veritable Corinthien.

Serlio eſt le premier qui a adjouſté aux quatre Ordres décrits par Vitruve, un cinquiéme qu'il forme de ce qui nous reſte de cet Ordre, dans le Temple de Bacchus, dans les Arcs de Titus, de Septimius, & des Orfévres, & dans les Thermes de Diocletien ; mais il n'a pris dans l'Antique que le Chapiteau : Palladio & Scamozzi, luy ont donné un Entablement particulier, qu'ils ont pris au Frontiſpice de Neron, apparamment parce que cet édifice qui paſſe pour eſtre d'Ordre Corinthien à cauſe de ſon Chapiteau, ayant un caractere particulier dans ſon Entablement, qui ne ſe trouve point dans les autres ouvrages Corinthiens, ces Auteurs ont jugé que cette partie qui eſt fort conſiderable jointe avec le Chapiteau, diſtingueroit aſſez bien cet Ordre de tous les autres. Mais la verité eſt que cet Entablement eſt un peu maſſif pour un Ordre qui doit eſtre plus delicat que le Corinthien, ſi ce n'eſt que l'on diſe que cette groſſiereté a rapport à celle du Chapiteau, qui eſt effectivement moins delicat que le Corinthien : c'eſt pourquoy ce n'eſt pas ſans raiſon, que Scamozzi place le Compoſite ſous le Corinthien, ainſi qu'il eſt à l'Arc des Lions de Verone. Cette Corniche Compoſite eſt fort propre, pour ſervir aux Entablemens des Edifices, qui n'ont ny Colonnes ny Pillaſtres, ainſi qu'il y en avoit une autrefois au dehors du Louvre.

CH. V. Les Architectes Modernes ont donné à cet Ordre ſes proportions, ce que Vitruve n'a point fait, en ayant ſeulement deſigné le caractere, quand il a dit que ſon Chapiteau eſt compoſé de pluſieurs parties priſes dans le Dorique, dans l'Ionique & dans le Corinthien : & comme il ne change rien aux proportions, ny du Chapiteau ny du reſte de la Colonne, il ne veut point que ce Compoſé faſſe un Ordre different des autres. Mais Serlio & la pluſpart des Modernes donnent une autre proportion à la Colonne Compoſite, & la font plus haute que la Corinthienne.

Il a eſté dit, que ſuivant l'augmentation des grandeurs qui ſont données aux Ordres, à proportion qu'ils deviennent plus delicats, l'Ordre Compoſite entier a quarante-ſix petits Modules, dont le Piedeſtail en a dix, la Colonne avec ſa Baſe & ſon Chapiteau trente, & l'Entablement ſix.

BASE DU PIEDESTAIL. La Baſe du Piedeſtail avec le Socle, fait de même que dans tous les autres Ordres, le quart du Piedeſtail entier, & ſans le Socle le tiers de la Baſe entiere. Cette Baſe ſans le Socle eſt compoſée de ſix membres, de même que la Corinthienne en a cinq : Ces membres ſont un Tore, un petit Aſtragale, une Doucine avec ſon Filet, un gros Aſtragale & un Filet, faiſant un congé avec le nû du Dé. Pour avoir les hauteurs de ces membres, on diviſe cette partie de la Baſe ſans le Socle en dix parties, dont on donne trois au Tore, une au petit Aſtragale, une demie au filet de la Doucine, trois & demie à la Doucine, une & demie au gros Aſtragale & une demie au Filet qui fait le Congé. Les Saillies eſtant priſes à l'ordinaire de la cinquiéme partie du petit Module, on en donne une au gros Aſtragale, deux & deux tiers au Filet de la Doucine, la Saillie du Tore eſtant égale à celle de toute la Baſe laquelle eſt pareille à ſa hauteur.

Les propotions & le caractere de cette Baſe ſont differens dans l'Antique, de même que dans les Autheurs Modernes. A l'Arc de Titus elle eſt compoſée de dix membres, entre leſquels il y a une Scotie ; à l'Arc de Septimius elle n'en a que quatre ; à celuy des Orfévres elle en a cinq. Scamozzi a donné à ſon Ordre Corinthien la Baſe qui eſt au Compoſite de l'Arc de Titus : celle que j'ay donnée à l'Ordre Compoſite, & qui a ſix membres, eſt moyenne entre celle de l'Arc de Titus, & celle de l'Arc de Septimius, dont l'une eſt chargée de trop d'ornemens, & l'autre eſt trop ſimple pour un Ordre compoſé de tous les autres.

La

CH. V. CORNICHE DU PIEDESTAIL.

La Corniche du Piedeſtail laquelle eſt à l'ordinaire la huitiéme partie de tout le Piedeſtail, eſt compoſée de ſept membres, qui ſont un Filet avec ſon Congé ſur le Dé, un gros Aſtragale, une Doucine avec ſon Filet, un Larmier & un Talon avec ſon Filet. Toute la hauteur de cette Corniche eſtant partagée en douze, on donne une demy partie au Filet, une & demie à l'Aſtragale, trois & demie à la Doucine, une demie à ſon Filet, trois au Larmier, deux au Talon, & une à ſon Filet. Le Filet d'embas avec l'Aſtragale qui eſt au deſſus ont de Saillie une cinquiéme du petit Module, la Doucine avec ſon Filet en a trois, la Saillie du Larmier en a trois & un tiers, le Talon avec ſon Filet en a quatre & demy.

Toſcan. Dorique. Ionique. Corinthien. Compoſite.

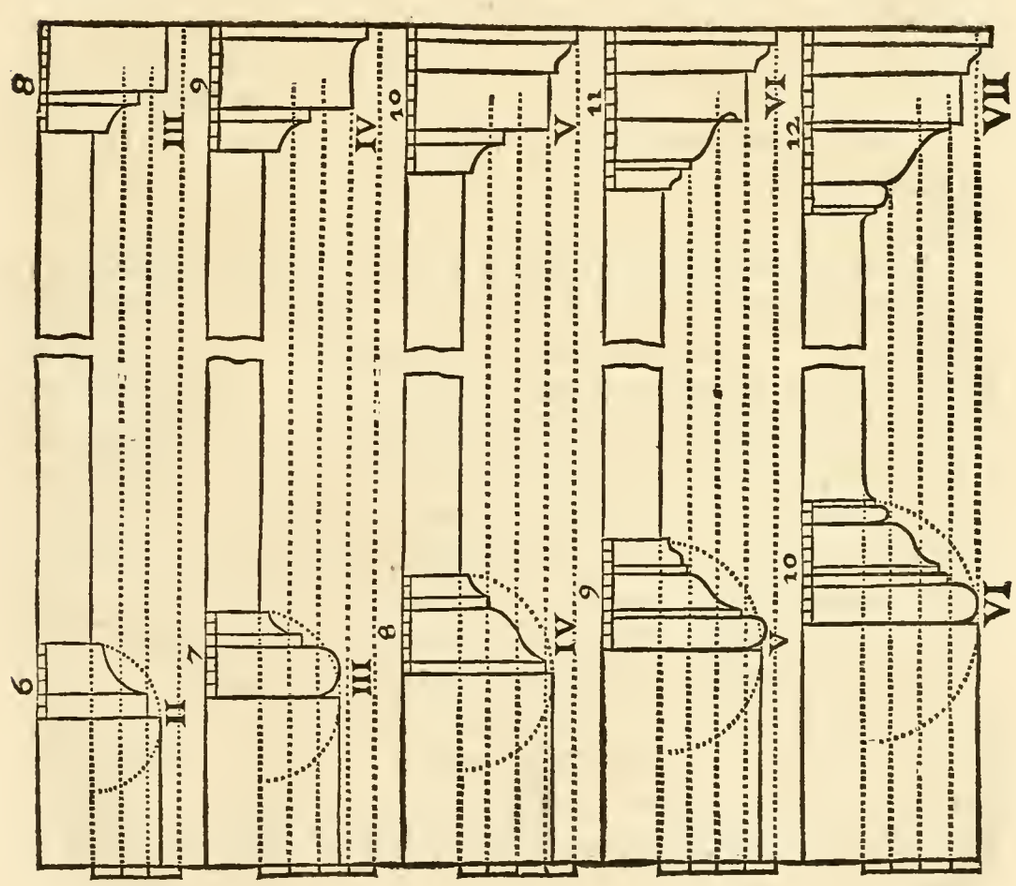

Il en eſt de meſme du caractere & de la proportion des parties de cette Corniche que de la Baſe, le nombre des membres qui la compoſent, eſt exceſſif au Compoſite de l'Arc de Titus, & elle eſt trop petite à celuy de Septimius.

BASE DE LA COLONNE.

La Baſe de la Colonne eſt pareille à celle de l'Ordre Corinthien:

CH. V. c'eſt ainſi qu'elle eſt à l'Arc de Titus ; quelquefois on y met la Baſe Attique, ainſi qu'il ſe voit au Temple de Bacchus, à l'Arc de Septimius, à celuy de Vérone, & aux Thermes de Diocletien. Vignole fait une Baſe particuliere à ſon Compoſite, qu'il a priſe d'une Baſe qui eſtoit autrefois à un Ordre Corinthien des Thermes de Diocletien, & qui n'eſt differente de la Baſe Corinthienne qu'en ce qu'elle n'a entre les deux Scoties qu'un Aſtragale, & que l'autre Aſtragale, que l'on a oſté de cet endroit, eſt mis entre le grand Thore & la premiere Scotie. Mais outre que cette Baſe n'eſt point en uſage, l'Aſtragale qu'elle a ſeul entre deux Filets eſtant un membre foible & mal ſoutenu par des Scoties, rendent cet endroit de la Baſe trop mince & trop aigu. Il ſemble que le caractere de cette Baſe ſoit pris ſur celuy des Baſes du Temple de la Concorde, leſquelles au lieu des deux Aſtragales & des deux Filets qui ſont entre les Scoties n'ont qu'un ſeul Filet ; ce qui eſt encore moins ſupportable que l'Aſtragale unique de la Baſe de Vignole, qui du moins eſt accompagné & ſouſtenu de deux Filets.

FUST DE LA COLONNE. Le Fuſt de la Colonne n'eſt different de celuy de la Corinthienne que par ſa hauteur qui eſt augmentée de deux petits Modules.

CHAPITEAU. Le Chapiteau fait le principal caractere de cet Ordre, la Baſe eſtant ſouvent pareille à celle de la Colonne Corinthienne, ainſi qu'il a eſté dit, & l'Entablement eſtant quelquefois auſſi le même dans ces deux Ordres, ainſi qu'il ſe voit à l'Arc de Titus, où l'Entablement eſt tout-à-fait Corinthien. La hauteur de tout le Chapiteau de même qu'à l'Ordre Corinthien, eſt priſe du diametre du bas de la Colonne auquel on adjouſte une ſixiéme partie. On donne quatre de ces ſixiémes aux feuïlles, & cet eſpace eſtant partagé en ſix, on donne une de ces ſixiémes à la courbure des feuïlles. L'eſpace des trois autres ſixiémes qui reſtent au deſſus des feuïlles qui eſt pour les Volutes pour l'Ove, pour l'Aſtragale, & pour le Tailloir, eſt partagé en huit parties ; on en donne ſix & demy à la Volute qui poſe ſur le haut des feuïlles du ſecond rang, deux au Tailloir, une à l'eſpace qui eſt entre le Tailloir & l'Ove, deux à l'Ove, une à l'Aſtragale avec ſon Filet. Le Fleuron qui eſt au milieu du Tailloir ſur l'Ove, s'éleve juſqu'au haut du Tailloir : il eſt plus large que haut de la moitié d'une des huitiémes. Les Saillies ſe prennent des cinquiémes du petit Module, de même qu'à l'Ordre Corinthien ; & le plan du Chapiteau, ſe fait auſſi de la même maniere, les feuïlles ſont taillées en feuïlles d'Acanthe. Le Fleuron du milieu du Tailloir eſt compoſé de pluſieurs feuïlles, dont les unes ſe joignent au

milieu, les autres ſe detournent à coſté. Sous les coins de l'Aba- CH. V.
que, il y a des feüilles qui ſe recourbent en enhaut, comme au Chapiteau Corinthien, & d'autres encore qui ſont couchées ſur le coſté de chaque Volute. Au lieu des Caulicoles qui ſont au Chapiteau Corinthien, il y a de petits Fleurons colés au Vaſe ou Tambour, contournez vers le milieu de la face du Chapiteau & finiſſant en une Roſe.

Dans les ouvrages de l'Antique & dans ceux des Modernes, on trouve de la diverſité pour ce qui eſt des proportions des membres de ce Chapiteau, & meſme de toute ſa hauteur, qui dans quelques édifices a plus que les ſoixante & dix minutes que je luy donne, comme il ſe voit à l'Arc de Titus où il en a ſoixante & quatorze & un quart, & au Temple de Bacchus où il en a ſoixante & ſeize: dans quelques autres il en a moins, comme à l'Arc de Septimius où il n'a que ſoixante & huit minutes & demie, & à l'Arc des Orfévres ſoixante & huit trois quarts, & dans Serlio où il n'en a que ſoixante. Le Tailloir à qui je donne ſept minutes & demie, en a huit & demy tiers à l'Arc des Orfévres, neuf à l'Arc de Septimius & aux Thermes de Diocletien, dix à l'Arc de Titus & treize au Temple de Bacchus. La Volute que je fais de vingt-cinq minutes, comme elle eſt au Temple de Bacchus, en a juſqu'à vingt-huit à l'Arc de Titus, & ſeulement vingt-deux aux Thermes de Diocletien.

Les differences du caractere ſont en ce que les Volutes qui deſcendent ordinairement juſques ſur les feüilles, en ſont quelquefois ſeparées comme aux Thermes de Diocletien, & à l'Arc de Septimius; que les feüilles qui dans les ouvrages de l'Antique & des Modernes ſont inégales en hauteur eſtant plus grandes au rang d'embas, ſont égales dans quelques unes des Modernes; que les Volutes ſortent le plus ſouvent du Vaſe dans les Modernes, ainſi qu'elles ſont à l'Arc de Titus, & qu'elles paſſent auſſi quelquefois le long du Tailloir ſur l'Ove ſans entrer dans le Vaſe, ainſi qu'il ſe voit à l'Arc des Orfévres, à celuy de Septimius, au Temple de Bacchus & aux Thermes de Diocletien: Que les Volutes dont l'épaiſſeur eſt étrecie par le milieu & élargie par embas & par en haut au Temple de Bacchus, à l'Arc de Titus, à celuy de Septimius, & aux Thermes de Diocletien, ont leurs coſtez parallelles, dans Palladio, dans Vignole, & dans Scamozzi, & que les mêmes Volutes leſquelles tant dans l'Antique que dans les Auteurs Modernes qui ont écrit, ſont comme ſolides; au lieu qu'elles ſe font à preſent par nos Sculpteurs d'une maniere plus degagée en ce que les replis de l'écorce tortillée qui les com-

CH. V. poſent, ne ſe touchent pas, mais paroiſſent laiſſer du jour ; ce qui eſt fait à mon avis avec beaucoup de jugement : car ſans cela cette Volute a quelque choſe de trop maſſif, & qui ne convient pas bien à un Ordre qui en general eſt le plus leger de tous.

L'Entablement comme à tous les autres Ordres hormis le Dorique ſe diviſe en vingt parties, dont on en donne ſix à l'Architrave, autant à la Friſe, & huit à la Corniche. Ces proportions ſont differentes dans les Auteurs : car la Friſe eſt plus petite que l'Architrave au Temple de Bacchus, à l'Arc de Septimius, & à celuy des Orfévres, dans Palladio, dans Scamozzi, dans Serlio, & dans Viola : mais ces deux parties ſont égales dans l'Arc de Titus, & dans Vignole.

L'Architrave Compoſite eſt plus different du Corinthien que le Corinthien ne l'eſt de l'Ionique, n'ayant que deux faces, entre leſquelles il y a un petit Talon, & au lieu de la Simaiſe ou grand Talon qui eſt enhaut avec ſon Aſtragale, il y a un Ove qui eſt ſur un Aſtragale & ſous un Cavet. Pour avoir les hauteurs de ces membres, on diviſe tout l'Architrave en dix-huit parties, de meſme qu'en l'Ordre Corinthien, dont on en donne cinq à la premiere Face ; une au petit Talon qui eſt au deſſus ; ſept à la ſeconde Face, une demie au petit Aſtragale qui eſt au deſſus, une partie & demie à l'Ove qu'il ſoutient ; & trois au Cavet dont le Filet en a une & un quart. La Saillie eſt de deux cinquiémes du petit Module comme à l'Architrave Corinthien.

Les proportions & le caractere de cet Architrave ſont aſſez conformes à ce qui ſe trouve dans l'Architrave du Frontiſpice de Neron & du Temple de Fauſtine, d'où Palladio & Vignole ont pris le modele pour l'Architrave de leur Ordre Compoſite, quoique dans ces édifices le Chapiteau ſoit Corinthien. Mais la verité eſt que dans tout ce qui ſe voit de l'Antique d'Ordre Compoſite, l'Architrave eſt fort different de celuy-cy : car au Temple de Bacchus les trois Faces ſont toutes ſimples ſans eſtre ſeparées par des Aſtragales ; à l'Arc de Septimius il n'y a que deux Faces, mais la Simaiſe d'enhaut eſt un Talon avec un Aſtragale, comme à l'Ordre Corinthien, & à l'Arc de Titus il eſt en tout ſemblable au Corinthien.

FRISE. La Friſe n'a rien de particulier, ſi ce n'eſt qu'au Temple de Bacchus elle eſt ronde, ce que Paladio a imité ; & qu'à l'Arc de Septimius elle eſt jointe avec l'Architrave par un grand Congé. La Friſe du Frontiſpice de Neron que j'ay imitée a ainſi un Congé, mais c'eſt par enhaut, le Congé que j'y ay mis, eſt beaucoup

coup plus petit, n'eſtant fait que pour joindre le nû de la Friſe au premier membre de la Corniche qui eſt un Filet qui demande ordinairement un Congé par le moyen duquel il ſoit joint aux Moulures ou autres membres ſur leſquels il eſt poſé : & il y a apparence que celuy de la Friſe du Frontiſpice de Neron a eſté fait grand comme il eſt, à cauſe que cette Friſe eſt taillée de ſculpture, qui ayant une épaiſſeur conſiderable, ce Congé empeſche que la Saillie de la Sculprure ne produiſe le mauvais effet qu'elle fait dans les Friſes qui n'ont point de Congé, où elle égale la Saillie des premiers membres de la Corniche ; quoy qu'à la verité, il ſe trouve plus de Friſes taillées de ſculpture ſans Congé, telles que ſont celles des Temples de Fauſtine, & de Jupiter Tonnant, du Marché de Nerva, de l'Arc de Titus, de celuy des Orfévres ; qu'il n'y en a qui ayent ces Congés, tels que ſont le Temple de la Fortune Virile, & celuy de la Sibille de Tivoli, avec le Frontiſpice de Neron. CH. V.

CORNICHE DE L'ENTABLEMENT.

La Corniche ſe diviſe comme la Corinthienne en dix parties, elle a auſſi treize membres ; mais elle paroiſt plus peſante, par ce que le Larmier eſt beaucoup plus maſſif, & les Modillons auſſi, qui ne ſont point taillez en Conſole, ny recouverts de feüilles, mais quarrez. Le premier membre de cette Corniche qui eſt un Filet, a le quart d'une des dix parties ; le ſecond qui eſt un Aſtragale, en a autant ; le troiſiéme eſt un Talon, qui a une partie ; le quatriéme qui eſt la premiere face du Modillon a une partie ; le cinquiéme qui eſt un petit Talon a une demy partie ; le ſixiéme qui eſt la ſeconde face du Modillon, a cinq quarts de partie ; le ſeptiéme qui eſt un Filet a un quart de partie ; le huitiéme qui eſt un Ove à la moitié d'une partie ; le neuviéme, qui eſt le Larmier a deux parties, il a une goutiere en deſſous, dont l'enfoncement eſt d'un tiers de partie ; le dixiéme qui eſt un Talon a deux tiers de partie ; le onziéme qui eſt un Filet a un tiers de partie ; le douziéme qui eſt une grande Doucine, a une partie & demie ; le treiziéme qui eſt un Filet a une demy partie.

Les Saillies ſont reglées à l'ordinaire par les cinquiémes du petit Module : car on donne un tiers de ces parties au premier membre qui eſt un petit Filet, & un autre tiers au petit Aſtragale qui eſt au deſſus ; on donne une partie & un tiers au grand Talon qui eſt enſuite, quatre parties & deux tiers à la premiere face du Modillon, cinq parties à la ſeconde, cinq parties & deux tiers à l'Ove qui eſt au haut du Modillon, huit parties & demie au Larmier, neuf parties & demie au Talon ou Larmier, & douze à la grande Simaiſe.

CH. V. Quoique le caractere de cette Corniche de meſme que les proportions de ſes Moulures ſoient du meſme Entablement du Frontiſpice de Neron, d'où l'Architrave a déja eſté pris, j'ay ſuivi à peu prés ce que Palladio & Scamozzi en ont copié, en ſorte que ſuivant toûjours la mediocrité que j'ay priſe pour ma regle, je me ſuis tenu entre les deux excez : par exemple le Larmier qui eſt extraordinairement grand au Frontiſpice de Neron, ayant le quart de toute la Corniche, & qui n'en a que la ſixiéme partie dans Palladio, & meſme que la ſeptiéme dans Scamozzi, en a icy la cinquiéme : le Modillon qui au Frontiſpice de Neron, & dans Scamozzi, n'a que le quart de la Corniche, en a le tiers dans Palladio ; je l'ay ſuivi en cela de meſme que preſque dans tout le reſte, qui eſt plus conforme au Frontiſpice de Neron que ce que Scamozzi nous a donné, qui a pris de l'Ordre Corinthien toutes les Moulures qui ſont au deſſous des Modillons : ſçavoir, une Echine ou Ove, un Denticule & grand Talon. Le reſte des Modernes n'ont ſuivi ny l'Antique, qui aux Arcs de Titus, & de Septimius, donnent à l'Ordre Compoſite une Corniche Corinthienne, ny le modele du Frontiſpice de Neron : car Vignole luy donne une Corniche fort ſimple, & qui approche de celle de l'Ordre Ionique. Serlio & Bullant l'ont fait encore plus groſſiere qu'à l'Ordre Toſcan. Pour enrichir cette Corniche laquelle ne convient pas trop bien à un Ordre auſſi delicat qu'eſt le Compoſite, où le Chapiteau eſt tres orné, on ne manque gueres à tailler de ſculpture, les membres qui en ſont capables, tels que ſont l'Aſtragale & le Talon qui ſont au deſſous des Modillons, les Talons & l'Ove des Modillons, & le Talon qui eſt ſous la grande Simaiſe, laquelle apparemment par cette raiſon eſt enrichie d'une tres-belle ſculpture au Frontiſpice de Neron ; quoique la ſculpture ne ſoit pas eſſentielle à cette partie, ainſi qu'elle l'eſt en quelque façon aux autres membres de cette Corniche.

EXPLICATION DE LA SIXIE'ME PLANCHE.

A. *Base qui se voit à l'Ordre Composite de l'Arc de Titus, qui est la même que les Anciens ont donnée à l'Ordre Corinthien.*

B. *Base du Temple de la Concorde, à l'imitation de laquelle la Base Composite de Vignole a esté faite.*

C. *Base qui estoit autrefois aux Thermes de Diocletien, faite sur celle du Temple de la Concorde, & donnée par Vignole à l'Ordre Composite.*

K. *Chapiteau suivant les proportions & le caractere que nos Sculpteurs luy donnent depuis peu ; où les choses les plus remarquables sont l'égalité de la hauteur des feüilles d'Acanthe, & la legereté des Volutes qui sont vuidées avec beaucoup de grace, les circonvolutions de l'Arc qui les composent, estant separées les unes des autres, & la Volute n'estant pas massive & solide, comme elle est dans tous les ouvrages de l'Antique & des Modernes.*

D. *Architrave pris au Frontispice de Neron & au Temple de Faustine.*

E. *Frise ayant par enhaut un Congé, ainsi qu'elle est au Frontispice de Neron, où le Congé est beaucoup plus grand, peut-estre à cause qu'il y a des ornemens taillés dans la Frise.*

F. *Corniche prise aussi du Frontispice de Neron.*

VI. Planche.

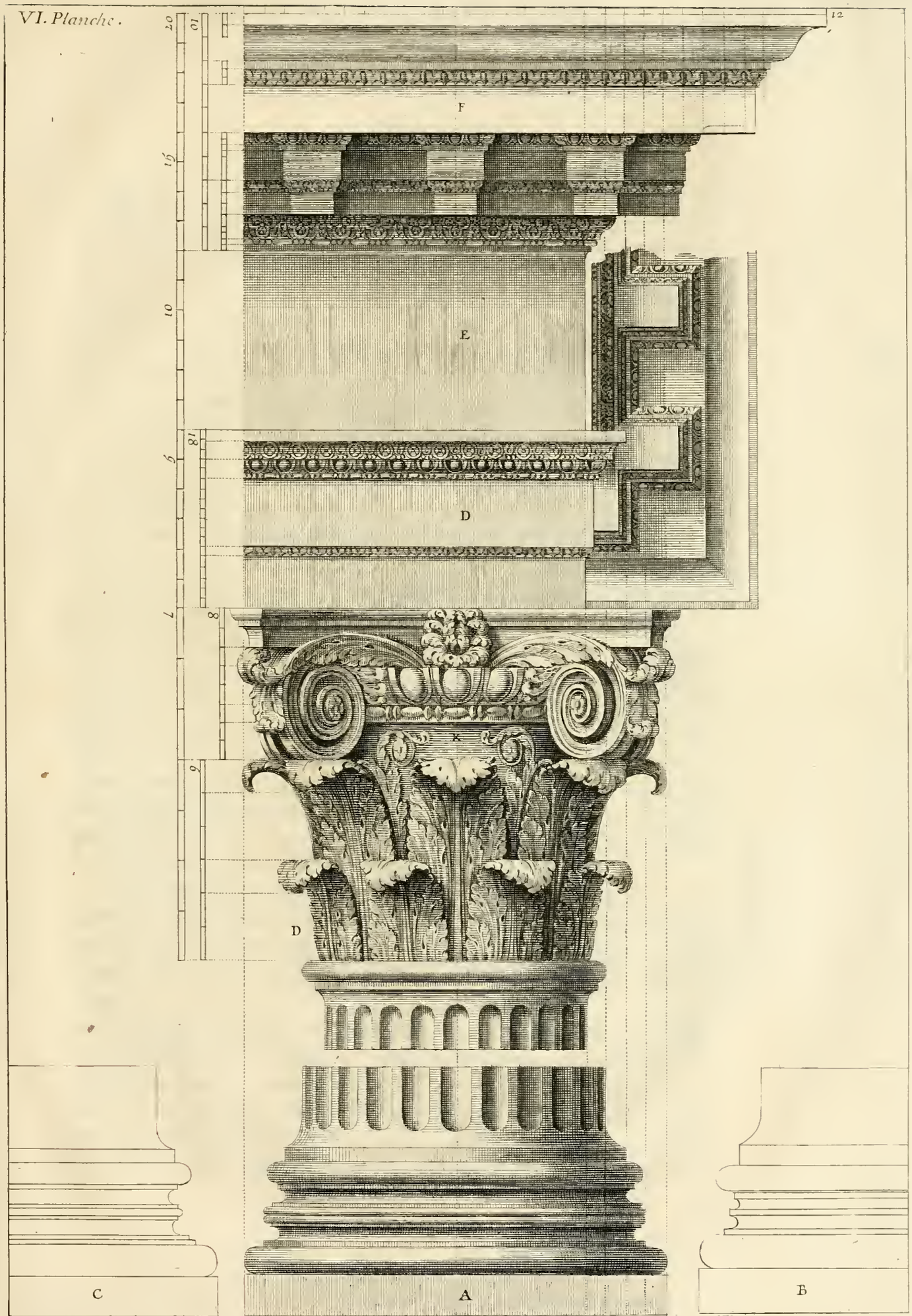

S.le Clerc sculpsit

CHAPITRE VI.

Des Pillaſtres.

APrés avoir parlé des Colonnes, il reſte à traiter ce qui appartient aux Pillaſtres, qui ſont des Colonnes quarrées. Ces Colonnes quarrées ſont de pluſieurs eſpeces, dont les differences ſe prennent de la maniere dont elles ſont appliquées aux murs ; ce qui fait auſſi les differences dans les autres Colonnes : car de meſme qu'il y en a qui ſont Iſolées, & tout à fait détachées du mur, d'autres qui ſont attachées au coin, & ont deux faces dégagées, & d'autres qui eſtant à demy enfoncées dans le mur, ou ſeulement du tiers, n'ont que la face de devant entierement degagée ; il y a auſſi des Pillaſtres Iſolez, il y en a d'autres qui ont trois faces hors du mur, d'autres qui en ont deux, & d'autres qui n'en ont qu'une entierement dégagée.

Les Pillaſtres quarrez & Iſolez ſont rares dans l'Antique, on en voit un exemple au Temple de Trevi, que Palladio a deſſiné. On les met aux extremitez des Portiques, pour donner plus de fermeté aux encognures. Ceux qui ont trois faces hors du mur, & ceux qui n'en ont que deux, eſtoient nommez Antes par les Anciens. Vitruve appelle ceux qui n'ont que deux faces hors du mur Antes Angulaires, ou Antes des murs qui enferment le Temple, pour les diſtinguer des autres qui ont trois faces degagées, & qui ſe mettoient au bout des murs du Porche. Les Pillaſtres qui n'ont qu'une face hors du mur, ſont encore de deux eſpeces ; car il y en a qui ſortent hors le mur de toute leur moitié, & d'autres qui ne ſortent que d'une ſixiéme ou ſeptiéme partie : ces derniers qui eſtoient rares parmy les Anciens, ſont maintenant les plus ordinaires dans noſtre Architecture.

Il y a quatre choſes principales à regler dans les Pillaſtres, ſçavoir, leur Saillie ſur le mur ; leur diminution ; la maniere que l'Entablement doit poſer deſſus, lors qu'en meſme temps il poſe ſur une Colonne ; leurs Cannelures & leurs Chapiteaux.

La Saillie des Pillaſtres qui n'ont qu'une face hors du mur, doit eſtre de toute la moitié, ou ne ſortir tout au plus que de la ſixiéme partie, comme il eſt au Frontiſpice de Neron, lors qu'il n'y a rien qui oblige de luy donner davantage de Saillie. Au Portique du Pantheon, les Pillaſtres qui ſont au dehors, n'ont de Saillie que la dixiéme partie, & ils n'ont meſme

CH. VI. quelquefois que la quatorziéme, comme il ſe voit au Marché de Nerva. Mais quand les Pillaſtres doivent recevoir des Impoſtes, qui ſe viennent profiler contre leur coſté, il leur faut donner de Saillie le quart du diametre ; & cette proportion eſt encore commode, en ce qu'elle n'oblige point à tronquer irregulierement les Chapiteaux Corinthiens & Compoſites : car il ſe rencontre, que la feüille d'embas eſt coupée juſtement par la moitié, & qu'à l'Ordre Corinthien la Tigette eſt auſſi coupée par la moitié. Par cette meſme raiſon de la ſymmeterie des Chapiteaux, lorſque les demy Pillaſtres ſont à des Angles rentrans, il leur faut donner plus que la moitié de leur diametre, ainſi qu'il ſera dit dans le chapitre qui ſuit.

On ne diminuë point ordinairement les Pillaſtres, lors qu'ils n'ont qu'une face hors du mur, ceux du dehors du Portique du Pantheon ſont ainſi ſans diminution : mais quand ces Pillaſtres eſtant ſur une meſme ligne que des Colonnes, on veut faire paſſer l'Entablement ſur les uns & ſur les autres, ſans faire un reſſaut, ainſi qu'il y en a au coſté du dehors du Portique du Pantheon, il faut alors donner au Pillaſtre la meſme diminution qu'à la Colonne ; cela s'entend à ſa face de devant, le laiſſant par les coſtez ſans diminution, ainſi qu'il ſe voit pratiqué au Temple d'Antonin & de Fauſtine. Mais quand le Pillaſtre a deux faces hors du mur, eſtant à une encognure, & qu'il a une de ces faces qui regarde une Colonne ; cette face eſt diminuée de meſme que la Colonne, ainſi qu'il ſe voit au Portique de Septimius, où la face qui ne regarde point la Colonne, n'eſt point diminuée : il y a pourtant des exemples dans l'Antique, où les Pillaſtres n'ont point de diminution, comme au dedans du Pantheon, ou n'en ont que fort peu, & moins que la Colonne, comme au Temple de Mars le Vengeur, & à l'Arc de Conſtantin. Dans ces cas, la pratique des Anciens eſt quelquefois de mettre l'Architrave ſur le nû des Colonnes, ce qui le fait retirer au dedans du nû du Pillaſtre, comme il ſe voit au Temple de Mars le Vengeur, au dedans du Pantheon, & au Portique de Septimius ; quelquefois de partager la choſe par la moitié, & de faire ſaillir & porter à faux l'Architrave par delà le nû de la Colonne d'une moitié, & de le retirer de l'autre moitié ſur le nû du Pillaſtre, ainſi qu'il eſt au Marché de Nerva.

Pour ce qui eſt des Cannelures, il y a quelquefois des Pillaſtres qui en ont, quoique les Colonnes qu'ils accompagnent, n'en ayent point, comme au Portique du Pantheon ; mais en cet édifice les Colonnes n'eſtant pas de marbre blanc, ſont ſans

Cannelures, parce qu'aux marbres qui ſont de pluſieurs couleurs, on ne fait point ordinairement de Cannelures. Il y a auſſi quelquefois des Colonnes cannelées, qui ſont accompagnées de Pillaſtres non cannelez comme au Temple de Mars le Vengeur, & au Portique de Septimius. Au retour des Pillaſtres, quand ils ſaillent moins que de la moitié du diametre, on ne fait point de Cannelures. Le nombre des Cannelures eſt different dans l'Antique : il n'y en a que ſept au Portique du Pantheon, à l'Arc de Septimius, & à celuy de Conſtantin, on en a fait neuf au dedans du Pantheon, quoique les Colonnes n'en ayent que vingt-quatre à l'ordinaire. Les Cannelures ſont toûjours de nombre impair dans les Pillaſtres, ſi ce n'eſt qu'aux demy Pillaſtres qui font un Angle rentrant, il faut quatre Cannelures au lieu de trois & demy, & cinq au lieu de quatre & demy, quand les Pillaſtres entiers en ont ſept ou neuf. Cela ſe doit faire ainſi pour éviter le mauvais effet du Chapiteau, qui eſtant replié dans l'Angle ſeroit trop retrecy par enhaut ; & dans les Chapiteaux, où il y a des feüilles, cet étreciſſement produiroit une confuſion que l'on évite par cet élargiſſement. CH. VI.

Les proportions des Chapiteaux ſont les mêmes que celles des Colonnes, pour ce qui eſt des hauteurs ; mais les largeurs ſont differentes, parce que les Pillaſtres ayant beaucoup plus de tour que les Colonnes, il n'y a neanmoins que le même nombre de feüilles, qui eſt huit pour faire le tour, quoy qu'il y ait quelques exemples de Pillaſtres ayant douze feüilles, ainſi qu'il ſe voit au Frontiſpice de Neron, & aux Thermes de Diocletien. La diſpoſition des feüilles des Pillaſtres ordinaires, eſt telle qu'il y en a au rang d'embas où ſont les petites, deux à chaque rang, & au rang d'enhaut une au milieu, & deux demie aux coſtez, qui ſont la moitié des grandes feüilles pliées ſur l'Angle. Ce qu'il y a encore à remarquer, eſt qu'ordinairement le haut du Tambour n'eſt pas droit comme le bas, mais qu'il eſt un peu bombé & élevé par le milieu : il l'eſt de la huitiéme partie du diametre du bas de la Colonne à la Baſilique d'Antonin, mais il ne l'eſt que de la dixiéme au Portique de Septimius, & de la douziéme au Portique du Pantheon.

Il y a encore pluſieurs choſes appartenantes aux Pillaſtres dans les deux Chapitres qui ſuivent.

Ch. VII.

CHAPITRE VII.

De l'abus du changement des Proportions.

IL y a des choſes tellement établies dans l'opinion de tout le monde, qu'il ſemble que ce ſoit ſe rendre ridicule que de les vouloir ſeulement examiner, quoy qu'elles ſe trouvent n'eſtre pas ſans difficulté quand on les regarde de prés. Le changement des Proportions dans l'Architecture, & dans la Sculpture, que l'on tient devoir eſtre fait ſelon les differens aſpects, eſt du nombre de ces choſes-là. Les Architectes en parlent comme de ce qui leur fait le plus d'honneur, & pretendent que c'eſt dans la pratique des regles qu'ils ont pour cela, que conſiſte l'excellence de leur Art. Quelques-uns neanmoins tiennent que ce changement n'eſt pas ce que l'on penſe, que ces regles ne ſe trouvent point pratiquées, que même le contraire ſe voit dans les ouvrages les plus approuvez, & que les raiſons ſur leſquelles on les appuye, ne ſont reçûës d'un commun conſentement, comme elles le ſont depuis ſi long temps, que parce qu'on les a reçûës ſans les examiner.

Cet examen eſt ce que j'ay intention de faire dans ce Chapitre, afin de finir ce traité par un paradoxe, comme je l'ay commencé par un autre, qui appartient auſſi au changement des Proportions. Car j'ay taſché de faire voir dans la Preface, que la pluſpart des Proportions de l'Architecture eſtant arbitraires, & n'eſtant point du nombre de ces choſes qui ont une beauté poſitive & naturelle, il n'y a rien qui doive empeſcher qu'on ne faſſe quelque changement aux Proportions établies, & qu'on n'en puiſſe inventer d'autres qui paroiſſent auſſi belles. Et je pretens icy que ces proportions ayant eſté une fois reglées, elles ne doivent plus eſtre changées & renduës differentes dans des Edifices differens, par des raiſons d'Optique, & de la difference des aſpects qu'ils peuvent avoir. Mais je prevoy beaucoup plus de contradiction dans le ſecond Paradoxe que je n'en ay trouvé dans le premier, où je n'avois à combatre que l'opinion des Architectes, qui ſe conduiſant par l'idée qu'ils ont du beau, ne conſiderent point cette idée comme une choſe qu'ils ſe ſont formée eux meſmes par l'étude, & par la vûë des baſtimens approuvez ; mais qui la prennent pour un principe naturel. Car le reſte du monde qui eſt exempt de la prevention des regles & de l'accoûtumance, & qui par cette raiſon

raiſon ne ſent point ſi un Aſtragale ou un Tore a trop ou trop peu de hauteur ou de Saillie, conclud aiſément avec moy, que ſi les proportions de l'Architecture avoient des beautez naturelles, on les connoiſtroit naturellement, & ſans avoir beſoin d'eſtre inſtruit, par l'uſage & par l'étude. Mais pour ce qui regarde le ſecond Paradoxe, je ſuis aſſuré qu'il n'y a perſonne qui ne trouve que le changement des proportions eſt une choſe fort raiſonnable, & qui n'en ſoit perſuadé par la celebre Hiſtoire des deux Statuës de Minerve, faites pour eſtre poſées en un lieu fort élevé, dont on pretend que l'une reüſſit mal, par ce que le Sculpteur n'en avoit pas changé les proportions : & je ne doute point que ceux qui entendront les raiſonnemens qui ſe font là-deſſus, ne donnent dans ce qu'ils ont de ſpecieux, & n'ayent beaucoup de peine à quitter une opinion, que l'on croit fondée ſur des raiſons auſſi belles que ſont celles que l'on tire de l'Optique, & de la tromperie de nos ſens, à laquelle l'on trouve qu'il eſt fort raiſonnable que l'Art remedie. Ch. VII.

Car ſur ce que les images des choſes peintes dans l'œil ſont plus petites & moins diſtinguées, lorſque les objets ſont éloignez, que quand ils ſont proches, & que les vûës droites font paroiſtre les objets autrement que les obliques, on s'eſt imaginé qu'il falloit ſuppléer à cela, comme eſtant un défaut auquel l'Art doit remedier : c'eſt pourquoy l'on a dit que les Colonnes, leſquelles ſont d'ordinaire actuellement retrecies par enhaut, doivent avoir une moindre diminution, quand elles ſont fort grandes que quand elles ſont petites ; parce que leur longueur les fait déja paroiſtre retrecies par l'extremité d'enhaut, ainſi qu'une gallerie le paroiſt par le bout qui eſt éloigné. On veut encore que les Entablemens poſez ſur ces grandes Colonnes ſoient tenus plus grands, parce que la hauteur les fait paroiſtre petits ; que les faces des membres, leſquelles ſont ordinairement à plomb en des ſituations mediocres, ſoient inclinées en devant quand ces membres ſont fort élevez, de peur qu'elles ne paroiſſent trop étroites ; & enfin que les Soffites ou deſſous qui ſont ordinairement à niveau ſoient rélevez en devant, quand ils ſont embas & peu au deſſus de la hauteur de l'œil, de crainte qu'ils ne paroiſſent avoir trop peu de Saillie. Tout de même dans la ſculpture, on veut que les ouvrages faits pour eſtre éloignez de la vûë ayent plus de grandeur, plus de force, & plus de rudeſſe, pour les empeſcher de paroiſtre trop chetifs & trop effacez ; Que les Statuës qui ſont en des niches fort hautes, ſoient penchées en devant, de peur qu'elles ne paroiſſent renverſées en arriere.

CH. VII. Je commence l'examen de ces raiſons par celle du fait, qui eſt que je ſoûtiens n'y avoir point d'exemples de la pratique de cette regle du changement des proportions, & que s'il s'en rencontre quelques-uns, on ne doit point croire que ce ſoit un changement fait par des raiſons d'Optique, mais ſeulement par hazard, puiſque ces changemens n'ont point eſté pratiquez dans les édifices les plus approuvez.

Pour commencer par la diminution qu'on donne aux Colonnes par enhaut, il ſe trouve que les plus grandes comme les plus petites ont une meſme diminution dans l'Antique, & que même il y en a de petites qui en ont moins que de plus grandes. Les grandes Colonnes du Temple de la Paix, celles du Portique du Pantheon, celles de Campo Vaccino, & de la Baſilique d'Antonin, dont la tige ſeule a quarante & cinquante piés, n'ont point une autre diminution que celles du Temple de Bacchus, dont la tige n'en a gueres que dix. Mais celles du Temple de Fauſtine, du Portique de Septimius, des Thermes de Dioclétien, & du Temple de la Concorde, dont la tige eſt de trente & de quarante piés, ont meſme plus de diminution que celles des Arcs de Tirus, de Septimius, & de Conſtantin, dont la tige n'a que quinze & vingt piés. Il eſt donc certain, que la differente diminution de ces Colonnes n'a point eſté faite par la raiſon de l'Optique, puiſque les grandes ayant une grande diminution, & les petites une petite, ces proportions devroient par les regles de l'Optique faire un effet contraire à l'intention des Architectes.

A l'égard du relevement des Soffites, on pretend qu'il ſe doit pratiquer pour faire paroiſtre les Saillies des membres, & l'on tient que cela eſt principalement neceſſaire dans trois rencontres : ſçavoir, quand les Aſpects ſont éloignez, quand les parties ne ſont pas ſituées fort haut, & quand on n'a pas la liberté de leur donner les Saillies convenables. Il ſe trouve neanmoins que dans ces mêmes cas le contraire a eſté pratiqué dans l'Antique. Car à l'égard de l'Aſpect, au Portique du Pantheon où l'Aſpect peut eſtre beaucoup éloigné, & où par cette raiſon les Saillies devroient paroiſtre petites, les Soffites ne ſont pourtant point relevez, & ils le ſont au dedans du Temple où l'Aſpect eſtant neceſſairement proche, ce beſoin de relever les Soffites ne ſe rencontre point. A l'égard des parties ſituées embas, le contraire de la regle ſe voit auſſi aux Edifices les plus approuvez, où les Soffites ſont ſouvent relevez dans les parties ſituées le plus haut, où elles n'en ont point de beſoin, cependant qu'ils

ne le ſont point aux parties ſituées embas. Cela ſe voit au Theatre de Marcellus, où les Soffites, tant des Architraves que des Impoſtes, ſont relevez au ſecond Ordre, & ne le ſont pas au premier, & au Coliſée, où ils le ſont également à tous les quatre Ordres, & enfin au Temple de Veſta à Tivoli, & au Temple de Bacchus, les plus petits Ordres & les Entablemens ſituez le moins haut qui ſe voyent, où les Soffites ne ſont relevez nulle part. Enfin à l'égard de la petiteſſe qu'on eſt quelquefois obligé de donner aux Saillies, elle n'a point auſſi eſté la cauſe de ce relevement des Soffites, puis qu'il y a des édifices approuvez, où les Saillies ſont fort grandes, & où neanmoins les Soffites ne laiſſent pas d'eſtre relevez; ainſi qu'il ſe voit à l'Architrave du Temple de la Fortune Virile, où les Soffites des faces ſont relevez, quoique la grandeur des Saillies ſoit extraordinaire. CH. VII.

Pour ce qui eſt de l'inclinaiſon des faces, qu'on croit devoir eſtre faite en devant, pour empeſcher que l'Aſpect Oblique ne les faſſe paroiſtre étroites, elles devroient ſuivant la regle eſtre pratiquées, lorſque l'Aſpect trop proche oblige de les voir obliquement, ou qu'il eſt neceſſaire de faire paroiſtre grande, une face qu'on a eſté contraint de faire petite par quelque raiſon: mais cela ne ſe voit point dans l'Antique. Car au Portique & au dedans du Pantheon, où les Aſpects ſont differens, toutes les inclinaiſons ſont en arriere; elles ſont de meſme au Temple de Bacchus, & aux Thermes de Diocletien, où l'Aſpect eſtant neceſſairement proche, elles devroient ſuivant la regle eſtre en devant. On voit encore preſque toûjours, que bien que les faces ayent leur juſte grandeur, elles ne laiſſent pas d'eſtre inclinées en arriere; & on en voit meſme qui ſont ainſi, quoy qu'elles ſoient plus petites qu'elles ne doivent eſtre. Cela ſe remarque au Temple de Veſta à Tivoli, où la face d'enhaut de l'Architrave qui eſt de beaucoup trop petite, eſt inclinée en arriere. Enfin il ſe trouve que preſque toûjours les faces ſont inclinées en arriere, ſoit qu'elles ſoient en des parties fort haut élevées, ſoit qu'elles ſoient embas; & l'on ne ſçauroit dire pourquoy elles ſont inclinées en devant au Temple de Mars le Vengeur, & au Marché de Nerva, qui ſont preſque les ſeuls baſtimens Antiques, où elles ſoient de cette maniere. Car la raiſon qui oblige quelquefois à incliner les faces en arriere, eſt le beſoin que l'on a de donner une largeur convenable aux Soffites des membres, dont une Impoſte, une Corniche, ou un Architrave ſont compoſez, lors qu'on ne veut pas donner au tout la Saillie qu'il

CH. VII. auroit, ſi ces faces n'eſtoient point inclinées en arriere. Mais il paroiſt que les Anciens n'ont point fait cette inclinaiſon en arriere par cette raiſon, puis qu'ils l'ont faite ſans ce beſoin, ainſi qu'il paroiſt à l'Architrave du Temple de la Fortune Virile, où les faces ſont inclinées en arriere, les Soffites ayant le double de la Saillie qu'ils doivent avoir.

Dans la ſculpture il ne ſe trouve point non plus que les Anciens l'ayent faite plus fouïllée, plus rude & plus groſſiere, ny que les figures ayent eſté tenuës plus grandes aux ouvrages ſitués fort haut, qu'à ceux qui eſtoient plus proches de la vûë. A la Colonne Trajane, les figures des bas-reliefs n'ont ny plus de grandeur, ny plus de force en haut qu'embas. La Statuë de Trajan qui eſtoit au haut de la Colonne, n'avoit pas la ſixiéme partie de la Colonne; & il eſt certain qu'elle eſtoit plus petite de la moitié à proportion de la Colonne, que ne ſont les figures que Palladio met ſur des Colonnes plus petites de la moitié que la Colonne Trajane: & cet Architecte qui parle comme tous les autres du changement des Proportions, & qui ne le pratique point non plus que les autres, fait les figures ſituées enhaut, & celles qui ſont embas, d'une meſme grandeur, & aſſez ſouvent plus grandes embas qu'enhaut, dans les Temples Antiques qu'il a deſſinez. Pline remarque qu'au haut du Pantheon, il y avoit autrefois des Statuës qui n'eſtoient point miſes au rang des excellens ouvrages, quoy qu'elles fuſſent des plus belles, parce, dit-il, qu'elles eſtoient ſituées trop haut, c'eſt à dire que l'éloignement empeſchoit qu'on ne les vit diſtinctement. Cependant le celebre Diogene Athenien qui les avoit faites, de meſme que toutes les autres figures de ce Temple, les avoit placées en cet endroit; & il n'y a pas d'apparence que cet illuſtre Ouvrier ignoraſt l'Hiſtoire des deux Minerves, & qu'il ne ſe fiſt pas honneur comme les autres du changement des proportions: mais il en uſoit comme les autres qui ne le pratiquoient point.

Il eſt pourtant vray qu'il y a des exemples dans l'Antique & dans le Moderne, qui font voir évidemment, qu'on a quelquefois eu deſſein de changer les proportions par la raiſon de l'Aſpect: mais outre que ces ſortes de changemens ſont rares, il eſt certain qu'ils font un tres-mauvais effet. Nous en avons des exemples dans la cour du Louvre, où l'on a fait de la ſculpture en bas relief dans l'Attique, avec des figures beaucoup plus grandes que celles qui ſont embas, ce qui choque tout le monde. La meſme choſe fait encore un pareil effet au portail de ſaint Gervais, où à cauſe de la grande hauteur, on a fait les Statuës d'une

d'une grandeur enorme. Mais l'exemple le plus remarquable du changement fait par les raiſons de l'Optique eſt au Pantheon : il conſiſte en ce que les quarrez du compartiment de la voute, eſtant enfoncez comme par degrez en maniere de pyramides creuſes, l'axe des pyramides au lieu de tendre au centre de la voute, ſe va rendre embas à cinq piés du pavé au milieu du Temple, ce qui fait que cet axe n'eſt point perpendiculaire à la Baſe de la pyramide, ainſi qu'il auroit eſté neceſſaire pour garder la ſymmetrie : car ce changement fait que d'embas du milieu du Temple, ces pyramides creuſes ſont vûës de meſme qu'elles le ſeroient, ſi l'on eſtoit élevé juſqu'au centre de la voute, & qu'elles fuſſent dirigées à ce centre. Mais il arrive qu'auſſi-toſt qu'on s'éloigne de ce milieu cet effet ceſſe, & l'on s'apperçoit de l'obliquité de ces axes, & de la corruption de la ſymmetrie de ces pyramides ; ce qui eſt une choſe bien plus deſagreable à la vûë, que ſi l'on avoit fait ces enfoncemens avec une direction droite, comme il faut qu'elle ſoit à l'égard de la voute : car le ſeul inconvenient de cette direction droite que je puis appeller naturelle, eſt qu'une partie du giron des degrez du côté d'embas de chaque pyramide, auroit eſté cachée par la hauteur des degrez, lors qu'on ſe ſeroit avancé vers le mur, & que l'on auroit vû d'avantage de ces girons, lorſqu'on ſe ſeroit éloigné du milieu : ce qui n'eſt point un inconvenient, de même que ce n'en eſt point un, qu'à un viſage vû de coſté, le nez cache une partie d'une des jouës. Car l'Architecte du Pantheon a fait la meſme choſe que ſi un Peintre deſſinant un viſage vû de coſté, y faiſoit un nez vû de face, de peur que s'il eſtoit comme il faut, il ne cachaſt quelque choſe d'une des joües. Labaco qui de meſme que les autres Architectes loüe le changement des proportions & ne le pratique point, a fait ſon profit du mauvais ſuccez que ce changement a eu dans le Pantheon, & dans un deſſein qu'il a donné au public, pour la coupe de ſaint Pierre, il a fait les pyramides creuſes de ces compartimens de la voute, dirigées au centre de la voute ainſi qu'elles doivent eſtre, ne jugeant pas que le changement de ce centre pût faire un bon effet, quoique le grand exhauſſement que l'Egliſe de ſaint Pierre a au deſſus du Pantheon, augmente de beaucoup l'inconvenient que cauſe l'épaiſſeur des degrez, en cachant les girons de ceux qui ſuivent. Mais il y a apparence qu'il n'a eu aucun égard à cet inconvenient, comme eſtant une choſe dont la vûë ne s'offence jamais, n'y ayant rien de ſi ordinaire que de voir des parties qui ſe cachent les unes les autres, & rien à quoy la vûë

CH. VII.

CH. VII. ſoit ſi accoûtumée que de ſuppleer les proportions des choſes entieres par le jugement qu'elle fait de la grandeur d'un tout, dont on ne voit qu'une partie.

Et cette raiſon du jugement de la vûë eſt en general, ce qui fait qu'on ne doit point changer les proportions, parce que ce jugement ne manque jamais d'excuſer, s'il faut ainſi dire, & d'empeſcher qu'on ne ſoit trompé par les alterations & les effets deſavantageux que l'on s'imagine, que l'éloignement & les differentes ſituations ſont capables de produire. Et c'eſt ce qui reſte à expliquer, pour faire entendre qu'il n'y a point de raiſon de changer les proportions, de meſme qu'il n'y a point d'exemple chez les Anciens, qu'elles ayent eſté changées, ainſi que l'on vient de le faire voir.

Le jugement dont tous les ſens ſont pourvûs, eſt une choſe que l'on a ſans le ſçavoir & ſans s'appercevoir qu'on en uſe, à cauſe de l'accoûtumance, qui eſtant comme une ſeconde nature, nous a rendu moins diſpoſez à nous appercevoir que nous exerçons cette action, en ſorte qu'elle devient comme d'une autre eſpece, que le reſte des actions du jugement, leſquelles pour n'avoir pas eſté tant de fois reiterées, ne peuvent eſtre exercées ſans que nous y faſſions reflexion, & ſans que nous les connoiſſions. Cela fait auſſi que ceux d'entre les ſens dont nous uſons le plus ordinairement, tels que ſont la vûë & l'oüie, ont un jugement bien plus exact que les autres ſens, & qu'ils ſe trompent bien moins dans le diſcernement des circonſtances, dans leſquelles la tromperie peut conſiſter. Car ce qui fait que par la vûë & par l'oüie, on juge ſi certainement de l'éloignement de la grandeur & de la force des objets, & que les autres ſens ne peuvent diſcerner ſi facilement ces circonſtances; ce qui fait par exemple que le toucher ne diſcerne pas aiſement la chaleur d'un grand feu éloigné, d'avec celle d'un petit qui eſt proche; que le gouſt confond ſouvent la foibleſſe d'un petit vin, avec celle qu'un plus fort a par le meſlange de l'eau; & que l'odorat prend la foibleſſe d'une odeur foible de ſa nature, pour une qui l'eſt par ſa petite quantité; c'eſt que l'action preſque continuelle de la vûë & de l'oüie, a donné par la longue habitude une facilité que les autres ſens n'ont point faute d'exercice. Car ſi quand on touche le bout d'un baſton avec le bout de deux doigts croiſez l'un ſur l'autre, on croit à l'abord toucher deux baſtons, c'eſt que l'on n'eſt pas accoûtumé à le toucher ainſi, puiſque ſi l'on continuë long-temps à le toucher de cette maniere, on ne s'y trompe plus, & l'on ne ſent plus qu'un

baſton. Tout de meſme quand par quelque effort les yeux ſont deplacez & hors de leur ſituation ordinaire, on voit les choſes doubles ; cependant les louches qui ont les yeux ainſi naturellement deplacez, ne voyent point double, parce qu'ils ſe ſont accoûtumez à corriger par le jugement, l'erreur dans lequel la ſituation non naturelle de leurs yeux les engageoit. CH. VII.

Il eſt tres vrayſemblale que les animaux à leur naiſſance voyent mal, & qu'ils jugent les objets éloignez auſſi petits que la peinture faite dans leur œil les leur repreſente, & qu'il faut que l'experience leur ayant fait connoiſtre qu'ils ſe ſont trompez, corrige l'erreur de ce premier jugement, & que dans la ſuite le jugement s'accoûtume tellement à ſe ſervir de tous les moyens qu'il peut y avoir pour ſe défendre de cette tromperie, qu'enfin il parvienne à la perfection, dans laquelle il ſe trouve lorſqu'on commence à bien voir ; & cette perfection eſt telle qu'il n'y a perſonne qui croye qu'une tour éloignée qui ſe couvre avec le doigt mis proche de l'œil, ſoit moins grande que le doigt, ny qu'un rond vû obliquement ſoit une ovale, ou qu'une ovale ſoit un rond ; quoique les images de ces choſes ſoient actuellement telles dans l'œil. Et il eſt fort important de bien faire reflexion ſur l'exactitude, & ſur la juſteſſe de ce jugement, qui eſt telle qu'elle ne ſeroit pas croyable ſi l'on n'en avoit l'experience, & ſi l'on ne voyoit pas tous les jours qu'un cocher juge de cinquante pas, qu'il ne ſçauroit faire paſſer ſon carroſſe entre deux autres, quoy qu'il ne s'en faille pas plus de deux pouces qu'il n'ait aſſez de place ; qu'un Chaſſeur juge de la groſſeur d'un oiſeau qui vole ; qu'un Jadinier ne ſe trompe point à celle d'un fruit qui eſt au haut d'un arbre ; qu'un Charpentier connoiſt celle d'une poutre placée au faiſte d'un baſtiment, & qu'un Fontenier meſure exactement de la vûë la groſſeur & la hauteur d'un jet d'eau.

Or ce n'eſt pas ſeulement par l'experience que nous ſommes convaincus que la vûë ne nous trompe point tant que l'on dit, mais la raiſon nous le peut faire connoiſtre auſſi en nous apprenant quels ſont les moyens que le jugement employe pour empeſcher qu'on n'en ſoit trompé, & ſur quoy il ſe peut fonder, pour acquerir avec tant de certitude une connoiſſance ſi difficile. Pour concevoir quel eſt ce fondement & quels ſont ces moyens, il faut conſiderer ce que les Peintres ont accoûtumé de pratiquer pour taſcher de tromper la vûë, en faiſant paroiſtre les choſes ou proches ou éloignées. Car ce qu'ils employent pour cet effet, c'eſt ce que le jugement de la vûë obſerve & examine

CH. VII. fort exactement : & cela conſiſte principalement en deux choſes, qui ſont la modification des grandeurs & des figures, & celle des couleurs. La modification des grandeurs & des figures, ſert à faire paroiſtre l'éloignement, lors qu'on apetiſſe les choſes & qu'on les diſpoſe comme il faut, en faiſant monter par exemple le plancher d'embas, deſcendre celuy d'enhaut, & approcher les extremitez éloignées de ce qui eſt aux coſtez : la modification des couleurs ſert à produire la meſme apparence d'éloignement, lors qu'on diminuë leur force, oſtant le trop grand éclat aux parties éclairées, & la trop grande obſcurité à celles qui ſont ombragées ; & cela de maniere que ces deux eſpeces de modification ſe rencontrent toûjours jointes enſemble. Car il faut ſuppoſer que le jugement de la vûë examinant toutes ces choſes, conclud qu'un objet dont la peinture eſt petite dans l'œil, eſt effectivement petit & proche, ſi ſes parties ſont éclairées par des jours fort vifs, & par des ombres fort obſcures ; & qu'un plancher qui eſt peint élevé dans l'œil ne l'eſt point en effet, mais qu'il eſt fort long, quand les parties dont il eſt compoſé ſont colorées de telle maniere, qu'à meſure qu'il s'éleve les jours & les ombres vont toûjours en s'afoibliſſant.

Outre ces deux modifications que le jugement de la vûë examine avec beaucoup d'exactitude, il prend garde encore à d'autres circonſtances, & ſe ſert d'autres moyens pour connoiſtre les grandeurs & les diſtances des objets éloignez. Ces moyens conſiſtent dans la comparaiſon qu'il fait des choſes connuës avec les inconnuës, de maniere que la connoiſſance de la diſtance luy fait connoiſtre la grandeur, & la grandeur qu'il connoiſt luy fait connoiſtre la diſtance : car on juge que les objets dont les grandeurs ſont connuës comme un homme, un mouton, un cheval, ſont bien éloignez quand leur peinture eſt petite dans l'œil ; & par la meſme raiſon quand la peinture d'une tour qu'on ſçait eſtre bien éloignée eſt grande dans l'œil, on juge que la tour eſt effectivement grande, & il faut entendre que cela ſe fait en ſuppoſant que ces derniers moyens de juger, pris de la comparaiſon des choſes connües avec les inconnües, doivent eſtre joints avec les premiers, pris de la modification des grandeurs & des figures & de celle des couleurs : car la modification des couleurs faiſant juger de la diſtance, & l'éloignement faiſant juger de la grandeur ; & la modification de la grandeur, faiſant auſſi juger de la diſtance, il eſt vray que l'eſprit qui s'eſt habitué depuis un tres long-temps, par des experiences preſque infinies, à examiner, à joindre & à comparer enſemble toutes

ces

ces choſes, s'acquiert enfin une facilité pour le diſcernement des grandeurs, des diſtances des figures, des couleurs & de toutes les autres veritez des objets éloignez, qui eſt preſque infaillible. CH. VII.

Mais ce qui prouve la juſteſſe & l'infaillibilité du jugement de la vûë, & fait connoiſtre certainement, que ce ſens n'eſt point ſujet à eſtre ſurpris & trompé comme on dit, c'eſt la difficulté que l'Art le plus parfait & le plus ingenieux trouve à en venir à bout quand il l'entreprend : car hormis quelques oiſeaux qui volent à l'étourdie, on n'a guere vû d'animal ſe tromper à une perſpective. Le Peintre a eu beau diminuer les grandeurs, donner de l'obliquité aux lignes des coſtez, affoiblir les jours & les ombres autant qu'il peut ſelon les meſmes degrez que la nature leur donne dans les divers éloignemens : comme il ne luy eſt pas poſſible de le faire ſi preciſement que la nature, l'œil qui eſt plus juſte & plus exact que la main du Peintre, s'apperçoit aiſément de ce qui manque à cette derniere preciſion. Et l'on ne ſçauroit apporter d'autre raiſon de ce qui empeſche qu'on ne ſoit trompé par la peinture, que la certitude de la vûë, qui outre l'imperfection qui eſt toûjours au Tableau par la faute de l'ouvrier, en découvre encore d'autres, qui viennent neceſſairement de la choſe meſme ; eſtant impoſſible que dans l'afoibliſſement qu'on a voulu donner au coloris, pour faire paroiſtre par exemple une montagne fort éloignée, l'œil n'apperçoive des ombres & des jours, avec la force qu'ont les corps qui ſont proches : parce que les inégalitez de la toile ou du mur qui ſont effectivement proches, ont de ces jours & de ces ombres avec une force qui ne ſe voit point dans les choſes éloignées. Et c'eſt par la même raiſon que la voix de ceux qu'on dit parler du ventre, & qui repreſentent une voix fort éloignée, ne trompe pas quand on y a attention ; parce que l'oreille diſcerne dans la voix affoiblie de petits ſons entremeſlez, qui ont toute la force d'un ſon proche. Car quoy qu'un Tableau éloigné ne laiſſe pas voir bien diſtinctement les inégalitez de ſa ſurface, il eſt pourtant vray que la fidelité & l'exactitude de la vûë eſt telle, que la perception imparfaite & confuſe qu'on en a, ſuffit pour empeſcher qu'on n'en ſoit trompé.

Cette exactitude du jugement de la vûë, & la certitude de la connoiſſance qu'il nous donne eſtant donc auſſi preciſe qu'elle eſt, il n'y a pas beaucoup de difficulté à concevoir que l'éloignement des objets n'eſtant pas capable de tromper & de ſurprendre, ces proportions ne peuvent eſtre changées qu'on

CH. VII. ne s'en apperçoive, & que par cette raiſon ce changement n'eſt pas ſeulement inutile, mais qu'il doit eſtre même reputé vicieux: parce que l'œil de celuy qui ſçait par exemple quelle doit eſtre la proportion d'un Entablement, ne manque pas de voir qu'on l'a fait plus grand ſur une grande Colonne à proportion que ſur une petite, nonobſtant la hauteur à laquelle il eſt élevé; de meſme qu'il n'y a perſonne qui ne juge fort bien, ſi un homme qui eſt à une feneſtre haute, a la teſte plus groſſe qu'on n'a accoûtumé de l'avoir; de ſorte que ſi la proportion ordinaire d'un Entablement a quelque choſe de raiſonable, à cauſe que la maſſe de ce qui eſt porté doit avoir quelque rapport avec la force de ce qui la porte; cet Entablement qui eſt effectivement plus grand qu'il ne doit eſtre à proportion de la Colonne qui le ſoûtient, choquera neceſſairement la vûë: & la meſme choſe arrivera, ſi pour empeſcher qu'une Statuë dans une niche, ou un Buſte ſur une Conſole ne paroiſſent penchez en arriere, on les penche en devant: car s'ils ſont penchez en devant, ils paroiſtront infailliblement penchez en devant.

Par la meſme raiſon ſi pour empeſcher que dans la ſculpture la grande diſtance ne faſſe paroiſtre les parties des ouvrages placez enhaut, trop confuſes & trop peu diſtinctes, on la rend rude & groſſiere, l'œil la verra rude & groſſiere; parce que comparant la diſtance qu'il connoiſt, avec la confuſion qu'il ſçait devoir eſtre dans les choſes qui ſont à cette diſtance, il ſera offencé s'il y trouve cette diſtinction qu'il juge n'y devoir pas eſtre; de meſme qu'on ſeroit choqué en voyant un Tableau où le Peintre auroit rendu les choſes éloignées auſſi fortes & auſſi diſtinctes que celles qui ſont proches: car s'il eſt vray qu'il n'y auroit que les ignorans qui aimaſſent à voir aux figures qui ſont dans le lointain d'un Tableau, les poils des paupieres & le vermeil des levres marquez diſtinctement; il ne ſe rencontrera auſſi perſonne qui puiſſe ſouffrir que dans des Statuës quelque haut qu'elles ſoient placées, on cerne les yeux, on faſſe des trous dans les boucles des cheveux, & on marque les muſcles plus fort qu'il ne faut, ſi ce n'eſt qu'on ſoit du nombre de ceux qui ne ſçavent pas en quoy conſiſte la beauté de la ſculpture: car ceux qui ont l'idée de la perfection des ouvrages, verront toûjours qu'on a corrompu & gaſté les proportions, du moins par la comparaiſon qu'ils feront d'une partie avec une autre; eſtant impoſſible de les rendre rudes & marquées les unes autant que les autres, & faire par exemple que l'ombre que la teſte fait ſur le col ſoit noire & marquée autant qu'eſt celle qui paroiſt

au tour des yeux qu'on a creuſez & cernez, pour donner cette rudeſſe qu'on affecte dans la ſculpture ſituée en des aſpects éloignez. CH. VII.

Car ſuppoſé que l'œil avec ſon jugement ne ſoit pas capable de faire connoiſtre bien preciſement la grandeur des choſes éloignées, & qu'un cocher ne ſoit pas auſſi aſſuré de la grandeur de l'eſpace dans lequel il juge que ſon carroſſe ne ſçauroit paſſer, comme il le ſeroit s'il le meſuroit avec une toiſe ; il faut conſiderer que ce n'eſt point auſſi ſeulement cette preciſion qui eſt requiſe, pour faire que l'œil ne ſoit point trompé par la diſtance, quand il s'agit de la connoiſſance des proportions : & il n'eſt point neceſſaire pour cela de ſçavoir abſolument la grandeur d'une choſe ; mais ſeulement de la ſçavoir comparer à celles qui ſont voiſines. Car de meſme que le cocher juge l'eſpace dans lequel il veut paſſer eſtre trop petit principalement parce qu'il le compare à la grandeur des deux carroſſes, entre leſquels il doit paſſer : l'œil auſſi juge de la grandeur d'un Entablement, & connoiſt fort bien s'il eſt trop grand, quand même il ne jugeroit pas bien preciſement qu'elle eſt ſa grandeur : parce que c'eſt aſſez qu'il compare cette grandeur à celle des autres parties du baſtiment. Or l'éloignement n'empeſche point de faire cette comparaiſon ; parce que s'il diminüe l'apparence de la grandeur de cet Entablement, il diminüe auſſi l'apparence de la grandeur des autres parties du baſtiment qui l'accompagnent & qui luy ſont voiſines, & ne ſçauroit empeſcher que l'œil ne s'apperçût de l'augmentation que l'Architecte ou le Sculpteur auroit donné à la grandeur d'une partie.

Mais quand il ne ſeroit pas certain que le jugement de la vûë eſt capable d'empeſcher que l'éloignement des objets & leur ſituation ne nous trompe, il eſt toûjours vray, que le changement des proportions n'eſt point un bon remede à ce pretendu défaut ; parce qu'il ne pourroit avoir de bon effet qu'à une certaine diſtance, & ſeulement en ſuppoſant que l'œil ne changeât point de ſituation : & que de meſme que dans ces figures d'Optique, dont les proportions ſont tellement ajuſtées, que ſi lors qu'elles ſont vûës d'un certain endroit, elles font un bon effet, on les trouve difformes auſſi-toſt que l'œil eſt deplacé ; les proportions qu'on auroit changées dans un édifice pour leur faire faire un bon effet à l'œil ſitué en un certain endroit, paroiſtroient auſſi tres-vicieuſes, lors qu'on viendroit à changer de place : parce que l'aſpect qui eſt oblique quand on eſt proche, ceſſe de l'eſtre à meſure qu'on s'éloigne : Et ainſi la face

CH. VII. d'un Larmier qu'on auroit agrandie ou inclinée, pour empeſcher que l'obliquité de l'aſpect ne la fit paroiſtre trop petite, la feroit paroiſtre trop grande, quand le changement d'aſpect auroit fait ceſſer cette obliquité.

Enfin pour conclure en un mot, je croy que lors qu'on y aura bien penſé, on trouvera qu'il n'y a point de raiſon de corrompre & de gaſter les proportions, pour empeſcher qu'elles ne paroiſſent corrompuës, & de rendre une choſe defectueuſe par l'intention que l'on a de la corriger ; toutes les apparences que l'éloignement & la ſituation produiſent, qui ſont priſes pour des mauvais effets & des défauts, eſtant le vray état & la forme naturelle des choſes, que l'on ne ſçauroit changer ſans les rendre viſiblement difformes. Car tout ce qui a eſté dit & qu'on peut dire ſur ce ſujet, eſt qu'il n'eſt point auſſi certain que l'éloignement faſſe paroiſtre les proportions autres qu'elles ne ſont, comme il eſt certain que le changement de la proportion eſt effectivement la corruption de la proportion ; & qu'il y a plus de danger qu'une proportion paroiſſe corrompuë quand elle l'eſt, que quand elle ne l'eſt pas.

Cependant que deviendra l'opinion unanime de tous les Architectes, fondée ſur l'autorité de Vitruve, qui enſeigne ce changement de proportion & qui en preſcrit les regles ? Faut-il croire que depuis prés de deux mille ans que cette maxime eſt établie, perſonne ne ſe ſoit donné le loiſir de l'examiner, & que tant de grands genies qui apparament ont fait reflexion ſur une queſtion ſi importante, n'en ayent pu découvrir la verité ? Il faut bien qu'il y ait quelque choſe de cela : & ma penſée eſt que comme on peut avoir tout le genie neceſſaire à un Architecte, ſans s'amuſer à des choſes qu'on croit n'avoir qu'une vaine ſubtilité, ceux qui ont eſté capables de reſoudre les queſtions les plus ſubtiles, ont pu avoir negligé celle-cy, dont la diſcuſſion leur a paru inutile, à cauſe de l'autorité de Vitruve qui ſemble l'avoir decidée ; & auſſi parce qu'il y a quelques rencontres où le changement de proportion peut en quelque façon avoir lieu. Mais comme dans ces rencontres le changement de proportion ne ſe fait point par la raiſon de l'Optique, ainſi qu'il va eſtre expliqué, la verité de la propoſition demeure toûjours en ſon entier : ſçavoir, qu'il ne faut point changer les proportions de l'Architecture ſuivant les differens aſpects.

L'ambition que chacun a de faire valoir l'Art dont il fait profeſſion, a porté les Architectes à vouloir convertir en myſteres toutes les choſes dont ils n'ont pu rendre de raiſon : car ſe prevalant

prevalant de la grande opinion que l'on a ordinairement des choſes du temps paſſé, comme il n'y en a guere de plus anciennes que celles qui ſe voyent dans les reſtes des baſtimens des Grecs & des Romains, ils ont voulu établir comme un fondement inebranlable, qu'il n'y avoit rien dans ces admirables reſtes qui ne fût fait avec grande raiſon ; & quand on leur a objecté les diverſitez des proportions dans des édifices également approuvez, ils l'ont attribuée à la diverſité des aſpects qu'ils ont ſuppoſé avoir eſté cauſe de ce changement de proportions, leſquelles ont dû avoir des regles differentes à cauſe de la difference de la ſituation. CH. VII.

Les exemples apportez au commencement de ce Chapitre pris des baſtimens les plus approuvez de l'Antiquité, ont fait voir que cela ne peut eſtre, puiſque ſouvent dans les meſmes aſpects les proportions ſont differentes, & qu'au contraire elles ſont pareilles dans les aſpects differens : il reſte de faire voir, que dans les cas où le changement des proportions peut-eſtre permis, on ne ſe fonde point ſur l'Optique ny ſur l'effet que la diſtance & la ſituation des membres de l'Architecture peuvent produire.

Le premier cas où je croy que l'on peut changer les proportions, eſt lorſque l'on ne veut pas donner beaucoup de Saillie à une Corniche, à un Architrave ou à un Piedeſtail : car alors on peut incliner les faces en arriere, pour regaigner par cette inclinaiſon ce que l'on donne aux Saillies : & il eſt certain que là l'Optique n'a point de lieu ; parce que les Saillies ont effectivement leur grandeur, & qu'il ne s'agit point de les faire paroiſtre autres qu'elles ne ſont. Ce qu'il y a à obſerver dans cette pratique, eſt qu'on ne devroit uſer de cette inclinaiſon que dans des lieux convexes, comme au dedans des Domes ou Lanternes, aux bandeaux des arcades, aux chambranles, aux quadres, & generalement dans les diſpoſitions qui ſont telles, qu'aucun angle fait par le retour, ne peut laiſſer voir le profil de la Moulure, dans lequel ces inclinaiſons des faces font un fort mauvais effet. Il y a des exemples de ces inclinaiſons faites en arriere avec un bon ſuccez au dedans du Pantheon, dans les bandeaux des Arcs qui ſont ſur l'entrée, & ſur la Chapelle du milieu : Mais cela n'a pas eſté obſervé dans l'Architrave de l'Attique, où les bandes ne ſont diſtinguées que par les couleurs differentes du marbre, ſans avoir aucune Saillie l'une ſur l'autre : ce qui peut eſtre une des raiſons que l'on a de croire que cet Attique eſt d'un autre Architecte que le reſte du Temple.

CH. VII. Le ſecond cas eſt lorſque l'on veut placer une figure Coloſſale en un endroit fort haut ; car alors on la peut faire beaucoup plus grande que les autres figures qui ſont embas : mais il eſt evident que cela ne ſe fait point par une raiſon d'Optique, parce que l'intention eſt que la figure paroiſſe Coloſſale. Et ce qu'il y a à obſerver dans cette rencontre , eſt qu'il faut que cette Statuë ſoit poſée ſur quelque choſe qui ait rapport à ſa grandeur , n'eſtant pas permis de la mettre par exemple ſur un ſecond ou troiſiéme Ordre , qui eſtant neceſſairement plus petit que le premier , ne peut ſouffrir des Statuës , ſi elles ne luy ſont proportionnées & plus petites que celles qui ſont au premier. De maniere qu'il faut faire en ſorte qu'il paroiſſe y avoir un arriere-corps qui comprenne pluſieurs Ordres , ou du moins qui ſoit proportionné à la Statuë Coloſſale. C'eſt ce que l'on a obſervé à l'Arc de Triomphe du Fauxbourg ſaint Antoine , où la Statuë Coloſſale du Roy eſt poſée au haut , ſur le maſſif de l'édifice , contre lequel il y a un Ordre tout au tour , qui ne s'éleve guere que juſqu'à la moitié de ce maſſif ; car ce maſſif ſert comme de Piedeſtail à la grande Statuë , qui eſt beaucoup plus grande que celles qui ſont ſur les Colonnes de l'Ordre , leſquelles luy ſont proportionnées de meſme que la grande Statuë l'eſt au maſſif.

Ainſi il ne faut point faire les Statües d'enhaut plus grandes que celles d'embas , lors qu'elles ſont d'une meſme eſpece , c'eſt à dire quand les unes & les autres ſont chacune dans ſon étage & dans ſon ordre : au contraire il faut qu'elles aillent toûjours en diminuant de meſme que les Ordres qui ſont neceſſairement plus petits enhaut qu'embas.

Le troiſiéme cas , eſt lors que deux demy Pillaſtres font un angle rentrant ; car alors il faut leur donner un peu plus que le demy diametre , pour empeſcher le mauvais effet que le Chapiteau & les Cannelures produiroient neceſſairement , ſi les demy Pillaſtres n'eſtoient agrandis de cette maniere , ainſi qu'il a eſté remarqué au precedent Chapitre. Et il eſt évident que ce changement ne ſe fait point par une raiſon d'Optique , mais pour donner à quelques-unes des parties un peu plus de largeur qu'elles n'en doivent avoir , afin de n'eſtre pas obligé d'en étrecir d'autres plus qu'elles ne le doivent eſtre : car cela ſe fait dans le Chapiteau Corinthien , en donnant aux deux demy feüilles du ſecond rang plus que le demy dans un angle rentrant , parce que n'ayant preciſément que le demy , elles rendroient le repli de la feüille trop pointu , & les Volutes du milieu auſſi trop ſerrées , ſi elles n'eſtoient ainſi élargies.

Le quatriéme cas ; eſt ſi l'on vouloit ſelon la penſée de Scamozzi, mettre l'Ordre Compoſite entre l'Ionique & le Corinthien, ce que j'approuverois fort, le Chapiteau Compoſite ayant beaucoup de rapport avec l'Ionique & la groſſiereté de ſon Entablement le faiſant auſſi avoir plus de proportion avec les Ordres maſſifs que n'en a le Corinthien : car en ce cas il ſeroit neceſſaire de changer les proportions, & il faudroit en mettant la Colonne Compoſite avec ſon Entablement ſur le Piedeſtail Corinthien, appetiſſer le Fuſt de deux petits Modules, & tout de meſme mettant la Colonne Corinthienne avec ſon Entablement ſur le Piedeſtail Compoſite augmenter ſon Fuſt de deux Modules. Il peut y avoir encore d'autres rencontres où il eſt permis de changer les proportions ; mais je ne croy point qu'il y en ait où elles le doivent eſtre par la raiſon de l'Optique : car il peut eſtre permis à un Sculpteur de choiſir les attitudes convenables aux ſituations de ſes figures, & d'éviter celles qui pourroient avoir de mauvais effets ; ainſi que Mr. Girardon la pratiqué fort judicieuſement à Seaux, où il a fait une grande Statüe de Minerve aſſiſe au haut du baſtiment ſur la pointe d'un fronton, & diſpoſée de maniere qu'eſtant aſſiſe un peu haut, ſes genous ne luy cachent point le corps, ainſi qu'ils auroient fait s'ils avoient eſté plus relevez : mais la verité eſt que dans ce changement il n'a point eu deſſein de faire paroiſtre la choſe autrement qu'elle n'eſt. CH. VII.

Pour finir ce Chapitre, il me reſte encore à dire, qu'il eſt étrangé qu'en des cas où il faudroit changer les Proportions, on a affecté de les faire pareilles. Par exemple les trois plus celebres Auteurs qui ont écrit de l'Architecture, Vignole, Palladio & Scamozzi font que dans les Ordres Ionique, Corinthien & Compoſite, la hauteur de tous les Entablemens, a une meſme proportion avec la longueur de la Colonne, Vignole donnant à tous les Entablemens à peu prés le quart de la Colonne, & Palladio de meſme que Scamozzi, leur donnant auſſi indifferament à tous à peu prés la cinquiéme partie. Car il auroit ce me ſemble eſté plus raiſonnable de mettre un Entablement plus maſſif, tel qu'eſt celuy qui a le quart de la longueur de la Colonne, ſur celle qui eſt courte & ramaſſée, ainſi qu'on peut dire que l'Ionique l'eſt eſtant comparée à la Compoſite, & d'en donner un plus leger tel qu'eſt celuy qui a la cinquiéme partie de la longueur de la Colonne, à celle qui eſt longue & menuë, ainſi qu'on peut dire que la Compoſite l'eſt ſi on la compare à l'Ionique ; que d'avoir fait le contraire. Cela fait que je trouve que

CH. VIII. la variation & le changement des proportions que j'ay pratiqué dans mes Entablemens ſelon la diverſité des Ordres, a quelque choſe de mieux fondé, que le changement que l'on fait par la raiſon des ſituations & des aſpects differens.

J'ay oublié à remarquer en quoy conſiſte cette diverſité des proportions que j'ay donnée à mes Entablemens, à l'endroit où il en eſt parlé expreſſément dans ce traité, qui eſt au quatriéme Chapitre de la premiere partie, où il eſt dit que je donne à tous les Entablemens une meſme hauteur dans tous les Ordres ; & c'eſt de l'égalité de la hauteur de ces Entablemens que naiſt la difference des proportions qu'ils ont à l'égard des Colonnes : Car la longueur des Colonnes allant toûjours croiſſant, pendant que la hauteur des Entablemens demeure la meſme, il s'enſuit que les Colonnes les plus courtes ont les Entablemens plus grands à proportion, que celles qui ſont plus longues. Ainſi la longueur de la Colonne Toſcane eſt de trois Entablemens & deux tiers ; celle de la Dorique eſt de quatre ; celle de l'Ionique eſt de quatre & un tiers ; celle de la Corinthienne de quatre deux tiers, & celle de la Compoſite de cinq : la proportion de l'Entablement allant toûjours diminuant également d'un tiers de la hauteur de tout l'Entablement dans chaque Ordre, à meſure qu'il eſt plus leger & plus delicat.

CHAPITRE VIII.

De quelques autres abus introduits dans l'Architecture moderne.

DE même que dans les Langues il ſe trouve beaucoup de manieres de parler contraires aux regles de la Grammaire qu'un long uſage a autoriſées, de telle ſorte qu'il n'eſt pas même permis de les corriger ; & qu'il y en a auſſi qui ne ſont pas ſi generalement reçûës que l'on ne pût empeſcher leur établiſſement, ſi elles eſtoient rejettées par ceux qui ſont en reputation de ſçavoir bien parler : on peut auſſi remarquer dans l'Architecture des abus de deux ſortes. Il y en a qui ont eſté rendus non ſeulement ſupportables par l'accoûtumance, mais meſme tellement neceſſaires, que bien que contre la raiſon & les anciennes regles, ils ſont devenus eux meſmes des regles d'Architecture. Ces abus ſont ceux dont il eſt parlé dans la Preface, tels que ſont le renflement des Colonnes, les Modillons des Frontons perpendiculaires à l'horiſon & non à la ligne de la pente

pente du Tympan ; auſquels on peut encore adjouſter la maniere reçûë de mettre des Modillons des quatre coſtez d'un édifice, & à la Corniche qui traverſe ſous le Fronton ; d'en mettre à un premier Ordre au lieu de les reſerver pour le dernier d'enhaut ; les Modillons ne devant eſtre qu'aux coſtez ſur leſquels ſont poſez les Chevrons & les Forces, dont ils repreſentent les extremitez, & ne devant point eſtre à la Corniche qui traverſe ſous le Fronton, mais ſeulement au Fronton où ils repreſentent les bouts des Pannes ; & n'y ayant rien de plus contraire à ce que les Modillons doivent repreſenter que de les mettre aux endroits où il ne peut y avoir ny Chevrons, ny Forces, ny Pannes. La maniere de faire des Triglyphes autre part qu'au deſſus des Colonnes qui eſt le ſeul endroit, où il y a des poutres dont les Triglyphes repreſentent les bouts, peut encore eſtre miſe au nombre des licences que l'uſage a autoriſées. CH. VIII.

Mais il y a d'autres abus qui n'ont encore d'autorité qu'autant qu'il en faut pour ſe faire ſouffrir, & qu'on peut du moins éviter pour une plus grande perfection, ſuppoſé qu'on ne les veuïlle pas abſolument condamner. Palladio en a fait un Chapitre, & il les reduit ſeulement à quatre, qui ſont de mettre des cartouches pour porter quelque choſe ; de briſer les Frontons & les laiſſer ouverts par le milieu ; d'affecter la grande Saillie des Corniches & de faire des Colonnes à boſſages : mais je croy qu'on y en peut adjoûter d'autres, dont quelques-uns pouvoient n'avoir pas encore eſté introduits du temps de Palladio : Car outre ceux dont il a eſté parlé dans le Chapitre precedent, qui regardent le changement des proportions, j'en remarque pluſieurs autres, dont à la verité la pluſpart ſont moins vicieux que ceux qui ſont alleguez par Palladio.

Le premier eſt de faire que des Colonnes ou des Pillaſtres ſe penetrent & ſe confondent l'un dans l'autre. Cette penetration dans les Colonnes eſt plus rare que dans les Pillaſtres. On en voit un exemple dans la Cour du Louvre, où aux angles rentrans comme A, on a mis deux Colonnes BC, au lieu de ſe contenter de la Colonne D, qui peut faire ce que font les Colonnes B, & C, & meſme plus naturellement s'il faut ainſi dire, ſuppoſant que de même que la Colonne E, ſoûtient les deux Architraves qui font l'angle ſaillant, la Colonne D,

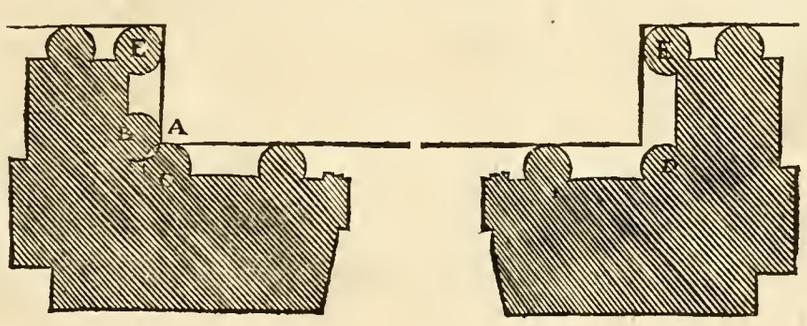

CH. VIII. ſoûtient auſſi ceux qui font l'angle rentrant ; n'y ayant point de raiſon qui faſſe qu'une Colonne ne ſoit pas ſuffiſante pour ſoûtenir l'angle rentrant, puis qu'elle l'eſt pour ſoûtenir l'angle ſaillant.

Palladio dans un Palais qu'il a baſti à Vicence pour le Comte Valerio Chiericato, a fait auſſi de ces Colonnes qui ſe penetrent, qu'il appelle Colonnes doubles.

Un pareil abus eſt plus ordinaire dans les Pillaſtres, la pratique des Modernes eſtant lorſque par exemple le Pillaſtre G, fait un avant corps & en fait faire un pareil à l'Entablement & au Piedeſtail, de luy joindre un demy Pillaſtre H, qui le penetre & qui en eſt penetré ; ce demy Pillaſtre eſtant pour ſoûtenir l'Entablement qui va paſſer ſur le Pillaſtre L, l'abus conſiſte en

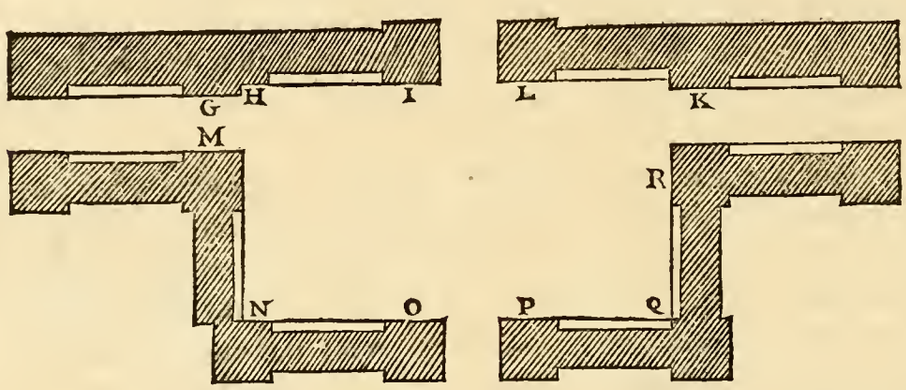

ce qu'outre que ces parties ſe penetrent l'une l'autre, le demy Pillaſtre H eſt encore hors de ſa place & tout à fait inutile, le Pillaſtre K, & le Pillaſtre L, eſtant ſuffiſans. La raiſon de cela eſt que les ouvrages où ſont les Pillaſtres & les demy Pillaſtres comme G, H, I, qui n'ont de Saillie que la cinquiéme, ou la ſixiéme partie du diametre du Pillaſtre, & qui ne forment un avant corps que de cette épaiſſeur, doivent eſtre conſiderez comme des bas reliefs qui repreſentent le relief entier M, N, O : & que ceux qui comme L, K, n'ont point de demy Pillaſtre, repreſentent le relief entier P, Q, R. Or il eſt certain que la maniere M, N, O, n'a aucune raiſon, & que la diſpoſition du Pillaſtre Q, dans le relief entier eſt beaucoup mieux que celle du Pillaſtre N, qui n'eſtant point au droit du Pillaſtre M, mais à coſté, eſt tout à fait hors de ſa place. Et il eſt encore certain que la repreſentation de ce qui eſt mal ne ſçauroit rien valoir que par des raiſons priſes hors de la nature de la choſe, telles que ſont icy celles de la multiplication des ornemens, qui conſiſtent dans des demy Chapiteaux, & des moitiés de Baſes miſes fort mal à propos. Ainſi l'on peut dire generalement, que tous les demy Pillaſtres

ſont proprement abuſifs non ſeulement dans l'eſpece propoſée, CH. VIII.
où un demy Pillaſtre eſt joint à un Pillaſtre entier ; mais meſme quand deux demy Pillaſtres ſe rencontrent dans les angles rentrans. De maniere que le petit coin de Pillaſtre Q, eſt la ſeule choſe qui puiſſe eſtre miſe regulierement dans l'angle rentrant ; ainſi qu'il a eſté pratiqué au dedans des grands Portiques qui ſont à la face du Louvre. Car quoy qu'il ſe trouve des demy Pillaſtres à des angles rentrans en des ouvrages de l'Antique tres-approuvez, tel qu'eſt le Pantheon ; comme ils ſuppoſent toûjours une penetration mutuelle de deux Colonnes, il eſt vray de dire qu'ils ſont contre l'exacte regularité, de laquelle neanmoins il eſt permis quelquefois de ſe diſpenſer quand il y a quelque raiſon de le faire.

Le ſecond abus eſt le renflement des Colonnes dont il a eſté parlé au Chapitre huitiéme de la premiere partie, où l'on a fait voir que cette maniere eſt ſans raiſon, & qu'il ne ſe trouve point qu'elle ait eſté pratiquée dans l'Antique.

Le troiſiéme abus eſt l'accouplement des Colonnes que quelques-uns ne peuvent approuver parce qu'il n'a preſque point d'exemples dans l'Antique. Mais la verité eſt, que s'il eſt permis d'adjouſter quelque choſe aux inventions des anciens, cette invention merite d'eſtre reçûë dans l'Architecture, comme ayant une beauté & une commodité conſiderable. Pour ce qui eſt de la beauté elle eſt tout à fait ſelon le gouſt des Anciens, qui aimoient ſur tout les genres d'édifices où les Colonnes eſtoient ſerrées, & ils n'y trouvoient rien à redire que l'incommodité que cauſoit ce ſerrement de la maniere qu'ils le faiſoient : car cette incommodité les obligea d'élargir les entrecolonnemens du milieu, & fut auſſi cauſe qu'Hermogene inventa le Pſeudodiptere, pour élargir les ailes ou galeries aux Portiques des Temples appellez Dipteres, parce que les ailes y eſtoient doubles ayant deux rangs de Colonnes, leſquelles avec le mur du Temple, formoient deux galeries par le dehors. Or ce ſçavant Architecte l'un des premiers inventeurs de l'Architecture ancienne, s'aviſa d'oſter le rang de Colonnes qui eſtoient au milieu, & de deux galeries étroites, il en fit une qui avoit la largeur des deux enſemble, & de plus celle d'une Colonne. A l'exemple d'Hermogene, les Modernes ont introduit cette nouvelle maniere de placer les Colonnes, & ont trouvé le moyen en les accouplant de donner plus de dégagement aux Portiques & plus de grace aux Ordres : car mettant les Colonnes deux à deux, on peut tenir les entrecolonnemens aſſez larges, pour faire que les portes & les feneſtres

CH.VIII. qui donnent ſur les Portiques, ne ſoient pas offuſquées comme elles eſtoient chez les Anciens, où ces ouvertures avoient plus de largeur que les entrecolonnemens ; car alors dans les manieres les plus ordinaires de diſpoſer les Colonnes, il eſtoit neceſſaire pour avoir un entrecolonnement de huit piés, que les Colonnes euſſent quatre à cinq piés de diametre ; au lieu qu'accouplant les Colonnes, c'eſt aſſez qu'elles ayent deux ou deux piés & demy de diametre : & par ce moyen les entrecolonnemens larges n'ont point mauvaiſe grace comme ils auroient, ſi les Colonnes eſtoient une à une, qui paroiſtroient en cet état trop foibles & incapables de ſoûtenir la longueur que l'Entablement a d'une Colonne à l'autre au droit de l'entrecolonnement.

Cette maniere de placer les Colonnes peut eſtre conſiderée comme un ſixiéme genre ajouſté aux cinq qui eſtoient en uſage parmy les Anciens, dont le premier s'appelloit Pycnoſtyle, parce que les Colonnes eſtoient fort ſerrées, les entrecolonnemens n'ayant qu'un diametre & demy de la Colonne ; le ſecond s'appelloit Syſtyle où les Colonnes eſtoient un peu moins ſerrées, l'entrecolonnement eſtant de deux diametres ; le troiſiéme s'appelloit Euſtyle, où elles eſtoient mediocrement ſerrées, l'entrecolonnement ayant deux diametres & un quart ; le quatriéme s'appelloit Diaſtyle, où elles eſtoient un peu élargies, & où l'entrecolonnement eſtoit de trois diametres ; & le cinquiéme s'appelloit Araeoſtyle où les Colonnes eſtoient beaucoup élargies, les entrecolonnemens eſtant de quatre diametres. Or on peut dire que ce ſixiéme adjouſté, eſt compoſé des deux genres extrémes : ſçavoir du Pycnoſtyle où les Colonnes ſont beaucoup ſerrées, & de l'Araeoſtyle où elles ſont beaucoup écartées ; & que cette diſpoſition de Colonnes qui ne peut paſſer pour abuſive que parce que les Anciens ne l'ont point pratiquée, peut eſtre miſe au nombre de pluſieurs autres choſes de meſme nature que l'uſage a autoriſées, & dont il a eſté parlé au commencement de ce Chapitre.

Le quatriéme abus eſt d'élargir les Metopes dans l'Ordre Dorique, pour donner aux entrecolonnemens les largeurs dont on a beſoin. Car par exemple ſi l'on veut accouplet deux Colonnes, il faut neceſſairement écarter les Triglyphes & élargir la Metope ; l'eſpace qu'il y a du milieu d'un Triglyphe au milieu d'un autre, eſtant beaucoup plus petit que n'eſt celuy qu'il y a du milieu d'une Colonne au milieu d'une autre, quelques proches qu'elles puiſſent eſtre. Or les Anciens auroient eu un grand ſcrupule de faire

faire cet élargiſſement. Vitruve dit que Pytheus & Tarcheſius, deux celebres Architectes de l'Antiquité, par cette raiſon ne croyoient pas que cet Ordre puſt eſtre employé pour les Temples. Hermogene qui en d'autres rencontres s'eſtoit diſpenſé des anciennes regles, ne put jamais ſe reſoudre à prendre aucune licence dans l'Ordre Dorique, lors qu'ayant fait un grand amas de marbre, pour baſtir un Temple à Bacchus, il quitta le deſſein qu'il avoit de le faire d'Ordre Dorique, & le fit d'Ordre Ionique. Les Modernes ſont plus hardis; Palladio dans le Palais du Comte Valerio dont il a déja eſté parlé, a élargi les Metopes dans un Portique à l'entrecolonnement du milieu, pour le rendre un peu plus large que les autres entrecolonnemens qui ont deux Triglyphes; & il a fait cet élargiſſement ſans autre neceſſité & ſans autre raiſon, que de ne vouloir pas élargir ſon entrecolonnement du milieu, autant qu'il auroit falu pour y mettre trois Triglyphes: ce qui pourtant auroit dû eſtre fait ſuivant les regles que Vitruve donne pour les Portiques d'Ordre Dorique, où l'on mettoit trois Triglyphes à l'entrecolonnement du milieu, quoique les autres entrecolonnemens n'en euſſent qu'un. Le ſçavant Architecte du Portail de ſaint Gervais, qui eſt un des plus beaux Edifices qui ayent eſté baſtis depuis cent ans, n'a point fait auſſi difficulté pour pouvoir accoupler ſes Colonnes, d'élargir les Metopes dans le premier Ordre qui eſt Dorique. Au Portail des Minimes de la Place Royale, dans un Ordre Dorique, il y a encore d'autres licences, comme de mettre des demy Triglyphes dans des angles rentrans; à l'exemple de Palladio qui la fait dans le meſme Palais du Comte Valerio. CH. VIII.

Le cinquiéme abus eſt de ſupprimer dans le Chapiteau Ionique moderne, la partie inferieure du Tailloir, que quelques-uns appellent l'écorce, qui eſt ce qui fait la Volute dans le Chapiteau Ionique Ancien, & qui fait la partie inferieure du Tailloir au Chapiteau Compoſite, & qui auſſi, à ce que je croy, la devroit faire dans l'Ionique moderne. Car cette partie eſtant ſupprimée, il ne reſte que la partie ſuperieure qui eſt un Talon: de maniere que ce Tailloir eſt mince comme une Tuyle; & comme il ne poſe que ſur la partie convexe des quatre Volutes, qu'il ne touche qu'en quatre points, cela produit un fort mauvais effet; parce qu'il paroiſt avoir une fragilité qui fait peine à la vûë. Aux Chapiteaux du Temple de la Concorde & de celuy de la Fortune Virile, qui ſont les modeles ſur leſquels on a formé le Chapiteau Ionique moderne, il y a bien un Tailloir qui ne conſiſte auſſi que dans un ſeul Talon: mais ce Talon quoique

CH. VIII. mince, n'a point cette apparence de fragilité, parce qu'il n'appuye pas ſur la convexité des Volutes, ces Volutes ne ſortant pas du Vaſe, mais paſſant tout droit deſſus, ainſi qu'à l'Ionique Antique : de maniere que ce Tailloir tout mince qu'il eſt n'a rien de choquant, eſtant par tout également appuyé ; ce qui n'eſt pas dans le Chapiteau dont il s'agit, où il y a un grand eſpace vuide entre le Tailloir & le Vaſe. La bonne maniere à mon avis, ſeroit de laiſſer le Tailloir tout entier, ainſi qu'il eſt dans l'Antique aux Chapiteaux Compoſites, où les Volutes ſortent du Vaſe & penetrent la partie inferieure du Tailloir. Et c'eſt ce que Palladio a fait dans le Chapiteau qu'il a deſſiné, & qu'il donne pour celuy du Temple de la Concorde, dans lequel parce que les Volutes rentrent dans le Vaſe, il a fait le Tailloir entier, & pareil à celuy du Chapiteau Compoſite de l'Arc de Titus, où les Volutes entrent dans le Vaſe. Car il n'y a point de raiſon de n'avoir pas imité cette particularité du Tailloir des Chapiteaux Compoſites Antiques, puiſque c'eſt ſur leur modele que tout le reſte du Chapiteau Ionique moderne a eſté pris. Et c'eſt dans le manque de cette imitation que l'abus conſiſte.

Le ſixiéme abus eſt de faire un grand Ordre, comprenant pluſieurs étages, au lieu de donner un Ordre à chaque étage, ainſi que faiſoient les Anciens : & il y a apparence que cette licence eſt fondée ſur l'imitation des Cours des Anciens appellées *Cava ædium*, & principalement de celles qu'ils nommoient Corinthiennes, où l'Entablement des baſtimens qui les entouroient eſtoient ſoûtenuës par des Colonnes qui alloient depuis le bas juſqu'au haut, & comprenoient pluſieurs étages ; la difference qui eſtoit entre ces Cours Corinthiennes & nos baſtimens à grand Ordre, eſtant ſeulement en ce que les Colonnes aux Cours Corinthiennes eſtoient quelque peu éloignées du mur, pour ſoûtenir la Saillie de l'Entablement qui ſervoit comme d'auvent, & que nos Colonnes ſont à demy engagées dans le mur, & que meſme le plus ſouvent au lieu de Colonnes nous ne mettons que des Pillaſtres. Or l'abus eſt dans l'affectation d'un grand Ordre, qui ne convient pas à toutes ſortes d'Edifices ; parce que de meſme qu'un grand Ordre fait la majeſté des Temples, des Theatres, des Portiques, des Periſtyles, des Salons, des Veſtibules, des Chapelles & des autres baſtimens qui ſouffrent, ou meſme qui demandent un grand exhauſſement ; on peut dire que cette maniere d'enfermer pluſieurs étages dans un grand Ordre, a tout au contraire quelque choſe de chetif & de pauvre, comme repreſentant un grand Palais demy ruiné &

abandonné, dans lequel des particuliers ſe ſeroient voulu loger, & qui trouvant que de grands appartemens & beaucoup exhauſſez ne leur ſont pas commodes, ou qui voulant menager la place, y auroient fait faire des entreſoles. CH. VIII.

Ce n'eſt pas que cela ne puiſſe eſtre permis quelquefois dans les grands Palais, mais il faut que l'Architecte ait l'adreſſe de trouver un pretexte à ce grand Ordre, & qu'il paroiſſe qu'il y a eſté obligé par la ſymmetrie qui demande qu'un grand Ordre qui eſt neceſſaire à quelque partie conſiderable de l'Edifice, ſoit continué & regne dans le reſte du baſtiment. Cela a eſté pratiqué avec beaucoup de jugement en pluſieurs Edifices, mais principalement dans le Palais du Louvre, lequel eſtant baſti ſur le bord d'un grand fleuve, qui donne une eſpace & un éloignement fort vaſte à ſon aſpect, avoit beſoin pour ne paroiſtre pas chetif d'avoir un grand Ordre. Celuy qu'on luy a donné qui comprend deux étages, & qui eſt poſé ſur l'étage d'embas qui luy ſert comme de Piedeſtail, & qui eſt proprement le rempart du Chaſteau, eſt ainſi exhauſſé à cauſe de deux grands & magnifiques Portiques, qui regnent le long de la principale face à l'entrée du Palais, & qui eſtant comme pour ſervir de Veſtibule à tous les appartemens du premier étage, demandoit cette grandeur & cette hauteur extraordinaire que l'on a donnée à ſon Ordre, qu'il a falu pourſuivre & faire regner enſuite tout au tour du reſte de l'Edifice: Car cela autoriſe ou du moins excuſe l'incongruité que l'on auroit pû objecter à l'Architecte, s'il avoit fait ſans neceſſité une choſe qui d'elle meſme eſt ſans raiſon: ſçavoir, de ne donner pas à chaque étage qui eſt proprement un baſtiment ſeparé, ſon Ordre propre & ſeparé, & de faire ſervir une meſme Colonne à porter deux planchers, ſuppoſant qu'elle en ſoûtient un par maniere de dire ſur ſa teſte, & un autre comme pendu à ſa ceinture. Car la longueur de l'aſpect ne peut eſtre toute ſeule une raiſon ſuffiſante d'élever un baſtiment qui de ſa nature doit eſtre bas, non plus que la grandeur d'un Theatre n'oblige point à faire ſes degrez, ſes ſieges, ſes balluſtrades, & appuis avec plus de hauteur, comme Vitruve l'a remarqué.

Le ſeptiéme abus eſt de ſe geſner pour donner beaucoup d'exhauſſement à un édifice à proportion qu'il a beaucoup de largeur, par la fauſſe perſuaſion dans laquelle on eſt, que cette pretenduë proportion doit eſtre la principale regle, quoy qu'elle ſoit contraire à une maxime de Vitruve qui eſt ſans comparaiſon plus importante: ſçavoir, que les grandeurs dans les édifices

CH. VIII. doivent estre reglées par la commodité que leur usage demande. Car qui a t-il de moins raisonnable lorsqu'on a besoin d'une grande cour dans laquelle on est obligé de donner une grande largeur aux bastimens, que de leur vouloir faire avoir le double de la hauteur qui leur est necessaire, en augmentant le nombre & la hauteur des étages, que l'on rend incommodes sans leur faire avoir aucune beauté, puisqu'elle ne sçauroit se rencontrer dans les choses où la grandeur produit une incommodité visible? Il faut donc demeurer d'accord, que les grands & larges bastimens ne demandent point une grande hauteur que quand ils en sont capables, & qu'ils la requierent, comme les Temples, les Theatres & les autres édifices de cette espece. Car bien qu'il soit vray que les grands exhaussemens contribuent beaucoup à la majesté & à la beauté de l'Architecture; il est de la prudence de l'Architecte de trouver & de choisir des pretextes raisonnables, pour faire avoir ces exhaussemens à ceux qui ne la souffrent pas deux mesmes, tels que sont les bastimens destinez à l'habitation: & pour cet effet, il faut trouver moyen d'élever quelque grand Vestibule, ou quelque grande Chapelle, qui paroissant au dessus des appartemens, donne l'exhaussement à l'édifice dans les parties ausquelles il convient. Et c'est ce qui a esté fort bien pratiqué dans l'Escurial, qui estant composé de plusieurs bastimens d'une large étenduë, & qui n'ont que peu de hauteur, estant proportionnez à des usages qui ne le requierent pas; a en son milieu une grande & haute Chapelle, qui s'éleve avec beaucoup de grace, comme une teste au dessus des épaules de ce grand corps. Car il ne faut point dire, que cet exemple de l'Escurial composé d'un Convent, & d'un Palais, ne sçauroit servir pour les simples Palais; puis qu'il n'y a point d'inconvenient de faire dans les grands Palais des Chapelles ainsi élevées, remarquables & separées des appartemens; cela ayant de tout temps esté pratiqué avec beaucoup de raison & de bienseance dans les anciens Chasteaux, où la Chapelle n'estoit jamais dans une chambre ny dans une sale, ainsi qu'on les a faites depuis peu, mais à part avec sa forme de Chapelle.

Le huitiéme abus est celuy dont il a esté parlé au second Chapitre de cette seconde Partie, qui est de l'Ordre Dorique: il consiste en ce que quelques-uns des modernes contre la pratique ordinaire des Anciens, font joindre le Plinthe de la Base de la Colonne avec l'extremité de la Corniche du Piedestail, en maniere de Congé, ce qui supprime en effet cette partie essentielle de la Base, & la fait paroistre plûtost une partie de la

Corniche

Corniche du Piedeſtail qu'une partie de la Baſe de la Colonne. CH. VIII.

Le neuviéme abus qui a quelque rapport avec le premier, qui conſiſte dans la penetration de deux Colonnes ou de deux Pillaſtres, eſt de faire ce que l'on appelle une Corniche Architravée, en confondant l'Architrave & la Friſe avec la Corniche. Cela ſe fait lorſqu'on n'a pas aſſez de place pour un Entablement complet. L'abus conſiſte en ce qu'on veut faire paſſer pour un Ordre ce qui ne l'eſt point : car il vaudroit mieux ne point faire d'Ordre & ſupprimer les Colonnes & les Pillaſtres. Ou ſi cet Entablement qu'on eſt obligé de faire écraſé à cauſe du peu de place que l'on a, doit avoir une Saillie qui demande d'eſtre ſoûtenuë par quelque choſe d'Iſolé, il faudroit y mettre des Cariatides, des Thermes ou de grandes Conſoles, & non des Colonnes qui dans la regularité dont il s'agit icy, demandent toûjours un couronnement compoſé de ſes trois parties diſtinctes les unes des autres.

Le dixiéme abus eſt d'interrompre l'Entablement d'un Ordre, & faire aller la Corniche du Fronton de maniere qu'elle monte d'audeſſus d'une Colonne, d'un Pillaſtre ou d'un Piedroit, au droit duquel l'Entablement eſt interrompu, pour redeſcendre ſur l'autre endroit où l'Entablement recommence, ſans qu'il y ait d'Architrave, de Friſe ny de Corniche qui traverſe au deſſous. Cette maniere eſt tout à fait contre les principes de l'Architecture, qui ſelon les preceptes de Vitruve & la pratique de tous les bons Maîtres, dans ce qui appartient aux Entablemens & aux Frontons, ſe regle par l'imitation des ouvrages de charpenterie, ſuppoſant qu'un Fronton eſt comme une Ferme compoſée de trois parties : ſçavoir, de deux Forces qui ſont repreſentées par les deux Corniches du Fronton, qui s'élevent pour ſe rencontrer & s'appuyer l'une contre l'autre, & d'un tirant repreſenté par l'Entablement qui paſſe par deſſous : car de meſme qu'une Ferme ne peut ſubſiſter ſi on luy oſte l'une de ces trois parties, un Fronton doit auſſi paroiſtre tout à fait defectueux ſi quelqu'une luy manque : Et ſi Palladio a eu raiſon de reprendre la maniere de couper le haut des Frontons, parce que c'eſt oſter aux Forces que cette partie coupée repreſente, leur principal uſage en les empeſchant d'eſtre appuyées par les bouts d'enhaut l'une contre l'autre ; il n'y a pas moins à blaſmer les Architectes qui interrompent l'Entablement qui doit paſſer ſous un Fronton, puis qu'ils oſtent ce qui repreſente le tirant qui doit affermir les Forces par les bouts d'embas, & les empeſcher de s'écarter.

CH. VIII. Il y a encore quelques autres abus de moindre importance, comme de faire profiler des impoſtes contre des Colonnes ; de faire qu'elles ayent plus de Saillie que le Pillaſtre contre lequel elles ſe profilent, ainſi qu'il s'en voit à ſaint Pierre de Rome ; de faire que la Corniche du haut d'un étage ſerve d'appuy à une terraſſe ou aux feneſtres d'un autre étage qui eſt au deſſus ; de continuer la plattebande de l'appuy des feneſtres, de maniere qu'elle faſſe une ceinture au baſtiment ; de recouper les coins des chambranles & leur faire faire comme des oreillons ; il s'en voit d'une maniere tres-deſagreable dans Scamozzi ; de mettre aux coſtez des portes & des feneſtres ſous les Corniches qui les couvrent, des Conſoles qui ne ſoûtiennent point ces Corniches, la bonne maniere eſtant de faire avancer en Saillie au droit de la Conſole les moulures qui ſont au deſſous du Larmier : car l'on peut dire que cet abus n'eſt pas moins à reprendre que celuy des Cartouches que Palladio blaſme tant ; n'y ayant pas plus de raiſon de trouver mauvais qu'on employe des cartouches à ſoûtenir quelque choſe, parce qu'elles ne ſont pas capables de le faire, que de vouloir que des Conſoles qui ſont faites pour ſoûtenir, ne ſoûtiennent rien.

Palladio deſſine des Conſoles au Temple de la Fortune Virile, & à celuy de Niſmes appellé la Maiſon quarrée leſquelles ſoûtiennent immediatement le Larmier. Mais la maniere dont on les fait à preſent, a quelque choſe d'élegant qui n'eſt point dans celles de l'Antique, dont Vitruve a donné les proportions qui ſont les meſmes qui ſe trouvent dans les Conſoles du Temple de la Fortune Virile : car ces Conſoles de l'Antique ſont étroites & plattes, n'ayant point les circonvolutions ſpirales de leurs Volutes ſaillantes, & ſemblables à celles des Volutes des Chapiteaux Compoſites Antiques, comme les ont celles que l'on fait à preſent. Il y a de ces Conſoles ſelon l'Antique, au beau Portique l'excellent Architecte Mr. Mercier a baſti à l'Egliſe de la Sorbonne du coſté de la Cour, qui ne font point un bon effet. Et cela confirme ce qui a eſté dit au commencement de ce Chapitre, ſçavoir, qu'il y a des choſes dans l'Architecture que l'on peut appeller abuſives, parce qu'elles ne ſont pas conformes aux regles des Anciens, mais qui ne laiſſent pas d'eſtre fort bonnes, & qui peuvent ſans ſcrupule eſtre miſes en uſage.

Je trouve encore un exemple de cela dans les Roſes que l'on met entre les Modillons au Soffite du Larmier de la Corniche Corinthienne. Ces Roſes dans l'Antique ſont ordinairement de differente maniere : mais je croy qu'on ne doit pas blaſmer

la licence que prennent ceux qui les font toutes pareilles, à l'exemple de celles qui ſont aux Thermes de Diocletien. La raiſon eſt qu'on doit faire diſtinction entre les choſes que la Sculpture & la Peinture repreſentent pour ſervir d'ornemens, & celles qu'elles repreſentent hiſtoriquement, comme contenant des faits & des veritez. Car il faut que les premieres ſoient repetées & recommencées toûjours d'une meſme façon, & que les autres ſoient diverſifiées : Par exemple ſi l'on repreſente la Platebande d'un Parterre, elle peut eſtre garnie de pluſieurs ſortes de fleurs dans des attitudes differentes ; parce que la choſe eſt effectivement ainſi dans la verité. Mais ſi l'on veut orner un membre d'Architecture de feüillages ou de fleurs, il faut non ſeulement repeter toûjours les meſmes feüillages & les meſmes fleurs, mais ces choſes doivent eſtre d'une meſme grandeur & d'une meſme attitude ; cette partie & cette repetition d'une meſme choſe faiſant une partie de la ſymmetrie, dans laquelle conſiſte une des principales beautez de l'Architecture & de la Sculpture, quand il s'agit d'ornemens. Et il ne ſert de rien de dire que les Roſes dont il s'agit ſont des ornemens d'une autre eſpece, que ne ſont ceux que l'on fait aller le long d'une Plattebande, d'un Talon ou d'une Doucine ; & que ces Roſes eſtant ſeparées les unes des autres, c'eſt aſſez pour la ſymmetrie qu'elles ſoient toutes d'une meſme grandeur : car il n'y a pas plus de raiſon de faire ces Roſes differentes qu'il y en auroit à diverſifier les Modillons, qui bien que tous d'une meſme grandeur ne ſeroient pas ſupportables ſi on les faiſoit de figures differentes, n'y ayant perſonne qui pût approuver que dans une ſuite de Modillons, les uns fuſſent à feüilles d'Olivier, les autres à feüilles d'Acanthe, les autres ayant des Aigles, les autres des Daufins à la place des feüilles, ainſi qu'on en voit à des baſtimens differens dans l'Antique. CH. VIII.

Quoique parmy les reflexions qui ſont faites dans ce Chapitre ſur les abus nouvellement introduits dans l'Architecture, il s'en trouve quelques unes qui n'appartiennent pas bien preciſément au ſujet de ce traité, qui eſt de l'Ordonnance des Colonnes; je n'ay pas crû neanmoins les devoir retrancher, parce qu'elles m'ont paru aſſez importantes pour ne pas laiſſer paſſer l'occaſion qui s'eſt preſentée d'en parler, quoy qu'elle ſoit un peu indirecte, dans l'eſperance que l'on conſiderera cette licence comme un de ces abus, qui bien que contre les regles, ne laiſſent pas de s'autoriſer, parce qu'ils ont d'ailleurs des utilitez conſiderables.

CH. VIII. Pour conclure ce traité, je reitereray les proteſtations que j'ay déja faites dans la Preface : ſçavoir, que je n'entens point que les Paradoxes que j'ay avancez, ſoient conſiderez comme des opinions que je veuille ſoûtenir opiniatrément, eſtant preſt de les abandonner, quand je ſeray mieux éclaircy de la verité, ſuppoſé que je me ſois trompé. Sur tout à l'égard des choſes que j'ay qualifiées abuſives, je declare que toutes les raiſons que j'ay employées pour les faire condamner comme telles, ne me ſemblent pas aſſez fortes pour me faire croire qu'elles le puiſſent emporter ſur l'autorité des grands Perſonnages qui les ont approuvées & établies : j'ay cru ſeulement que la veneration & le reſpect que j'ay pour eux, ne me devoit pas empeſcher de traiter ces queſtions comme des Problemes, ſur leſquels je ſoûhaitterois avoir les déciſions des Sçavans qui voudront en juger de bonne foy & ſans prevention.

FIN.

RARE
FOLIO
85-B
3420